

# Panorama des régions du Québec

Édition 2020



Pour tout renseignement concernant l'ISQ  
et les données statistiques dont il dispose,  
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
4<sup>e</sup> trimestre 2020  
ISBN 978-2-550-87993-0 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2009

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle  
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

Novembre 2020

# Avant-propos

Le *Panorama des régions du Québec – Édition 2020* dresse, dans un format renouvelé, un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) qui les constituent. Cet ouvrage réunit des analyses statistiques réalisées à partir des données administratives et d'enquêtes les plus récentes.

Cette année, douze chapitres présentent les régions administratives selon différentes thématiques : démographie, marché du travail, éducation, PIB régional, revenu disponible par habitant, conditions de vie des familles, valeur foncière, investissements, hébergement touristique, secteur minier, dépenses en culture et transport électrique. Pour certaines thématiques, des données récentes permettent de jeter un premier regard sur les répercussions économiques de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 dans les régions du Québec.

L'édition 2020 fournit par ailleurs des statistiques détaillées traçant l'évolution récente de certains indicateurs clés à l'échelle des MRC. Comme dans les années passées, sont analysés la démographie, le revenu disponible et l'emploi, auxquels vient s'ajouter, cette année, la valeur foncière des résidences unifamiliales.

Pour conclure, un portrait statistique de chaque région administrative est disponible en un coup d'œil à la fin du document.

Par la diffusion du *Panorama des régions du Québec*, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) met, depuis 2009, un ouvrage de référence à la disposition des acteurs de la scène régionale. En publiant cette douzième édition, l'ISQ continue à soutenir la réflexion et la prise de décision, tant à l'échelle du Québec qu'à l'échelle régionale.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink that reads "Flora D." in a cursive style.

Daniel Florea

Produire une information statistique pertinente, fiable, objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est l'engagement « *qualité* » de l'Institut de la statistique du Québec.

Publication réalisée à  
l'Institut de la statistique du Québec  
sous la coordination de :

Joanie Migneault et Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Sylvain Carpentier, directeur

Avec la collaboration de :

Mario Beaulieu, Anne Binette Charbonneau,  
Luc Cloutier-Villeneuve, Stéphane Crespo,  
Nathalie Deschênes, Louis-Simon Corriveau,  
Stéphane Ladouceur, Louis Madore, Guillaume Marchand,  
Joanie Migneault et Laurent O'Connor-Blanchard,  
rédaction

Virginie Lachance, assistance technique

Maxime Keith, cartographie

Révision et édition :

Sarah Bélanger, révision linguistique

Marie-Eve Cantin et Gabrielle Tardif, mise en page

Photos en page couverture (de gauche à droite) :

RRichard29, Matt Ledwinka, Levgenii Bepalov /  
Shutterstock.com

Pour tout renseignement concernant  
le contenu de cette publication :

Stéphane Ladouceur

Direction des statistiques sectorielles  
et du développement durable

Institut de la statistique du Québec

200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411, poste 3171

Courriel : [stephane.ladouceur@stat.gouv.qc.ca](mailto:stephane.ladouceur@stat.gouv.qc.ca)

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2020* présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

### **Notice bibliographique suggérée**

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). *Panorama des régions du Québec. Édition 2020*, [En ligne], Québec, L'Institut, 195 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2020.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2020.pdf)]

## Notes

L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.

En raison de l'arrondissement de certaines données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

## Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage	RA	Région administrative
dm <sup>3</sup>	Décimètre cube	RMR	Région métropolitaine de recensement
pi <sup>3</sup>	Pied cube	TE	Territoire équivalent
Var.	Variation	TAAM	Taux d'accroissement annuel moyen
km <sup>2</sup>	Kilomètre carré	TCAM	Taux de croissance annuel moyen
ha	Hectare	PIB	Produit intérieur brut
hab.	Habitant	ETC	Équivalent temps complet
pe	Perspective	SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
MRC	Municipalité régionale de comté		

## Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Donnée infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	MW	Mégawatt
r	Donnée révisée	n	Nombre
e	Donnée estimée	\$	En dollars
F	Donnée peu fiable	k	En milliers
x	Donnée confidentielle	M	En millions
i	Intentions	G	En milliards

## Régions administratives du Québec

01	BSL	Bas-Saint-Laurent
02	SLSJ	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	CAPN	Capitale-Nationale
04	MAUR	Mauricie
05	ESTR	Estrie
06	MTL	Montréal
07	OUT	Outaouais
08	ABT	Abitibi-Témiscamingue
09	CN	Côte-Nord
10	NQC	Nord-du-Québec
11	GIM	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12	CHAPP	Chaudière-Appalaches
13	LAV	Laval
14	LAN	Lanaudière
15	LAUR	Laurentides
16	MGIE	Montérégie
17	CQC	Centre-du-Québec



# Table des matières

Introduction	9
<b>1</b> Démographie	13
<b>2</b> Marché du travail	23
<b>3</b> Éducation : niveau de scolarité	33
<b>4</b> Produit intérieur brut	41
<b>5</b> Revenu disponible par habitant	51
<b>6</b> Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles	67
<b>7</b> Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés	73
<b>8</b> Investissements	81
<b>9</b> Tourisme	89
<b>10</b> Mines	101
<b>11</b> Culture et communications : dépenses en culture des municipalités en services rendus à la population	113
<b>12</b> Transport électrique	121

<b>13</b>	<b>Statistiques par MRC</b>	<b>127</b>
13.1	Démographie . . . . .	128
13.2	Revenu disponible par habitant . . . . .	135
13.3	Taux de travailleurs . . . . .	143
13.4	Valeur foncière des résidences unifamiliales . . . . .	158
	<b>Concepts et définitions . . . . .</b>	<b>167</b>
	<b>Coup d'œil sur les régions . . . . .</b>	<b>177</b>

# Introduction

Par Joanie Migneault, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le *Panorama des régions du Québec* est un ouvrage collectif réalisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui propose annuellement, depuis 2009, un tour d'horizon à la fois social et économique des régions du Québec. Cette publication permet non seulement de situer les régions les unes par rapport aux autres, mais également de faire ressortir les tendances qui les caractérisent ainsi que leur contribution respective aux résultats de l'ensemble du Québec. Pour ce faire, elle prend appui sur les sources les plus récentes, qu'il s'agisse d'enquêtes, de recensements ou de données administratives.

Avec cette 12<sup>e</sup> édition, le *Panorama* fait peau neuve. S'il se présente cette année dans un format renouvelé, il s'inscrit, sur le plan du contenu, en continuité avec les éditions antérieures et offre toujours un regard statistique actuel sur la réalité des 17 régions administratives et des 104 municipalités régionales de comté (MRC) du Québec.

L'année qui s'achève, qui s'est déroulée sur fond de pandémie, a été exceptionnelle à plusieurs points de vue. Cet événement mondial a directement ou indirectement affecté l'ensemble de la société québécoise. Comme les effets de la pandémie s'expriment inégalement sur le territoire, la présente édition du *Panorama* propose un premier survol des conséquences qu'elle a eues jusqu'à maintenant à l'échelle régionale. Dans deux chapitres, des données sont présentées de manière à faire ressortir les premières répercussions de la crise sanitaire sur certains indicateurs économiques. Les statistiques décrivant la situation antérieure à 2020 brossent quant à elles le portrait de la situation avant la pandémie; elles pourront servir de point de départ pour la mesure de ces répercussions, lorsque des données régionales plus récentes seront disponibles.

## Le contenu du *Panorama*

Cette année, le *Panorama* contient 13 chapitres, et les 12 premiers présentent des données par région administrative. Le chapitre 1 présente d'abord divers indicateurs relatifs à la [population](#). Il est suivi d'une analyse du [marché du travail](#), dans laquelle on compare notamment l'emploi au premier semestre de 2020, affecté à la fin du mois de mars par une réduction importante de l'activité économique au Québec, à l'emploi en 2019. Des statistiques relatives à la [scolarité](#) sont ensuite présentées au chapitre 3.

Les chapitres 4 et 5 offrent un aperçu de la situation économique des régions en examinant deux indicateurs intimement liés, soit le [produit intérieur brut](#) (PIB) régional et le [revenu disponible par habitant](#). Les [conditions de vie des familles](#) sont ensuite étudiées sous l'angle du faible revenu et du revenu médian dans le chapitre 6, puis le chapitre 7 propose un examen de la [valeur foncière](#) des résidences unifamiliales et des copropriétés. Enfin, un chapitre portant sur les [investissements](#) présente notamment les plus récentes intentions de dépenses en immobilisation des secteurs public et privé.

Le tour d'horizon des régions se termine par l'analyse de différents secteurs d'activité : l'[hébergement touristique](#), le [secteur minier](#), la [culture et les communications](#) et le [transport électrique](#).

Le tout dernier chapitre du *Panorama* présente des [statistiques par MRC](#) au regard de trois thèmes clés examinés dans les éditions antérieures, soit la démographie, le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs. À cela s'ajoute cette année un examen de la valeur foncière des résidences unifamiliales.

Pour connaître la signification des concepts utilisés dans les différents chapitres, on pourra en tout temps se référer à la section [Concepts et définitions](#). En outre, quiconque souhaite en savoir plus sur les principaux indicateurs relatifs à chaque région pourra consulter la section [Coup d'œil sur les régions](#), qui propose 17 portraits régionaux sous forme de fiches synthèses.

## Les territoires couverts par le *Panorama*

Le découpage territorial de référence employé dans le *Panorama* est le plus souvent celui des régions administratives. Il peut cependant varier selon les thèmes. Par exemple, le chapitre relatif à l'hébergement touristique se base sur les 22 régions touristiques définies par le ministère du Tourisme, différentes des régions administratives tant par les limites qui les définissent que par leur désignation.

Comme mentionné, des données se rapportant aux 104 MRC sont présentées au chapitre 13 et dans la section *Coup d'œil sur les régions*. Le découpage utilisé est celui des MRC géographiques. Il fait l'objet de précisions dans l'introduction du chapitre 13.

De plus amples informations sur les représentations cartographiques des différents découpages territoriaux se trouvent dans le module [Cartographie interactive des divisions territoriales](#) du site Web de l'ISQ. Pour en savoir plus sur l'historique des différents découpages territoriaux du Québec, on peut se référer à l'encadré de l'introduction de [l'édition 2017](#) du *Panorama des régions*.

## Pour aller plus loin

Le *Panorama des régions du Québec* est une publication qui fournit aux utilisatrices et utilisateurs de statistiques officielles des analyses réalisées à partir des nombreuses statistiques produites par l'ISQ, dont plusieurs sont disponibles sur son site Web. À la fin de plusieurs chapitres se trouvent des hyperliens offrant un accès direct à de multiples tableaux et publications en lien avec les analyses. Nous invitons quiconque désire en apprendre davantage sur les régions du Québec à les consulter.

## Régions administratives du Québec



Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (données sur l'hydrographie et les limites administratives).



# Démographie

Par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région à l'autre. Dans chacune d'entre elles, fécondité, mortalité et mouvements migratoires se combinent différemment pour faire évoluer la taille et la structure par âge de la population. Le présent chapitre compare l'évolution de la population des 17 régions administratives du Québec. La structure par âge et par sexe est également présentée, et l'accent est mis notamment sur le rythme variable du vieillissement des populations régionales.

## Évolution de la population : la croissance démographique se concentre à Montréal et dans les secteurs adjacents

La population du Québec est estimée à 8 485 000 habitants au 1<sup>er</sup> juillet 2019, selon les données provisoires.

La région de Montréal est la plus peuplée du Québec avec 2 millions d'habitants, soit environ le quart de la population québécoise. La Montérégie arrive au deuxième rang avec près de 1,6 million d'habitants, loin devant la Capitale-Nationale (751 000 habitants). Les trois

régions les moins peuplées sont le Nord-du-Québec avec environ 46 000 habitants ainsi que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord qui comptent chacune un peu plus de 90 000 habitants.

La population québécoise s'est accrue de près de 260 000 personnes entre le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et le 1<sup>er</sup> juillet 2019, selon les estimations provisoires. En termes relatifs, cette hausse équivaut à un taux d'accroissement annuel moyen de 10,3 pour mille (ou 1 %).

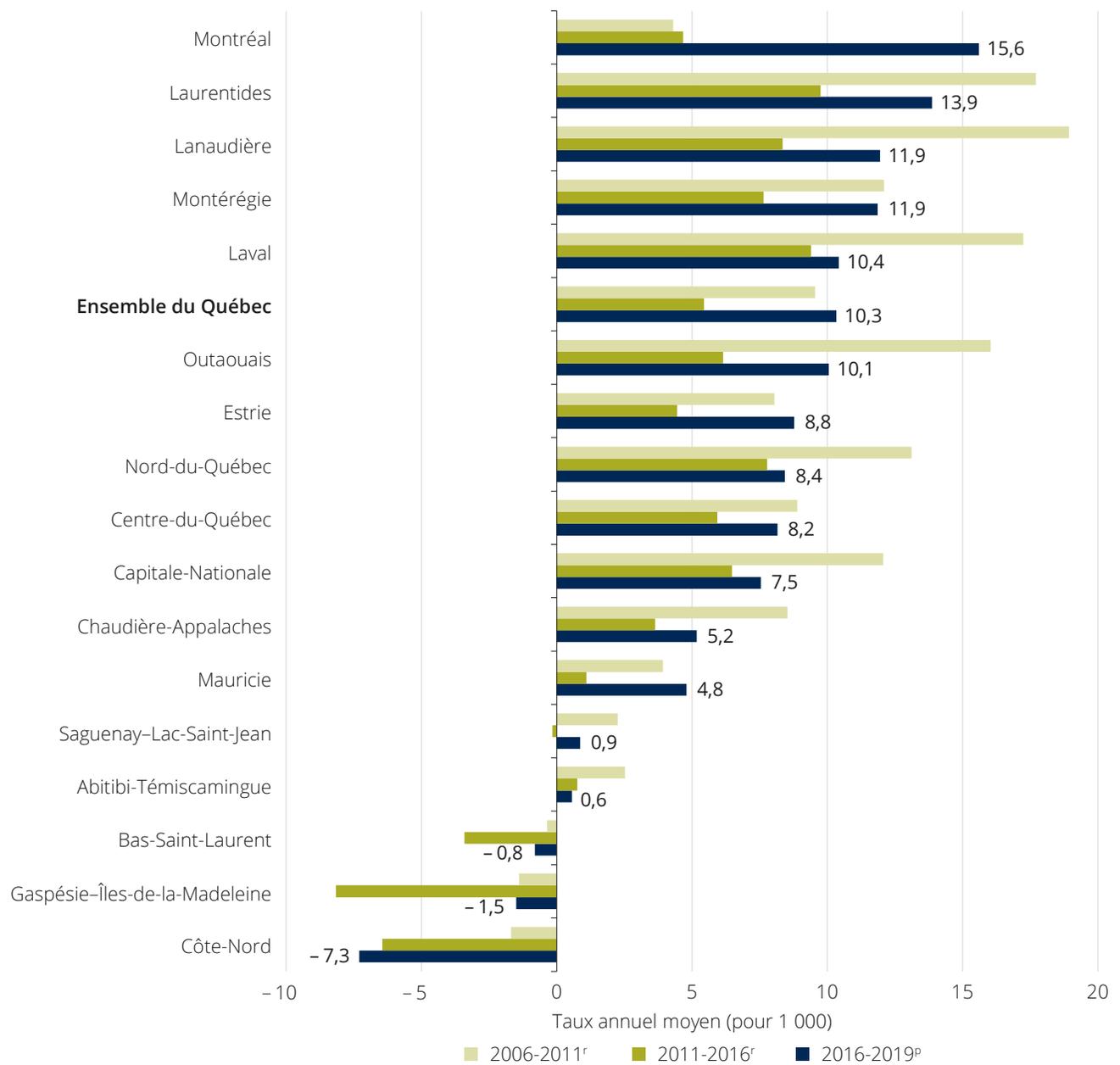
Entre 2016 et 2019, la population de 6 des 17 régions administratives du Québec a connu une croissance annuelle moyenne de plus de 10 pour mille ([figure 1.1](#)). Ces six régions sont Montréal et les quatre régions qui lui sont adjacentes (Laurentides, Lanaudière, Montérégie et Laval), de même que l'Outaouais.

Trois régions ont plutôt connu une diminution de leur population. La baisse est relativement faible dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (de l'ordre de - 1 pour mille). La décroissance est nettement plus marquée dans la région de la Côte-Nord, où le taux d'accroissement annuel moyen a été de - 7,3 pour mille.

Les résultats de la section sur l'évolution de la population sont parus dans un article intitulé [La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec en 2019](#), publié dans le bulletin *Coup d'œil sociodémographique* de février 2020.

Figure 1.1

Taux d'accroissement annuel moyen de la population, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2019



p : Donnée provisoire.

r : Donnée révisée.

Source : Tableau 1.1.

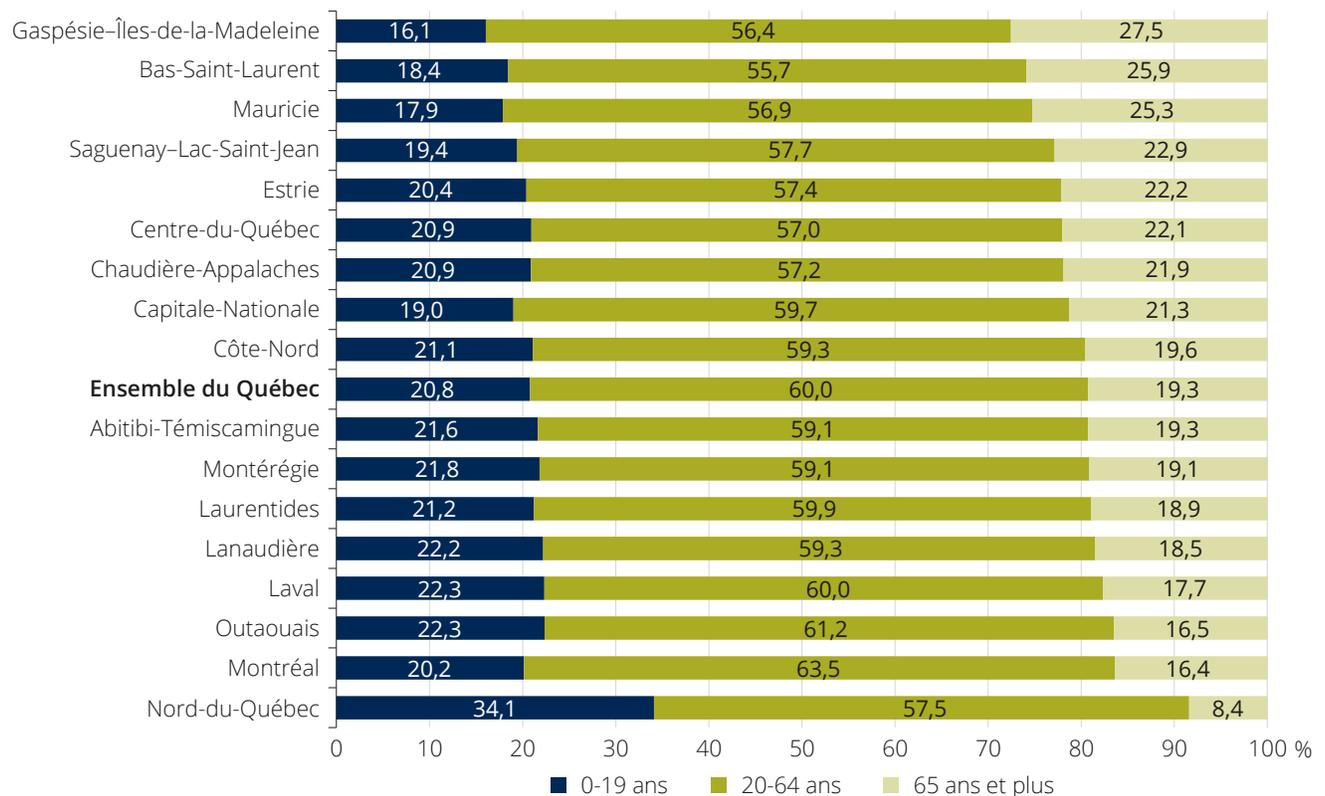
## Les populations régionales selon la structure par âge

Au 1<sup>er</sup> juillet 2019, 21 % de la population du Québec a moins de 20 ans, 60 % est âgée de 20 à 64 ans et 19 % fait partie du groupe des 65 ans et plus. La part des deux premiers groupes d'âge s'est réduite respectivement de 2 et 3 points de pourcentage depuis 2006, tandis que celle des aînés s'est accrue d'un peu plus de 5 points. L'âge moyen au Québec est, quant à lui, de 42,4 ans en 2019, ce qui correspond à une hausse de près de 3 ans depuis 2006. Le vieillissement démographique de la population québécoise est appelé à se poursuivre, en lien notamment avec l'augmentation de l'espérance de vie combinée à l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom des années 1946-1966.

Des différences dans les comportements démographiques régionaux (fécondité, mortalité et mouvements migratoires) ont conduit à des évolutions différentes de la taille des populations régionales, mais ont également façonné différemment leur structure par âge, ce qui explique que le vieillissement soit plus marqué dans certaines régions. C'est notamment le cas en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où 27,5 % de la population est âgée de 65 ans et plus en 2019, soit la proportion la plus élevée du Québec, mais aussi du Canada<sup>1</sup>. Comme le montre la figure 1.2, cette proportion surpasse largement celle des jeunes de moins de 20 ans (16,1 %). L'âge moyen de la population de cette région est de 48,5 ans, le plus élevé parmi toutes les régions du Québec. C'est aussi celui qui a augmenté le plus rapidement au cours des dernières années, avec une hausse d'un peu plus

Figure 1.2

Répartition de la population selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Note : Données provisoires.

Source : Tableau 1.2.

1. Statistique Canada. *Tableau 17-10-0137-01*.

de 5 ans depuis 2006 (figure 1.3). Le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie figurent également parmi les régions les plus âgées. En 2019, les personnes de 65 ans et plus représentent le quart de la population et l'âge moyen y est d'environ 46,5 ans.

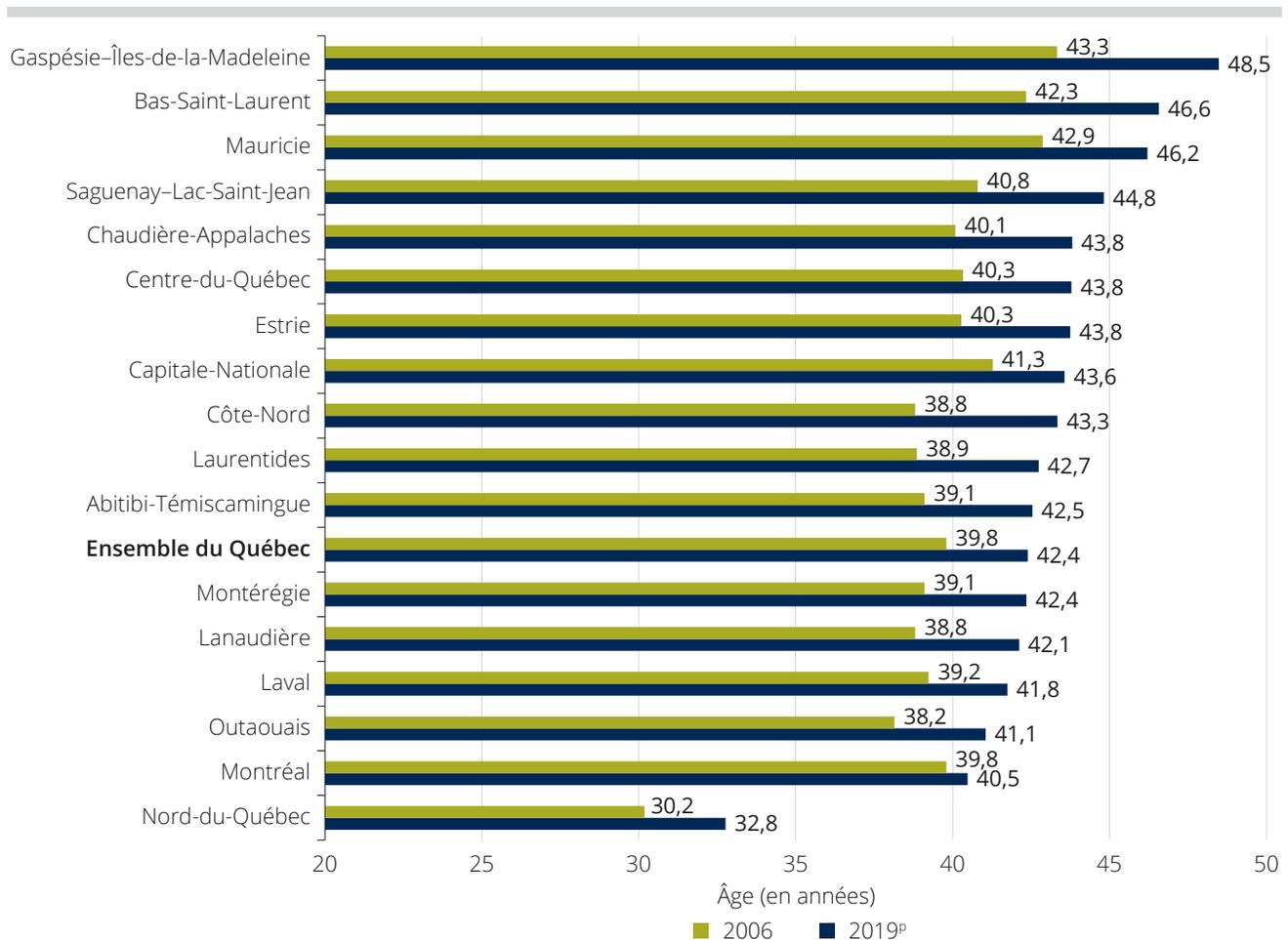
La population des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale apparaît aussi plus âgée que celle de l'ensemble du Québec relativement à la proportion de personnes de 65 ans et plus, qui atteint entre 21 % et 23 % en 2019. Cette proportion est supérieure à celle des jeunes de moins de 20 ans dans toutes ces régions. Dans la Capitale-Nationale et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la part des moins de 20 ans est d'environ 19 %, alors qu'elle est comparable à celle de

l'ensemble du Québec (20,8 %) dans les autres régions. L'âge moyen est de 44,8 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'un peu moins de 44 ans dans les autres régions.

À l'autre bout du spectre, le Nord-du-Québec se distingue comme étant, de loin, la région présentant la population la plus jeune du Québec. Plus d'une personne sur trois (34,1 %) y a moins de 20 ans en 2019, tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 8,4 % de la population. Cette structure relativement jeune s'explique par une fécondité plus élevée que dans l'ensemble du Québec et une espérance de vie plus faible. Néanmoins, comme dans les autres régions, la population du Nord-du-Québec vieillit. L'âge moyen a connu une augmentation de 2,6 ans depuis 2006, pour atteindre 32,8 ans en 2019.

Figure 1.3

Âge moyen de la population, régions administratives et ensemble du Québec, 2006 et 2019



p : Donnée provisoire.  
Source : Tableau 1.2.

Avec un âge moyen de 40,5 ans, la population de Montréal est un peu plus jeune que celle de la plupart des autres régions. Son profil par âge est unique : la part des moins de 20 ans y est parmi les plus faibles (20,2 %), mais elle compte la plus importante proportion d'individus dits d'âge actif, soit les 20-64 ans, qui représentent 63,5 % de sa population. Les données détaillées pour la région de Montréal, non illustrées ici, montrent par ailleurs que sa population d'âge actif se concentre chez les 20 à 44 ans. Le maintien d'un bassin de jeunes adultes à Montréal est assuré par l'accueil d'immigrants internationaux, majoritairement âgés de la vingtaine ou la trentaine lors de leur établissement au Québec, de même que par l'arrivée de jeunes issus des autres régions du Québec. Quant aux 65 ans et plus, ils représentent 16,4 % de l'ensemble des Montréalais, la deuxième proportion la plus faible du Québec. La part de ce groupe d'âge a peu changé à Montréal depuis 2006, tandis qu'elle s'est accrue de quelques points de pourcentage dans toutes les autres régions. L'âge moyen a également peu bougé en comparaison de ce qui s'observe ailleurs au Québec, ayant augmenté de moins d'une année (0,7 an) depuis 2006. Montréal est la région dont la structure par âge est la plus stable depuis le milieu des années 2000 ; elle connaît un vieillissement plus lent de sa population que les autres régions.

La population de l'Outaouais est elle aussi un peu plus jeune que celle de la plupart des autres régions. Les jeunes de moins de 20 ans (22,3 %) sont proportionnellement plus nombreux dans cette région que dans l'ensemble du Québec, alors que la part des personnes âgées (16,5 %) y est parmi les plus faibles du Québec. L'Outaouais se distingue en outre par la deuxième plus forte proportion de 20-64 ans (61,2 %), derrière Montréal. En 2019, l'âge moyen y est de 41,1 ans.

Dans les quatre régions adjacentes à Montréal (Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie) ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, la part des moins de 20 ans (21 % ou 22 %) est un peu plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, tandis que la part des 65 ans et plus (de 18 % à 20 %) y est égale ou légèrement inférieure. Dans ces régions, l'âge moyen est de 42 ou 43 ans.

## Les populations régionales selon le sexe

La population québécoise compte un peu plus de femmes (4 247 000) que d'hommes (4 238 000). Cette légère surreprésentation féminine n'est toutefois pas assez importante pour être exprimée par le rapport de féminité, qui s'établit à 100 femmes pour 100 hommes en 2019. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine à chaque âge. En 2019, le rapport de féminité du Québec est de 96 chez les moins de 20 ans et de 97 chez les 20-64 ans, alors que chez les 65 ans et plus, on compte plus de femmes que d'hommes, avec un rapport de 117.

Le groupe des 65 ans et plus est le seul pour lequel on constate des différences notables entre les régions. Montréal affiche le rapport de féminité le plus élevé, avec 131 femmes pour 100 hommes. À l'opposé, le Nord-du-Québec est la seule région où l'on compte moins de femmes que d'hommes, avec 97 femmes pour 100 hommes. Rappelons toutefois que le nombre de personnes âgées y est faible et que l'écart entre les sexes ne représente qu'une soixantaine de personnes.

## Les estimations de la population

Les estimations de la population des différents découpages géographiques du Québec sont le produit d'une collaboration entre Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont fondées sur les comptes des recensements qui sont rajustés afin de tenir compte du sous-dénombrement net des recensements et des réserves indiennes partiellement dénombrées.

Les estimations infraprovinciales des années 2011 à 2016 ont fait l'objet d'une révision mineure par Statistique Canada en février 2020 à la suite d'un changement dans l'utilisation de la source de données servant à estimer la répartition régionale des immigrants. Ces données peuvent être considérées comme définitives. Les révisions ultérieures que pourrait faire Statistique Canada ne devraient avoir que des répercussions mineures sur ces données.

Les estimations de population de la période 2016-2019 sont encore provisoires. Elles ont comme point de départ les comptes rajustés du Recensement de 2016, auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Comme plusieurs de ces composantes ne sont pas définitives (obtenues par modélisation ou tirées de sources disponibles rapidement, mais moins précises), les estimations peuvent changer au fil des révisions<sup>1</sup>. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de ces résultats récents.

---

1. La révision des données entraîne parfois des changements non négligeables pour certains territoires. Par exemple, les données révisées de la période 2011-2016 présentaient pour Montréal une croissance nettement moins rapide que ce qu'indiquaient les données provisoires. Pour plus d'information sur la révision des données de 2011 à 2016, consulter l'édition 2019 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 9-10).

## Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur [la population et la structure par âge et sexe](#) du Québec, des régions administratives, des MRC, des municipalités et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. D'autres données y sont également consultables, notamment celles concernant les composantes démographiques qui façonnent la taille et la structure de la population ([naissances](#), [décès](#) et [mouvements migratoires](#)). De plus, les résultats de l'édition 2019 des [perspectives démographiques](#) du Québec, des régions administratives et métropolitaines, des MRC et des municipalités sont maintenant disponibles.

Tableau 1.1

**Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population totale, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2019**

Région administrative	Population au 1 <sup>er</sup> juillet				Taux d'accroissement annuel moyen <sup>1</sup>			Part	
	2006	2011 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2019 <sup>p</sup>	2006-2011 <sup>r</sup>	2011-2016 <sup>r</sup>	2016-2019 <sup>p</sup>	2006	2019 <sup>p</sup>
	n				pour 1 000			%	
Bas-Saint-Laurent	201 558	201 199	197 802	197 322	-0,4	-3,4	-0,8	2,6	2,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	274 193	277 298	277 076	277 796	2,3	-0,2	0,9	3,6	3,3
Capitale-Nationale	668 846	710 445	733 847	750 645	12,1	6,5	7,5	8,8	8,8
Mauricie	260 404	265 562	267 021	270 889	3,9	1,1	4,8	3,4	3,2
Estrie	301 041	313 397	320 452	328 998	8,0	4,5	8,8	3,9	3,9
Montréal	1 873 025	1 913 756	1 959 014	2 052 910	4,3	4,7	15,6	24,5	24,2
Outaouais	344 905	373 718	385 385	397 193	16,0	6,1	10,1	4,5	4,7
Abitibi-Témiscamingue	144 897	146 737	147 293	147 542	2,5	0,8	0,6	1,9	1,7
Côte-Nord	96 561	95 751	92 713	90 704	-1,7	-6,4	-7,3	1,3	1,1
Nord-du-Québec	40 284	43 015	44 720	45 866	13,1	7,8	8,4	0,5	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	95 178	94 518	90 740	90 334	-1,4	-8,2	-1,5	1,2	1,1
Chaudière-Appalaches	397 095	414 407	422 019	428 618	8,5	3,6	5,2	5,2	5,1
Laval	372 371	405 926	425 461	438 973	17,2	9,4	10,4	4,9	5,2
Lanaudière	433 853	476 969	497 298	515 448	18,9	8,3	11,9	5,7	6,1
Laurentides	518 608	566 661	594 981	620 264	17,7	9,8	13,9	6,8	7,3
Montréal	1 383 174	1 469 481	1 526 762	1 582 067	12,1	7,6	11,9	18,1	18,6
Centre-du-Québec	225 973	236 250	243 366	249 396	8,9	5,9	8,2	3,0	2,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7 631 966</b>	<b>8 005 090</b>	<b>8 225 950</b>	<b>8 484 965</b>	<b>9,5</b>	<b>5,4</b>	<b>10,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Notes : Les taux de la période 2016-2019 couvrent une période de trois ans, alors que l'amplitude des deux périodes précédentes est de cinq ans. Les taux d'accroissement sont toutefois annualisés, ce qui permet la comparaison du rythme de la croissance d'une période à l'autre.

Les périodes sont définies en fonction des années de recensement qui balisent les estimations de population utilisées.

Les estimations des années 2011 à 2016 ont fait l'objet d'une révision mineure par Statistique Canada à la suite d'un changement dans l'utilisation de la source de données servant à estimer la répartition régionale des immigrants.

Les estimations actuellement disponibles pour les années 2016 à 2019 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2016 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2021. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (février 2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2

Population selon le groupe d'âge, âge médian et âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2006 et 2019

Région administrative	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus	Total	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus	Total		
	n				%					
<b>2006</b>										
Bas-Saint-Laurent	42 418	125 601	33 539	<b>201 558</b>	21,0	62,3	16,6	<b>100,0</b>	44,4	42,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	61 092	172 916	40 185	<b>274 193</b>	22,3	63,1	14,7	<b>100,0</b>	42,8	40,8
Capitale-Nationale	133 160	434 036	101 650	<b>668 846</b>	19,9	64,9	15,2	<b>100,0</b>	42,2	41,3
Mauricie	52 179	162 295	45 930	<b>260 404</b>	20,0	62,3	17,6	<b>100,0</b>	44,7	42,9
Estrie	69 079	187 459	44 503	<b>301 041</b>	22,9	62,3	14,8	<b>100,0</b>	41,2	40,3
Montréal	385 448	1 207 546	280 031	<b>1 873 025</b>	20,6	64,5	15,0	<b>100,0</b>	38,6	39,8
Outaouais	84 531	222 526	37 848	<b>344 905</b>	24,5	64,5	11,0	<b>100,0</b>	39,1	38,2
Abitibi-Témiscamingue	35 975	90 348	18 574	<b>144 897</b>	24,8	62,4	12,8	<b>100,0</b>	40,6	39,1
Côte-Nord	23 423	61 822	11 316	<b>96 561</b>	24,3	64,0	11,7	<b>100,0</b>	40,4	38,8
Nord-du-Québec	15 067	23 092	2 125	<b>40 284</b>	37,4	57,3	5,3	<b>100,0</b>	28,2	30,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19 257	59 429	16 492	<b>95 178</b>	20,2	62,4	17,3	<b>100,0</b>	45,5	43,3
Chaudière-Appalaches	91 198	250 362	55 535	<b>397 095</b>	23,0	63,0	14,0	<b>100,0</b>	41,3	40,1
Laval	89 542	230 924	51 905	<b>372 371</b>	24,0	62,0	13,9	<b>100,0</b>	39,9	39,2
Lanaudière	108 366	273 995	51 492	<b>433 853</b>	25,0	63,2	11,9	<b>100,0</b>	40,3	38,8
Laurentides	128 896	327 100	62 612	<b>518 608</b>	24,9	63,1	12,1	<b>100,0</b>	40,3	38,9
Montérégie	336 344	872 132	174 698	<b>1 383 174</b>	24,3	63,1	12,6	<b>100,0</b>	40,2	39,1
Centre-du-Québec	52 632	139 831	33 510	<b>225 973</b>	23,3	61,9	14,8	<b>100,0</b>	41,4	40,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1 728 607</b>	<b>4 841 414</b>	<b>1 061 945</b>	<b>7 631 966</b>	<b>22,6</b>	<b>63,4</b>	<b>13,9</b>	<b>100,0</b>	<b>40,5</b>	<b>39,8</b>
<b>2019<sup>p</sup></b>										
Bas-Saint-Laurent	36 377	109 824	51 121	<b>197 322</b>	18,4	55,7	25,9	<b>100,0</b>	50,2	46,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	53 920	160 362	63 514	<b>277 796</b>	19,4	57,7	22,9	<b>100,0</b>	46,7	44,8
Capitale-Nationale	142 734	448 134	159 777	<b>750 645</b>	19,0	59,7	21,3	<b>100,0</b>	43,5	43,6
Mauricie	48 448	154 017	68 424	<b>270 889</b>	17,9	56,9	25,3	<b>100,0</b>	49,2	46,2
Estrie	67 132	188 897	72 969	<b>328 998</b>	20,4	57,4	22,2	<b>100,0</b>	44,6	43,8
Montréal	413 670	1 302 608	336 632	<b>2 052 910</b>	20,2	63,5	16,4	<b>100,0</b>	38,7	40,5
Outaouais	88 771	242 995	65 427	<b>397 193</b>	22,3	61,2	16,5	<b>100,0</b>	41,6	41,1
Abitibi-Témiscamingue	31 938	87 199	28 405	<b>147 542</b>	21,6	59,1	19,3	<b>100,0</b>	43,6	42,5
Côte-Nord	19 134	53 814	17 756	<b>90 704</b>	21,1	59,3	19,6	<b>100,0</b>	45,5	43,3
Nord-du-Québec	15 643	26 362	3 861	<b>45 866</b>	34,1	57,5	8,4	<b>100,0</b>	30,1	32,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14 503	50 950	24 881	<b>90 334</b>	16,1	56,4	27,5	<b>100,0</b>	53,4	48,5
Chaudière-Appalaches	89 583	245 159	93 876	<b>428 618</b>	20,9	57,2	21,9	<b>100,0</b>	45,1	43,8
Laval	98 046	263 427	77 500	<b>438 973</b>	22,3	60,0	17,7	<b>100,0</b>	42,4	41,8
Lanaudière	114 396	305 480	95 572	<b>515 448</b>	22,2	59,3	18,5	<b>100,0</b>	43,2	42,1
Laurentides	131 410	371 428	117 426	<b>620 264</b>	21,2	59,9	18,9	<b>100,0</b>	44,2	42,7
Montérégie	345 231	934 299	302 537	<b>1 582 067</b>	21,8	59,1	19,1	<b>100,0</b>	43,1	42,4
Centre-du-Québec	52 211	142 151	55 034	<b>249 396</b>	20,9	57,0	22,1	<b>100,0</b>	44,8	43,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1 763 147</b>	<b>5 087 106</b>	<b>1 634 712</b>	<b>8 484 965</b>	<b>20,8</b>	<b>60,0</b>	<b>19,3</b>	<b>100,0</b>	<b>42,6</b>	<b>42,4</b>

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (février 2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3

Population selon le groupe d'âge et le sexe et rapport de féminité, régions administratives et ensemble du Québec, 2019

Région administrative	Groupe d'âge							
	0-19 ans		20-64 ans		65 ans et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Bas-Saint-Laurent	18 725	17 652	55 706	54 118	24 418	26 703	98 849	98 473
Saguenay-Lac-Saint-Jean	27 552	26 368	83 084	77 278	30 350	33 164	140 986	136 810
Capitale-Nationale	72 603	70 131	229 128	219 006	71 863	87 914	373 594	377 051
Mauricie	24 870	23 578	78 354	75 663	31 837	36 587	135 061	135 828
Estrie	34 755	32 377	96 079	92 818	34 635	38 334	165 469	163 529
Montréal	210 433	203 237	661 016	641 592	145 783	190 849	1 017 232	1 035 678
Outaouais	45 345	43 426	121 376	121 619	30 912	34 515	197 633	199 560
Abitibi-Témiscamingue	16 304	15 634	45 179	42 020	13 781	14 624	75 264	72 278
Côte-Nord	9 651	9 483	27 724	26 090	8 818	8 938	46 193	44 511
Nord-du-Québec	8 034	7 609	13 689	12 673	1 962	1 899	23 685	22 181
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7 381	7 122	25 552	25 398	11 930	12 951	44 863	45 471
Chaudière-Appalaches	45 908	43 675	126 828	118 331	44 809	49 067	217 545	211 073
Laval	50 025	48 021	131 670	131 757	34 790	42 710	216 485	222 488
Lanaudière	58 471	55 925	154 462	151 018	45 747	49 825	258 680	256 768
Laurentides	67 119	64 291	187 294	184 134	56 383	61 043	310 796	309 468
Montréal	176 240	168 991	472 475	461 824	140 659	161 878	789 374	792 693
Centre-du-Québec	26 744	25 467	73 738	68 413	26 090	28 944	126 572	122 824
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>900 160</b>	<b>862 987</b>	<b>2 583 354</b>	<b>2 503 752</b>	<b>754 767</b>	<b>879 945</b>	<b>4 238 281</b>	<b>4 246 684</b>
	Rapport de féminité (nombre de femmes pour 100 hommes)							
Bas-Saint-Laurent	94		97		109		100	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	96		93		109		97	
Capitale-Nationale	97		96		122		101	
Mauricie	95		97		115		101	
Estrie	93		97		111		99	
Montréal	97		97		131		102	
Outaouais	96		100		112		101	
Abitibi-Témiscamingue	96		93		106		96	
Côte-Nord	98		94		101		96	
Nord-du-Québec	95		93		97		94	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	96		99		109		101	
Chaudière-Appalaches	95		93		110		97	
Laval	96		100		123		103	
Lanaudière	96		98		109		99	
Laurentides	96		98		108		100	
Montréal	96		98		115		100	
Centre-du-Québec	95		93		111		97	
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>96</b>		<b>97</b>		<b>117</b>		<b>100</b>	

Note : Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (février 2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Références

---

- BINETTE CHARBONNEAU, Anne (2019). « Fiches régionales », dans INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le bilan démographique du Québec. Édition 2019*, [En ligne], Québec, L'Institut, 180 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2019.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2019.pdf)].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). « La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec en 2019 », *Coup d'œil sociodémographique*, [En ligne], n° 71, février, L'Institut, p. 1-12. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no71.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no71.pdf)].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *Panorama des régions du Québec. Édition 2019*, [En ligne], Québec, L'Institut, 162 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2019.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2019.pdf)].

# Marché du travail

Par Luc Cloutier-Villeneuve, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

### Note méthodologique

Les données présentées dans ce chapitre sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada et sont fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées dans des territoires plus grands, comme les provinces ou le Canada. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences observées, par exemple entre une région et l'ensemble du Québec, étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives font l'objet d'analyses dans cette section. Les résultats peuvent être différents de ceux que l'on retrouve dans le document *État du marché du travail au Québec – Bilan de l'année 2019* publié au mois de mars 2020, car les tests statistiques qui ont été effectués sur les données y figurant ont été réalisés avec un niveau de confiance de 68 %.

Les données de l'EPA sont utilisées pour produire des estimations du nombre de personnes au chômage et en emploi dans différents territoires, selon le lieu de résidence des répondants (et non selon leur lieu de travail). À titre d'exemple, le chiffre sur l'emploi correspond au nombre d'habitants de la région qui occupent un emploi, mais il ne nous permet pas de savoir si l'emploi occupé se situe dans la même région ou dans une autre. Pour plus d'information, se référer à la section 7 – Qualité des données de la publication [Guide de l'Enquête sur la population active](#) de Statistique Canada.

Il est à noter que les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées en raison de la petite taille de leur population et de la variabilité des données.

Ce chapitre présente le portrait du marché du travail dans l'ensemble du Québec et dans les différentes régions administratives pour la période de 2009 à 2019. Dans cette édition du *Panorama des régions du Québec*, des données semestrielles sont présentées dans un [encadré](#), en fin de chapitre. Elles portent sur les deux premiers trimestres de 2019 et de 2020 et permettent de voir en partie les effets de la pandémie sur le marché du travail québécois.

En 2019, le nombre d'emplois au Québec augmente de 77 700 (+1,8 %) par rapport à 2018 et atteint 4 339 900 ([tableau 2.1](#)). La hausse de l'emploi est due essentiellement à l'emploi à temps plein (+49 700) et profite tant aux femmes qu'aux hommes (on compte environ 39 000 emplois de plus chez les deux sexes). Le taux d'emploi s'élève à 61,5 % et le taux de chômage s'établit à 5,1 %.

Durant la dernière décennie, soit entre 2009 et 2019, l'emploi s'est accru de 485 700 (+ 12,6 %) au Québec. La croissance a été plus forte chez les hommes (+ 262 300) que chez les femmes (+ 223 400), et la très grande majorité des emplois qui se sont ajoutés à l'économie québécoise sont à temps plein (+ 394 400). Le taux de chômage a fléchi de 3,5 points de pourcentage, tandis que le taux d'emploi a progressé de 1,9 point.

### Entre 2009 et 2019, la croissance de l'emploi s'est concentrée dans la région de Montréal et en Montérégie

En 2019, seule la région de Laval enregistre une variation significative du nombre d'emplois par rapport à 2018 : celui-ci diminue d'environ 18 000 pour s'établir à 218 700.

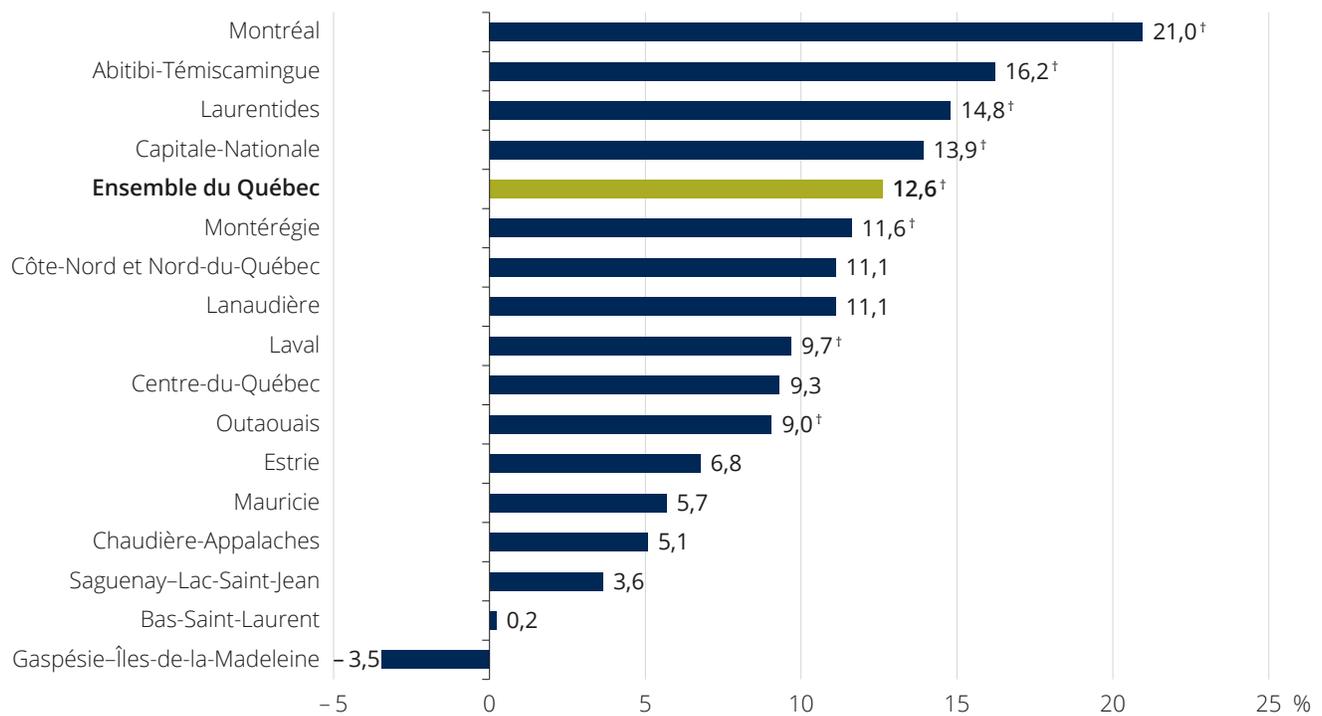
Au cours de la période 2009-2019, plusieurs régions ont affiché une croissance de l'emploi (tableau 2.1 et figure 2.1). Notons en particulier que plus de la moitié de

la hausse de l'emploi au Québec s'est produite à Montréal (+ 189 700 ; 21,0 %) et en Montérégie (+ 84 400 ; 11,6 %). En outre, la région de la Capitale-Nationale a profité de l'ajout de 50 000 emplois (+ 13,9 %). La croissance dans ces trois dernières régions s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre d'emplois à temps plein. Les régions des Laurentides (+ 41 000 ; + 14,8 %), de Laval (+ 19 300 ; + 9,7 %), de l'Outaouais (+ 17 300 ; + 9,0 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 10 700 ; + 16,2 %) ont également enregistré des hausses significatives de l'emploi entre 2009 et 2019.

Les données selon le sexe (tableau 2.2) montrent que la hausse de l'emploi dans la région de Montréal a surtout profité aux hommes : ils ont fait un gain de 111 600 emplois, tandis que les femmes en ont fait un de 78 200 emplois. Dans la région de la Capitale-Nationale, la situation des hommes sur le plan de l'emploi a aussi été plus favorable que celle des femmes (+ 32 500 c. + 17 500). En revanche, en Montérégie, c'est l'inverse qui s'est produit (+ 34 800 emplois chez les hommes et + 49 600 emplois chez les femmes).

Figure 2.1

Variation de l'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2009-2019



<sup>†</sup> Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la donnée pour la région et celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Le taux de chômage a fléchi de manière significative dans toutes les régions entre 2009 et 2019

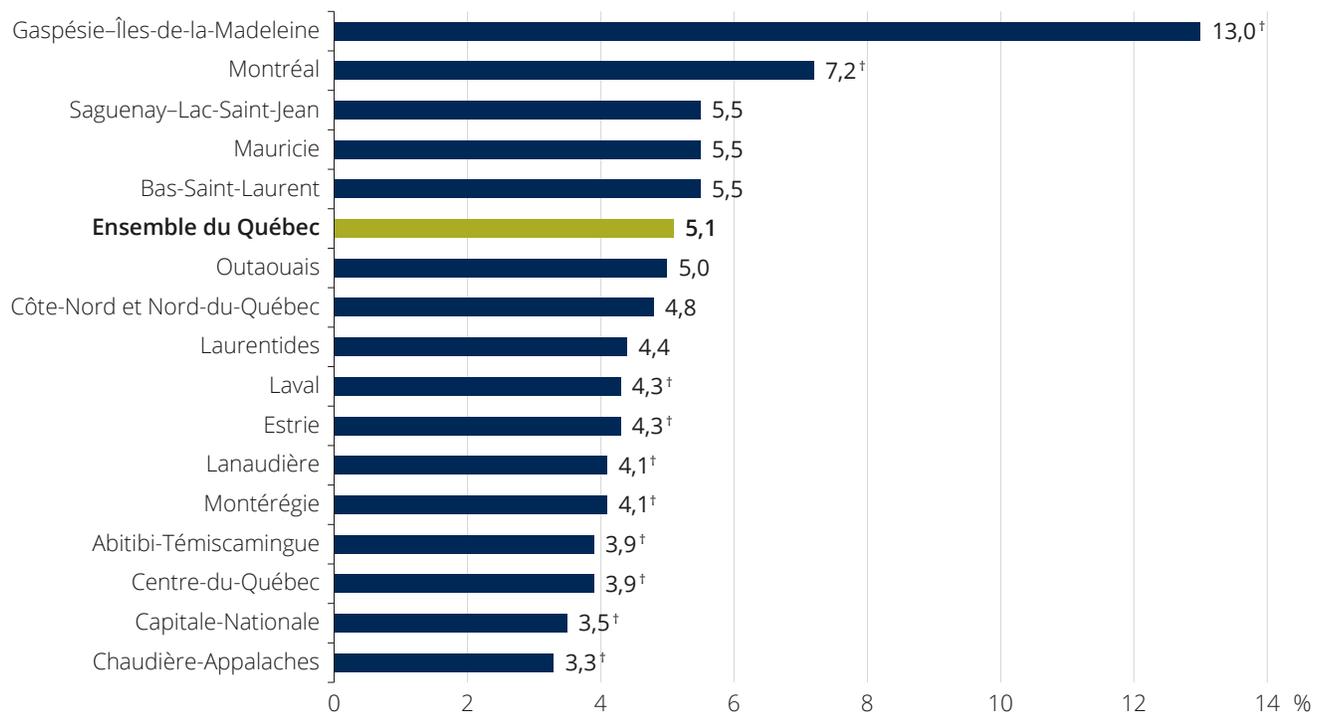
En 2019, on estime que les régions du Québec affichent un taux de chômage se situant entre 3,3 % et 13,0 % (figure 2.2). Ces taux ne sont pas statistiquement différents de ce qui a été observé en 2018. Les régions de la Chaudière-Appalaches (3,3 %), de la Capitale-Nationale (3,5 %), du Centre-du-Québec (3,9 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (3,9 %), de la Montérégie (4,1 %), de Lanaudière (4,1 %), de l'Estrie (4,3 %) et de Laval (4,3 %) ont un taux de chômage inférieur au taux québécois

(5,1 %). À l'opposé, la région de Montréal (7,2 %) ainsi que celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,0 %) présentent un taux plus élevé. Pour les autres régions, le taux de chômage n'est pas statistiquement différent de celui de l'ensemble du Québec.

Le taux de chômage a diminué dans toutes les régions par rapport à 2009 (tableau 2.3). Des baisses d'au moins 4 points de pourcentage sont notées dans plusieurs régions du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue (- 5,8 points), le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (- 5,2 points), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 4,4 points), Lanaudière (- 4,4 points), la Mauricie (- 4,3 points) et Montréal (- 4,1 points).

Figure 2.2

### Taux de chômage, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la donnée pour la région et celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Le taux d'emploi a augmenté significativement en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec de même qu'à Montréal entre 2009 et 2019

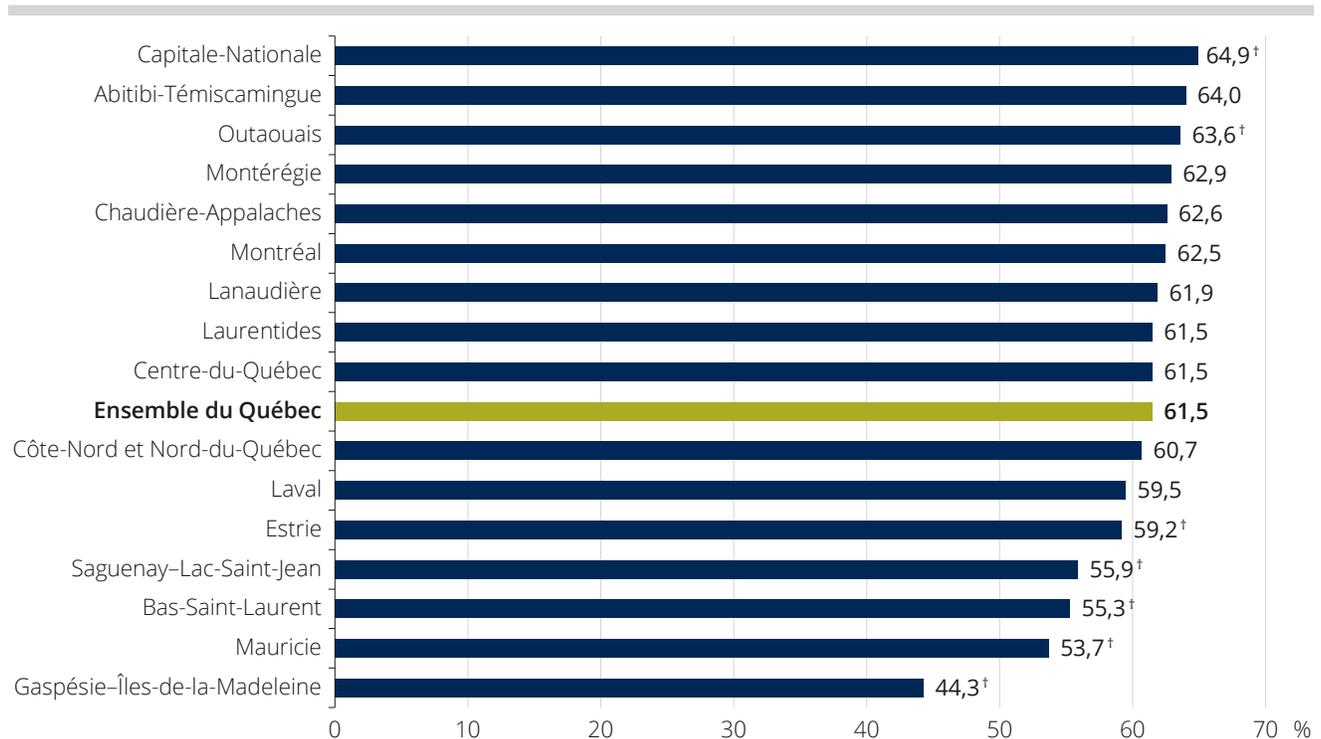
En 2019, le taux d'emploi dans les régions du Québec se situe entre 44,3 % et 64,9 % (figure 2.3). Dans la Capitale-Nationale (64,9 %) et en Outaouais (63,6 %), le taux d'emploi est supérieur à celui dans l'ensemble du Québec (61,5 %), alors qu'en Estrie (59,2 %), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (55,9 %), au Bas-Saint-Laurent (55,3 %), en

Mauricie (53,7 %) et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (44,3 %), il est inférieur au taux québécois. Par ailleurs, notons que le taux d'emploi dans la région de Laval diminue de près de 6 points de pourcentage par rapport à 2018 (tableau 2.4) pour se fixer à 59,5 %.

Au cours de la période 2009-2019, trois régions ont enregistré des hausses significatives de leur taux d'emploi (tableau 2.4). Il s'agit de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 7,7 points), du regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+ 7,5 points) et de Montréal (+ 5,2 points).

Figure 2.3

Taux d'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



† Différence statistiquement significative au seuil de 5 % entre la donnée pour la région et celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Les données semestrielles montrent des effets de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi dans certaines régions

Au premier semestre de 2020, le nombre d'emplois au Québec diminue de 273 100 (- 6,4 %) par rapport au premier semestre de 2019. Aussi, pour les six premiers mois de 2020, on assiste, comparativement à la même période de 2019, à une hausse du taux de chômage d'environ 5 points de pourcentage de même qu'à une baisse du taux d'emploi de 4,5 points de pourcentage sur le marché du travail québécois.

L'analyse semestrielle révèle que, par rapport à 2019, les régions de la Capitale-Nationale (- 55 000) et des Laurentides (- 61 600) sont les seules à connaître des baisses significatives de leur nombre d'emplois en 2020. La région de Montréal semble avoir perdu environ 50 000 emplois, mais cette variation n'est pas statistiquement significative.

Le taux de chômage enregistré au premier semestre de 2020 montre toutefois une détérioration du marché du travail régional comparativement à ce qu'il était lors du premier semestre de 2019 ([tableau 2.3](#)). En effet, on observe un accroissement du taux de chômage pour les six premiers mois de 2020 dans au moins neuf régions administratives. Des hausses de plus de 5 points de pourcentage sont notées dans la Capitale-Nationale (+ 5,3 points), dans Lanaudière (+ 5,4 points), dans les Laurentides (+ 7,1 points), ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 6,8 points).

L'analyse semestrielle indique également une baisse du taux d'emploi dans au moins trois régions. Ainsi, dans la Capitale-Nationale, ce taux recule de 9 points de pourcentage par rapport à 2019 pour se fixer à 57 % en 2020. Dans les Laurentides, il baisse de 12,6 points pour s'établir à 50,4 %, et en Outaouais, il diminue de 6,4 points pour atteindre 57,3 %. Bien que la plupart des autres régions enregistrent aussi des diminutions de leur taux d'emploi, ces dernières ne sont pas statistiquement significatives.

### Note

Les effets de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail doivent être interprétés avec prudence dans l'analyse des résultats de l'*Enquête sur la population active* pour le premier semestre de 2020. La juste catégorisation du statut d'activité d'une personne selon les définitions usuelles d'emploi, de chômage et d'inactivité peut avoir été plus ardue lors des éditions de mars, d'avril, de mai et de juin de l'enquête. Il faudra attendre une plus longue période d'analyse pour évaluer les effets tendanciels de la COVID-19 sur le marché du travail québécois.

Tableau 2.1

**Emploi selon le régime de travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2019, 2009-2019, et 1<sup>er</sup> semestre 2019-1<sup>er</sup> semestre 2020**

	2009	2018	2019	2018-2019		2009-2019		1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019-1 <sup>er</sup> semestre 2020	
				Écart	Variation	Écart	Variation			Écart	Variation
	k			k	%	k	%	k	k	k	%
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	92,5	91,2	92,7	1,5	1,6	0,2	0,2	92,0	82,4	-9,6	-10,4
Temps plein	74,4	73,7	75,8	2,1	2,8	1,4	1,9	73,4	69,5	-3,9	-5,3
Temps partiel	18,1	17,5	16,9	-0,6	-3,4	-1,2	-6,6	18,7	12,9	-5,8	-31,0
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	123,7	124,1	128,2	4,1	3,3	4,5	3,6	124,7	115,7	-9,0	-7,2
Temps plein	95,4	99,1	103,3	4,2	4,2	7,9	8,3	99,5	95,8	-3,7	-3,7
Temps partiel	28,3	25,1	24,9	-0,2	-0,8	-3,4	-12,0	25,2	19,9	-5,3	-21,0
<b>Capitale-Nationale</b>	359,3	398	409,3	11,3	2,8	50,0	13,9 <sup>†</sup>	415,6	360,6	-55,0	-13,2 <sup>†</sup>
Temps plein	289,4	326,8	332,4	5,6	1,7	43,0	14,9 <sup>†</sup>	337,1	295,6	-41,5	-12,3
Temps partiel	69,9	71,2	76,9	5,7	8,0	7,0	10,0	78,5	65,0	-13,5	-17,2
<b>Mauricie</b>	114,6	118,9	121,1	2,2	1,9	6,5	5,7	120,0	120,2	0,2	0,2
Temps plein	90,2	93,1	93,9	0,8	0,9	3,7	4,1	92,5	96,8	4,3	4,6
Temps partiel	24,4	25,8	27,2	1,4	5,4	2,8	11,5	27,5	23,4	-4,1	-14,9
<b>Estrie</b>	153,9	161,5	164,3	2,8	1,7	10,4	6,8	162,1	156,4	-5,7	-3,5
Temps plein	123,2	128,3	132,5	4,2	3,3	9,3	7,5	128,4	123,6	-4,8	-3,7
Temps partiel	30,8	33,1	31,8	-1,3	-3,9	1,0	3,2	33,7	32,7	-1,0	-3,0
<b>Montréal</b>	905,1	1 058,5	1 094,8	36,3	3,4	189,7	21,0 <sup>†</sup>	1 067,4	1 017,9	-49,5	-4,6
Temps plein	735,5	869,5	878	8,5	1,0	142,5	19,4 <sup>†</sup>	857,6	851,2	-6,4	-0,7
Temps partiel	169,6	189	216,9	27,9	14,8 <sup>†</sup>	47,3	27,9 <sup>†</sup>	209,8	166,7	-43,1	-20,5
<b>Outaouais</b>	191,3	203,7	208,6	4,9	2,4	17,3	9,0 <sup>†</sup>	208,5	189,2	-19,3	-9,3
Temps plein	161,3	170	174,4	4,4	2,6	13,1	8,1 <sup>†</sup>	172,3	160,8	-11,5	-6,7
Temps partiel	30	33,7	34,1	0,4	1,2	4,1	13,7	36,1	28,5	-7,6	-21,1
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	66	76,5	76,7	0,2	0,3	10,7	16,2 <sup>†</sup>	77,7	67,3	-10,4	-13,4
Temps plein	54,3	63,1	62,7	-0,4	-0,6	8,4	15,5 <sup>†</sup>	62,4	54,9	-7,5	-12,0
Temps partiel	11,8	13,5	14	0,5	3,7	2,2	18,6	15,3	12,4	-2,9	-19,0
<b>Côte-Nord et Nord-du-Québec</b>	48,6	54,5	54	-0,5	-0,9	5,4	11,1	52,0	49,6	-2,4	-4,6
Temps plein	40,8	45,5	45,4	-0,1	-0,2	4,6	11,3	43,1	41,1	-2,0	-4,6
Temps partiel	7,8	9,1	8,6	-0,5	-5,5	0,8	10,3	8,9	8,5	-0,4	-4,5
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	34,7	34,4	33,5	-0,9	-2,6	-1,2	-3,5	32,5	29,7	-2,8	-8,6
Temps plein	27,9	28	28,3	0,3	1,1	0,4	1,4	26,4	24,8	-1,6	-6,1
Temps partiel	6,9	6,4	5,2	-1,2	-18,8	-1,7	-24,6 <sup>†</sup>	6,1	4,9	-1,2	-19,7

Suite à la page 29

Tableau 2.1 (suite)

**Emploi selon le régime de travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2019, 2009-2019, et 1<sup>er</sup> semestre 2019-1<sup>er</sup> semestre 2020**

	2009	2018	2019	2018-2019		2009-2019		1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019-1 <sup>er</sup> semestre 2020	
				Écart	Variation	Écart	Variation			Écart	Variation
	k			k	%	k	%	k		k	%
<b>Chaudière-Appalaches</b>	210,9	220,3	221,6	1,3	0,6	10,7	5,1	215,7	214,2	-1,5	-0,7
Temps plein	169	181,3	182,2	0,9	0,5	13,2	7,8	174,6	179,8	5,2	3,0
Temps partiel	41,9	39	39,4	0,4	1,0	-2,5	-6,0	41,1	34,3	-6,8	-16,5
<b>Laval</b>	199,4	236,8	218,7	-18,1	-7,6 <sup>†</sup>	19,3	9,7 <sup>†</sup>	226,0	203,2	-22,8	-10,1
Temps plein	160,5	190,3	173,9	-16,4	-8,6 <sup>†</sup>	13,4	8,3 <sup>†</sup>	173,3	170,5	-2,8	-1,6
Temps partiel	38,9	46,5	44,8	-1,7	-3,7	5,9	15,2	52,8	32,7	-20,1	-38,1
<b>Lanaudière</b>	236	252,1	262,2	10,1	4,0	26,2	11,1	255,5	265,0	9,5	3,7
Temps plein	194,8	205,2	216,4	11,2	5,5	21,6	11,1	208,0	228,9	20,9	10,0
Temps partiel	41,2	46,9	45,7	-1,2	-2,6	4,5	10,9	47,5	36,1	-11,4	-24,0
<b>Laurentides</b>	277	310	318	8,0	2,6	41,0	14,8 <sup>†</sup>	324,4	262,8	-61,6	-19,0 <sup>†</sup>
Temps plein	220,3	251,2	255,9	4,7	1,9	35,6	16,2 <sup>†</sup>	264,4	214,0	-50,4	-19,1 <sup>†</sup>
Temps partiel	56,7	58,8	62,2	3,4	5,8	5,5	9,7	60,0	48,8	-11,2	-18,7
<b>Montérégie</b>	726,2	804,6	810,6	6,0	0,7	84,4	11,6 <sup>†</sup>	796,9	766,4	-30,5	-3,8
Temps plein	597,2	653,3	666,2	12,9	2,0	69,0	11,6 <sup>†</sup>	651,1	635,2	-15,9	-2,4
Temps partiel	129	151,4	144,4	-7,0	-4,6	15,4	11,9	145,7	131,1	-14,6	-10,0
<b>Centre-du-Québec</b>	114,9	117	125,6	8,6	7,4	10,7	9,3	123,7	121,3	-2,4	-1,9
Temps plein	92	92,4	99,1	6,7	7,3	7,1	7,7	95,6	102,1	6,5	6,8
Temps partiel	23	24,6	26,4	1,8	7,3	3,4	14,8	28,1	19,2	-8,9	-31,7
<b>Ensemble du Québec</b>	3 854,2	4 262,2	4 339,9	77,7	1,8	485,7	12,6	4 294,7	4 021,6	-273,1	-6,4
<b>Temps plein</b>	3 126	3 470,7	3 520,4	49,7	1,4 <sup>†</sup>	394,4	12,6 <sup>†</sup>	3 459,8	3 344,4	-115,4	-3,3 <sup>†</sup>
<b>Temps partiel</b>	728,1	791,5	819,5	28,0	3,5	91,4	12,6 <sup>†</sup>	834,9	677,2	-157,7	-18,9 <sup>†</sup>

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Note : Les données semestrielles sont arrondies.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2

**Emploi selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2019, 2009-2019, et 1<sup>er</sup> semestre 2019-1<sup>er</sup> semestre 2020**

	2009	2018	2019	2018-2019		2009-2019		1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019-1 <sup>er</sup> semestre 2020		
	k			k	%	k	%	k	k	k	%	
<b>Bas-Saint-Laurent</b>												
Hommes	48,8	47,3	47,5	0,2	0,4	-1,3	-2,7	45,8	43,4	-2,4	-5,2	
Femmes	43,8	43,8	45,2	1,4	3,2	1,4	3,2	46,2	39,0	-7,2	-15,6	
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>												
Hommes	66,5	64,8	67,8	3,0	4,6	1,3	2,0	66,2	61,8	-4,4	-6,6	
Femmes	57,2	59,3	60,4	1,1	1,9	3,2	5,6	58,6	53,9	-4,7	-8,0	
<b>Capitale-Nationale</b>												
Hommes	180,2	208,7	212,7	4,0	1,9	32,5	18,0 <sup>†</sup>	216,0	181,9	-34,1	-15,8 <sup>†</sup>	
Femmes	179,1	189,4	196,6	7,2	3,8	17,5	9,8	199,6	178,6	-21,0	-10,5	
<b>Mauricie</b>												
Hommes	60,5	64,3	63,3	-1,0	-1,6	2,8	4,6	62,2	62,1	-0,1	-0,2	
Femmes	54,1	54,6	57,7	3,1	5,7	3,6	6,7	57,8	58,2	0,4	0,7	
<b>Estrie</b>												
Hommes	81,3	86,0	85,2	-0,8	-0,9	3,9	4,8	83,7	80,9	-2,8	-3,3	
Femmes	72,6	75,4	79,2	3,8	5,0	6,6	9,1 <sup>†</sup>	78,4	75,5	-2,9	-3,7	
<b>Montréal</b>												
Hommes	467,7	545,7	579,3	33,6	6,2	111,6	23,9 <sup>†</sup>	561,7	535,8	-25,9	-4,6	
Femmes	437,4	512,8	515,6	2,8	0,5	78,2	17,9 <sup>†</sup>	505,6	482,1	-23,5	-4,6	
<b>Outaouais</b>												
Hommes	96,2	104,1	108,4	4,3	4,1	12,2	12,7 <sup>†</sup>	108,3	94,6	-13,7	-12,7	
Femmes	95	99,5	100,2	0,7	0,7	5,2	5,5	100,2	94,7	-5,5	-5,5	
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>												
Hommes	35,5	42,5	40,9	-1,6	-3,8	5,4	15,2 <sup>†</sup>	41,9	34,1	-7,8	-18,6	
Femmes	30,6	34,0	35,8	1,8	5,3	5,2	17,0	35,8	33,1	-2,7	-7,5	
<b>Côte-Nord et Nord-du-Québec</b>												
Hommes	25,5	29,2	29,1	-0,1	-0,3	3,6	14,1 <sup>†</sup>	29,2	25,5	-3,7	-12,7	
Femmes	23,1	25,3	24,9	-0,4	-1,6	1,8	7,8	22,8	24,1	1,3	5,7	
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>												
Hommes	16,9	16,4	16,4	0,0	0,0	-0,5	-3,0	15,6	14,3	-1,3	-8,3	
Femmes	17,9	18,0	17,1	-0,9	-5,0	-0,8	-4,5	16,9	15,4	-1,5	-8,9	
<b>Chaudière-Appalaches</b>												
Hommes	111,4	116,3	116,7	0,4	0,3	5,3	4,8	112,9	110,4	-2,5	-2,2	
Femmes	99,5	104,0	105,0	1,0	1,0	5,5	5,5	102,8	103,8	1,0	1,0	

Suite à la page 31

Tableau 2.2 (suite)

Emploi selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2019, 2009-2019, et 1<sup>er</sup> semestre 2019-1<sup>er</sup> semestre 2020

	2009	2018	2019	2018-2019		2009-2019		1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019-1 <sup>er</sup> semestre 2020	
	k			k	%	k	%	k	k	k	%
<b>Laval</b>											
Hommes	98,4	127,7	111,2	-16,5	-12,9 <sup>†</sup>	12,8	13,0 <sup>†</sup>	111,0	103,2	-7,8	-7,0
Femmes	101	109,1	107,6	-1,5	-1,4	6,6	6,5	115,1	99,9	-15,2	-13,2
<b>Lanaudière</b>											
Hommes	123,6	133,6	137,3	3,7	2,8	13,7	11,1 <sup>†</sup>	129,0	143,0	14,0	10,9
Femmes	112,4	118,5	124,9	6,4	5,4	12,5	11,1 <sup>†</sup>	126,6	122,0	-4,6	-3,6
<b>Laurentides</b>											
Hommes	144,5	157,3	165,1	7,8	5,0	20,6	14,3	168,4	139,1	-29,3	-17,4
Femmes	132,5	152,7	152,9	0,2	0,1	20,4	15,4 <sup>†</sup>	156,0	123,7	-32,3	-20,7
<b>Montérégie</b>											
Hommes	382,9	416,9	417,7	0,8	0,2	34,8	9,1	412,8	407,9	-4,9	-1,2
Femmes	343,3	387,8	392,9	5,1	1,3	49,6	14,4 <sup>†</sup>	384,0	358,4	-25,6	-6,7
<b>Centre-du-Québec</b>											
Hommes	61,6	64,3	65,1	0,8	1,2	3,5	5,7 <sup>†</sup>	64,4	64,3	-0,1	-0,2
Femmes	53,4	52,7	60,4	7,7	14,6 <sup>†</sup>	7,0	13,1 <sup>†</sup>	59,2	56,9	-2,3	-3,9
<b>Ensemble du Québec</b>											
<b>Hommes</b>	<b>2 001,4</b>	<b>2 225,2</b>	<b>2 263,7</b>	<b>38,5</b>	<b>1,7<sup>†</sup></b>	<b>262,3</b>	<b>13,1<sup>†</sup></b>	<b>2 229,1</b>	<b>2 102,2</b>	<b>-126,9</b>	<b>-5,7<sup>†</sup></b>
<b>Femmes</b>	<b>1 852,8</b>	<b>2 037,0</b>	<b>2 076,2</b>	<b>39,2</b>	<b>1,9<sup>†</sup></b>	<b>223,4</b>	<b>12,1<sup>†</sup></b>	<b>2 065,6</b>	<b>1 919,4</b>	<b>-146,2</b>	<b>-7,1<sup>†</sup></b>

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Note : Les données semestrielles sont arrondies.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.3

**Taux de chômage, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2019, 2009-2019, et 1<sup>er</sup> semestre 2019-1<sup>er</sup> semestre 2020**

	2009	2018	2019	2018- 2019	2009- 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019- 1 <sup>er</sup> semestre 2020
	%			points de %		%		points de %
Bas-Saint-Laurent	9,2	5,4	5,5	0,1	-3,7 <sup>†</sup>	7,0	10,1	3,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9,9	6,1	5,5	-0,6	-4,4 <sup>†</sup>	6,3	13,1	6,8 <sup>†</sup>
Capitale-Nationale	5,4	4,1	3,5	-0,6	-1,9 <sup>†</sup>	3,8	9,1	5,3 <sup>†</sup>
Mauricie	9,8	5,1	5,5	0,4	-4,3 <sup>†</sup>	5,6	10,2	4,6
Estrie	7,8	4,7	4,3	-0,4	-3,5 <sup>†</sup>	4,0	8,3	4,3 <sup>†</sup>
Montréal	11,3	7,2	7,2	0,0	-4,1 <sup>†</sup>	7,2	11,9	4,7 <sup>†</sup>
Outaouais	6,4	4,9	5	0,1	-1,4 <sup>†</sup>	5,4	8,8	3,4 <sup>†</sup>
Abitibi-Témiscamingue	9,7	3,8	3,9	0,1	-5,8 <sup>†</sup>	4,3	8,5	4,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	10	4,9	4,8	-0,1	-5,2 <sup>†</sup>	5,2	10,3	5,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	16,2	12,9	13	0,1	-3,2 <sup>†</sup>	14,8	16,3	1,5
Chaudière-Appalaches	6,1	3,3	3,3	0,0	-2,8 <sup>†</sup>	3,8	7,6	3,8 <sup>†</sup>
Laval	7,2	5,3	4,3	-1,0	-2,9 <sup>†</sup>	5,3	9,9	4,6
Lanaudière	8,5	5,8	4,1	-1,7	-4,4 <sup>†</sup>	4,5	9,9	5,4 <sup>†</sup>
Laurentides	8,1	5,6	4,4	-1,2	-3,7 <sup>†</sup>	3,8	10,9	7,1 <sup>†</sup>
Montérégie	7,7	4,5	4,1	-0,4	-3,6 <sup>†</sup>	4,8	9,5	4,7 <sup>†</sup>
Centre-du-Québec	7,3	5,5	3,9	-1,6	-3,4 <sup>†</sup>	5,6	7,3	1,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>8,6</b>	<b>5,5</b>	<b>5,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>-3,5<sup>†</sup></b>	<b>5,4</b>	<b>10,2</b>	<b>4,8<sup>†</sup></b>

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Note : Les données semestrielles sont arrondies.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4

**Taux d'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2019, 2009-2019, et 1<sup>er</sup> semestre 2019-1<sup>er</sup> semestre 2020**

	2009	2018	2019	2018- 2019	2009- 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019- 1 <sup>er</sup> semestre 2020
	%			points de %		%		points de %
Bas-Saint-Laurent	54,5	54,3	55,3	1,0	0,8	54,8	49,2	-5,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	53,9	53,9	55,9	2,0	2,0	54,4	50,6	-3,8
Capitale-Nationale	61,9	63,4	64,9	1,5	3,0	66,0	57,0	-9,0 <sup>†</sup>
Mauricie	51,6	52,7	53,7	1,0	2,1	53,2	53,3	0,1
Estrie	60,2	58,8	59,2	0,4	-1,0	58,6	56,0	-2,6
Montréal	57,3	61,6	62,5	0,9	5,2 <sup>†</sup>	61,2	57,2	-4,0
Outaouais	64,4	62,7	63,6	0,9	-0,8	63,7	57,3	-6,4 <sup>†</sup>
Abitibi-Témiscamingue	56,3	63,6	64	0,4	7,7 <sup>†</sup>	64,8	56,2	-8,6
Côte-Nord et Nord-du-Québec	53,2	60,4	60,7	0,3	7,5 <sup>†</sup>	58,3	56,3	-2,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43,5	45,1	44,3	-0,8	0,8	42,9	39,5	-3,4
Chaudière-Appalaches	62,7	62,5	62,6	0,1	-0,1	61,0	60,4	-0,6
Laval	61,9	65,3	59,5	-5,8 <sup>†</sup>	-2,4	61,7	54,7	-7,0
Lanaudière	62,3	59,9	61,9	2,0	-0,4	60,4	62,2	1,8
Laurentides	61,6	60,7	61,5	0,8	-0,1	63,0	50,4	-12,6 <sup>†</sup>
Montérégie	62,2	62,9	62,9	0,0	0,7	61,9	59,1	-2,8
Centre-du-Québec	60,3	57,6	61,5	3,9	1,2	60,7	59,2	-1,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>59,6</b>	<b>61</b>	<b>61,5</b>	<b>0,5</b>	<b>1,9<sup>†</sup></b>	<b>61,1</b>	<b>56,6</b>	<b>-4,5<sup>†</sup></b>

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Note : Les données semestrielles sont arrondies.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Éducation : niveau de scolarité

Par Nathalie Deschênes, Direction des statistiques sociodémographiques

Cette section dresse un bilan du niveau de scolarité de la population québécoise en 2019 à partir des données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. La population analysée est celle âgée de 25 à 64 ans, laquelle regroupe les personnes qui ont généralement terminé leur formation initiale et qui forment le principal contingent de la population active. Cette tranche d'âge présente aussi l'avantage d'atténuer partiellement les effets de structure par âge lorsque l'on procède aux comparaisons interrégionales.

Le plus haut niveau de scolarité est défini à partir du plus haut certificat ou diplôme obtenu par la personne. Ce concept renvoie à une hiérarchie des attestations d'études. Toutefois, Statistique Canada précise à ce sujet que « dans un certain nombre de cas, les niveaux ne sont pas entièrement hiérarchiques si l'on compare les programmes de différents types d'établissement<sup>1</sup> ». De plus, notons que la notion de hiérarchie peut s'avérer problématique chez les diplômés d'une école de métiers. En effet, un diplôme professionnel peut être obtenu soit dans le cadre d'un programme d'études secondaires, soit après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

La première catégorie, « aucun diplôme », regroupe les personnes qui n'ont pas obtenu minimalement le diplôme d'études secondaires. La catégorie « diplôme d'études secondaires » comprend les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou d'une attestation d'équivalence qui n'ont pas obtenu un certificat, un diplôme ou un grade de niveau plus élevé. Les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'une attestation équivalente menant à l'exercice d'un métier spécialisé ou d'un emploi professionnel ou technique sont regroupés dans la catégorie « certificat ou diplôme d'une école de métiers » ; celle-ci comprend les personnes ayant obtenu un diplôme dans le cadre d'un programme de formation professionnelle de niveau secondaire au Québec. Les individus ayant obtenu un certificat ou un diplôme décerné par un collège communautaire, un cégep (formation préuniversitaire ou technique) ou un autre établissement de niveau collégial se retrouvent dans la catégorie « certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep ». La catégorie « certificat, diplôme ou grade universitaire » inclut les sous-catégories « certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat », « baccalauréat » et « diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ». À noter que cette dernière sous-catégorie comprend le diplôme de maîtrise, le diplôme de doctorat ainsi que les baccalauréats professionnels tels que le diplôme en médecine.

1. STATISTIQUE CANADA (2016).

Il importe de soulever la possibilité d'erreur non due à l'échantillonnage résultant du fait que l'EPA est une enquête basée sur l'autodéclaration des répondants. Ainsi, il est possible que certains répondants aient déclaré le diplôme le plus récent comme étant celui du niveau le plus élevé.

Les différences statistiquement significatives ont été évaluées à partir de la méthode des intervalles de confiance calculés à un niveau de 95 %. La série historique est disponible sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec dans la section [Éducation, formation et milieux de garde – Niveau de scolarité](#).

Il est à noter que les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées en raison de la petite taille de leur population.

## Portrait du profil scolaire dans les régions administratives du Québec

En 2019, environ le tiers des Québécois âgés de 25 à 64 ans détiennent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (33 %). À l'opposé, une personne sur dix déclare ne détenir aucun diplôme (11 %). Environ 17 % déclarent avoir un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité et 18 %, un certificat ou un diplôme d'une école de métiers. Finalement, un peu plus d'une personne sur cinq (22 %) a une scolarité de niveau collégial.

Comme on peut le constater à la [figure 3.1](#), les proportions varient d'une région à l'autre, surtout en ce qui a trait à la scolarité universitaire. Les régions regroupant les principaux centres urbains affichent de fortes proportions de population ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. C'est le cas en particulier de la région de Montréal, qui présente un profil tout à fait distinct avec un peu plus de la moitié de sa population âgée de 25 à 64 ans déclarant détenir un certificat ou un diplôme universitaire (51 %). L'importance du poids démographique des diplômés universitaires de la région de Montréal, qui comptent pour 40 % de l'ensemble des diplômés universitaires de la province, influence grandement le résultat du Québec<sup>2</sup>. Plusieurs facteurs contribuent à la proportion

élevée de diplômés universitaires à Montréal, notamment la forte présence des personnes immigrantes, ces dernières ayant globalement un profil très scolarisé. En effet, 44 % des personnes immigrantes de 25 à 64 ans vivant au Québec en 2016 ont un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, comparativement à 26 % des personnes non immigrantes<sup>3</sup>. Il faut également prendre en considération la structure économique de la région et la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur, deux facteurs ayant une incidence sur le niveau de scolarité élevé des résidents.

Après Montréal, les régions de la Capitale-Nationale (35 %), de l'Outaouais (35 %) et de Laval (31 %) présentent les plus importantes proportions de diplômés universitaires. Plus d'une personne sur quatre détient un diplôme universitaire en Montérégie (29 %), dans les Laurentides (26 %) et en Estrie (26 %). Environ une personne sur cinq a obtenu un tel diplôme dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (22 %), de la Chaudière-Appalaches (22 %), de la Mauricie (22 %), de Lanaudière (20 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (20 %). Pour les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent, du Centre-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la part de diplômés universitaires se situe entre 16 % et 18 %.

2. Lorsque l'on exclut Montréal du calcul pour le Québec, on constate que la proportion de la population de 25 à 64 ans ayant atteint le niveau universitaire passe de 33 % à 27 % en 2019.

3. Les personnes immigrantes totalisent le quart de l'ensemble des personnes de 25 à 64 ans ayant une scolarité de niveau universitaire au Québec en 2016, alors qu'elles ne représentent que 17 % de l'ensemble de ce groupe d'âge au Québec (Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec).

C'est à Montréal et dans la Capitale-Nationale que l'on observe les plus faibles pourcentages de personnes déclarant ne pas détenir de diplôme d'études secondaires (respectivement 7 % et 9 %). À l'opposé, quatre régions présentent des proportions de plus de 15 %, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (20 %), l'Abitibi-Témiscamingue (19 %), le Bas-Saint-Laurent (18 %) et le Centre-du-Québec (17 %). Il est important de mentionner que ces régions se caractérisent par des populations généralement plus âgées, présentant des profils moins scolarisés<sup>4</sup>.

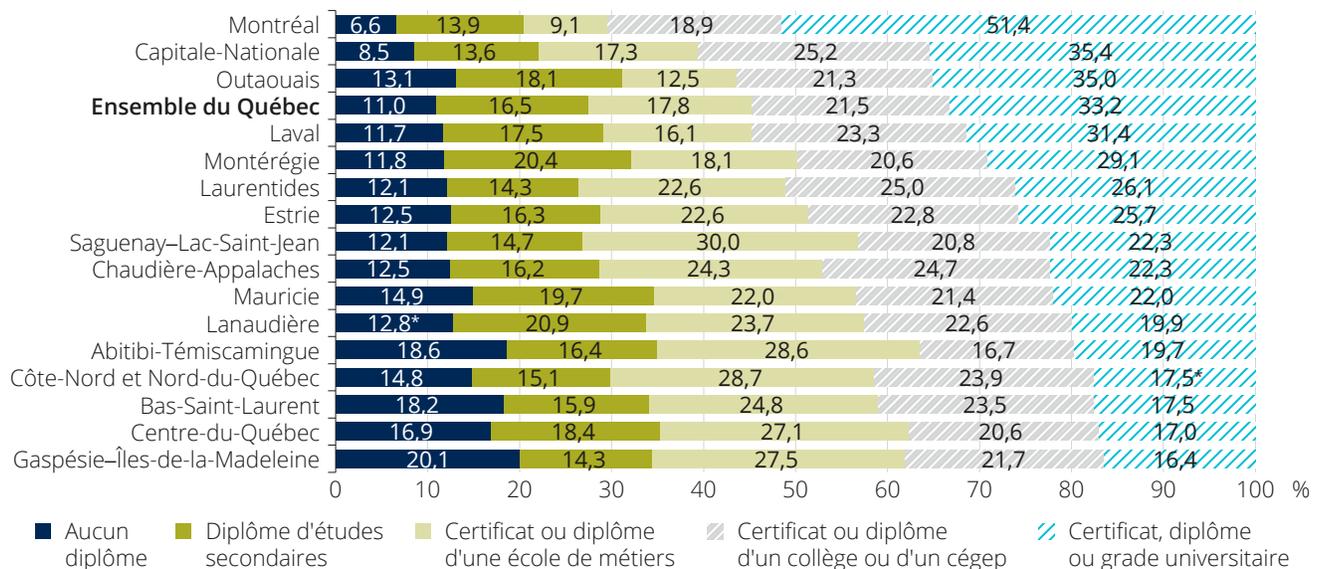
Les écarts entre les régions sont moins marqués en ce qui concerne la proportion de la population détenant un diplôme d'études secondaires. Toutefois, les régions de Lanaudière et de la Montérégie se distinguent avec des proportions atteignant 20 %, alors que celle pour l'ensemble du Québec est de 17 %. La situation est assez similaire en ce qui a trait au certificat ou au diplôme de niveau collégial ; la proportion de personnes

détenant un tel certificat ou diplôme varie de 17 % (Abitibi-Témiscamingue) à 25 % (régions de la Capitale-Nationale, des Laurentides et de la Chaudière-Appalaches).

Par contre, en ce qui concerne le certificat ou le diplôme d'une école de métiers, des différences ressortent entre les régions, tout comme c'est le cas pour le diplôme universitaire. Pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Centre-du-Québec, environ 3 personnes sur 10 déclarent détenir un certificat ou un diplôme d'une école de métiers comme plus haut niveau de scolarité. À l'opposé, les régions de Montréal (9 %), de l'Outaouais (13 %), de Laval (16 %), de la Capitale-Nationale (17 %) et de la Montérégie (18 %) présentent des proportions inférieures à 20 %. Le poids démographique plus important de ces dernières a pour effet de diminuer la proportion de la population du Québec ayant obtenu un tel certificat ou diplôme<sup>5</sup>.

Figure 3.1

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité déclaré, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Par exemple, parmi la population de 25 à 64 ans, la proportion des personnes âgées de 45 à 64 ans se situe autour de 63 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, alors qu'elle est de 44 % à Montréal (INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC [2019], Estimations de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, âge médian et âge moyen, Québec, au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Tableau disponible à l'adresse : [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra-groupe-age-sexe.xlsx](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra-groupe-age-sexe.xlsx)).

5. Par exemple, lorsque l'on exclut Montréal du calcul pour la province, on constate que la proportion de la population ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers passe de 18 % à 21 %.

## Le niveau de scolarité selon le sexe

Au Québec, les hommes se retrouvent plus souvent que les femmes parmi la population non diplômée (13 % c. 9 %), un phénomène qui s'observe dans la plupart des régions en 2019 (tableau 3.1)<sup>6</sup>. Les régions où l'écart entre les hommes et les femmes est significatif sur le plan statistique sont le Bas-Saint-Laurent (22 % c. 14 %), l'Outaouais (16 % c. 10 %), la Chaudière-Appalaches (15 % c. 10 %), les Laurentides (16 % c. 8 %) et la Montérégie (14 % c. 9 %). La région de Montréal est la seule où la proportion de personnes non diplômées estimée est la même chez les hommes et les femmes (7 %).

On observe peu d'écart entre les hommes et les femmes quant aux proportions de personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires dans l'ensemble du Québec (17 % c. 16 % ; l'écart est d'ailleurs non significatif sur le plan statistique). La seule région où l'on observe un écart significatif entre les hommes et les femmes est la région de l'Abitibi-Témiscamingue (14 % c. 19 %).

Du côté des titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers, les différences entre les sexes apparaissent plus clairement. Toutes régions confondues, les hommes tendent plus que les femmes à avoir obtenu un tel certificat ou diplôme (21 % c. 15 %). Certaines régions présentent des contrastes particulièrement importants, soit la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (36 % c. 20 %), l'Abitibi-Témiscamingue (36 % c. 21 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (37 % c. 22 %). Tant chez les hommes que chez les femmes, on retrouve la plus forte proportion de personnes déclarant avoir obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Fait intéressant, c'est dans les régions présentant les plus faibles proportions de diplômés d'une école de métiers que l'on observe les plus minces différences entre les sexes, notamment Laval (17 % pour les hommes contre 15 % pour les femmes) et Montréal (10 % c. 8 %).

Les femmes sont plus susceptibles de déclarer détenir un diplôme de niveau collégial comparativement aux hommes (pour le Québec : 24 % c. 19 %), mais les différences entre les sexes ne sont pas aussi marquées que parmi les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers. D'ailleurs, les seules régions où ces différences sont significatives sont la Chaudière-Appalaches (29 % c. 21 %), l'Outaouais (24 % c. 19 %) et la Montérégie (23 % c. 18 %).

À l'image de ce qui est observé pour le niveau collégial, les femmes tendent à être proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un certificat ou un diplôme de niveau universitaire dans l'ensemble du Québec (37 % c. 30 %). La plupart des régions présentent des écarts statistiquement significatifs entre les sexes, à l'exception des régions de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et du Centre-du-Québec. La région de Montréal présente le plus faible écart entre les hommes et les femmes (50 % c. 53 %), en plus d'afficher les plus fortes proportions de titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un tel niveau.

On sait que la grande majorité de la population ayant obtenu un diplôme universitaire en a obtenu un de premier grade, soit le baccalauréat. Les femmes sont généralement plus nombreuses que les hommes à être titulaires de ce type de diplôme. Dans l'ensemble, une personne âgée de 25 à 64 ans sur cinq au Québec (20 %) déclare avoir obtenu un tel diplôme en 2019, soit 22 % des femmes et 18 % des hommes. Concernant le diplôme ou le certificat universitaire supérieur au baccalauréat, les femmes sont aussi plus susceptibles que les hommes à déclarer en avoir obtenu un, mais l'écart entre les sexes est moindre (11 % c. 9 %).

6. Cette proportion plus élevée d'hommes n'ayant aucun diplôme concorde d'ailleurs avec un plus faible taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire observé chez les garçons (MEES, 2019).

Tableau 3.1

Proportion de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade déclaré, régions administratives et ensemble du Québec, 2019

	Unité	Total	Hommes	Femmes
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	k	<b>102,4</b>	<b>51,2</b>	<b>51,2</b>
Aucun diplôme <sup>†</sup>	%	<b>18,2</b>	22,1	14,4
Diplôme d'études secondaires	%	<b>15,9</b>	16,3	15,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	<b>24,8</b>	28,5	21,1
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	<b>23,5</b>	20,7	26,3
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	<b>17,5</b>	12,4	22,6
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	k	<b>139,4</b>	<b>71,5</b>	<b>67,9</b>
Aucun diplôme	%	<b>12,1</b>	12,7	11,5
Diplôme d'études secondaires	%	<b>14,7</b>	13,5	16,0
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	<b>30,0</b>	37,2	22,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	<b>20,8</b>	18,2	23,4
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	<b>22,3</b>	18,3	26,6
<b>Capitale-Nationale</b>	k	<b>403,2</b>	<b>203,3</b>	<b>199,9</b>
Aucun diplôme	%	<b>8,5</b>	9,8	7,1
Diplôme d'études secondaires	%	<b>13,6</b>	14,8	12,4
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	<b>17,3</b>	20,4	14,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	<b>25,2</b>	24,1	26,3
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	<b>35,4</b>	30,9	39,9
<b>Mauricie</b>	k	<b>134,3</b>	<b>66,7</b>	<b>67,6</b>
Aucun diplôme	%	<b>14,9</b>	17,5	12,4
Diplôme d'études secondaires	%	<b>19,7</b>	19,3	20,0
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	<b>22,0</b>	26,1	17,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	<b>21,4</b>	18,6	24,2
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	<b>22,0</b>	18,4	25,6
<b>Estrie</b>	k	<b>168,0</b>	<b>85,9</b>	<b>85,9</b>
Aucun diplôme	%	<b>12,5</b>	15,1	9,7
Diplôme d'études secondaires	%	<b>16,3</b>	15,9	16,7
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	<b>22,6</b>	26,9	18,1
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	<b>22,8</b>	20,5	25,3
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	<b>25,7</b>	21,5	30,2
<b>Montréal</b>	k	<b>1 184,8</b>	<b>603,6</b>	<b>581,2</b>
Aucun diplôme	%	<b>6,6</b>	6,6	6,7
Diplôme d'études secondaires	%	<b>13,9</b>	14,5	13,3
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	<b>9,1</b>	10,4	7,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	<b>18,9</b>	18,2	19,7
Certificat ou diplôme universitaire	%	<b>51,4</b>	50,3	52,6
<b>Outaouais</b>	k	<b>222,1</b>	<b>109,7</b>	<b>112,4</b>
Aucun diplôme <sup>†</sup>	%	<b>13,1</b>	15,9	10,4
Diplôme d'études secondaires	%	<b>18,1</b>	19,7	16,5
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	<b>12,5</b>	14,6	10,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep <sup>†</sup>	%	<b>21,3</b>	18,9	23,6
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	<b>35,0</b>	30,9	39,0

Suite à la page 38

Tableau 3.1 (suite)

**Proportion de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade déclaré, régions administratives et ensemble du Québec, 2019**

	Unité	Total	Hommes	Femmes
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>k</b>	<b>80,3</b>	<b>41,5</b>	<b>38,8</b>
Aucun diplôme	%	18,6	21,2	15,8
Diplôme d'études secondaires <sup>†</sup>	%	16,4	13,7	19,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	28,6	35,8	20,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	16,7	14,7	18,9
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	19,7	14,6	25,2
<b>Côte-Nord et Nord-du-Québec</b>	<b>k</b>	<b>59,4</b>	<b>32,4</b>	<b>27,0</b>
Aucun diplôme	%	14,8	16,1	13,3*
Diplôme d'études secondaires	%	15,1	15,4*	14,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	28,7	35,6	20,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	23,9	21,2	27,2
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	17,5*	11,6*	24,6
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	<b>k</b>	<b>43,1</b>	<b>21,6</b>	<b>21,5</b>
Aucun diplôme	%	20,1	24,2	15,8
Diplôme d'études secondaires	%	14,3	12,2	16,4
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	27,5	34,0	21,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	21,7	18,0	25,5
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	16,4	11,5*	21,3
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>k</b>	<b>221,6</b>	<b>114,9</b>	<b>106,6</b>
Aucun diplôme <sup>†</sup>	%	12,5	14,9	10,0
Diplôme d'études secondaires	%	16,2	17,1	15,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	24,3	29,4	18,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep <sup>†</sup>	%	24,7	20,5	29,1
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	22,3	18,1	26,8
<b>Laval</b>	<b>k</b>	<b>232,1</b>	<b>114,1</b>	<b>118,0</b>
Aucun diplôme	%	11,7	15,2*	8,4*
Diplôme d'études secondaires	%	17,5	19,7	15,4
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	16,1	17,0	15,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	23,3	20,2	26,3
Certificat ou diplôme universitaire	%	31,4	28,0	34,7
<b>Lanaudière</b>	<b>k</b>	<b>269,8</b>	<b>134,1</b>	<b>135,7</b>
Aucun diplôme	%	12,8	16,1*	9,5*
Diplôme d'études secondaires	%	20,9	21,2	20,7
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	23,7	25,7	21,7
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	22,6	19,7	25,5
Certificat ou diplôme universitaire	%	19,9	17,2	22,5
<b>Laurentides</b>	<b>k</b>	<b>328,6</b>	<b>161,6</b>	<b>167,0</b>
Aucun diplôme <sup>†</sup>	%	12,1	16,4	7,9*
Diplôme d'études secondaires	%	14,3	14,7	13,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	%	22,6	25,4	19,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	25,0	22,4	27,5
Certificat ou diplôme universitaire	%	26,1	21,1	30,9

Suite à la page 39

Tableau 3.1 (suite)

Proportion de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade déclaré, régions administratives et ensemble du Québec, 2019

	Unité	Total	Hommes	Femmes
<b>Montérégie</b>	<b>k</b>	<b>840,2</b>	<b>422,7</b>	<b>417,5</b>
Aucun diplôme <sup>†</sup>	%	<b>11,8</b>	14,2	9,3
Diplôme d'études secondaires	%	<b>20,4</b>	22,1	18,7
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	<b>18,1</b>	21,1	15,1
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep <sup>†</sup>	%	<b>20,6</b>	18,3	23,0
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	<b>29,1</b>	24,3	34,0
<b>Centre-du-Québec</b>	<b>k</b>	<b>131,8</b>	<b>66,8</b>	<b>65,0</b>
Aucun diplôme	%	<b>16,9</b>	20,0*	13,7*
Diplôme d'études secondaires	%	<b>18,4</b>	17,2	19,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	<b>27,1</b>	33,9	20,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	<b>20,6</b>	16,0*	25,3
Certificat ou diplôme universitaire	%	<b>17,0</b>	12,9*	21,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>k</b>	<b>4 560,7</b>	<b>2 301,3</b>	<b>2 259,4</b>
Aucun diplôme <sup>†</sup>	%	<b>11,0</b>	12,9	9,0
Diplôme d'études secondaires	%	<b>16,5</b>	17,2	15,8
Certificat ou diplôme d'une école de métiers <sup>†</sup>	%	<b>17,8</b>	20,7	14,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep <sup>†</sup>	%	<b>21,5</b>	19,4	23,7
Certificat ou diplôme universitaire <sup>†</sup>	%	<b>33,2</b>	29,7	36,7
... Certificat universitaire inférieur au baccalauréat <sup>†</sup>	%	<b>3,2</b>	2,6	3,7
... Baccalauréat <sup>†</sup>	%	<b>20,1</b>	17,8	22,4
... Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	%	<b>9,9</b>	9,3	10,5

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes observée à partir de la méthode des intervalles de confiance calculés à un niveau de 95 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019a). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2019*, [En ligne], Québec, L'Institut, 180 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2019.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2019.pdf)].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019b). *Panorama des régions du Québec. Édition 2019*, [En ligne], Québec, L'Institut, 162 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2019.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2019.pdf)].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) [Québec] (2019). *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire. Édition 2019*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 27 p. [[www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/taux-diplomation-secondaire-CS-2019.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/taux-diplomation-secondaire-CS-2019.pdf)].

STATISTIQUE CANADA (2016). *Classification du plus haut niveau de scolarité atteint*, [En ligne]. [[www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=305734](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=305734)].



# Produit intérieur brut

---

Par Mario Beaulieu et Gabrielle Lafond-Bélanger, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut (PIB) constitue l'un des principaux indicateurs de la situation économique d'un pays ou d'une région. Le PIB aux prix de base en dollars courants correspond à la valeur totale de tous les biens et services finaux (sans double compte) produits dans un territoire, au cours d'une période donnée, peu importe le lieu de résidence de ceux qui en perçoivent le revenu.

## L'économie du Québec connaît une croissance de 5,1 % en 2018

---

Le PIB aux prix de base en dollars courants de l'ensemble du Québec se chiffre à 407,8 G\$ en 2018, ce qui correspond à une hausse annuelle de 5,1 % par rapport à 2017. Le taux de croissance annuel moyen du PIB atteint 3,6 % entre 2010 et 2018.

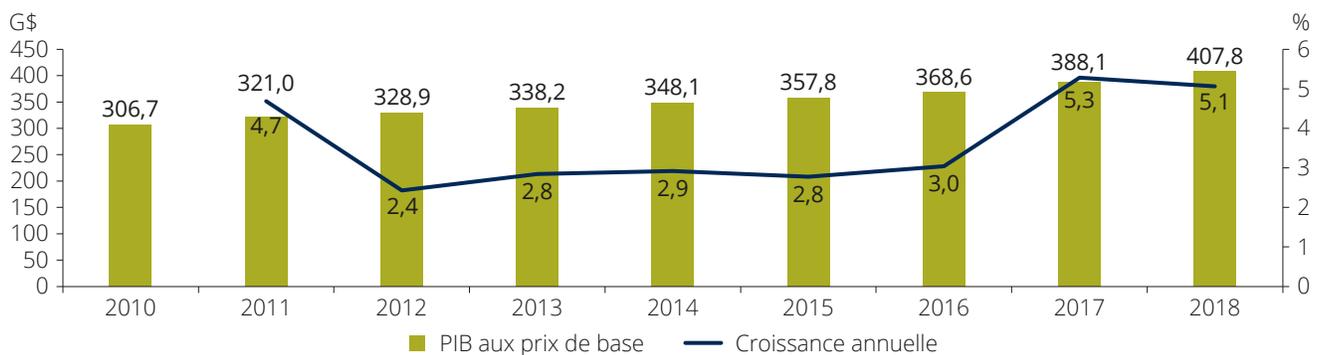
### Note au lecteur

La méthode de calcul du PIB régional incorpore des matrices de navettage résidence-travail par industrie (SCIAN) provenant de compilations spéciales de Statistique Canada. Ces compilations sont faites à partir des données de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011 et du recensement de 2016.

Ainsi, la matrice de navettage basée sur l'ENM de 2011 est appliquée aux données couvrant la période de 2010 à 2014. La matrice de navettage basée sur le recensement de 2016 est appliquée aux données couvrant les années 2015 à 2018. Le passage d'une matrice de navettage à une autre peut amener des ruptures de séries dans certains cas.

Figure 4.1

Produit intérieur brut aux prix de base et croissance annuelle, ensemble du Québec<sup>1</sup>, 2010-2018



1. Pour les années 2010 à 2016, les totaux proviennent de Statistique Canada, Division des comptes des industries, Tableau 36-10-0402-01 – Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires, novembre 2019.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

### Quatre régions contribuent de façon importante à la croissance

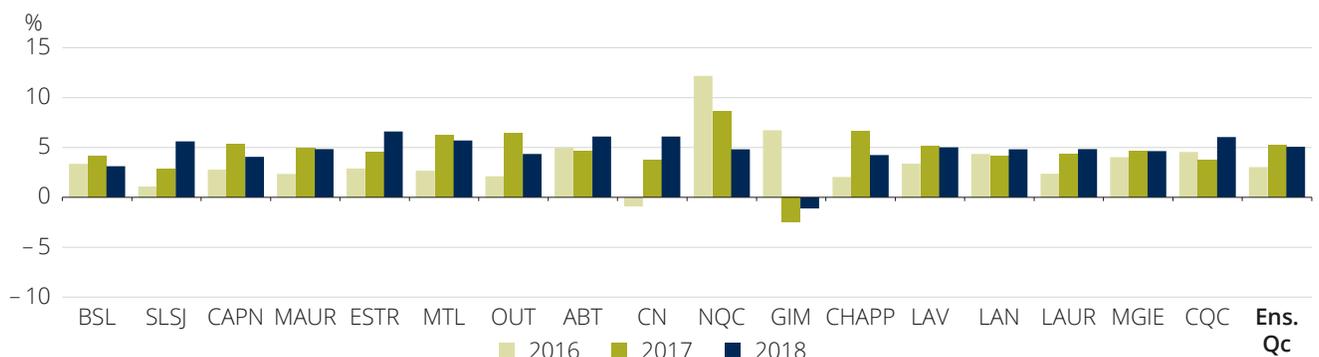
Quatre régions comptent pour plus de 65 % de la croissance du PIB en 2018. Il s'agit des régions de Montréal (+ 5,7 %), de la Montérégie (+ 4,6 %), de la Capitale-Nationale (+ 4,1 %) et des Laurentides (+ 4,8 %), qui représentent 66 % de l'économie du Québec. Pour ces quatre régions, le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale occupent une part importante de l'économie.

La plupart des autres régions connaissent également une bonne croissance en 2018, dont l'Estrie (+ 6,6 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+ 6,1 %), la Côte-Nord (+ 6,1 %) et le Centre-du-Québec (+ 6,0 %). Seule la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine connaît une baisse de son PIB en 2018 (- 1,1 %).

Pour une deuxième année consécutive, le PIB de la région de la Côte-Nord connaît une croissance (+ 3,7 % en 2017 et + 6,1 % en 2018), à la suite de baisses observées entre 2013 et 2016. Pour la période 2010-2018, les régions du Nord-du-Québec (+ 4,7 %) et de la Chaudière-Appalaches (+ 4,5 %) affichent des taux de croissance annuels moyens (TCAM) notables par rapport à celui observé pour l'ensemble du Québec (+ 3,6 %).

Figure 4.2

Croissance annuelle du PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2016, 2017 et 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## La croissance du PIB en 2018 provient en bonne partie des industries de services

Le PIB des industries productrices de services, qui représentent 73 % de l'économie du Québec, augmente de 5,0 % en 2018, tandis que celui des industries productrices de biens connaît une hausse de 5,3 %. Pour la période 2010-2018, le taux de croissance annuel moyen des industries de services est de 3,9 %, alors que celui des industries de biens est de 2,9 %.

En ce qui concerne les industries de services, la hausse en 2018 provient en grande partie des secteurs de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 4,6 %), des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 5,5 %), des administrations publiques (+ 5,0 %), du commerce de détail (+ 5,9 %) ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 4,9 %).

## Les industries de services en région

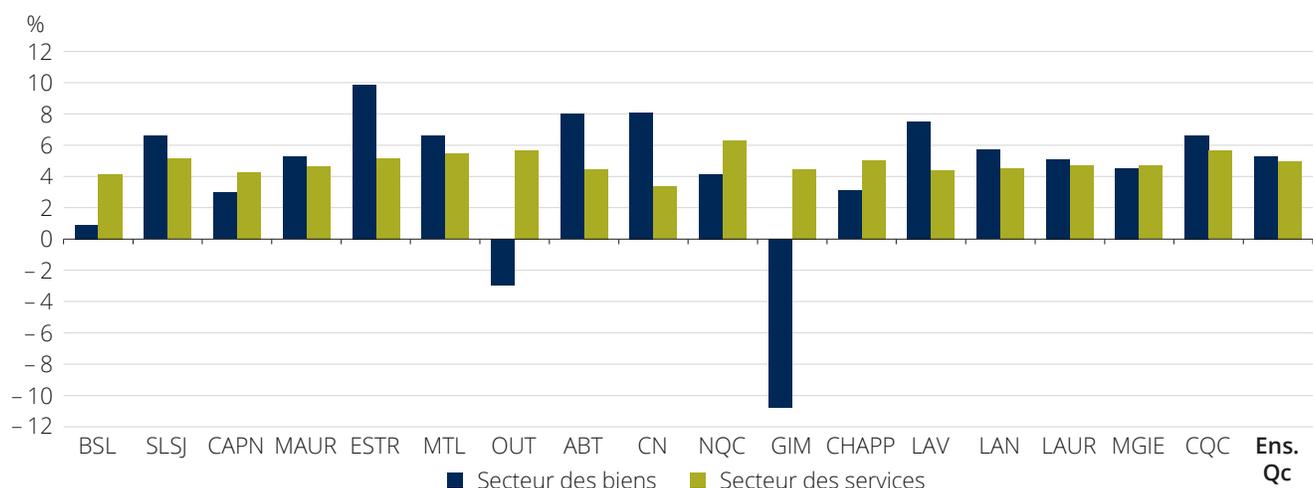
La croissance dans le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers provient en grande partie de trois régions, soit Montréal (+ 5,2 %), la Montérégie (+ 4,5 %) et la Capitale-Nationale (+ 4,2 %). En ce qui concerne les services professionnels, scientifiques et techniques, les régions de Montréal (+ 6,2 %) et de la Montérégie (+ 3,9 %) comptent pour plus de 75 % de la croissance de l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne le secteur des administrations publiques, plusieurs régions sont à l'origine de la hausse en 2018, dont Montréal (+ 4,4 %), la Capitale-Nationale (+ 5,2 %), l'Outaouais (+ 6,9 %) et la Montérégie (+ 5,0 %).

Les gains enregistrés en 2018 dans le commerce de gros proviennent principalement des régions de Montréal (+ 5,1 %), de la Montérégie (+ 4,6 %) et de la Chaudière-Appalaches (+ 8,9 %). Pour ce qui est du commerce de détail, les gains observés dans les régions de Montréal (+ 5,8 %), de la Montérégie (+ 5,7 %), des Laurentides (+ 6,4 %) et de la Capitale-Nationale (+ 4,7 %) expliquent en grande partie la croissance du secteur en 2018.

Figure 4.3

Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon le secteur, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Les industries productrices de biens en région

La croissance du secteur de la construction provient principalement des hausses dans les régions de Montréal (+ 13,9 %), de la Montérégie (+ 9,0 %), de Laval (+ 19,3 %), des Laurentides (+ 8,8 %) et de Lanaudière (+ 13,5 %).

En ce qui concerne l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, la croissance de 9,8 % en 2018 est essentiellement attribuable aux hausses dans les régions de la Côte-Nord (+ 15,3 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 13,8 %) et du Nord-du-Québec (+ 9,4 %). Il faut dire que l'activité minière est concentrée principalement dans ces trois régions administratives.

De façon globale, l'augmentation du niveau de production dans le secteur de la fabrication s'observe principalement dans les régions de Montréal (+ 3,8 %), de la Montérégie (+ 3,8 %), de l'Estrie (+ 10,7 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 10,9 %). Six sous-secteurs de la fabrication connaissent des croissances notables, soit la fabrication de produits métalliques (+ 12,7 %), la fabrication de machines (+ 10,6 %), la fabrication de matériel de transport (+ 4,8 %), la fabrication d'aliments (+ 5,5 %), la première transformation de métaux (+ 7,9 %) et la fabrication du papier (+ 9,7 %).

Le secteur des cultures agricoles et de l'élevage voit son PIB diminuer de 0,7 % en 2018. Ce recul s'explique principalement par les baisses survenues en

Chaudière-Appalaches (- 4,6 %), en Montérégie (- 1,9 %), au Bas-Saint-Laurent (- 6,9 %) et dans Lanaudière (- 3,2 %). Toutefois, le Centre-du-Québec (+ 4,0 %), l'Estrie (+ 5,5 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 6,1 %) connaissent des hausses notables.

Le secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière, pour l'ensemble du Québec, augmente son niveau de production de 5,9 % en 2018. Cette croissance est principalement attribuable aux hausses observées dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5,7 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 6,6 %) et de la Chaudière-Appalaches (+ 12,5 %).

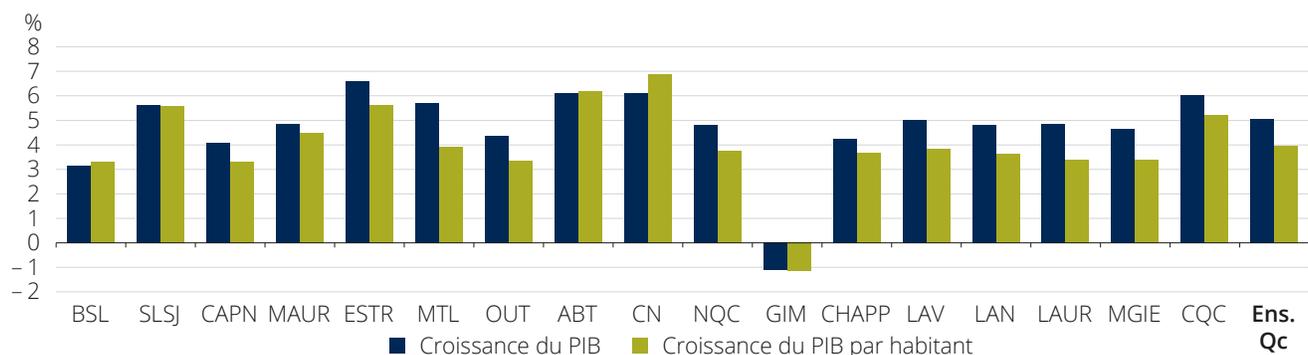
## Le PIB par habitant est de 48 614 \$ dans l'ensemble du Québec

En 2018, le PIB par habitant pour l'ensemble des régions administratives du Québec s'élève à 48 614 \$, une hausse de 4,0 % relativement à l'année précédente (46 766 \$). En fait, l'augmentation du PIB a été plus rapide que celle de la population, soit de 5,1 % (comparativement à 1,1 % pour la population).

Ce sont les régions de la Côte-Nord (+ 6,9 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 6,2 %), de l'Estrie (+ 5,6 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 5,6 %) qui enregistrent les plus fortes croissances du PIB par habitant pour l'année 2018. Seule la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine voit son PIB par habitant diminuer en 2018 (- 1,1 %).

Figure 4.4

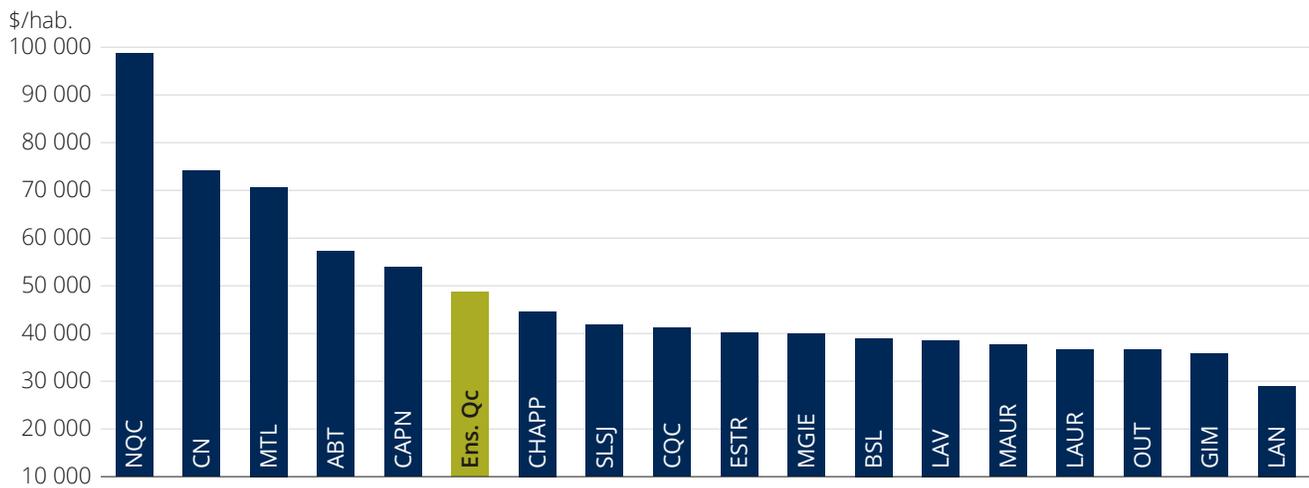
Croissance annuelle du PIB aux prix de base et du PIB par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.5

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada, Division des comptes des industries, Tableau 36-10-0402-01 – Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires, novembre 2019.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.1

PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2018

Région administrative	2010 <sup>r</sup>	2011 <sup>r</sup>	2012 <sup>r</sup>	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>er</sup>	2018 <sup>e</sup>	TCAM 2018/ 2010	Variation 2018/ 2017
	M\$									%	
Bas-Saint-Laurent	6 050	6 279	6 486	6 798	6 932	6 931	7 163	7 458	7 691	3,0	3,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9 258	10 209	10 063	10 123	10 427	10 551	10 665	10 969	11 585	2,8	5,6
Capitale-Nationale	30 634	31 873	33 156	34 350	35 334	35 536	36 527	38 492	40 056	3,4	4,1
Mauricie	7 935	8 071	8 224	8 392	8 639	8 994	9 205	9 664	10 132	3,1	4,8
Estrie	9 605	10 010	10 442	10 764	11 055	11 368	11 697	12 228	13 036	3,9	6,6
Montréal	106 567	111 536	114 230	117 901	122 353	123 641	126 948	134 839	142 533	3,7	5,7
Outaouais	11 113	11 471	11 578	11 781	12 088	12 642	12 909	13 735	14 332	3,2	4,3
Abitibi-Témiscamingue	6 605	7 387	7 209	7 334	7 243	7 228	7 588	7 939	8 424	3,1	6,1
Côte-Nord	6 082	7 160	7 324	7 208	6 531	6 185	6 128	6 357	6 745	1,3	6,1
Nord-du-Québec	3 119	3 075	3 186	3 448	3 491	3 518	3 946	4 288	4 494	4,7	4,8
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	2 517	2 711	2 638	2 731	2 892	3 146	3 357	3 273	3 237	3,2	–1,1
Chaudière-Appalaches	13 361	14 332	14 253	14 813	15 402	16 776	17 120	18 258	19 034	4,5	4,2
Laval	12 523	12 827	13 333	13 691	14 089	14 695	15 193	15 966	16 767	3,7	5,0
Lanaudière	10 867	11 308	11 665	11 916	12 351	12 938	13 501	14 066	14 743	3,9	4,8
Laurentides	16 447	16 825	17 488	18 183	18 493	20 003	20 476	21 373	22 407	3,9	4,8
Montérégie	46 234	47 898	49 323	50 300	52 101	54 745	56 946	59 583	62 350	3,8	4,6
Centre-du-Québec	7 748	8 074	8 258	8 481	8 676	8 862	9 265	9 611	10 191	3,5	6,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>306 665</b>	<b>321 047</b>	<b>328 856</b>	<b>338 214</b>	<b>348 098</b>	<b>357 759</b>	<b>368 635</b>	<b>388 099</b>	<b>407 757</b>	<b>3,6</b>	<b>5,1</b>

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2018

Région administrative	2010 <sup>r</sup>	2011 <sup>r</sup>	2012 <sup>r</sup>	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>er</sup>	2017 <sup>e</sup>	2018 <sup>e</sup>	TCAM 2018/ 2010	Variation 2018/ 2017
	M\$									%	
Bas-Saint-Laurent	30 082	31 207	32 304	33 968	34 805	34 981	36 215	37 757	39 005	3,3	3,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	33 514	36 818	36 210	36 427	37 557	38 059	38 491	39 586	41 797	2,8	5,6
Capitale-Nationale	43 666	44 863	46 347	47 656	48 711	48 740	49 774	52 128	53 861	2,7	3,3
Mauricie	29 970	30 391	30 950	31 570	32 448	33 781	34 473	36 011	37 631	2,9	4,5
Estrie	30 918	31 941	33 170	34 037	34 850	35 761	36 502	37 904	40 036	3,3	5,6
Montréal	55 947	58 281	59 284	60 783	62 764	63 405	64 802	67 964	70 619	3,0	3,9
Outaouais	30 227	30 694	30 750	31 122	31 774	33 100	33 496	35 377	36 560	2,4	3,3
Abitibi-Témiscamingue	45 228	50 345	48 909	49 634	49 029	49 072	51 520	53 799	57 119	3,0	6,2
Côte-Nord	63 770	74 774	76 443	75 295	68 664	65 836	66 095	69 236	73 999	1,9	6,9
Nord-du-Québec	73 403	71 477	73 336	78 632	79 180	78 990	88 236	95 132	98 700	3,8	3,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26 614	28 686	28 056	29 332	31 369	34 399	36 998	36 159	35 744	3,8	-1,1
Chaudière-Appalaches	32 517	34 585	34 262	35 505	36 835	39 961	40 566	43 047	44 638	4,0	3,7
Laval	31 358	31 600	32 437	32 955	33 648	34 873	35 709	37 159	38 577	2,6	3,8
Lanaudière	23 139	23 708	24 155	24 446	25 154	26 204	27 149	27 967	28 980	2,9	3,6
Laurentides	29 471	29 692	30 524	31 456	31 716	34 008	34 414	35 437	36 637	2,8	3,4
Montérégie	31 841	32 595	33 285	33 669	34 641	36 189	37 299	38 635	39 946	2,9	3,4
Centre-du-Québec	33 112	34 178	34 735	35 452	36 066	36 682	38 071	39 144	41 190	2,8	5,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>38 675</b>	<b>40 105</b>	<b>40 795</b>	<b>41 699</b>	<b>42 711</b>	<b>43 761</b>	<b>44 814</b>	<b>46 766</b>	<b>48 614</b>	<b>2,9</b>	<b>4,0</b>

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.3

Croissance annuelle du PIB des grands agrégats industriels, régions administratives du Québec, 2018

Industrie	BSL	SLSJ	CAPN	MAUR	ESTR	MTL	OUT	ABT	CN
	%								
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	-2,2	1,0	3,9	-2,9	4,9	X	2,8	X	X
Cultures agricoles et élevage	-6,9	X	2,8	X	5,5	11,0	X	1,6	20,3
Foresterie et exploitation forestière	5,7	6,6	12,5	4,9	X	-11,9	-0,7	5,7	9,4
Pêche, chasse et piégeage	15,6	X	X	X	X	X	X	X	9,9
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	9,2	-28,0	X	6,9	-4,2	6,1	1,2	-1,7	X
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	-40,9	X	-1,0	X	-24,3	X	36,1	13,8	15,3
Services publics	0,5	X	2,7	X	9,6	5,0	1,9	X	X
Construction	-4,1	0,4	1,7	10,3	10,7	13,9	-10,6	10,4	0,4
Fabrication	10,5	10,9	4,0	5,7	10,7	3,8	5,8	2,4	11,8
Fabrication d'aliments	30,2	5,4	6,8	3,5	-6,9	6,5	5,0	-1,1	X
Fabrication de boissons et de produits du tabac	7,5	6,8	X	6,7	7,0	0,7	3,5	1,6	X
Usines de textiles et de produits textiles	X	X	6,2	X	10,3	X	X	X	X
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	-5,4	0,8	-6,8	-10,3	-2,3	-6,6	X	-5,7	X
Fabrication de produits en bois	5,0	6,7	2,9	1,8	4,5	9,3	1,7	-6,5	-6,3
Fabrication du papier	X	X	8,7	9,1	14,5	4,2	9,7	X	X
Impression et activités connexes de soutien	-5,1	-8,6	0,7	-0,6	-0,9	-9,3	-7,9	-9,0	-7,1
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Fabrication de produits chimiques	9,7	3,3	2,2	-6,7	-39,6	3,3	2,7	X	24,1
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	-10,4	-12,5	-9,6	3,6	43,3	-4,1	X	-9,9	X
Fabrication de produits minéraux non métalliques	-6,2	-1,4	5,1	1,6	-5,4	0,4	X	X	X
Première transformation des métaux	X	X	X	X	X	5,5	X	X	X
Fabrication de produits métalliques	13,8	18,9	14,6	10,2	18,0	11,4	24,8	23,5	24,1
Fabrication de machines	13,9	7,3	11,7	3,1	14,9	8,4	13,6	18,3	X
Fabrication de produits informatiques et électroniques	-11,8	X	-7,8	0,8	4,4	-5,0	-4,5	X	X
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	-8,7	X	-0,8	8,6	X	4,9	X	X	X
Fabrication de matériel de transport	X	-6,1	X	X	X	6,8	X	X	X
Fabrication de meubles et de produits connexes	4,1	7,1	21,1	-0,7	2,5	1,2	7,5	-7,0	X
Activités diverses de fabrication	6,9	7,8	7,1	15,0	6,2	1,2	4,3	9,7	45,4
Commerce de gros	4,6	10,4	3,7	4,4	6,3	5,1	6,2	3,5	-10,8
Commerce de détail	5,0	6,6	4,7	5,2	6,1	5,8	8,9	8,7	8,0
Transport et entreposage	5,3	6,2	2,6	7,1	5,1	6,1	3,4	3,2	1,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	-3,8	2,3	3,5	4,3	4,8	3,0	2,6	-3,6	-2,6
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	4,0	3,4	4,2	4,1	4,7	5,2	2,9	5,0	0,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	2,4	4,5	3,2	2,6	6,0	6,2	2,0	-1,0	-1,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1,6	4,2	4,2	6,8	6,7	6,7	4,4	14,9	12,5
Services d'enseignement	4,3	2,9	3,2	3,7	4,0	5,0	4,9	3,8	5,0
Soins de santé et assistance sociale	5,4	7,7	5,6	6,6	6,0	5,7	5,6	4,1	4,6
Arts, spectacles et loisirs	-0,3	8,3	1,8	-1,1	1,4	12,0	5,1	-1,6	6,5
Services d'hébergement et de restauration	5,2	7,9	2,9	1,9	5,5	5,7	12,6	5,4	4,1
Autres services, sauf les administrations publiques	5,5	4,9	5,7	6,0	6,7	5,8	10,1	11,1	5,8
Administrations publiques	5,0	3,1	5,2	3,5	4,0	4,4	6,9	3,9	4,7
<b>Ensemble des industries</b>	<b>3,1</b>	<b>5,6</b>	<b>4,1</b>	<b>4,8</b>	<b>6,6</b>	<b>5,7</b>	<b>4,3</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>

Suite à la page 48

Tableau 4.3 (suite)

Croissance annuelle du PIB des grands agrégats industriels, régions administratives du Québec, 2018

Industrie	NQC	GIM	CHAPP	LAV	LAN	LAUR	MGIE	CQC
	%							
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	9,0	X	-2,7	-0,7	-1,9	-2,0	-1,2	X
Cultures agricoles et élevage	X	X	-4,6	-1,5	-3,2	-1,4	-1,9	4,0
Foresterie et exploitation forestière	9,8	13,0	12,5	X	X	1,5	-2,3	12,7
Pêche, chasse et piégeage	X	-5,5	-20,2	X	X	-8,9	8,8	X
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	-0,7	11,6	5,3	X	0,9	-10,9	5,6	4,3
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	9,4	X	6,1	-30,9	-9,1	-4,0	13,1	X
Services publics	4,9	X	7,6	4,7	6,0	5,2	4,0	X
Construction	-9,5	-34,8	3,5	19,3	13,5	8,8	9,0	11,4
Fabrication	3,2	8,4	3,7	3,4	3,4	4,6	3,8	7,3
Fabrication d'aliments	X	1,0	8,6	4,5	1,6	1,6	5,0	3,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	X	5,1	-0,1	1,0	3,5	0,6	X	3,8
Usines de textiles et de produits textiles	X	X	7,6	3,4	7,6	X	2,5	X
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	X	X	5,6	-8,6	-9,1	X	2,5	4,8
Fabrication de produits en bois	X	7,5	-0,8	X	5,2	6,4	4,5	4,2
Fabrication du papier	X	X	13,7	X	6,9	10,6	7,2	9,1
Impression et activités connexes de soutien	X	X	1,1	-7,0	-5,0	-0,6	-6,7	-0,3
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	X	X	X	X	X	X	X	X
Fabrication de produits chimiques	X	X	4,6	1,2	-1,3	0,4	0,1	-1,6
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	X	X	-6,5	-3,8	-5,2	-2,3	-4,4	-9,8
Fabrication de produits minéraux non métalliques	X	X	7,1	0,9	1,9	0,1	-0,3	3,7
Première transformation des métaux	X	X	X	7,7	4,4	X	11,4	7,5
Fabrication de produits métalliques	18,6	16,3	10,8	10,3	12,3	8,3	12,5	15,7
Fabrication de machines	X	X	11,7	7,3	9,1	8,9	9,1	14,8
Fabrication de produits informatiques et électroniques	X	X	-6,0	-4,4	-3,0	-4,0	-6,1	-2,8
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	X	-16,4	X	4,9	5,6	5,2	3,4	9,0
Fabrication de matériel de transport	X	22,9	-5,6	X	X	6,7	2,5	X
Fabrication de meubles et de produits connexes	X	-27,0	6,7	-0,1	0,3	3,9	1,8	6,7
Activités diverses de fabrication	X	X	14,5	4,2	6,8	6,9	2,0	2,3
Commerce de gros	9,6	-0,7	8,9	4,1	4,7	2,0	4,6	7,6
Commerce de détail	9,4	6,5	5,3	6,3	5,8	6,4	5,7	6,8
Transport et entreposage	-0,9	0,9	1,2	4,5	6,1	5,3	3,9	5,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	7,7	-1,1	3,2	2,3	1,5	3,9	3,1	5,0
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	3,2	2,7	4,8	3,7	4,3	4,4	4,5	5,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,2	1,3	7,1	3,6	2,7	3,3	3,9	5,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	5,9	5,2	4,8	5,4	4,5	5,7	4,8	4,2
Services d'enseignement	5,0	5,2	3,8	5,1	5,2	5,4	4,4	3,2
Soins de santé et assistance sociale	6,0	5,6	5,4	4,1	4,4	5,1	4,7	6,2
Arts, spectacles et loisirs	6,9	-0,5	0,6	6,3	-2,6	0,6	4,7	0,0
Services d'hébergement et de restauration	9,0	6,3	3,2	3,7	5,1	6,1	5,4	3,1
Autres services, sauf les administrations publiques	13,0	4,4	6,1	5,6	5,3	4,8	6,4	5,8
Administrations publiques	7,7	6,0	5,1	4,8	4,1	5,0	5,0	6,0
<b>Ensemble des industries</b>	<b>4,8</b>	<b>-1,1</b>	<b>4,2</b>	<b>5,0</b>	<b>4,8</b>	<b>4,8</b>	<b>4,6</b>	<b>6,0</b>

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitat; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.4

Croissance annuelle du PIB des grands agrégats industriels, ensemble du Québec, 2017 et 2018

Industrie	2017	2018
	%	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	7,0	0,4
Cultures agricoles et élevage	5,0	-0,7
Foresterie et exploitation forestière	3,8	5,9
Pêche, chasse et piégeage	50,2	1,4
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	14,0	0,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	10,1	9,8
Services publics	6,0	4,1
Construction	5,9	7,3
Fabrication	4,8	4,8
Fabrication d'aliments	4,7	5,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	2,9	1,3
Usines de textiles et de produits textiles	7,3	3,5
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	-3,9	-5,0
Fabrication de produits en bois	7,4	3,0
Fabrication du papier	1,0	9,7
Impression et activités connexes de soutien	-3,4	-6,2
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	19,7	4,4
Fabrication de produits chimiques	4,9	0,7
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	4,4	0,4
Fabrication de produits minéraux non métalliques	5,1	1,0
Première transformation des métaux	4,6	7,9
Fabrication de produits métalliques	10,6	12,7
Fabrication de machines	5,7	10,6
Fabrication de produits informatiques et électroniques	14,6	-5,0
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	6,2	4,2
Fabrication de matériel de transport	-3,4	4,8
Fabrication de meubles et de produits connexes	12,3	3,4
Activités diverses de fabrication	5,3	4,2
Commerce de gros	4,8	4,9
Commerce de détail	4,3	5,9
Transport et entreposage	8,0	4,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	4,6	2,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	4,0	4,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	5,8	4,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	4,9	5,8
Services d'enseignement	5,9	4,4
Soins de santé et assistance sociale	5,0	5,5
Arts, spectacles et loisirs	7,4	7,4
Services d'hébergement et de restauration	6,5	5,2
Autres services, sauf les administrations publiques	7,5	6,0
Administrations publiques	5,3	5,0
Secteur des biens	5,6	5,3
Secteur des services	5,2	5,0
<b>Ensemble des industries</b>	<b>5,3</b>	<b>5,1</b>

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.



# Revenu disponible par habitant

Par Stéphane Ladouceur et Joanie Migneault, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le revenu disponible représente le revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire. Il est un agrégat du secteur des ménages du Système des comptes macroéconomiques.

Pour obtenir le revenu disponible par habitant, on additionne d'abord tous les revenus des résidents d'un territoire donné. On soustrait ensuite les transferts payés par ceux-ci aux secteurs institutionnels, dont l'impôt sur le revenu des particuliers, les cotisations aux régimes d'assurance sociale ainsi que les cotisations payées par

les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées. Enfin, on divise par la population totale du territoire.

En plus de comparer les données de 2018 avec celles de 2017, la présente section met en évidence les différences de revenu dans les 17 régions administratives du Québec. L'analyse ne se limite pas à la seule comparaison du revenu disponible par habitant. Le texte s'attarde également aux prestations et crédits d'impôt remboursables versés par les différents ordres de gouvernement, lesquels représentent la principale source de revenus des particuliers après la rémunération des salariés.

## Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec prudence

Les estimations annuelles du revenu disponible par habitant font régulièrement l'objet de révisions afin qu'y soient intégrées les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Ces révisions touchent habituellement les trois à quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données provisoires. Ces révisions peuvent entraîner des changements non négligeables sur les taux de croissance du revenu disponible par habitant. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente du revenu disponible par habitant, tant à l'échelle des régions administratives qu'à celle des municipalités régionales de comté (MRC).

## Révision historique des estimations du revenu disponible

À l'occasion, les données sur le revenu disponible font l'objet de révisions historiques dont la portée est plus importante que celle des révisions effectuées chaque année. Les révisions historiques permettent d'améliorer les méthodes d'estimation et de modélisation, d'apporter des changements conceptuels et d'intégrer les dernières normes en matière de comptabilité macroéconomique.

Suite à la page 52

D'ailleurs, les estimations du revenu disponible ont fait l'objet récemment d'une révision historique afin que soient intégrées la production, la distribution et la consommation de cannabis dans les comptes économiques. Cette révision fait suite à la décision du gouvernement fédéral de légaliser la production et la vente de cannabis à des fins non médicales, laquelle a pris effet le 17 octobre 2018.

Il faut savoir que le fait que le cannabis non médical soit passé d'un statut illégal à un statut légal aurait pu occasionner une rupture dans les séries chronologiques du revenu disponible. Pour éviter un bris dans les séries chronologiques et assurer la comparabilité des résultats dans le temps, Statistique Canada a décidé de réviser les estimations historiques provinciales et canadiennes du revenu disponible pour inclure les activités illégales de production et de distribution de cannabis. D'ailleurs, le manuel international du Système de comptabilité nationale (SCN) recommande aux agences statistiques d'inclure les activités illégales dans la mesure du revenu disponible et du PIB, par exemple.

### **Répercussions de l'inclusion du cannabis sur les estimations du revenu disponible**

Les activités économiques liées au cannabis, qu'elles soient légales ou illégales, couvrent toute une série d'opérations économiques qui ont une incidence sur le revenu disponible des ménages. Par exemple, les cultivateurs et les distributeurs de cannabis non incorporés tirent un revenu net de la vente de ce produit. Ce revenu net doit être pris en compte dans la mesure du revenu disponible, conformément aux recommandations du SCN.

L'intégration du cannabis à des fins non médicales dans les comptes macroéconomiques a donc eu pour effet d'entraîner une révision à la hausse du revenu disponible, sans toutefois qu'il y ait une incidence significative sur les taux de croissance annuelle. Les composantes ayant contribué à la hausse du revenu disponible sont le revenu agricole net et le revenu non agricole net.

Notons que les estimations du revenu disponible dans les régions administratives et les MRC ont été révisées rétroactivement par l'ISQ jusqu'au début des séries chronologiques. Quant aux données relatives aux provinces et territoires canadiens, elles ont été révisées rétroactivement par Statistique Canada jusqu'en 1981.

### **Références bibliographiques**

BANQUE MONDIALE, COMMISSION EUROPÉENNE, FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2013). *Système de comptabilité nationale 2008*, [En ligne], New York, 689 p. [[unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf](https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf)].

STATISTIQUE CANADA (2018). *Intégration de la production, de la distribution et de la consommation de cannabis dans les comptes économiques nationaux du Canada*, [En ligne], produit n° 13-605-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 11 p. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/13-605-x/2018001/article/54969-fra.pdf?st=At1714q](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/13-605-x/2018001/article/54969-fra.pdf?st=At1714q)].

## Croissance du revenu disponible dans l'ensemble des régions administratives

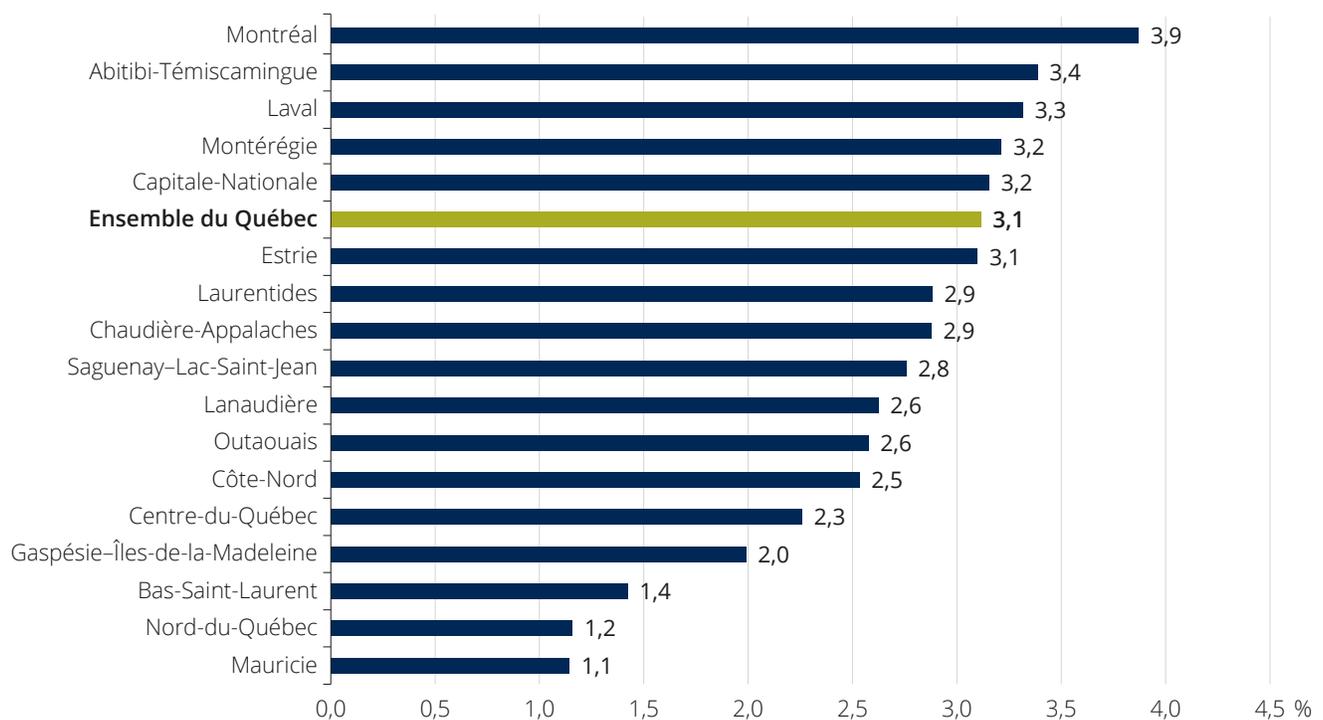
Selon les données publiées par Statistique Canada en novembre 2019, le revenu disponible par habitant en dollars courants a progressé de 3,1 % entre 2017 et 2018. Dans le même temps, l'indice implicite de prix des dépenses de consommation finale des ménages a augmenté de 1,3 %. En conséquence, le pouvoir d'achat des Québécois, mesuré par le revenu disponible réel par habitant, s'est accru de 1,8 % en 2018. Il s'agit d'une hausse, en termes réels, plus faible que celle enregistrée en 2017 (+ 3,4 %).

La hausse du revenu disponible au Québec en 2018 est attribuable à l'augmentation du revenu primaire, qui s'explique notamment par la croissance de la rémunération des salariés et du revenu net des entreprises individuelles non agricoles. Les transferts reçus progressent pour leur part moins rapidement que les transferts payés, en raison d'une augmentation plus importante de l'impôt sur le revenu et des cotisations aux régimes d'assurance sociale.

À l'échelle des régions administratives, le revenu disponible par habitant a progressé sur l'ensemble du territoire entre 2017 et 2018 (figure 5.1). Avec une hausse de 3,9 %, Montréal est la région ayant connu la plus forte augmentation en dollars courants<sup>1</sup>. Celle-ci s'explique par une croissance plus importante du revenu primaire (+ 4,7 %),

Figure 5.1

Croissance annuelle du revenu disponible par habitant, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

1. Étant donné que l'indice implicite de prix des dépenses de consommation finale des ménages n'est pas produit à l'échelle infraprovinciale, il n'est pas possible de mesurer la variation du revenu disponible par habitant en termes réels pour les régions administratives et les MRC.

et ce, en dépit d'une baisse des transferts reçus et d'une hausse des transferts payés. C'est la première fois depuis 2015 que le revenu disponible par habitant de la région montréalaise croît plus fortement que celui de l'ensemble du Québec.

Outre Montréal, quatre régions ont connu en 2018 une croissance supérieure à celle observée dans l'ensemble de la province (+ 3,1 %). L'Abitibi-Témiscamingue se place au second rang, avec une augmentation annuelle de 3,4 % propulsée par l'accroissement de certaines composantes du revenu primaire et de transferts reçus. Elle est immédiatement suivie par les régions de Laval, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.

En revanche, les hausses les plus modestes sont enregistrées dans les régions de la Mauricie (+ 1,1 %), du Nord-du-Québec (+ 1,2 %) et du Bas-Saint-Laurent (+ 1,4 %). Dans le cas de la Mauricie et du Bas-Saint-Laurent, la diminution importante des revenus nets de la propriété s'est répercutée sur la hausse du revenu disponible en 2018. Quant au Nord-du-Québec, la baisse des transferts versés aux particuliers par les administrations autochtones a pesé lourdement sur la croissance du revenu disponible. Cette baisse a été contrebalancée par une augmentation de la rémunération des salariés et du revenu net des entreprises individuelles.

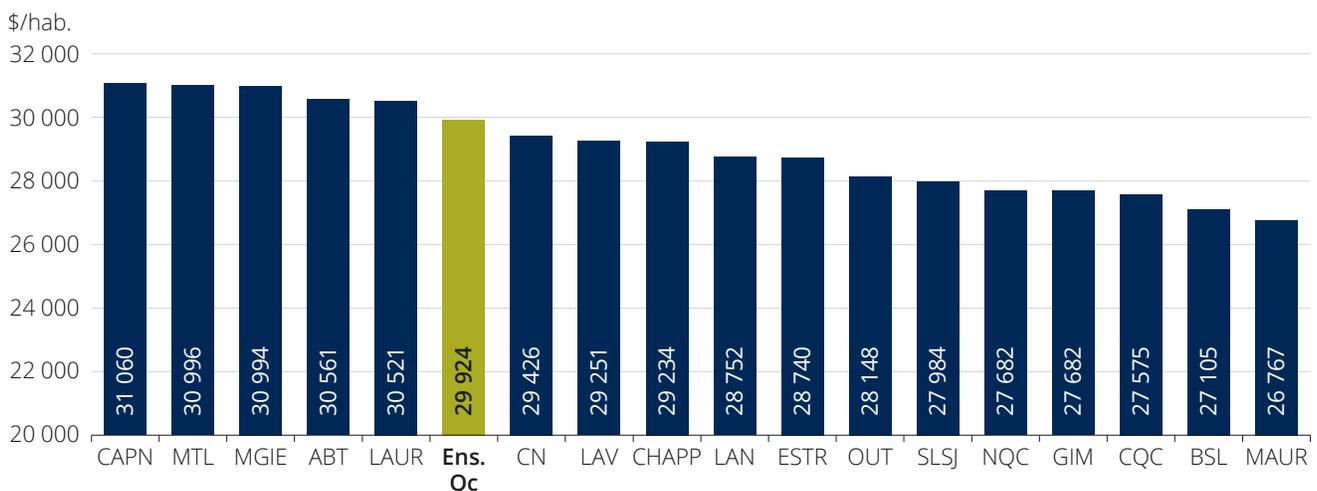
## L'Abitibi-Témiscamingue est la seule région éloignée à se maintenir dans le peloton de tête

Tout comme en 2017, c'est la Capitale-Nationale (31 060 \$) qui affiche le revenu disponible par habitant le plus élevé parmi les régions administratives en 2018. Un écart de quelques dollars seulement la sépare de Montréal et de la Montérégie, régions qui présentent des revenus disponibles pratiquement équivalents (respectivement 30 996 \$ et 30 994 \$). L'Abitibi-Témiscamingue, où le revenu disponible atteint 30 561 \$, est la seule région éloignée des grands centres présentant un revenu plus élevé que celui observé dans l'ensemble du Québec.

Les niveaux de revenus élevés dans la Capitale-Nationale et en Montérégie sont attribuables à un taux d'emploi et à une rémunération des salariés parmi les plus élevés du Québec. Pour sa part, la région montréalaise continue de se caractériser par des revenus nets de la propriété particulièrement importants, lesquels sont constitués, entre autres, de revenus de placement. Quant à l'Abitibi-Témiscamingue, le poids du secteur minier dans son économie et les salaires élevés versés par cette industrie contribuent certainement à élever le revenu disponible par habitant de la région. En 2018, le salaire annuel moyen d'un emploi minier en Abitibi-Témiscamingue est de 111 691 \$ (voir [Chapitre 10 - Mines](#)).

Figure 5.2

Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Le revenu disponible par habitant est en revanche inférieur à 28 000 \$ dans six régions, toutes situées dans le centre ou l'est du Québec. Parmi celles-ci, la Mauricie (26 767 \$) et le Bas-Saint-Laurent (27 105 \$) affichent les revenus les plus faibles. On remarquera que le Nord-du-Québec se situe au 13<sup>e</sup> rang avec un revenu disponible par habitant s'élevant à 27 682 \$, alors qu'il occupait la dernière position en 2015.

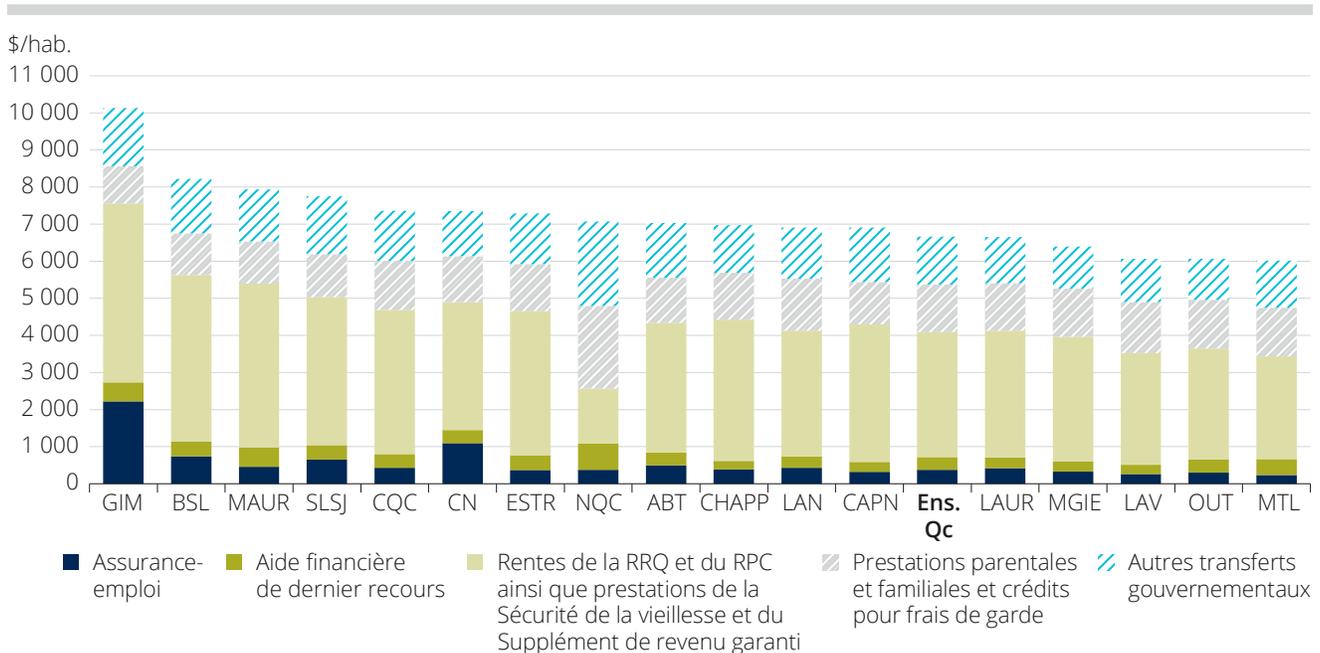
Dans le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie, le faible niveau de revenu s'explique, en grande partie, par un taux d'emploi et un salaire hebdomadaire moyen des employés plus bas que dans l'ensemble de la province, selon *l'Enquête sur la population active* (EPA). Quant au Nord-du-Québec, la proportion de personnes en âge de travailler y est nettement plus faible que dans le reste du Québec, ce qui a évidemment une incidence sur le niveau de revenu, puisque ce sont surtout les 15-64 ans qui gagnent des revenus de travail, principale source de revenu des particuliers. En 2018, plus du quart de la population de cette région avait moins de 15 ans.

## Transferts gouvernementaux : des disparités régionales attribuables à la structure par âge

En 2018, les différents ordres de gouvernement ont versé 55,9 milliards de dollars en transferts courants aux Québécois. Par habitant, les transferts gouvernementaux s'élèvent à près de 6 700 \$ au Québec (figure 5.3). Ils constituent la seconde source de revenus en importance pour les particuliers, la première étant la rémunération des salariés. Les principaux transferts versés aux particuliers sont les prestations du Régime de rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) (1 747 \$/hab.) ainsi que celles de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SRG) (1 620 \$/hab.). Ces prestations gouvernementales représentent un peu plus de la moitié de tous les transferts versés par les administrations publiques aux particuliers. Parmi les autres grandes composantes des transferts gouvernementaux, on trouve les prestations parentales et familiales, incluant les crédits d'impôt pour frais de garde, ainsi que les prestations d'assurance-emploi et d'aide financière de dernier recours.

Figure 5.3

Transferts gouvernementaux par habitant selon le type de prestation, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

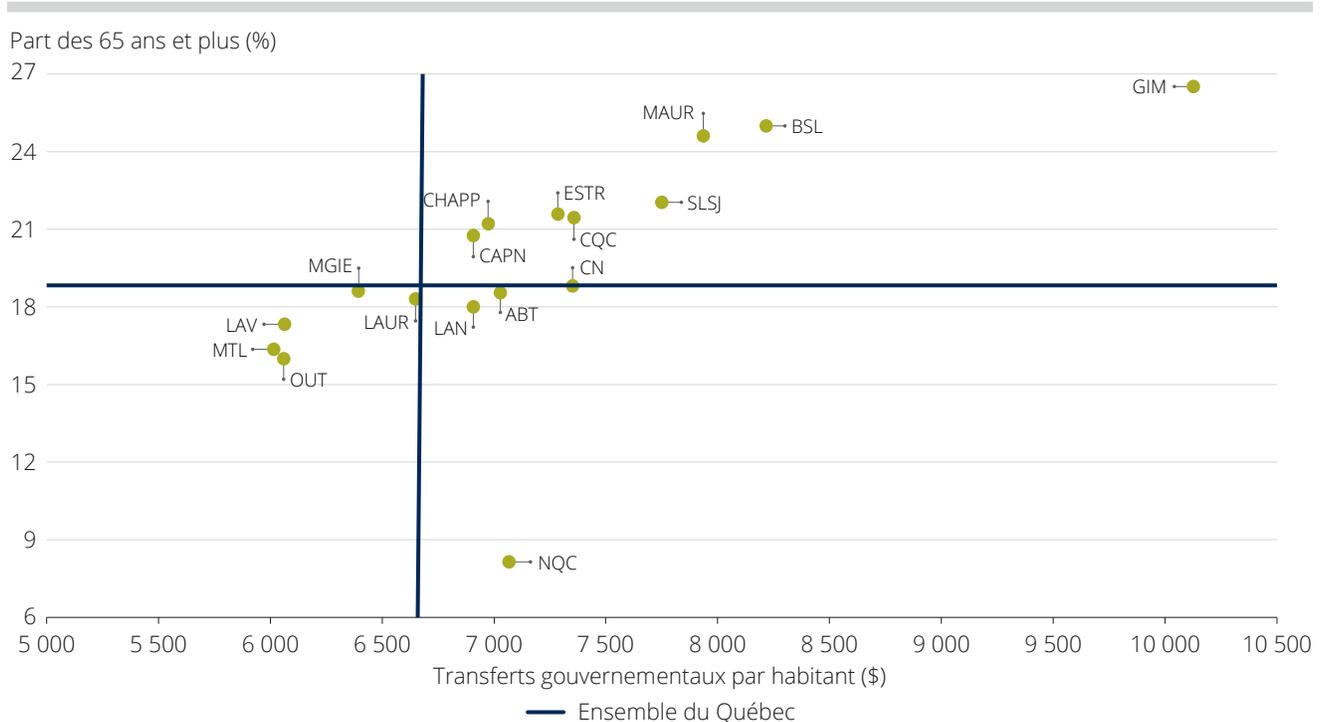
Il n'est donc pas étonnant de constater que ce sont les régions avec une forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent le plus en transferts courants des différents ordres de gouvernement. C'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (10 129 \$), du Bas-Saint-Laurent (8 217 \$), de la Mauricie (7 937 \$) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (7 751 \$).

À l'inverse, les régions dont la population est relativement jeune sont celles qui reçoivent le moins en transferts gouvernementaux par habitant. En 2018, le montant par habitant reçu des divers ordres gouvernementaux est inférieur à 7 000 \$ dans neuf régions. À Montréal (6 016 \$), en Outaouais (6 061 \$) et à Laval (6 065 \$), il est inférieur à 6 100 \$. Globalement, ces trois régions reçoivent moins en prestations du RRQ, du RPC, de la Sécurité de la vieillesse et du SRG que la moyenne québécoise. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent plus élevées dans ces territoires que dans l'ensemble du Québec.

La situation du Nord-du-Québec est pour sa part singulière, comme l'illustre la figure 5.4. Bien qu'elle soit une région dont la population est relativement jeune, elle reçoit tout de même plus en transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise. En 2018, les différents ordres de gouvernement y ont versé 7 068 \$, en moyenne, en prestations et crédits d'impôt remboursables comparativement à 6 661 \$ dans l'ensemble de la province. Contrairement aux autres régions, ce sont l'aide gouvernementale accordée aux autochtones ainsi que les prestations parentales et familiales qui constituent les principaux transferts courants en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec. D'ailleurs, les prestations familiales et parentales représentent 31,6 % de l'ensemble des transferts versés par les gouvernements dans cette région nordique. La proportion n'est que de 19,2 % dans l'ensemble du Québec. En revanche, la part des transferts gouvernementaux provenant des pensions du gouvernement demeure largement plus faible dans cette région (20,8 %) qu'à l'échelle de la province (50,6 %).

Figure 5.4

**Transferts gouvernementaux par habitant et proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2018**



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

## Croissance variable des transferts gouvernementaux dans les régions

Dans l'ensemble du Québec, les transferts courants versés aux particuliers par les administrations publiques ont augmenté de 0,7 % en 2018, ce qui est nettement moindre que la hausse de 2,8 % enregistrée en 2017. On constate au [tableau 5.1](#) que ce résultat s'explique notamment par un léger repli, en 2018, des transferts reçus de l'administration fédérale, attribuable à la diminution des sommes versées en assurance-emploi et par les programmes de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Cette perte de vitesse est compensée par l'accroissement des prestations du RRQ, du RPC et du programme de Soutien aux enfants.

Sur le plan régional, on constate en 2018 une progression des transferts gouvernementaux dans 13 des 17 régions administratives, dont neuf présentent une

croissance supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec. Les hausses les plus importantes ont lieu dans les régions de la Capitale-Nationale (+ 2,8 %), des Laurentides (+ 1,4 %) et de Lanaudière (+ 1,4 %), en raison notamment de l'accroissement de transferts divers en provenance de l'administration fédérale, de l'allocation familiale provinciale et des prestations du RRQ et du RPC.

À l'autre bout du spectre, trois régions subissent une baisse des transferts gouvernementaux, à savoir Montréal (- 0,8 %), la Côte-Nord (- 0,9 %) et le Nord-du-Québec (- 8,1 %). La chute des transferts en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec s'explique en grande partie par la baisse importante des sommes reçues des administrations autochtones en 2018. La diminution des transferts versés aux particuliers par les administrations publiques contraste avec les hausses de plus de 8 % enregistrées en 2016 et en 2017 dans cette région nordique.

Tableau 5.1

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Bas-Saint-Laurent</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>24 760</b>	<b>25 453</b>	<b>25 791</b>	<b>26 377</b>	<b>27 493</b>	<b>28 136</b>	<b>2,3</b>	<b>2,6</b>
Rémunération des salariés	19 968	20 520	20 683	21 140	21 986	22 987	4,6	2,9
Revenu mixte net	2 789	2 845	2 877	2 829	2 923	2 859	-2,2	0,5
Revenu net de la propriété	2 003	2 088	2 231	2 409	2 584	2 290	-11,4	2,7
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>9 319</b>	<b>9 646</b>	<b>10 287</b>	<b>10 837</b>	<b>11 097</b>	<b>11 296</b>	<b>1,8</b>	<b>3,9</b>
Des administrations publiques	7 037	7 283	7 650	7 926	8 153	8 217	0,8	3,1
Des sociétés financières	2 206	2 284	2 554	2 829	2 864	2 987	4,3	6,2
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	56	59	59	58	56	62	10,7	2,1
Des non-résidents	20	20	24	24	23	28	21,7	7,0
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>10 403</b>	<b>10 874</b>	<b>11 217</b>	<b>11 689</b>	<b>11 864</b>	<b>12 326</b>	<b>3,9</b>	<b>3,5</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>23 676</b>	<b>24 226</b>	<b>24 861</b>	<b>25 525</b>	<b>26 725</b>	<b>27 105</b>	<b>1,4</b>	<b>2,7</b>
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>27 555</b>	<b>27 989</b>	<b>27 900</b>	<b>28 433</b>	<b>29 339</b>	<b>30 652</b>	<b>4,5</b>	<b>2,2</b>
Rémunération des salariés	23 196	23 331	23 237	23 737	24 552	25 829	5,2	2,2
Revenu mixte net	2 660	2 741	2 644	2 598	2 620	2 724	4,0	0,5
Revenu net de la propriété	1 699	1 916	2 018	2 099	2 167	2 099	-3,1	4,3
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>9 042</b>	<b>9 392</b>	<b>10 169</b>	<b>10 811</b>	<b>11 233</b>	<b>11 355</b>	<b>1,1</b>	<b>4,7</b>
Des administrations publiques	6 421	6 635	7 125	7 415	7 753	7 751	0,0	3,8
Des sociétés financières	2 563	2 700	2 987	3 339	3 424	3 543	3,5	6,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	49	50	48	48	47	53	12,8	1,6
Des non-résidents	9	7	8	9	9	9	0,0	0,0
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>12 069</b>	<b>12 375</b>	<b>12 621</b>	<b>13 205</b>	<b>13 339</b>	<b>14 023</b>	<b>5,1</b>	<b>3,0</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>24 528</b>	<b>25 005</b>	<b>25 447</b>	<b>26 039</b>	<b>27 233</b>	<b>27 984</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>

Suite à la page 59

Tableau 5.1 (suite)

**Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018**

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Capitale-Nationale</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>33 026</b>	<b>33 659</b>	<b>34 380</b>	<b>34 841</b>	<b>36 267</b>	<b>37 525</b>	<b>3,5</b>	<b>2,6</b>
Rémunération des salariés	26 229	26 750	27 173	27 587	28 788	30 084	4,5	2,8
Revenu mixte net	3 799	3 688	3 648	3 703	3 773	3 862	2,4	0,3
Revenu net de la propriété	2 998	3 221	3 558	3 551	3 705	3 579	-3,4	3,6
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>9 105</b>	<b>9 363</b>	<b>9 944</b>	<b>10 379</b>	<b>10 659</b>	<b>10 966</b>	<b>2,9</b>	<b>3,8</b>
Des administrations publiques	5 948	6 097	6 376	6 499	6 720	6 906	2,8	3,0
Des sociétés financières	3 036	3 140	3 441	3 747	3 771	3 897	3,3	5,1
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	86	89	88	92	97	109	12,4	4,9
Des non-résidents	36	36	39	40	71	54	-23,9	8,4
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>14 830</b>	<b>15 376</b>	<b>15 827</b>	<b>16 446</b>	<b>16 815</b>	<b>17 432</b>	<b>3,7</b>	<b>3,3</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>27 301</b>	<b>27 646</b>	<b>28 498</b>	<b>28 774</b>	<b>30 110</b>	<b>31 060</b>	<b>3,2</b>	<b>2,6</b>
<b>Mauricie</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>24 684</b>	<b>25 258</b>	<b>25 523</b>	<b>26 107</b>	<b>27 375</b>	<b>27 636</b>	<b>1,0</b>	<b>2,3</b>
Rémunération des salariés	19 933	20 371	20 428	20 830	21 868	22 341	2,2	2,3
Revenu mixte net	2 568	2 488	2 488	2 542	2 592	2 601	0,3	0,3
Revenu net de la propriété	2 182	2 398	2 607	2 736	2 916	2 694	-7,6	4,3
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>9 623</b>	<b>9 902</b>	<b>10 510</b>	<b>11 068</b>	<b>11 287</b>	<b>11 539</b>	<b>2,2</b>	<b>3,7</b>
Des administrations publiques	6 899	7 077	7 397	7 621	7 836	7 937	1,3	2,8
Des sociétés financières	2 653	2 756	3 045	3 378	3 381	3 527	4,3	5,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	56	53	52	52	51	57	11,8	0,4
Des non-résidents	15	16	16	17	18	18	0,0	3,7
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>10 694</b>	<b>11 120</b>	<b>11 419</b>	<b>11 860</b>	<b>12 198</b>	<b>12 407</b>	<b>1,7</b>	<b>3,0</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>23 613</b>	<b>24 039</b>	<b>24 614</b>	<b>25 315</b>	<b>26 464</b>	<b>26 767</b>	<b>1,1</b>	<b>2,5</b>

Suite à la page 60

Tableau 5.1 (suite)

**Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018**

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Estrie</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>27 397</b>	<b>28 156</b>	<b>28 586</b>	<b>29 293</b>	<b>30 584</b>	<b>31 819</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>
Rémunération des salariés	20 788	21 268	21 597	21 864	22 813	24 136	5,8	3,0
Revenu mixte net	3 796	3 906	3 741	3 876	3 972	4 104	3,3	1,6
Revenu net de la propriété	2 813	2 982	3 248	3 552	3 799	3 579	-5,8	4,9
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>8 566</b>	<b>8 824</b>	<b>9 395</b>	<b>9 909</b>	<b>10 146</b>	<b>10 359</b>	<b>2,1</b>	<b>3,9</b>
Des administrations publiques	6 277	6 447	6 772	7 012	7 210	7 286	1,1	3,0
Des sociétés financières	2 167	2 250	2 494	2 756	2 799	2 897	3,5	6,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	77	79	77	89	87	122	40,2	9,6
Des non-résidents	45	48	52	53	51	54	5,9	3,7
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>11 328</b>	<b>11 762</b>	<b>12 188</b>	<b>12 561</b>	<b>12 854</b>	<b>13 438</b>	<b>4,5</b>	<b>3,5</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>24 635</b>	<b>25 218</b>	<b>25 793</b>	<b>26 641</b>	<b>27 876</b>	<b>28 740</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>
<b>Montréal</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>32 514</b>	<b>33 982</b>	<b>35 587</b>	<b>36 109</b>	<b>37 496</b>	<b>39 271</b>	<b>4,7</b>	<b>3,8</b>
Rémunération des salariés	23 715	24 596	25 589	26 230	27 239	28 489	4,6	3,7
Revenu mixte net	4 689	4 674	4 764	4 910	5 074	5 406	6,5	2,9
Revenu net de la propriété	4 110	4 713	5 235	4 969	5 184	5 375	3,7	5,5
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>7 487</b>	<b>7 701</b>	<b>8 080</b>	<b>8 379</b>	<b>8 485</b>	<b>8 470</b>	<b>-0,2</b>	<b>2,5</b>
Des administrations publiques	5 455	5 605	5 817	5 978	6 062	6 016	-0,8	2,0
Des sociétés financières	1 665	1 724	1 874	2 016	2 008	2 047	1,9	4,2
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	226	226	232	226	266	250	-6,0	2,0
Des non-résidents	140	145	156	158	149	157	5,4	2,3
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>13 696</b>	<b>14 347</b>	<b>15 028</b>	<b>15 672</b>	<b>16 140</b>	<b>16 745</b>	<b>3,7</b>	<b>4,1</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>26 305</b>	<b>27 335</b>	<b>28 639</b>	<b>28 816</b>	<b>29 841</b>	<b>30 996</b>	<b>3,9</b>	<b>3,3</b>

Suite à la page 61

Tableau 5.1 (suite)

**Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018**

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Outaouais</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>32 287</b>	<b>32 147</b>	<b>32 577</b>	<b>32 770</b>	<b>34 488</b>	<b>35 619</b>	<b>3,3</b>	<b>2,0</b>
Rémunération des salariés	27 065	26 799	26 988	27 021	28 660	29 685	3,6	1,9
Revenu mixte net	3 229	3 203	3 246	3 345	3 384	3 559	5,2	2,0
Revenu net de la propriété	1 993	2 146	2 343	2 405	2 444	2 374	-2,9	3,6
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>7 643</b>	<b>7 939</b>	<b>8 558</b>	<b>9 050</b>	<b>9 316</b>	<b>9 520</b>	<b>2,2</b>	<b>4,5</b>
Des administrations publiques	5 095	5 274	5 628	5 812	6 023	6 061	0,6	3,5
Des sociétés financières	2 424	2 535	2 808	3 108	3 161	3 312	4,8	6,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	79	83	73	80	82	92	12,2	3,1
Des non-résidents	45	47	49	50	51	56	9,8	4,5
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>14 730</b>	<b>14 731</b>	<b>15 124</b>	<b>15 590</b>	<b>16 363</b>	<b>16 991</b>	<b>3,8</b>	<b>2,9</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>25 200</b>	<b>25 355</b>	<b>26 012</b>	<b>26 231</b>	<b>27 441</b>	<b>28 148</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>32 206</b>	<b>32 709</b>	<b>32 697</b>	<b>33 889</b>	<b>35 793</b>	<b>37 382</b>	<b>4,4</b>	<b>3,0</b>
Rémunération des salariés	27 491	27 803	27 885	28 960	30 519	32 103	5,2	3,2
Revenu mixte net	2 583	2 568	2 597	2 593	2 703	2 837	5,0	1,9
Revenu net de la propriété	2 132	2 338	2 214	2 336	2 570	2 442	-5,0	2,8
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>7 858</b>	<b>8 142</b>	<b>8 759</b>	<b>9 190</b>	<b>9 358</b>	<b>9 518</b>	<b>1,7</b>	<b>3,9</b>
Des administrations publiques	6 119	6 310	6 686	6 870	6 997	7 030	0,5	2,8
Des sociétés financières	1 681	1 773	2 019	2 261	2 301	2 420	5,2	7,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	47	49	46	49	51	54	5,9	2,8
Des non-résidents	11	9	9	10	9	14	55,6	4,9
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>13 459</b>	<b>13 845</b>	<b>14 182</b>	<b>15 068</b>	<b>15 591</b>	<b>16 339</b>	<b>4,8</b>	<b>4,0</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>26 605</b>	<b>27 005</b>	<b>27 273</b>	<b>28 011</b>	<b>29 560</b>	<b>30 561</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>

Suite à la page 62

Tableau 5.1 (suite)

**Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018**

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Côte-Nord</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>32 896</b>	<b>33 239</b>	<b>32 191</b>	<b>32 339</b>	<b>33 494</b>	<b>35 010</b>	<b>4,5</b>	<b>1,3</b>
Rémunération des salariés	29 423	29 508	28 730	28 642	29 726	31 279	5,2	1,2
Revenu mixte net	2 039	2 001	1 970	2 041	2 123	2 144	1,0	1,0
Revenu net de la propriété	1 435	1 730	1 490	1 656	1 644	1 588	-3,4	2,0
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>8 140</b>	<b>8 602</b>	<b>9 277</b>	<b>9 901</b>	<b>10 209</b>	<b>10 249</b>	<b>0,4</b>	<b>4,7</b>
Des administrations publiques	6 117	6 399	6 791	7 153	7 420	7 352	-0,9	3,7
Des sociétés financières	1 975	2 157	2 439	2 700	2 743	2 848	3,8	7,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	42	41	41	42	40	43	7,5	0,5
Des non-résidents	6	6	6	6	6	7	16,7	3,1
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>14 205</b>	<b>14 511</b>	<b>14 343</b>	<b>14 717</b>	<b>15 003</b>	<b>15 834</b>	<b>5,5</b>	<b>2,2</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>26 831</b>	<b>27 331</b>	<b>27 125</b>	<b>27 523</b>	<b>28 699</b>	<b>29 426</b>	<b>2,5</b>	<b>1,9</b>
<b>Nord-du-Québec</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>24 817</b>	<b>25 495</b>	<b>25 687</b>	<b>26 524</b>	<b>27 623</b>	<b>28 802</b>	<b>4,3</b>	<b>3,0</b>
Rémunération des salariés	22 660	23 344	23 559	24 299	25 138	26 470	5,3	3,2
Revenu mixte net	1 392	1 424	1 394	1 471	1 482	1 604	8,2	2,9
Revenu net de la propriété	765	726	734	753	1 003	729	-27,3	-1,0
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>6 668</b>	<b>6 843</b>	<b>7 164</b>	<b>8 081</b>	<b>8 778</b>	<b>8 214</b>	<b>-6,4</b>	<b>4,3</b>
Des administrations publiques	5 935	6 074	6 323	7 089	7 695	7 068	-8,1	3,6
Des sociétés financières	680	712	782	939	1 028	1 081	5,2	9,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	50	52	55	50	52	62	19,2	4,4
Des non-résidents	3	4	4	4	4	4	0,0	5,9
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>8 033</b>	<b>8 283</b>	<b>8 615</b>	<b>8 960</b>	<b>9 036</b>	<b>9 334</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>23 452</b>	<b>24 055</b>	<b>24 236</b>	<b>25 645</b>	<b>27 365</b>	<b>27 682</b>	<b>1,2</b>	<b>3,4</b>

Suite à la page 63

Tableau 5.1 (suite)

**Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018**

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>21 599</b>	<b>22 314</b>	<b>22 749</b>	<b>23 826</b>	<b>25 319</b>	<b>26 069</b>	<b>3,0</b>	<b>3,8</b>
Rémunération des salariés	17 765	18 221	18 410	19 074	19 772	20 651	4,4	3,1
Revenu mixte net	2 300	2 431	2 591	2 703	3 283	3 157	-3,8	6,5
Revenu net de la propriété	1 535	1 663	1 748	2 048	2 264	2 261	-0,1	8,1
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>10 764</b>	<b>11 139</b>	<b>11 727</b>	<b>12 232</b>	<b>12 580</b>	<b>12 758</b>	<b>1,4</b>	<b>3,5</b>
Des administrations publiques	8 799	9 074	9 454	9 739	10 064	10 129	0,6	2,9
Des sociétés financières	1 910	2 000	2 212	2 430	2 454	2 555	4,1	6,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	46	53	49	49	46	49	6,5	1,3
Des non-résidents	9	11	12	13	17	25	47,1	22,7
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>9 186</b>	<b>9 668</b>	<b>10 137</b>	<b>10 631</b>	<b>10 758</b>	<b>11 146</b>	<b>3,6</b>	<b>3,9</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>23 177</b>	<b>23 785</b>	<b>24 339</b>	<b>25 426</b>	<b>27 142</b>	<b>27 682</b>	<b>2,0</b>	<b>3,6</b>
<b>Chaudière-Appalaches</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>29 520</b>	<b>30 639</b>	<b>31 454</b>	<b>31 781</b>	<b>33 010</b>	<b>34 182</b>	<b>3,6</b>	<b>3,0</b>
Rémunération des salariés	23 669	24 300	24 698	25 220	26 243	27 394	4,4	3,0
Revenu mixte net	3 250	3 461	3 407	3 440	3 458	3 421	-1,1	1,0
Revenu net de la propriété	2 600	2 878	3 350	3 122	3 309	3 367	1,8	5,3
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>8 076</b>	<b>8 366</b>	<b>8 934</b>	<b>9 386</b>	<b>9 629</b>	<b>9 830</b>	<b>2,1</b>	<b>4,0</b>
Des administrations publiques	5 927	6 142	6 462	6 667	6 882	6 974	1,3	3,3
Des sociétés financières	2 062	2 137	2 381	2 627	2 653	2 752	3,7	5,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	59	58	59	59	63	72	14,3	4,1
Des non-résidents	27	29	32	33	31	33	6,5	4,1
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>12 344</b>	<b>12 891</b>	<b>13 450</b>	<b>13 968</b>	<b>14 222</b>	<b>14 777</b>	<b>3,9</b>	<b>3,7</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>25 251</b>	<b>26 114</b>	<b>26 938</b>	<b>27 199</b>	<b>28 416</b>	<b>29 234</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>

Suite à la page 64

Tableau 5.1 (suite)

**Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018**

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Laval</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>32 285</b>	<b>33 010</b>	<b>33 594</b>	<b>34 332</b>	<b>35 322</b>	<b>36 761</b>	<b>4,1</b>	<b>2,6</b>
Rémunération des salariés	25 935	26 439	26 892	27 338	28 191	29 302	3,9	2,5
Revenu mixte net	3 440	3 439	3 456	3 620	3 753	3 882	3,4	2,4
Revenu net de la propriété	2 911	3 131	3 246	3 374	3 378	3 577	5,9	4,2
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>7 303</b>	<b>7 539</b>	<b>7 988</b>	<b>8 419</b>	<b>8 528</b>	<b>8 670</b>	<b>1,7</b>	<b>3,5</b>
Des administrations publiques	5 263	5 431	5 692	5 877	6 040	6 065	0,4	2,9
Des sociétés financières	1 864	1 930	2 113	2 314	2 304	2 376	3,1	5,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	74	74	73	115	80	116	45,0	9,4
Des non-résidents	103	104	110	113	105	112	6,7	1,7
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>13 752</b>	<b>14 180</b>	<b>14 684</b>	<b>15 381</b>	<b>15 539</b>	<b>16 180</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>25 836</b>	<b>26 368</b>	<b>26 897</b>	<b>27 371</b>	<b>28 312</b>	<b>29 251</b>	<b>3,3</b>	<b>2,5</b>
<b>Lanaudière</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>29 843</b>	<b>30 478</b>	<b>30 766</b>	<b>31 722</b>	<b>32 748</b>	<b>33 820</b>	<b>3,3</b>	<b>2,5</b>
Rémunération des salariés	24 582	25 061	25 195	25 900	26 726	27 760	3,9	2,5
Revenu mixte net	3 066	3 076	3 108	3 208	3 295	3 369	2,2	1,9
Revenu net de la propriété	2 195	2 341	2 462	2 614	2 727	2 692	-1,3	4,2
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>7 833</b>	<b>8 107</b>	<b>8 682</b>	<b>9 203</b>	<b>9 498</b>	<b>9 750</b>	<b>2,7</b>	<b>4,5</b>
Des administrations publiques	5 796	5 981	6 338	6 574	6 814	6 907	1,4	3,6
Des sociétés financières	1 969	2 057	2 275	2 554	2 609	2 757	5,7	7,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	44	44	41	48	48	56	16,7	4,9
Des non-résidents	24	26	29	27	27	29	7,4	3,9
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>12 428</b>	<b>12 910</b>	<b>13 295</b>	<b>14 063</b>	<b>14 228</b>	<b>14 818</b>	<b>4,1</b>	<b>3,6</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>25 248</b>	<b>25 675</b>	<b>26 154</b>	<b>26 862</b>	<b>28 017</b>	<b>28 752</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>

Suite à la page 65

Tableau 5.1 (suite)

**Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018**

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Laurentides</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>32 070</b>	<b>32 732</b>	<b>33 395</b>	<b>34 274</b>	<b>35 551</b>	<b>36 742</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>
Rémunération des salariés	25 279	25 742	26 187	26 641	27 654	28 625	3,5	2,5
Revenu mixte net	3 805	3 754	3 793	3 925	4 075	4 141	1,6	1,7
Revenu net de la propriété	2 986	3 236	3 415	3 707	3 822	3 976	4,0	5,9
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>7 778</b>	<b>8 040</b>	<b>8 646</b>	<b>9 129</b>	<b>9 395</b>	<b>9 643</b>	<b>2,6</b>	<b>4,4</b>
Des administrations publiques	5 600	5 778	6 118	6 343	6 556	6 649	1,4	3,5
Des sociétés financières	2 083	2 175	2 425	2 700	2 748	2 884	4,9	6,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	61	53	69	51	56	71	26,8	3,1
Des non-résidents	34	35	35	36	35	38	8,6	2,2
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>13 274</b>	<b>13 749</b>	<b>14 299</b>	<b>14 977</b>	<b>15 280</b>	<b>15 864</b>	<b>3,8</b>	<b>3,6</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>26 574</b>	<b>27 023</b>	<b>27 742</b>	<b>28 426</b>	<b>29 666</b>	<b>30 521</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>
<b>Montérégie</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>33 470</b>	<b>34 258</b>	<b>34 865</b>	<b>35 664</b>	<b>37 030</b>	<b>38 448</b>	<b>3,8</b>	<b>2,8</b>
Rémunération des salariés	26 678	27 258	27 660	28 178	29 224	30 331	3,8	2,6
Revenu mixte net	3 777	3 726	3 764	3 858	4 059	4 099	1,0	1,6
Revenu net de la propriété	3 014	3 274	3 441	3 628	3 747	4 017	7,2	5,9
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>7 694</b>	<b>7 988</b>	<b>8 556</b>	<b>9 017</b>	<b>9 231</b>	<b>9 434</b>	<b>2,2</b>	<b>4,2</b>
Des administrations publiques	5 421	5 627	5 944	6 132	6 318	6 395	1,2	3,4
Des sociétés financières	2 148	2 234	2 482	2 747	2 777	2 889	4,0	6,1
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	78	78	77	85	85	94	10,6	3,8
Des non-résidents	47	49	52	53	51	56	9,8	3,6
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>14 119</b>	<b>14 644</b>	<b>15 173</b>	<b>15 893</b>	<b>16 233</b>	<b>16 887</b>	<b>4,0</b>	<b>3,6</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>27 045</b>	<b>27 601</b>	<b>28 248</b>	<b>28 787</b>	<b>30 029</b>	<b>30 994</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>

Suite à la page 66

Tableau 5.1 (suite)

**Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018**

Région administrative et composante du revenu	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
	\$/hab.						%	
<b>Centre-du-Québec</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>26 120</b>	<b>26 620</b>	<b>27 467</b>	<b>28 091</b>	<b>29 276</b>	<b>30 209</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>
Rémunération des salariés	20 409	20 913	21 263	21 786	22 746	23 653	4,0	3,0
Revenu mixte net	2 989	2 999	3 172	3 199	3 193	3 243	1,6	1,6
Revenu net de la propriété	2 723	2 707	3 033	3 106	3 337	3 313	-0,7	4,0
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>8 216</b>	<b>8 426</b>	<b>8 922</b>	<b>9 354</b>	<b>9 576</b>	<b>9 744</b>	<b>1,8</b>	<b>3,5</b>
Des administrations publiques	6 400	6 549	6 854	7 073	7 276	7 359	1,1	2,8
Des sociétés financières	1 742	1 802	1 992	2 204	2 226	2 292	3,0	5,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	59	60	60	60	58	74	27,6	4,6
Des non-résidents	15	15	16	17	16	19	18,8	4,8
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>10 380</b>	<b>10 747</b>	<b>11 157</b>	<b>11 660</b>	<b>11 886</b>	<b>12 378</b>	<b>4,1</b>	<b>3,6</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>23 956</b>	<b>24 299</b>	<b>25 233</b>	<b>25 784</b>	<b>26 966</b>	<b>27 575</b>	<b>2,3</b>	<b>2,9</b>
<b>Ensemble du Québec</b>								
<b>Revenu primaire</b>	<b>31 193</b>	<b>32 045</b>	<b>32 815</b>	<b>33 455</b>	<b>34 778</b>	<b>36 133</b>	<b>3,9</b>	<b>3,0</b>
Rémunération des salariés	24 532	25 089	25 556	26 068	27 109	28 253	4,2	2,9
Revenu mixte net	3 689	3 681	3 709	3 805	3 933	4 066	3,4	2,0
Revenu net de la propriété	2 972	3 275	3 550	3 582	3 735	3 814	2,1	5,1
<b>Plus</b>								
<b>Transferts courants reçus</b>	<b>8 018</b>	<b>8 282</b>	<b>8 814</b>	<b>9 254</b>	<b>9 466</b>	<b>9 616</b>	<b>1,6</b>	<b>3,7</b>
Des administrations publiques	5 761	5 940	6 240	6 436	6 617	6 661	0,7	2,9
Des sociétés financières	2 090	2 173	2 399	2 640	2 662	2 758	3,6	5,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	105	106	107	109	118	124	5,1	3,4
Des non-résidents	62	64	68	70	69	72	4,3	3,0
<b>Moins</b>								
<b>Transferts courants payés</b>	<b>13 244</b>	<b>13 742</b>	<b>14 246</b>	<b>14 872</b>	<b>15 224</b>	<b>15 825</b>	<b>3,9</b>	<b>3,6</b>
<b>Égal</b>								
<b>Revenu disponible</b>	<b>25 968</b>	<b>26 586</b>	<b>27 383</b>	<b>27 838</b>	<b>29 020</b>	<b>29 924</b>	<b>3,1</b>	<b>2,9</b>

Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs criss, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

# Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles

Par Stéphane Crespo, Direction principale des statistiques sociales et de santé

Cette section se divise en deux parties. Dans la première, on décrit, en fonction des régions administratives, les taux de faible revenu en 2017 ainsi que l'évolution de ces taux à court terme entre 2016 et 2017, et à plus long terme entre 2013 et 2017. Ces descriptions sont ensuite ventilées selon le type de famille. Dans la seconde partie, on examine, toujours en fonction des régions administratives, le revenu médian après impôt des couples et des familles monoparentales en 2017 ainsi que l'évolution de ce revenu à court et à plus long terme.

## Taux de faible revenu

### Taux de faible revenu des familles

En 2017, la distribution des taux de faible revenu après impôt des familles selon les régions administratives révèle certaines disparités ([tableau 6.1](#), volet 1). D'un côté, les régions du Nord-du-Québec et de Montréal affichent, et de loin, les taux les plus élevés, soit 17,9 % et 16,3 % respectivement. La région de l'Outaouais arrive au troisième rang avec un taux de 9,2 %. Elle est suivie des régions de la Côte-Nord (9,1 %), de Laval (9,1 %) et de la Mauricie (9,0 %).

## Données et méthodologie

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence du revenu du Canada. Les données sur le taux de faible revenu ainsi que celles sur le revenu médian après impôt des familles proviennent de ce fichier. Il importe de mentionner que ce ne sont pas tous les revenus qui sont pris en compte dans le FFT1. Par exemple, certains crédits d'impôt remboursables provinciaux ne sont pas compris dans le calcul du revenu après impôt des familles. Pour connaître en détail la composition du revenu après impôt des familles, consulter la section « [Concepts et définitions](#) » à la fin de ce document.

Le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est considérée comme à faible revenu, lors d'une année, si son revenu après impôt ajusté est inférieur au seuil correspondant à la moitié de la médiane du revenu familial après impôt ajusté de l'ensemble des personnes (de tous âges) du Québec durant la même année. L'ajustement a pour but de rendre comparables les revenus des familles de tailles différentes<sup>1</sup>.

1. L'ajustement par la racine carrée de la taille de la famille a été utilisé.

À l’opposé, c’est dans les régions de la Chaudière-Appalaches (5,1 %), de la Capitale-Nationale (5,7 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (6,2 %), du Bas-Saint-Laurent (6,4 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (7,0 %) et dans les régions périphériques de Montréal, soit les Laurentides (7,9 %), Lanaudière (7,9 %) et la Montérégie (8,1 %), que l’on trouve, en proportion, le moins de familles à faible revenu.

Entre 2016 et 2017, le taux de faible revenu est à la baisse dans toutes les régions, sauf à Montréal, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec, où il progresse faiblement. Dans toutes les autres régions, la baisse observée est inférieure à celle que l’on note en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (- 0,5 point de pourcentage). Signalons que le taux est demeuré le même entre ces deux années dans les régions de la Chaudière-Appalaches, des Laurentides et de la Montérégie.

Si l’on considère l’évolution à plus long terme, soit entre 2013 et 2017, on voit que le taux de faible revenu décroît dans 15 des 17 régions. La baisse varie de 0,1 point (Chaudière-Appalaches) à 1,2 point (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). En revanche, le taux de faible revenu connaît une faible augmentation dans les régions de la Côte-Nord (+ 0,3 point) et du Nord-du-Québec (+ 0,7 point).

### Taux de faible revenu selon le type de famille

La comparaison du taux de faible revenu pour chacun des types de familles montre que la situation chez les couples sans enfants et les couples avec enfants est similaire ([tableau 6.1](#); volets 2, 3 et 4). En revanche, les familles monoparentales présentent un taux de faible revenu beaucoup plus élevé que ces couples, et ce, dans chacune des régions.

Entre 2016 et 2017, le taux de faible revenu des couples sans enfants demeure stable dans huit régions et augmente dans huit autres. Les augmentations ne dépassent pas 0,4 point de pourcentage, sauf sur la Côte-Nord et à Montréal (+ 0,8 point et + 1,4 point, respectivement). La seule région qui présente une diminution du taux de faible revenu chez ces couples est la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (- 0,3 point).

Au cours de la même période, le taux de faible revenu des couples avec enfants diminue dans 15 des 17 régions. La région de Montréal affiche la diminution la plus marquée (- 2,2 points). Les baisses les moins importantes sont constatées dans les régions de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 0,2 point dans les deux cas). Dans le Nord-du-Québec, on note une légère augmentation (+ 0,2 point), tandis que dans le Bas-Saint-Laurent, le taux de 2017 reste inchangé par rapport à celui de 2016 (2,9 %).

Chez les familles monoparentales, on observe une diminution du taux de faible revenu entre 2016 et 2017 dans sept régions. Les reculs les plus faibles surviennent en Chaudière-Appalaches et dans Lanaudière (- 0,4 point et - 0,5 point). Neuf régions voient le taux de faible revenu de ces familles augmenter. C’est dans la région de Montréal que l’on note la plus forte augmentation (+ 2,3 points) et en Abitibi-Témiscamingue que l’on observe la plus faible (+ 0,1 point). Dans la région de la Côte-Nord, on n’enregistre aucune variation de ce taux entre 2016 et 2017 (35,1 % pour les deux années).

Au cours de la période plus longue, soit entre 2013 et 2017, le taux de faible revenu des couples sans enfants diminue dans 8 régions sur 17. La plus importante diminution est de l’ordre de 1,1 point (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et la plus petite, de l’ordre de 0,1 point (Estrie). Parmi les sept régions où une augmentation de ce taux survient, Montréal présente la plus forte hausse (+ 1,1 point), et le Centre-du-Québec et les Laurentides, la plus faible (+ 0,1 point et + 0,2 point, respectivement).

Chez les couples avec enfants, on assiste à une diminution du taux de faible revenu dans toutes les régions. On observe les plus faibles diminutions en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Chaudière-Appalaches (- 0,5 point dans ces trois régions) et la baisse la plus marquée à Montréal (- 4,1 points).

Enfin, dans le cas des familles monoparentales, des diminutions surviennent dans 10 régions entre 2013 et 2017. Ces diminutions varient entre 0,4 point (Bas-Saint-Laurent) et 2,7 points (Centre-du-Québec). Sept régions voient le taux de faible revenu de ces familles augmenter entre 0,1 point (Abitibi-Témiscamingue) et 1,4 point (Nord-du-Québec).

## Revenu médian des familles

Le revenu des familles comptant un couple est plus élevé que celui des familles monoparentales. Bien sûr, les premières sont plus susceptibles que les secondes de bénéficier de la présence d'un pourvoyeur de revenu additionnel, en l'occurrence le conjoint ou la conjointe. L'indicateur utilisé dans cette section est le revenu médian après impôt. En 2017, il confirme toujours cette réalité ([tableau 6.2](#)).

Soulignons, pour commencer, que la région qui détient le revenu médian après impôt le plus élevé et celle qui détient le revenu médian après impôt le plus faible ne sont pas les mêmes pour les deux catégories de familles. Chez les familles comptant un couple, la région du Nord-du-Québec présente, en 2017, le revenu médian le plus élevé (87 380 \$). Les régions de l'Outaouais et de la Capitale-Nationale suivent, avec des revenus respectifs de 82 480 \$ et de 81 330 \$. À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présente en 2017 le revenu le moins élevé de toutes les régions pour les familles comptant un couple (67 020 \$). Les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec se classent également parmi les moins avantagées, le revenu médian des couples y étant respectivement de 67 740 \$ et de 68 450 \$. Mentionnons que le revenu médian de la région la moins favorisée, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, représente un peu plus des trois quarts (76,7 %) de celui de la région la plus avantagée, le Nord-du-Québec.

Du côté des familles monoparentales, on voit que c'est dans la région de la Capitale-Nationale que le revenu médian de 2017 est le plus élevé (51 560 \$), puis dans celles de la Chaudière-Appalaches (50 440 \$) et de Laval (48 480 \$). À l'opposé, le Nord-du-Québec (39 590 \$), Montréal (41 110 \$), la Mauricie (42 290 \$) et la Côte-Nord (42 530 \$) sont les régions où ce revenu est le plus faible.

Il ressort principalement de ces données que la situation relative des couples et des familles monoparentales diffère radicalement dans la région du Nord-du-Québec. En effet, il s'agit de la région où le revenu médian des couples est le plus élevé et où celui des familles monoparentales est le plus faible.

Un indicateur complémentaire illustre cette différence : il s'agit du revenu médian après impôt des familles monoparentales exprimé en pourcentage de celui des familles comptant un couple. Ainsi, dans la région du Nord-du-Québec, le revenu médian des familles monoparentales ne représente pas la moitié de celui des familles comptant un couple (45,3 %). Il s'agit du pourcentage le plus faible de l'ensemble des régions. Toutes les autres régions affichent des pourcentages supérieurs à 50 %.

Considérons maintenant l'évolution du revenu médian entre 2016 et 2017 pour ces deux types de familles. On constate que dans le cas des familles comptant un couple, le revenu médian en termes réels<sup>1</sup> augmente dans toutes les régions. La hausse la plus élevée est enregistrée dans les régions de l'Outaouais (4,9 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (4,8 %), et la plus faible, dans celles du Nord-du-Québec (2,9 %) et de la Côte-Nord (3,1 %). Dans le cas des familles monoparentales, le revenu médian réel augmente aussi dans toutes les régions. Le revenu médian de ces familles augmente le plus fortement en Abitibi-Témiscamingue (4,6 %), tandis que Montréal affiche la plus faible progression (0,2 %).

À plus long terme, soit entre 2013 et 2017, on constate une généralisation de la croissance du revenu médian réel. Ainsi, toutes les régions voient ce revenu augmenter durant la période, et ce, tant chez les couples que chez les familles monoparentales. Chez les couples, la croissance la plus prononcée est enregistrée à Montréal (10,5 %), et la plus faible, sur la Côte-Nord (0,6 %). Enfin, du côté des familles monoparentales, l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre-du-Québec se démarquent avec les hausses les plus prononcées (10,4 % et 10,1 %, respectivement), tandis que Laval et Montréal enregistrent les croissances les plus faibles (5,1 % et 5,2 %).

1. L'indice des prix à la consommation d'ensemble a été utilisé (à l'échelle du Québec). Le revenu médian est présenté en dollars constants de 2017, ce qui permet de tenir compte de l'inflation et d'effectuer des comparaisons au fil du temps.

Tableau 6.1

Taux de faible revenu<sup>1</sup> de l'ensemble des familles<sup>2</sup> et selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2017

	Volet 1 : ensemble des familles							Volet 2 : couples sans enfants						
	2013	2014	2015	2016	2017	Écart 2017- 2016	Écart 2017- 2013	2013	2014	2015	2016	2017	Écart 2017- 2016	Écart 2017- 2013
	%					points de pourcentage		%					points de pourcentage	
Bas-Saint-Laurent	6,7	6,9	6,6	6,5	6,4	-0,1	-0,3	5,2	5,4	5,1	5,1	5,1	-0,0	-0,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,5	6,7	6,7	6,3	6,2	-0,1	-0,3	4,7	4,7	4,7	4,5	4,6	0,2	-0,0
Capitale-Nationale	6,1	6,1	6,0	5,8	5,7	-0,1	-0,3	4,8	4,7	4,7	4,6	4,6	0,0	-0,2
Mauricie	9,9	9,9	9,4	9,2	9,0	-0,2	-0,9	5,8	5,7	5,4	5,5	5,5	0,0	-0,4
Estrie	9,2	9,1	8,9	8,6	8,5	-0,1	-0,7	6,4	6,2	6,2	6,2	6,3	0,0	-0,1
Montréal	17,4	17,5	16,8	16,2	16,3	0,1	-1,1	12,6	12,7	12,4	12,3	13,7	1,4	1,1
Outaouais	9,7	9,9	9,5	9,3	9,2	-0,1	-0,5	5,9	5,9	5,8	5,6	5,6	-0,0	-0,3
Abitibi-Témiscamingue	7,2	7,7	7,5	7,1	7,0	-0,1	-0,2	4,6	4,8	4,7	4,4	4,3	-0,0	-0,3
Côte-Nord	8,8	9,1	8,8	8,8	9,1	0,3	0,3	3,4	3,4	3,2	3,1	3,9	0,8	0,5
Nord-du-Québec	17,2	17,2	16,3	17,2	17,9	0,8	0,7	6,0	4,4	5,5	5,4	5,4	0,0	-0,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9,1	9,3	8,7	8,4	7,9	-0,5	-1,2	6,1	5,8	5,4	5,3	5,0	-0,3	-1,1
Chaudière-Appalaches	5,2	5,3	5,1	5,1	5,1	0,0	-0,1	4,3	4,2	4,2	4,4	4,6	0,3	0,3
Laval	9,3	9,5	9,4	9,2	9,1	-0,1	-0,3	7,3	7,4	7,4	7,7	8,1	0,4	0,7
Lanaudière	8,4	8,6	8,2	8,1	7,9	-0,2	-0,6	6,2	6,2	6,2	6,3	6,2	-0,0	0,0
Laurentides	8,3	8,4	8,2	7,8	7,9	0,0	-0,5	6,1	6,1	6,2	6,2	6,2	0,1	0,2
Montérégie	8,5	8,6	8,3	8,1	8,1	-0,0	-0,3	6,7	6,8	6,7	7,0	7,2	0,2	0,4
Centre-du-Québec	8,7	8,7	8,3	8,1	8,0	-0,1	-0,7	6,3	6,2	6,2	6,2	6,4	0,2	0,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>10,1</b>	<b>10,2</b>	<b>9,8</b>	<b>9,5</b>	<b>9,5</b>	<b>-0,0</b>	<b>-0,6</b>	<b>7,2</b>	<b>7,2</b>	<b>7,1</b>	<b>7,1</b>	<b>7,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>
	Volet 3 : couples avec enfants							Volet 4 : familles monoparentales						
	2013	2014	2015	2016	2017	Écart 2017- 2016	Écart 2017- 2013	2013	2014	2015	2016	2017	Écart 2017- 2016	Écart 2017- 2013
	%					points de pourcentage		%					points de pourcentage	
Bas-Saint-Laurent	3,6	3,6	3,1	2,9	2,9	0,0	-0,6	23,6	24,5	24,3	24,1	23,3	-0,8	-0,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,1	3,1	3,1	2,8	2,6	-0,2	-0,5	26,9	28,5	27,5	25,9	25,1	-0,8	-1,8
Capitale-Nationale	3,5	3,5	3,4	3,2	2,7	-0,5	-0,8	19,1	20,4	20,0	19,2	20,0	0,8	0,9
Mauricie	6,3	6,2	6,0	5,5	5,1	-0,3	-1,2	32,3	33,0	32,1	31,7	31,0	-0,7	-1,3
Estrie	6,0	5,9	5,7	5,5	5,0	-0,5	-1,0	28,8	29,1	27,9	26,4	27,2	0,8	-1,7
Montréal	15,4	15,4	14,3	13,5	11,4	-2,2	-4,1	34,7	35,5	34,5	33,4	35,8	2,3	1,0
Outaouais	6,4	6,4	5,9	6,0	5,3	-0,7	-1,1	28,5	29,7	28,8	28,0	29,0	1,0	0,5
Abitibi-Témiscamingue	3,6	4,0	3,8	3,6	3,2	-0,5	-0,5	27,0	29,2	27,8	27,0	27,1	0,1	0,1
Côte-Nord	4,2	4,4	4,1	4,2	3,5	-0,7	-0,7	34,1	35,4	35,2	35,1	35,1	-0,0	1,0
Nord-du-Québec	8,5	8,3	7,0	7,4	7,6	0,2	-0,9	41,0	41,7	39,3	41,1	42,4	1,3	1,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5,2	5,1	4,5	4,4	3,8	-0,6	-1,3	27,6	30,1	28,6	27,7	27,1	-0,6	-0,6
Chaudière-Appalaches	2,5	2,5	2,3	2,2	2,0	-0,2	-0,5	19,2	20,0	19,4	18,5	18,1	-0,4	-1,1
Laval	7,0	7,1	6,9	6,7	5,7	-0,9	-1,3	23,8	24,8	24,6	23,5	24,5	1,0	0,7
Lanaudière	4,8	4,8	4,4	4,1	3,7	-0,4	-1,1	27,2	28,7	27,1	26,4	25,9	-0,5	-1,3
Laurentides	4,9	4,8	4,4	4,1	3,7	-0,4	-1,2	26,0	27,1	26,0	25,0	25,3	0,3	-0,7
Montérégie	5,0	5,0	4,6	4,4	3,9	-0,5	-1,1	25,5	26,2	25,4	24,4	24,8	0,4	-0,7
Centre-du-Québec	5,0	4,8	4,3	4,2	3,9	-0,3	-1,1	28,8	30,0	28,0	26,9	26,2	-0,7	-2,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7,2</b>	<b>7,2</b>	<b>6,7</b>	<b>6,4</b>	<b>5,5</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,6</b>	<b>28,1</b>	<b>29,0</b>	<b>28,1</b>	<b>27,2</b>	<b>27,9</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,1</b>

1. Selon la mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Les données du présent tableau tiennent compte des changements méthodologiques apportés au calcul de la MFR par Statistique Canada en 2018. Pour en savoir davantage sur ces changements, veuillez consulter la publication suivante : STATISTIQUE CANADA (2018), *Changements méthodologiques : Mesure de faible revenu de la famille de recensement selon le Fichier des familles T1*, [En ligne], Ottawa, Statistique Canada, 10 p. (Série de documents de recherche - Revenu). [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2018001-fra.pdf?st=mBNM\\_UTV](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2018001-fra.pdf?st=mBNM_UTV) (Consulté le 24 mai 2019).

2. Selon le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2

Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2013
	\$ constants de 2017					%	
<b>Volet 1 : familles comptant un couple</b>							
Bas-Saint-Laurent	64 232	64 540	65 282	66 592	68 800	3,3	7,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	68 945	69 147	68 640	70 169	72 580	3,4	5,3
Capitale-Nationale	76 150	76 788	77 005	78 464	81 330	3,7	6,8
Mauricie	63 252	63 707	64 081	65 188	67 740	3,9	7,1
Estrie	65 358	65 774	66 238	67 471	70 180	4,0	7,4
Montréal	63 617	64 180	65 445	67 299	70 290	4,4	10,5
Outaouais	77 423	77 477	77 697	78 636	82 480	4,9	6,5
Abitibi-Témiscamingue	75 275	75 142	75 499	76 938	80 610	4,8	7,1
Côte-Nord	80 446	79 842	78 175	78 524	80 920	3,1	0,6
Nord-du-Québec	80 655	82 351	83 294	84 950	87 380	2,9	8,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	61 438	62 123	62 931	64 420	67 020	4,0	9,1
Chaudière-Appalaches	70 895	71 502	72 232	73 594	75 950	3,2	7,1
Laval	72 855	73 312	73 972	75 210	77 760	3,4	6,7
Lanaudière	70 822	71 214	71 388	73 028	75 520	3,4	6,6
Laurentides	71 093	71 780	72 039	73 503	76 040	3,5	7,0
Montérégie	73 690	74 145	74 675	76 089	78 600	3,3	6,7
Centre-du-Québec	63 116	63 789	64 447	65 865	68 450	3,9	8,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>70 009</b>	<b>70 515</b>	<b>71 072</b>	<b>72 493</b>	<b>75 210</b>	<b>3,7</b>	<b>7,4</b>
<b>Volet 2 : familles monoparentales</b>							
Bas-Saint-Laurent	42 157	42 286	43 291	44 688	46 170	3,3	9,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	42 554	41 854	43 036	44 607	46 300	3,8	8,8
Capitale-Nationale	48 007	47 644	48 318	50 053	51 560	3,0	7,4
Mauricie	39 029	38 636	39 637	40 586	42 290	4,2	8,4
Estrie	41 042	41 073	41 988	43 576	44 970	3,2	9,6
Montréal	39 061	38 821	39 647	41 040	41 110	0,2	5,2
Outaouais	44 420	43 839	44 613	46 213	47 480	2,7	6,9
Abitibi-Témiscamingue	42 783	42 050	43 128	45 142	47 240	4,6	10,4
Côte-Nord	40 093	39 705	40 034	40 909	42 530	4,0	6,1
Nord-du-Québec	36 495	36 970	38 742	38 494	39 590	2,8	8,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	39 259	39 016	40 278	41 626	43 080	3,5	9,7
Chaudière-Appalaches	46 349	45 927	46 282	48 315	50 440	4,4	8,8
Laval	46 109	45 772	45 865	47 436	48 480	2,2	5,1
Lanaudière	43 159	42 656	43 616	45 122	47 010	4,2	8,9
Laurentides	43 471	43 027	43 748	45 567	46 930	3,0	8,0
Montérégie	44 743	44 302	45 193	46 820	48 230	3,0	7,8
Centre-du-Québec	40 510	40 188	41 286	43 091	44 590	3,5	10,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>42 804</b>	<b>42 441</b>	<b>43 311</b>	<b>44 829</b>	<b>45 970</b>	<b>2,5</b>	<b>7,4</b>

1. Selon le concept de famille de recensement.

Source : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



# Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

Par Joanie Migneault, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Les données présentées dans cette section proviennent des sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités, colligés annuellement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Elles permettent d'examiner l'évolution récente de la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés dans les 17 régions administratives du Québec.

## Hausse importante de la valeur moyenne des résidences unifamiliales au Québec en 2020

Entre 2019 et 2020, la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales a connu une croissance importante, de l'ordre de 4,1 %. Une hausse annuelle d'une telle ampleur n'avait pas été observée au Québec depuis 2014 (données non présentées).

### Note méthodologique

La valeur foncière des propriétés sert de base aux fins d'imposition foncière pour les municipalités et les commissions scolaires. Les valeurs imposables uniformisées<sup>1</sup> reflètent les conditions du marché immobilier telles qu'elles existaient **18 mois avant le début de l'exercice financier** des municipalités. Par exemple, les valeurs foncières uniformisées de l'exercice financier de 2020 représentent la valeur réelle des propriétés au 1<sup>er</sup> juillet 2018, soit le prix le plus probable qui peut être payé lors d'une vente de gré à gré entre un vendeur et un acheteur à cette date.

Seule la valeur imposable des immeubles a été prise en compte dans le calcul de la valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés.

Par ailleurs, les villages nordiques et cris, le village naskapi ainsi que les réserves indiennes et les établissements indiens ne sont pas pris en compte dans les données régionales et provinciales. Ces localités n'ont pas à produire de rôle d'évaluation foncière étant donné qu'elles ne sont pas assujetties à la Loi sur la fiscalité municipale.

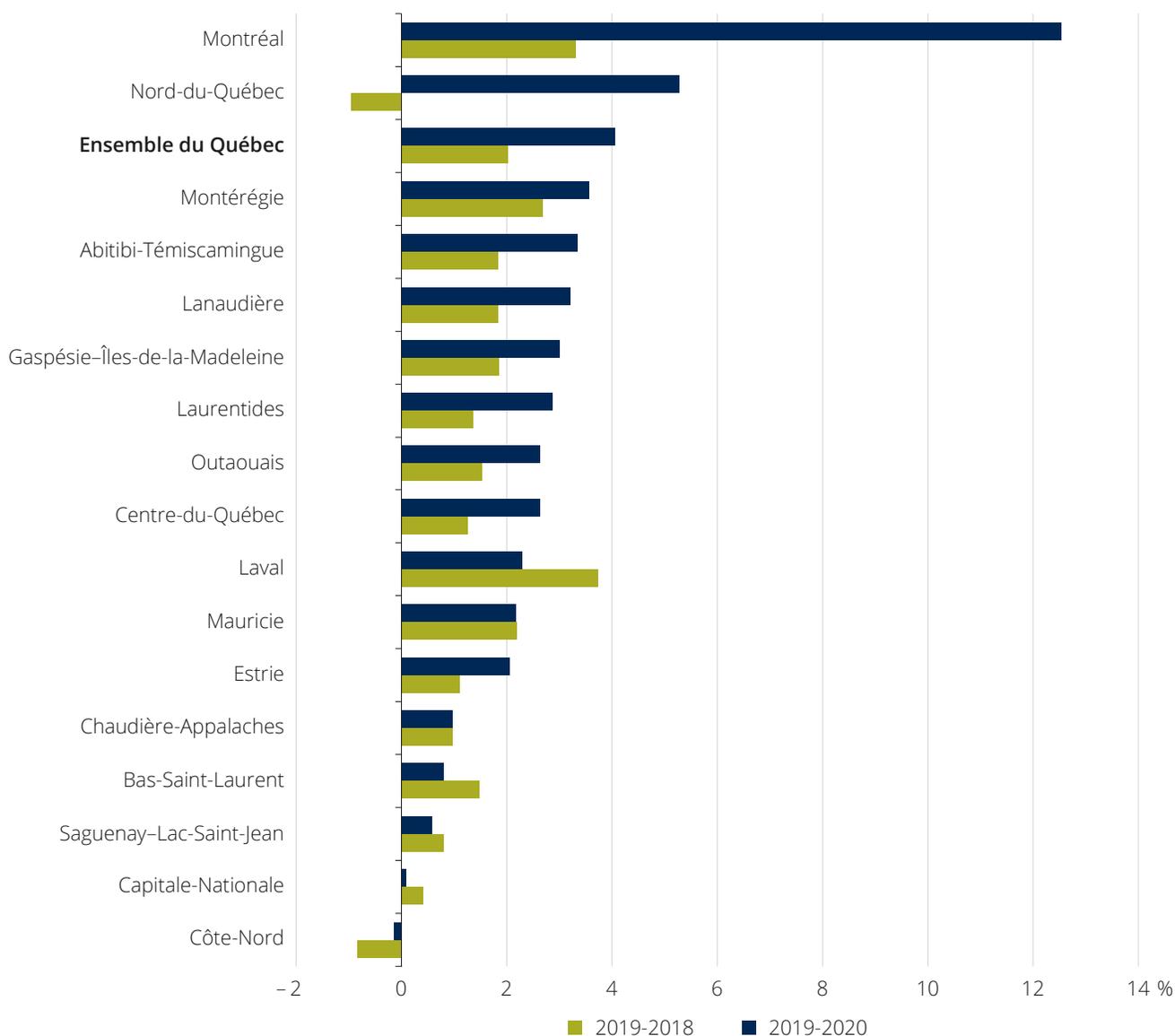
1. Voir la section « [Concepts et définitions](#) », à la fin du document, pour la définition de la valeur imposable uniformisée.

L'augmentation enregistrée à l'échelle provinciale s'explique largement par l'évolution observée à Montréal, où la croissance se chiffre à 12,5 %. Cette région présente la hausse la plus élevée enregistrée pour le Québec en 2020. Elle est suivie du Nord-du-Québec, où la hausse de la valeur foncière (+ 5,3 %) contraste avec le recul de 1,0 % survenu l'année précédente.

La figure 7.1 indique par ailleurs des croissances modestes dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, où la hausse de la valeur foncière ne dépasse pas 1 %, en moyenne. Finalement, on remarque que la Côte-Nord est la seule région où il y a une baisse – d'ailleurs très faible – en 2020. Notons qu'il s'agit d'un cinquième recul consécutif de la valeur des résidences unifamiliales dans cette région.

Figure 7.1

Taux de croissance de la valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Valeur des copropriétés en 2020 : certaines régions affichent un recul

En ce qui concerne la valeur des copropriétés au Québec, on constate, à la figure 7.2, une augmentation de 4,5 % entre 2019 et 2020 au cours de la dernière année. Ce gain est comparable à celui enregistré pour la valeur des résidences unifamiliales (+ 4,1 %) au cours de la même période.

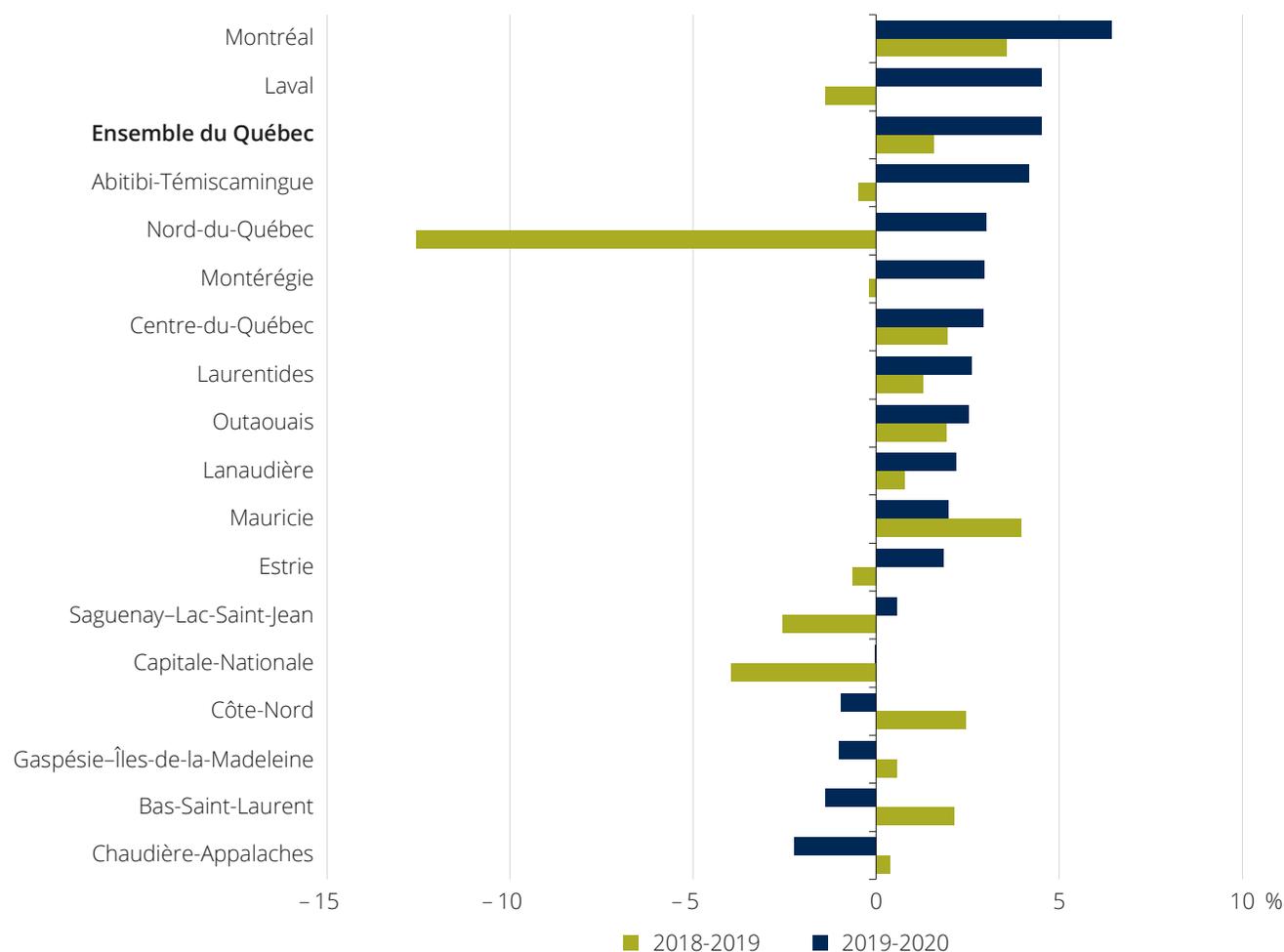
À l'échelle régionale, seuls Montréal (+ 6,4 %) et Laval (+ 4,5 %) présentent une croissance équivalente ou supérieure à celle observée pour l'ensemble du Québec. La

valeur moyenne des copropriétés a par ailleurs connu une augmentation importante en Abitibi-Témiscamingue (+ 4,2 %).

À l'opposé, quatre régions montrent un repli en 2020, le plus important étant enregistré dans la Chaudière-Appalaches (- 2,2 %). Suivent le Bas-Saint-Laurent (- 1,4 %), la Côte-Nord (- 1,0 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (- 1,0 %). La valeur des copropriétés dans la région de la Capitale-Nationale affiche quant à elle une stabilité en 2020, ce qui contraste avec le recul enregistré en 2019.

Figure 7.2

Taux de croissance de la valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Plus de 600 000 \$ en moyenne pour une résidence unifamiliale à Montréal

En 2020, la valeur des résidences unifamiliales atteint 286 344 \$ en moyenne au Québec, soit quelque 11 200 \$ de plus qu'en 2019. La région de Montréal se distingue sur ce plan, la valeur moyenne des résidences unifamiliales y ayant franchi le cap des 600 000 \$. Deux régions limitrophes de Montréal, soit Laval (366 541 \$) et la Montérégie (313 346 \$), suivent en importance. Comme dans les années passées, les régions éloignées des grands centres et peu densément peuplées présentent les valeurs foncières les moins élevées au Québec. C'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que la valeur moyenne des résidences unifamiliales est la plus faible en 2020 (133 593 \$). Suivent le Nord-du-Québec (153 051 \$), le Bas-Saint-Laurent (158 049 \$) et la Côte-Nord (158 193 \$).

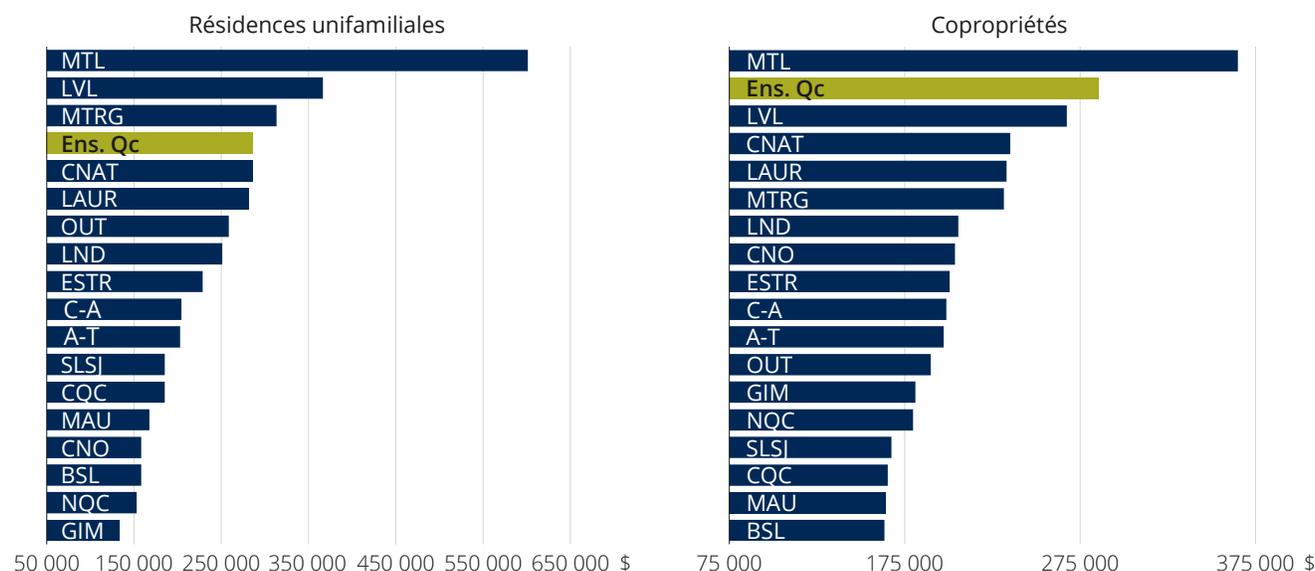
Des disparités régionales existent aussi relativement à la valeur moyenne des copropriétés. La figure 7.3 montre qu'elle se chiffre à moins de 170 000 \$ dans quatre régions, soit au Bas-Saint-Laurent (163 413 \$), en Mauricie (164 087 \$), dans le Centre-du-Québec (165 214 \$) et au

Saguenay-Lac-Saint-Jean (167 369 \$). Ces régions présentent toutes une valeur moyenne beaucoup moins élevée que celle notée pour l'ensemble du Québec (285 663 \$). À l'autre bout du spectre, Montréal affiche de loin la valeur moyenne la plus élevée en ce qui a trait aux copropriétés (364 877 \$), mais la différence par rapport aux autres régions est moins marquée que celle observée en ce qui concerne les résidences unifamiliales. Elle présente un écart de près de 100 000 \$ avec Laval, qui arrive au deuxième rang (267 329 \$). Notons que les régions de la Capitale-Nationale (235 147 \$), des Laurentides (232 934 \$) et de la Montérégie (231 465 \$) suivent en importance et présentent des valeurs moyennes similaires.

On remarque finalement qu'en 2020, pour l'ensemble du Québec, la valeur moyenne des copropriétés (285 663 \$) demeure inférieure à celle des résidences unifamiliales (286 344 \$). Si les copropriétés sont, en règle générale, plus abordables, ce n'est pas le cas dans l'ensemble des régions. En effet, la valeur moyenne des copropriétés est plus élevée que celle des résidences unifamiliales en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, sur la Côte-Nord, dans le Nord-du-Québec et au Bas-Saint-Laurent. Notons cependant que ces régions regroupent moins de 1 % de l'ensemble des copropriétés de la province.

Figure 7.3

Valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercice financier 2020



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Le nombre de copropriétés continue de croître plus rapidement que le nombre de résidences unifamiliales

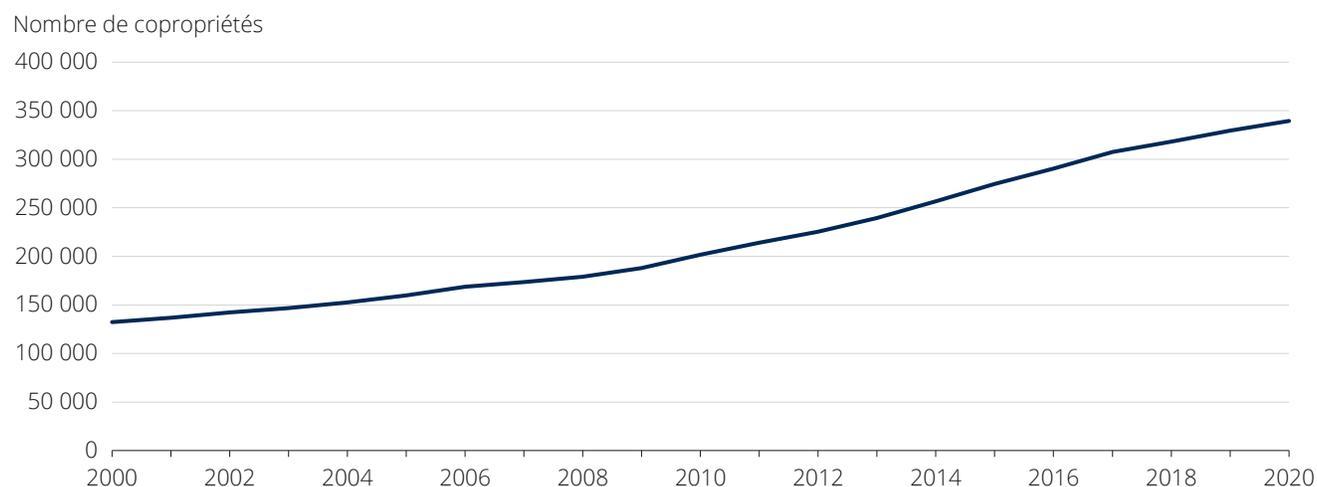
La province compte au total 348 336 copropriétés, fortement concentrées dans la région administrative de Montréal.

Entre 2019 et 2020, près de 8 900 copropriétés se sont ajoutées au Québec, ce qui correspond à une hausse de 2,6 %. La Mauricie (+ 3,5 %), l'Estrie (+ 3,7 %) et les Laurentides (+ 4,0 %) affichent pour cette période les croissances les plus importantes à l'échelle régionale.

Malgré l'importante augmentation du nombre de copropriétés au Québec au cours des dernières décennies (figure 7.4), le nombre de résidences unifamiliales demeure largement supérieur, s'établissant à près de 1,8 million. Entre 2019 et 2020, ces résidences ont connu une hausse de 0,6 %, près de 11 500 unités s'étant ajoutées dans le paysage québécois. Il y a par ailleurs eu, au cours de la période, une augmentation du nombre de résidences unifamiliales dans l'ensemble des régions administratives du Québec.

Figure 7.4

Évolution du nombre de copropriétés, ensemble du Québec, exercices financiers 2000-2020



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.1

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2016-2020

Région administrative	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	TCAM 2020-2016
	\$					%	
Bas-Saint-Laurent	150 606	153 180	154 482	156 786	158 049	0,8	1,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	182 493	182 971	182 784	184 260	185 328	0,6	0,4
Capitale-Nationale	279 553	281 490	284 448	285 641	285 904	0,1	0,6
Mauricie	157 645	159 879	160 561	164 079	167 657	2,2	1,6
Estrie	214 188	217 166	221 544	223 993	228 609	2,1	1,6
Montréal	500 533	510 360	516 985	534 129	601 135	12,5	4,7
Outaouais	248 162	249 722	248 166	251 982	258 614	2,6	1,0
Abitibi-Témiscamingue	181 021	187 569	192 573	196 129	202 695	3,3	2,9
Côte-Nord	165 177	163 472	159 780	158 433	158 193	-0,2	-1,1
Nord-du-Québec	140 544	140 128	146 765	145 368	153 051	5,3	2,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	126 168	126 947	127 341	129 698	133 593	3,0	1,4
Chaudière-Appalaches	195 749	199 703	200 420	202 376	204 356	1,0	1,1
Laval	336 805	337 584	345 399	358 286	366 541	2,3	2,1
Lanaudière	235 005	235 830	238 861	243 244	251 072	3,2	1,7
Laurentides	263 824	265 721	269 875	273 544	281 394	2,9	1,6
Montérégie	286 425	289 286	294 636	302 556	313 346	3,6	2,3
Centre-du-Québec	167 477	172 218	178 209	180 467	185 215	2,6	2,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>263 529</b>	<b>266 316</b>	<b>269 697</b>	<b>275 148</b>	<b>286 344</b>	<b>4,1</b>	<b>2,1</b>

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.2

Valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2016-2020

Région administrative	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	TCAM 2020-2016
	\$					%	
Bas-Saint-Laurent	161 401	163 253	162 247	165 729	163 413	-1,4	0,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	171 275	171 597	170 817	166 448	167 369	0,6	-0,6
Capitale-Nationale	240 988	242 521	244 955	235 247	235 147	-0,0	-0,6
Mauricie	151 103	157 194	154 756	160 889	164 087	2,0	2,1
Estrie	188 980	190 716	198 167	196 895	200 523	1,8	1,5
Montréal	326 167	326 010	331 019	342 830	364 877	6,4	2,8
Outaouais	192 198	192 811	181 470	184 967	189 631	2,5	-0,3
Abitibi-Témiscamingue	178 717	185 149	190 036	189 125	197 040	4,2	2,5
Côte-Nord	212 298	207 395	200 671	205 588	203 626	-1,0	-1,0
Nord-du-Québec	189 074	190 100	199 510	174 470	179 704	3,0	-1,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	188 289	183 858	181 812	182 853	180 971	-1,0	-1,0
Chaudière-Appalaches	203 805	202 398	202 461	203 231	198 662	-2,2	-0,6
Laval	249 011	249 705	259 342	255 768	267 329	4,5	1,8
Lanaudière	195 194	195 290	199 572	201 114	205 501	2,2	1,3
Laurentides	218 598	218 114	224 098	226 994	232 934	2,6	1,6
Montérégie	218 544	220 297	225 247	224 803	231 465	3,0	1,4
Centre-du-Québec	150 511	154 519	157 432	160 506	165 214	2,9	2,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>264 234</b>	<b>264 958</b>	<b>269 114</b>	<b>273 334</b>	<b>285 663</b>	<b>4,5</b>	<b>2,0</b>

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

**Tableau 7.3**

**Nombre de résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2016-2020**

Région administrative	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	TCAM 2020-2016
	n					%	
Bas-Saint-Laurent	58 481	59 007	59 483	59 879	60 326	0,7	0,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	70 123	70 675	71 145	71 787	72 226	0,6	0,7
Capitale-Nationale	153 320	154 253	155 091	156 220	157 351	0,7	0,7
Mauricie	69 659	70 243	70 955	71 403	71 803	0,6	0,8
Estrie	76 364	77 132	78 119	79 031	80 056	1,3	1,2
Montréal	152 582	152 998	153 441	153 827	154 186	0,2	0,3
Outaouais	101 793	102 593	103 256	103 702	104 106	0,4	0,6
Abitibi-Témiscamingue	37 699	37 972	38 237	38 458	38 666	0,5	0,6
Côte-Nord	22 251	22 284	22 314	22 363	22 431	0,3	0,2
Nord-du-Québec	3 783	3 813	3 831	3 843	3 862	0,5	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30 790	30 962	31 267	31 406	31 504	0,3	0,6
Chaudière-Appalaches	121 306	122 992	124 340	125 607	126 585	0,8	1,1
Laval	89 511	89 692	89 825	89 922	89 956	0,0	0,1
Lanaudière	144 842	145 756	146 836	148 381	149 789	0,9	0,8
Laurentides	159 909	161 720	164 754	166 276	167 575	0,8	1,2
Montérégie	367 836	370 421	373 293	376 202	378 760	0,7	0,7
Centre-du-Québec	65 659	66 234	67 107	67 803	68 384	0,9	1,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1 725 908</b>	<b>1 738 747</b>	<b>1 753 294</b>	<b>1 766 110</b>	<b>1 777 566</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

**Tableau 7.4**

**Nombre de copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2016-2020**

Région administrative	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	TCAM 2020-2016
	n					%	
Bas-Saint-Laurent	1 495	1 513	1 556	1 587	1 595	0,5	1,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 437	2 558	2 659	2 734	2 797	2,3	3,5
Capitale-Nationale	35 379	36 297	37 631	38 421	39 293	2,3	2,7
Mauricie	2 386	2 637	2 783	2 883	2 983	3,5	5,7
Estrie	5 124	5 238	5 401	5 510	5 715	3,7	2,8
Montréal	129 671	134 788	139 337	144 149	148 187	2,8	3,4
Outaouais	12 544	12 686	12 679	12 824	12 716	-0,8	0,3
Abitibi-Témiscamingue	412	442	478	488	480	-1,6	3,9
Côte-Nord	128	129	130	130	130	0,0	0,4
Nord-du-Québec	23	23	23	23	23	0,0	0,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30	30	30	30	29	-3,3	-0,8
Chaudière-Appalaches	5 795	5 956	6 100	6 125	6 194	1,1	1,7
Laval	21 304	21 581	22 457	23 352	23 886	2,3	2,9
Lanaudière	13 357	13 837	14 426	14 861	15 284	2,8	3,4
Laurentides	18 418	19 499	20 673	21 493	22 354	4,0	5,0
Montérégie	57 554	59 309	61 443	63 296	65 090	2,8	3,1
Centre-du-Québec	1 374	1 439	1 522	1 572	1 580	0,5	3,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>307 431</b>	<b>317 962</b>	<b>329 328</b>	<b>339 478</b>	<b>348 336</b>	<b>2,6</b>	<b>3,2</b>

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.



# Investissements

---

Par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer cette représentativité, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Les investissements ou dépenses en immobilisation sont des dépenses faites pour l'acquisition d'actifs durables neufs qui procurent un avantage économique à son propriétaire. Elles sont divisées entre les immobilisations corporelles (bâtiment, travaux de génie, matériel et outillage), incorporelles (logiciel, recherche et développement, prospection pétrolière, gazière et minérale, etc.) et financières (actions, obligations, prêts, créances, etc.). Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de matériel ou d'outillage d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Pour des définitions détaillées des investissements, voir la section « [Concepts et définitions](#) », à la fin de ce document.

Les intentions pour 2020 ont été recueillies au mois de juin 2020 et les données provisoires de 2019, au cours de l'automne 2019. Les intentions et les données provisoires sont sujettes à des révisions importantes et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles. Les projets de construction et les achats de machineries peuvent être annulés ou reportés, ou voir leurs échéanciers être modifiés au cours des différents cycles de diffusion des données. Les révisions peuvent également être causées par des modifications apportées à l'échantillonnage et aux allocateurs régionaux.

Les estimations des données sur la construction résidentielle par régions administratives se basent sur le programme statistique *Investissement en construction de bâtiments* de Statistique Canada. Aucune donnée sur les intentions 2020 n'est diffusée dans le cadre de ce programme. L'interprétation des dépenses en construction résidentielle par régions administratives doit être faite avec prudence, puisque les données détaillées sur les permis de bâtir utilisées pour la répartition régionale sont partielles pour certaines régions et catégories d'actifs.

## Au Québec

Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire pour endiguer la propagation de la COVID-19, ce qui a marqué le début du confinement dans la province. L'arrêt en partie ou en totalité des activités de plusieurs secteurs économiques, la fermeture de la frontière canado-américaine pour les voyages non essentiels le 21 mars et l'arrêt des chantiers de construction entre le 25 mars et le 10 mai<sup>1</sup> ont fortement perturbé l'économie québécoise, ce qui a occasionné un important ralentissement économique. Le PIB du Québec a connu des baisses historiques aux mois de mars (près de 10 %) et d'avril (près de 15 %). Ainsi, le confinement, les difficultés d'approvisionnement, l'arrêt des chantiers et les perspectives de revenus en baisse ont eu des incidences négatives sur les intentions de dépenses en immobilisation pour l'année 2020.

Les intentions de dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle devraient atteindre 41,7 G\$ au Québec, ce qui représente une baisse de 3,7 % par rapport à la donnée provisoire de 2019 (43,3 G\$). Les effets de la pandémie perturberaient davantage les intentions de dépenses des entreprises privées que celles des entités publiques. La baisse attendue pour 2020 est de 9,7 % au privé alors qu'au public, c'est une hausse de 2,3 % qui est anticipée.

## Coup d'œil régional

Les dépenses en immobilisation se concentreraient principalement dans la région de Montréal (36,5 %). Cette dernière afficherait une baisse des dépenses de 0,8 % en 2020. Le secteur du transport et de l'entreposage connaîtrait une forte hausse de ces dépenses, lesquelles passeraient de 3,4 G\$ à 5,0 G\$ (47,6 %). À l'inverse, plusieurs secteurs enregistreraient un recul, dont l'administration publique fédérale (- 87,7 %), les services d'enseignement (- 30,7 %), la fabrication (- 21,4 %) ainsi que les services immobiliers et services de location et de location à bail (- 20,0 %).

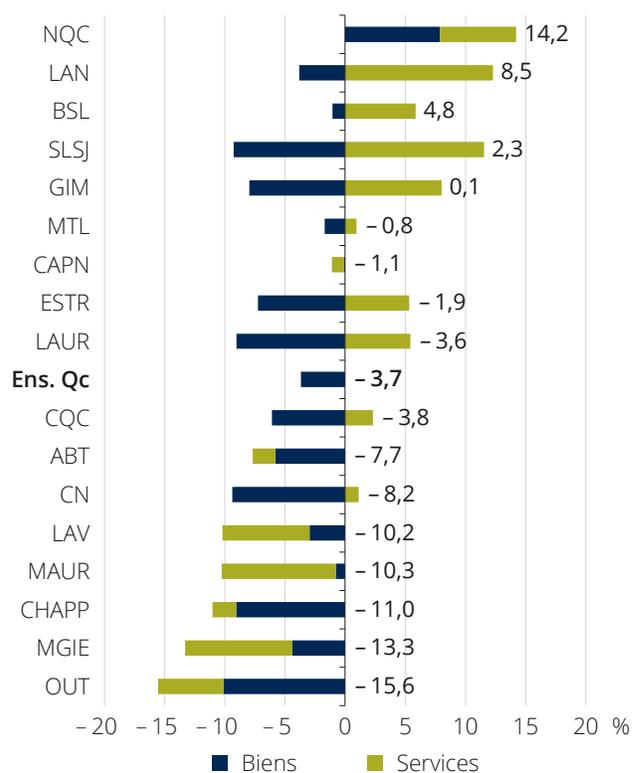
L'Outaouais serait la région administrative qui connaîtrait la plus importante baisse (- 15,6 %), causée par une diminution des dépenses de l'ensemble des secteurs

producteurs de biens ainsi que des administrations publiques locales, municipales et régionales. La Montérégie, deuxième région en importance sur le plan des dépenses en immobilisation, connaîtrait également une baisse notable (- 13,3 %) en 2020.

Seules cinq régions administratives du Québec enregistreraient une croissance des dépenses en immobilisation en 2020. L'accroissement le plus important est attendu dans la région du Nord-du-Québec (+ 14,2 %). Il s'agirait de la première hausse d'importance pour cette région, depuis celle observée en 2012. Cette croissance découlerait principalement des dépenses en construction du secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que du secteur de l'administration publique provinciale et territoriale.

Figure 8.1

Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle selon l'industrie, régions administratives et ensemble du Québec, intentions 2020



Sources : Voir les sources sous le tableau 8.1.

1. Le 20 avril 2020, les chantiers de construction résidentielle ont été autorisés à reprendre leurs activités dans le cas où les unités résidentielles devaient être livrées au plus tard le 31 juillet 2020.

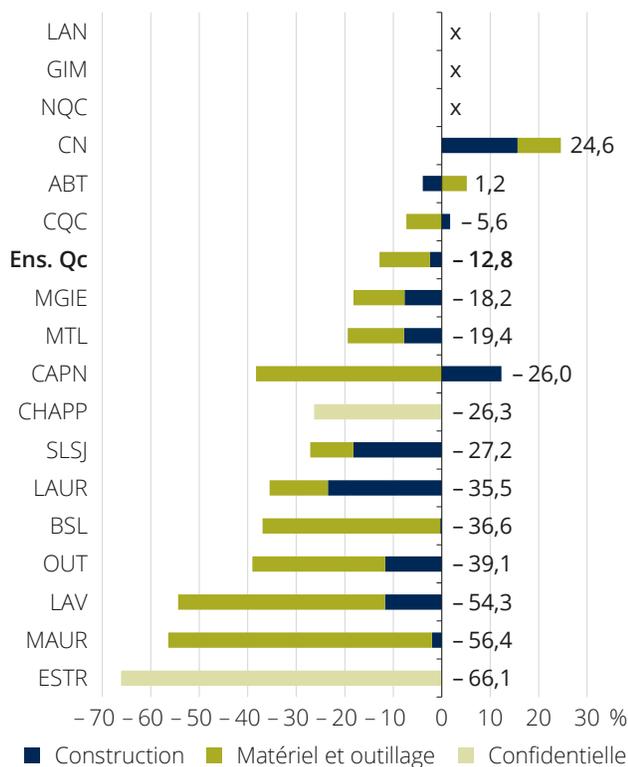
## Dépenses en immobilisation des entreprises sous contrôle étranger

Les répercussions de la pandémie semblent être importantes pour les entreprises contrôlées majoritairement par des intérêts étrangers. Ces entreprises prévoient une baisse de 12,8 % de leurs dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle privées en 2020 (3,9 G\$), alors que du côté des entreprises sous contrôle canadien (celles du Québec y comprises), la baisse atteindrait 8,9 % (15,5 G\$). Les dépenses des entreprises sous contrôle étranger représentent 20,2 % des dépenses en immobilisation privées et 9,4 % de l'ensemble des dépenses en immobilisation non résidentielle.

La Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue seraient les deux seules régions à connaître une hausse des dépenses en immobilisation des entreprises sous contrôle étranger, de l'ordre de 24,6 % et 1,2 %, respectivement, en 2020.

Figure 8.2

Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle privées des entreprises sous contrôle étranger selon le type d'actif, régions administratives et ensemble du Québec, intentions 2020



Sources : Voir les sources sous le tableau 8.1.

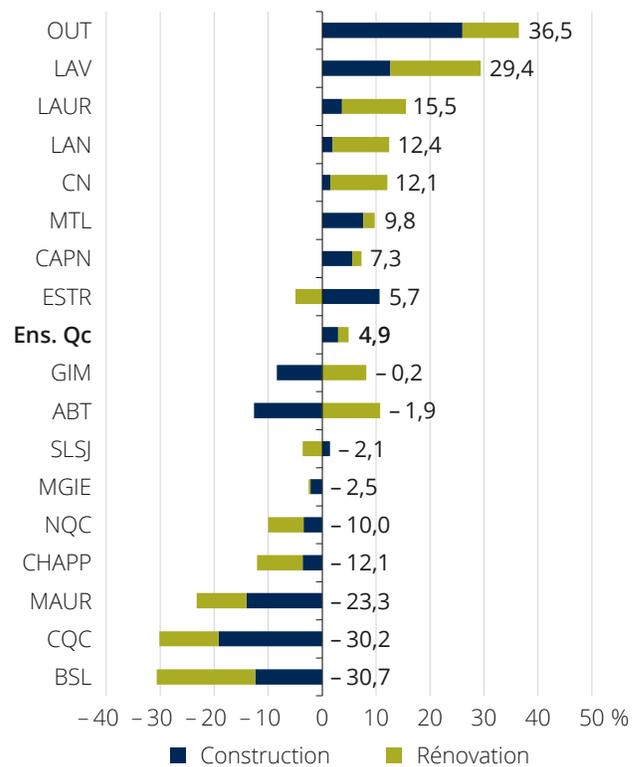
La région administrative de l'Estrie afficherait quant à elle une forte baisse de ces dépenses. Elles passeraient de 187,4 M\$ en 2019 à 63,5 M\$ en 2020 (- 66,1%). Cette baisse proviendrait, entre autres, de la diminution des dépenses d'entreprises sous contrôle états-unien.

## Immobilisation résidentielle

En 2019, les dépenses en immobilisation résidentielle (25,7 G\$) ont poursuivi leur croissance au Québec (+ 4,9 %). La région administrative de l'Outaouais (+ 36,5 %) a enregistré la plus forte augmentation. Cette hausse est attribuable en grande partie à la construction d'appartements. Le Bas-Saint-Laurent a affiché une baisse de ses dépenses en immobilisation résidentielle (- 30,7 %) en raison d'une diminution de la rénovation, de la construction de bâtiments unifamiliaux et multifamiliaux, laquelle fait suite à une importante hausse (+ 37,8 %) observée en 2018.

Figure 8.3

Variation annuelle des dépenses en construction résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Sources : Voir les sources sous le tableau 8.1.

### Informations statistiques complémentaires

Pour l'ensemble du Québec, des régions administratives et des régions métropolitaines de recensement (RMR), les données détaillées relatives aux [dépenses en immobilisation](#), pour la période allant de 2006 à 2020, sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

Tableau 8.1

**Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle selon l'industrie, la propriété et l'actif, régions administratives et ensemble du Québec, intentions 2020**

Région administrative	Unité	Industrie (SCIAN)		Propriété		Actif		Total
		Biens	Services	Privé	Public	Construction	Matériel et outillage	
Bas-Saint-Laurent	M\$	205,4	652,8	354,8	503,4	572,0	286,2	<b>858,2</b>
	TCA (%)	-4,1	7,9	10,0	1,5	5,8	2,8	<b>4,8</b>
Saguenay-Lac-Saint-Jean	M\$	890,4	823,6	853,2	860,8	1 003,4	710,6	<b>1 714,0</b>
	TCA (%)	-14,9	30,6	-23,7	54,4	18,2	-14,1	<b>2,3</b>
Capitale-Nationale	M\$	658,5	3 389,8	1 461,5	2 586,9	2 519,2	1 529,2	<b>4 048,3</b>
	TCA (%)	-0,5	-1,2	-11,6	6,0	6,3	-11,2	<b>-1,1</b>
Mauricie	M\$	301,3	510,4	333,4	478,4	551,2	260,5	<b>811,8</b>
	TCA (%)	-2,3	-14,4	-19,8	-2,1	-5,7	-18,5	<b>-10,3</b>
Estrie	M\$	531,3	838,4	641,1	728,7	828,8	541,0	<b>1 369,7</b>
	TCA (%)	-16,0	9,7	-21,4	25,4	8,9	-14,9	<b>-1,9</b>
Montréal	M\$	1 941,6	13 279,0	6 567,6	8 653,0	9 638,6	5 582,0	<b>15 220,6</b>
	TCA (%)	-11,9	1,1	-8,8	6,3	1,8	-5,0	<b>-0,8</b>
Outaouais	M\$	278,0	707,8	480,1	505,8	636,3	349,5	<b>985,8</b>
	TCA (%)	-29,8	-8,2	-5,7	-23,2	-17,8	-11,1	<b>-15,6</b>
Abitibi-Témiscamingue	M\$	1 027,1	352,2	1 067,5	311,9	1 015,4	364,0	<b>1 379,4</b>
	TCA (%)	-7,8	-7,4	-7,5	-8,3	-9,3	-2,7	<b>-7,7</b>
Côte-Nord	M\$	1 221,4	758,9	803,9	1 176,4	1 625,2	355,1	<b>1 980,3</b>
	TCA (%)	-14,2	3,3	5,1	-15,6	-4,1	-23,5	<b>-8,2</b>
Nord-du-Québec	M\$	1 167,2	284,9	816,6	635,6	1 083,9	368,3	<b>1 452,2</b>
	TCA (%)	9,4	39,3	23,0	4,6	5,3	51,9	<b>14,2</b>
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	M\$	132,7	389,2	125,1	396,8	398,5	123,4	<b>521,9</b>
	TCA (%)	-23,8	12,0	-20,4	8,9	8,1	-19,4	<b>0,1</b>
Chaudière-Appalaches	M\$	676,9	880,7	870,6	687,0	978,3	579,3	<b>1 557,6</b>
	TCA (%)	-19,0	-3,8	-18,0	-0,2	-8,4	-15,2	<b>-11,0</b>
Laval	M\$	243,8	765,6	529,5	479,8	560,0	449,3	<b>1 009,4</b>
	TCA (%)	-12,0	-9,6	-17,5	-0,5	-3,6	-17,3	<b>-10,2</b>
Lanaudière	M\$	345,8	790,0	547,4	588,5	752,5	383,4	<b>1 135,8</b>
	TCA (%)	-10,4	19,4	0,1	17,6	22,0	-11,0	<b>8,5</b>
Laurentides	M\$	547,1	1 101,0	752,0	896,1	1 076,4	571,8	<b>1 648,1</b>
	TCA (%)	-22,0	9,2	-12,2	5,1	-0,3	-9,3	<b>-3,6</b>
Montérégie	M\$	1 790,6	3 278,6	2 654,0	2 415,2	3 149,7	1 919,5	<b>5 069,2</b>
	TCA (%)	-12,6	-13,7	-12,9	-13,8	-14,0	-12,0	<b>-13,3</b>
Centre-du-Québec	M\$	448,5	490,1	589,7	348,9	520,2	418,5	<b>938,6</b>
	TCA (%)	-11,7	4,8	-5,4	-0,9	-1,7	-6,2	<b>-3,8</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>M\$</b>	<b>12 407,8</b>	<b>29 293,1</b>	<b>19 447,8</b>	<b>22 253,1</b>	<b>26 909,3</b>	<b>14 791,5</b>	<b>41 700,9</b>
	<b>TCA (%)</b>	<b>-11,4</b>	<b>-0,0</b>	<b>-9,7</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>-8,7</b>	<b>-3,7</b>

TCA (%): Taux de croissance annuel.

SCIAN: Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Sources: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir et le Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2

**Dépenses en immobilisation résidentielle et non résidentielle selon le pays de contrôle et dépenses liées à certains produits de propriété intellectuelle, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2020**

Région administrative	Unité	Pays de contrôle		Résidentielle		Produits de propriété intellectuelle	
		2020 <sup>i</sup>		2019		2019 <sup>i</sup>	2018
		Canada	Étranger	Construction	Rénovation	Prospection	Logiciel
Bas-Saint-Laurent	M\$	335,6	19,2	39,0	288,5	—	37,4
	TCA (%)	14,8	-36,6	-60,0	-23,0	..	-33,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	M\$	472,7	380,4	172,0	436,5	1,4	37,6
	TCA (%)	-20,7	-27,2	5,6	-4,9	..	0,5
Capitale-Nationale	M\$	1 258,1	203,4	975,8	939,7	2,0	561,5
	TCA (%)	-8,7	-26,0	11,4	3,4	..	167,3
Mauricie	M\$	305,8	27,6	161,3	458,0	x	32,5
	TCA (%)	-13,3	-56,4	-41,2	-14,1	..	-28,3
Estrie	M\$	577,6	63,5	381,5	401,7	0,2	76,5
	TCA (%)	-8,0	-66,1	26,0	-8,4	-71,4	14,5
Montréal	M\$	5 660,5	907,1	3 282,3	4 631,6	—	1 049,5
	TCA (%)	-6,8	-19,4	20,1	3,5	..	29,3
Outaouais	M\$	450,3	29,8	615,0	634,2	2,5	100,2
	TCA (%)	-2,1	-39,1	63,1	17,8	78,6	58,3
Abitibi-Témiscamingue	M\$	969,0	98,5	45,0	247,8	105,2	19,9
	TCA (%)	-8,3	1,2	-45,6	14,9	-40,6	-17,1
Côte-Nord	M\$	321,1	482,8	6,5	96,5	16,6	24,0
	TCA (%)	-14,9	24,6	27,5	11,2	16,9	-18,9
Nord-du-Québec	M\$	x	x	2,8	28,6	288,5	30,5
	TCA (%)	..	..	-30,0	-7,4	-18,6	24,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	M\$	x	x	30,1	147,4	0,1	9,1
	TCA (%)	..	..	-33,0	11,0	..	-36,8
Chaudière-Appalaches	M\$	721,8	148,9	404,9	791,2	x	113,6
	TCA (%)	-16,0	-26,3	-10,9	-12,7	..	-9,3
Laval	M\$	480,0	49,5	698,0	772,4	-	55,7
	TCA (%)	-10,0	-54,3	25,9	32,8	..	63,3
Lanaudière	M\$	x	x	676,8	844,7	x	37,5
	TCA (%)	..	..	4,1	20,2	..	-12,4
Laurentides	M\$	633,8	118,2	1 079,9	1 241,9	8,4	57,3
	TCA (%)	-5,9	-35,5	7,4	23,7	..	13,0
Montérégie	M\$	1 999,6	654,4	2 194,8	2 528,5	-	203,9
	TCA (%)	-10,9	-18,2	-4,5	-0,7	..	-0,8
Centre-du-Québec	M\$	481,2	108,5	112,3	329,7	-	53,5
	TCA (%)	-5,4	-5,6	-51,9	-17,4	..	-3,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>M\$</b>	<b>15 514,9</b>	<b>3 932,9</b>	<b>10 878,2</b>	<b>14 818,8</b>	<b>432,4</b>	<b>2 500,1</b>
	<b>TCA (%)</b>	<b>-8,9</b>	<b>-12,8</b>	<b>7,1</b>	<b>3,4</b>	<b>..</b>	<b>31,8</b>

TCA (%): Taux de croissance annuel.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*; exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, du Registraire des entreprises et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, le produit *Liens de parenté entre sociétés*, l'*Enquête des permis de bâtir*, le *Recensement de l'agriculture et Investissement en construction résidentielle*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.3

Différences entre les données réelles, provisoires et perspectives, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2019

Région administrative	2018 <sup>P</sup>	2018	2019 <sup>I</sup>	2019 <sup>P</sup>	Variation	
					2018 <sup>P</sup> /2018	2019 <sup>I</sup> /2019 <sup>P</sup>
	M\$				%	
Bas-Saint-Laurent	1 002,0	1 014,1	841,6	818,9	1,2	-2,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 599,8	1 721,3	1 778,3	1 676,1	7,6	-5,7
Capitale-Nationale	3 767,7	4 228,2	4 120,1	4 092,9	12,2	-0,7
Mauricie	960,6	1 026,0	816,4	904,6	6,8	10,8
Estrie	1 221,9	1 313,2	1 332,9	1 396,5	7,5	4,8
Montréal	13 472,1	14 693,6	13 965,3	15 337,7	9,1	9,8
Outaouais	1 067,8	1 154,0	1 216,3	1 167,4	8,1	-4,0
Abitibi-Témiscamingue	1 623,4	1 627,9	1 785,0	1 494,2	0,3	-16,3
Côte-Nord	1 803,9	2 060,6	1 978,7	2 158,2	14,2	9,1
Nord-du-Québec	1 208,4	1 306,0	1 584,0	1 271,4	8,1	-19,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	402,5	459,6	472,0	521,6	14,2	10,5
Chaudière-Appalaches	1 707,0	1 886,0	1 767,2	1 750,5	10,5	-0,9
Laval	1 085,9	1 141,3	1 019,3	1 123,9	5,1	10,3
Lanaudière	963,2	1 041,3	957,2	1 047,3	8,1	9,4
Laurentides	1 543,7	1 712,8	1 482,9	1 709,8	11,0	15,3
Montréal	4 947,6	5 463,2	5 444,1	5 846,3	10,4	7,4
Centre-du-Québec	836,1	953,4	959,0	975,4	14,0	1,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>39 213,6</b>	<b>42 802,6</b>	<b>41 447,8</b>	<b>43 292,8</b>	<b>9,2</b>	<b>4,5</b>

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux ; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



# Tourisme

Par Laurent O'Connor-Blanchard, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente une analyse des résultats de l'Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en 2019. Depuis 1983, l'enquête a pour objectif de mesurer la performance des établissements hôteliers et des résidences de tourisme<sup>1</sup> des 22 régions touristiques de la province selon quatre principales variables. Pour l'année 2019, l'ISQ a sollicité mensuellement 1 657 établissements (en moyenne) afin de recueillir des renseignements sur le nombre d'unités de location disponibles, le nombre d'unités de location occupées, le revenu brut de location ainsi que le nombre de jours d'ouverture dans le mois. Seuls les établissements touristiques offrant quatre unités de location ou plus étaient admissibles à l'enquête.

Le découpage géographique des régions touristiques, soit celui utilisé aux fins de l'enquête, diffère de celui des régions administratives. En effet, selon la division établie par le ministère du Tourisme en 2007, le Québec

compte 22 régions touristiques, lesquelles sont différentes des régions administratives tant par les limites qui les définissent que par leur désignation. Tout d'abord, la région administrative du Bas-Saint-Laurent se divise en deux régions touristiques, soit celle de la Gaspésie et celle du Bas-Saint-Laurent, tout comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la région de la Capitale-Nationale, qui est constituée des régions touristiques de Québec et de Charlevoix. La Côte-Nord est constituée de deux régions touristiques : on retrouve celle de Duplessis à l'est et celle de Manicouagan à l'ouest. La région du Nord-du-Québec regroupe quant à elle trois régions touristiques : le Nunavik, la Baie-James<sup>2</sup> et Eeyou Istchee. Finalement, la région touristique des Cantons-de-l'Est est constituée de l'Estrie et d'une partie de l'est de la Montérégie. Ce découpage géographique a été adopté afin de favoriser le développement et la valorisation des attraits touristiques régionaux.

### Précautions dans la lecture des résultats

Dans le cadre de cette analyse, il faut préciser que le total de l'ensemble du Québec ne correspond pas nécessairement à la somme des régions touristiques. Les données pour le Québec et ses régions sont estimées de manière indépendante pour des raisons de précision statistique. De plus, nous traitons uniquement des différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

1. Voir la section « [Concepts et définitions](#) » à la fin du document.  
2. Territoire situé entre les 49<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup> parallèles.

En 2019, le nombre d'établissements admissibles à l'enquête s'établit à 1 815, ce qui représente une légère hausse de 6 établissements par rapport au total de 2018 (1 809). Même si on constate une relative stabilité entre 2018 et 2019, il y a eu une augmentation du nombre de résidences de tourisme (+ 38) et une diminution du nombre d'établissements hôteliers (- 32). C'est dans la région de Montréal que les variations sont les plus importantes, puisqu'on dénombre dans la métropole 18 résidences de tourisme et 5 établissements hôteliers de plus en 2019, ce qui accentue sa représentation à l'échelle régionale.

Ailleurs au Québec, la seule variation notable s'observe en Gaspésie, région qui a vu son nombre d'établissements admissibles diminuer de six. Cette légère baisse permet à la région des Laurentides (163) de se tailler une place parmi les régions les plus représentées en nombre d'établissements à l'échelle de la province : elle rejoint ainsi Montréal (223), Québec (201) et la Gaspésie (163). La région des Cantons-de-l'Est figure au cinquième rang avec 131 établissements.

## Offre de l'hébergement touristique en hausse

L'offre en hébergement, c'est-à-dire le nombre d'unités de location disponibles au courant de l'année, s'établit à plus de 26 millions d'unités en 2019.

L'offre en hébergement en 2019 est également la plus importante des cinq dernières années. En effet, par rapport à 2015, on note une hausse de 3,1 % du nombre total d'unités disponibles pour l'ensemble du Québec, ce qui illustre la vitalité de l'offre en hébergement touristique dans la province.

À l'échelle des régions touristiques, la Montérégie (+ 4,7 %) enregistre une augmentation significative de son nombre d'unités disponibles en 2019, par rapport à 2018. Ailleurs au Québec, l'Outaouais (- 4,4 %) et la Baie-James (- 3,2 %) ont connu, à l'inverse, un recul de leur offre en hébergement.

En 2019, les régions touristiques de Montréal et de Québec occupent toujours les première et deuxième positions en ce qui a trait au nombre total d'unités disponibles, soit respectivement 7,7 millions et 4,1 millions. Ensuite, on retrouve les Laurentides (1,9 million), la Montérégie (1,7 million) et les Cantons-de-l'Est (1,3 million). Ces cinq régions regroupent d'ailleurs environ 60 % du nombre total d'unités disponibles dans la province en 2019, dont près de 30 % sont situées dans la région de Montréal. La région touristique de l'Outaouais, quant à elle, affiche un recul du nombre d'unités de location disponibles, lequel se chiffre à moins d'un million en 2019.

## Un achalandage plus fort en 2019 qu'il y a cinq ans

Le nombre total d'unités occupées demeure stable en 2019 à l'échelle de la province et se chiffre à 15,8 millions d'unités louées.

Entre 2015 et 2019, l'achalandage des établissements d'hébergement dans l'ensemble du Québec a augmenté de 12,0 %, ce qui représente près de 1,7 million d'unités louées de plus en 2019 qu'il y a cinq ans (14,1 millions d'unités louées).

Par rapport à 2015, le Nord-du-Québec enregistre des hausses significatives du nombre d'unités occupées, lesquelles s'expliquent par la croissance notée dans les régions du Nunavik (30,7 %) et de Duplessis (23,0 %). Les régions de Québec (15,5 %), de la Chaudière-Appalaches (31,9 %), de la Montérégie (24,7 %), des Laurentides (15,2 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (11,0 %) affichent également des hausses significatives du nombre d'unités occupées entre 2015 et 2019.

## Taux d'occupation de plus de 60 % pour une troisième année consécutive

En 2019, le taux d'occupation des établissements d'hébergement de la province s'établit à 60,8 %. Il dépasse ainsi le seuil de 60 % pour une troisième année consécutive, signe d'une situation de stabilité pour l'industrie de l'hébergement touristique au Québec.

On constate aussi une hausse du taux d'occupation de 4,8 % depuis 2015. C'est surtout en 2016 (1,9 %) et en 2017 (2,8 %) que les augmentations les plus marquées ont été observées, puisqu'au cours des deux dernières années, l'achalandage touristique de la province est demeuré constant.

À l'échelle régionale, les régions du Nunavik (13,6 %), de la Chaudière-Appalaches (7,9 %) et de Lanaudière (10,0 %) ont connu un achalandage touristique plus soutenu que le reste de la province en 2019 et affichent une hausse de leur taux d'occupation par rapport à 2015. Les régions de Québec (7,4 %) et des Laurentides (6,9 %) enregistrent également des hausses significatives du taux d'occupation de leurs établissements d'hébergement.

Il est intéressant de noter que c'est dans les régions qui ont connu le plus fort achalandage en 2019 que se situent les quatre municipalités les plus peuplées du Québec. La région de Laval occupe encore le premier rang, avec un taux d'occupation de 80,3 %. Elle est suivie par les régions de Montréal (71,6 %), de Québec (68,5 %) et de l'Outaouais (62,1 %). Ailleurs au Québec, les régions d'Eeyou Istchee (43,3 %), de Duplessis (43,4 %), de Lanaudière (44,4 %) et des Cantons-de-l'Est (46,3 %) figurent toujours parmi les régions où on observe les taux d'occupation les plus faibles, et ce, même si ces derniers ont légèrement augmenté au cours des dernières années.

## Montréal dépasse les 900 millions de dollars en revenus de location

En 2019, les revenus bruts de location se chiffrent à 2,36 milliards de dollars pour l'ensemble de la province de Québec, comparativement à 2,29 milliards en 2018. La région touristique de Montréal a généré 39,4 % du total des revenus bruts au Québec, soit 931 millions de dollars en recettes tirées de la location d'unités d'hébergement touristique. À titre de comparaison, la région de Québec arrive deuxième avec une part de 19,1 % des revenus de la province, ce qui correspond à 452 millions de dollars.

À l'échelle régionale, plusieurs régions touristiques ont vu leurs revenus bruts de location croître considérablement en 2019 par rapport à cinq ans plus tôt. C'est notamment le cas de la Chaudière-Appalaches (58,1 %), de la Montérégie (44,7 %), de Laval (39,1 %), de Lanaudière (38,3 %) et de la Gaspésie (37,9 %).

Le revenu par unité louée, aussi appelé « prix moyen de location », est de 149,50 \$ en 2019 au Québec. À titre de comparaison, en 2015, le prix moyen de location s'établissait à 133,70 \$. Les différentes augmentations sont le résultat des variations asymétriques des mesures de performance des établissements d'hébergement. En effet, la croissance des revenus bruts de location (25,2 %) depuis 2015 est significativement supérieure à celle du nombre d'unités occupées (12,0 %). Le revenu par unité occupée a donc toujours augmenté de 2015 à 2019.

Le revenu par unité disponible est un autre indice révélateur de la situation de l'hébergement touristique au Québec. En effet, le prix par unité disponible permet d'évaluer la rentabilité moyenne d'une unité offerte en location par un établissement d'hébergement touristique au Québec. En 2019, le prix par unité disponible est de 90,90 \$, comparativement à 74,80 \$ en 2015. La croissance des revenus bruts de location (25,2 %), soit une augmentation de 476 millions de dollars entre 2015 et 2019, dépasse largement la hausse du nombre d'unités disponibles en cinq ans (3,1 %).

## Variations saisonnières : recettes records en août 2019

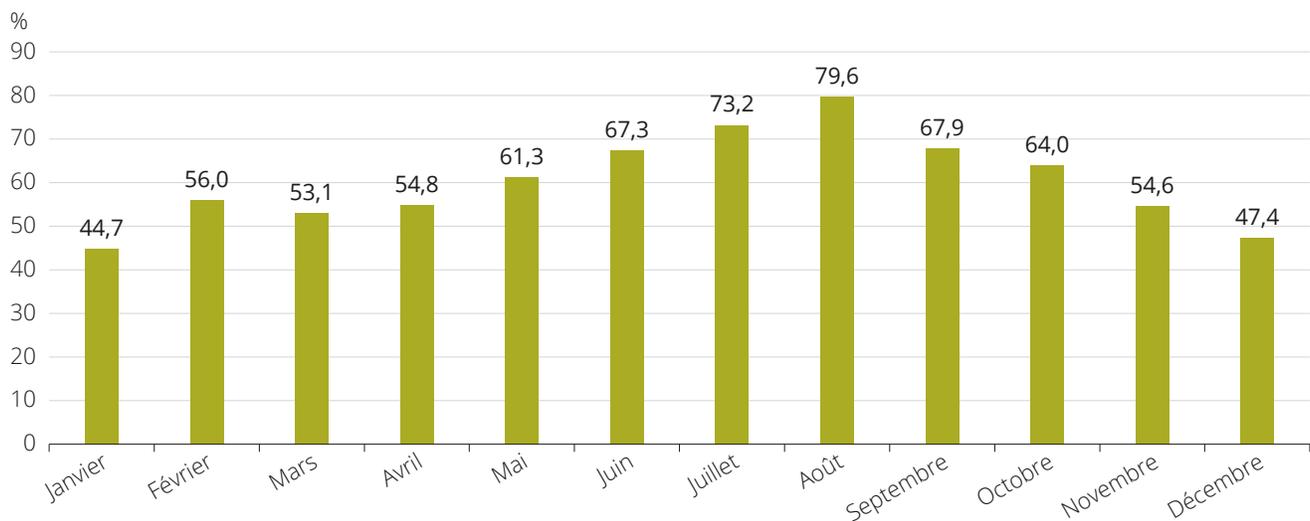
Au Québec, la haute saison touristique se déroule généralement de juin à septembre. L'année 2019 ne fait pas exception à ce chapitre. Le taux d'occupation des établissements d'hébergement de l'ensemble du Québec a été de 72,1 % lors des quatre mois de la saison estivale. La variation saisonnière est d'ailleurs illustrée à la figure 9.1, où on observe notamment un sommet de 79,6 % au mois d'août.

Par ailleurs, les revenus bruts de location mesurés lors de l'été dépassent 1 milliard de dollars, ce qui représente 45 % des revenus annuels en hébergement touristique de la province. Des revenus évalués à 311 millions de dollars ont été générés lors du mois d'août 2019 seulement, ce qui représente les plus hauts revenus bruts de location mensuels observés ces cinq dernières années.

À l'échelle régionale, les Îles-de-la-Madeleine (92,9 %), Québec (91,0 %) et Laval (90,8 %) affichent des taux d'occupation bien au-dessus de la moyenne provinciale, ce qui illustre la vitalité du secteur de l'hébergement touristique dans ces régions touristiques en août 2019 (données non présentées). Le mois de septembre vient cependant modifier le portrait pour de nombreuses régions au Québec, puisque la diminution du taux d'occupation y est parfois considérable. Les régions des Îles-de-la-Madeleine (- 38,6 %), de Charlevoix (- 30,9 %), de la Gaspésie (- 27,5 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 27,4 %) et du Bas-Saint-Laurent (- 25,5 %) subissent d'importantes baisses de leur achalandage touristique entre les mois d'août et septembre, tandis que les régions de Montréal et de Laval semblent être en mesure de maintenir la demande en unités d'hébergement touristique.

Figure 9.1

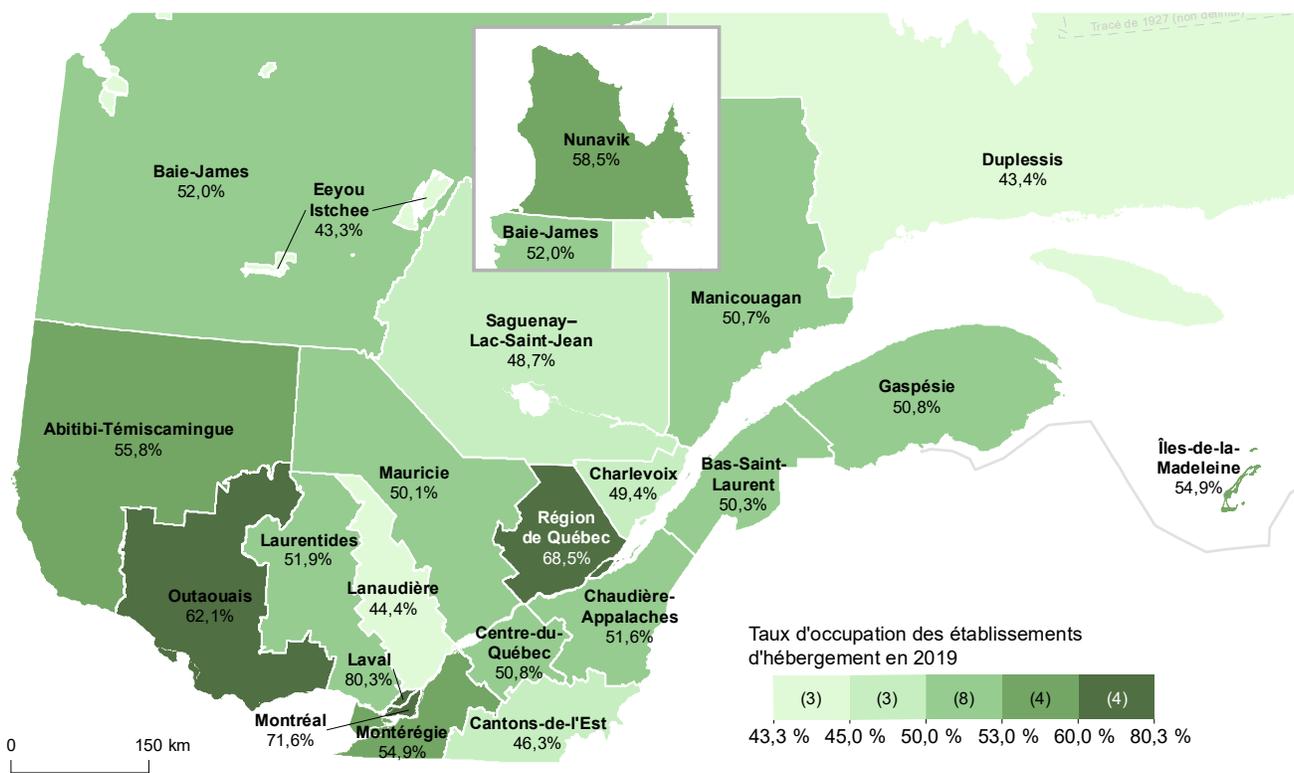
Taux d'occupation des établissements d'hébergement selon le mois, ensemble du Québec, 2019



Source : Tableau 9.6.

Carte 9.1

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques du Québec, 2019



Note : Taux d'occupation déterminé par le nombre total d'unités louées en 2019 divisé par l'offre totale. Données annuelles.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement* (données sur le taux d'occupation des établissements d'hébergement).

Ministère du Tourisme, 2014 (données sur les limites des régions touristiques).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (données sur l'hydrographie).

Tableau 9.1

Répartition des résidences de tourisme et des établissements hôteliers, régions touristiques et ensemble du Québec, 2018 et 2019

Région touristique	Résidences de tourisme		Établissements hôteliers		Total		
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	Variation 2019/2018
	n						
Îles-de-la-Madeleine	15	14	11	11	26	25	-1
Gaspésie	43	44	126	119	169	163	-6
Bas-Saint-Laurent	27	28	85	82	112	110	-2
Québec	31	37	168	164	199	201	2
Charlevoix	22	21	67	67	89	88	-1
Chaudière-Appalaches	15	16	78	76	93	92	-1
Mauricie	16	17	54	55	70	72	2
Cantons-de-l'Est	23	24	110	107	133	131	-2
Montérégie	1	1	93	92	94	93	-1
Lanaudière	21	23	49	48	70	71	1
Laurentides	39	42	125	121	164	163	-1
Montréal	33	51	167	172	200	223	23
Outaouais	14	17	57	51	71	68	-3
Abitibi-Témiscamingue	8	11	41	41	49	52	3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	35	35	68	65	103	100	-3
Manicouagan	11	11	38	37	49	48	-1
Duplessis	3	3	32	29	35	32	-3
Baie-James	3	3	14	13	17	16	-1
Laval	-	-	15	15	15	15	0
Centre-du-Québec	3	3	25	25	28	28	0
Nunavik	-	-	17	17	17	17	0
Eeyou Istchee	-	-	6	7	6	7	1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>363</b>	<b>401</b>	<b>1 446</b>	<b>1 414</b>	<b>1 809</b>	<b>1 815</b>	<b>6</b>

Note : Données annuelles.

Source : Tourisme Québec, données administratives, 2018 et 2019.

Tableau 9.2

Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2015-2019

Région touristique	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2018	Variation 2019/2015
	n					%	
<b>Unités disponibles</b>							
Îles-de-la-Madeleine	99 108*	87 722	96 326	91 358	90 124	-1,4	-9,1
Gaspésie	890 371	879 594	853 526	850 166	829 459	-2,4	-6,8
Bas-Saint-Laurent	840 908	840 861	816 130	841 683	842 320	0,1	0,2
Québec	4 009 098	4 033 122	4 071 345	4 102 993	4 126 849	0,6	2,9 <sup>†</sup>
Charlevoix	711 460	707 853	693 377	686 473	698 852	1,8	-1,8
Chaudière-Appalaches	798 292	829 188	854 461	866 285	891 658	2,9	11,7 <sup>†</sup>
Mauricie	833 991	804 856	776 276	829 971	857 543	3,3	2,8
Cantons-de-l'Est	1 290 786	1 312 598	1 300 365	1 270 413	1 255 086	-1,2	-2,8
Montérégie	1 539 373	1 575 975	1 525 816	1 608 540	1 683 351	4,7 <sup>†</sup>	9,4 <sup>†</sup>
Lanaudière	557 922	563 351	521 650	491 906	497 063	1,0	-10,9
Laurentides	1 930 475	1 951 832	1 940 855	1 932 081	1 926 034	-0,3	-0,2
Montréal	7 117 711	7 055 132	7 022 499	7 457 739	7 688 901	3,1	8,0 <sup>†</sup>
Outaouais	1 016 092	1 021 835	1 052 336	1 035 583	990 084	-4,4 <sup>†</sup>	-2,6
Abitibi-Témiscamingue	519 095	515 630	518 653	538 765	551 438	2,4	6,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	998 073	1 002 326	995 702	976 941	975 825	-0,1	-2,2
Manicouagan	376 193	388 445	372 663	364 096	360 663	-0,9	-4,1
Duplessis	370 770	399 207	395 537	387 292	376 833	-2,7	1,6
Baie-James	142 317	139 979	138 791	137 523	133 118	-3,2 <sup>†</sup>	-6,5
Laval	543 997	556 563	547 073	548 725	548 517	0,0	0,8
Centre-du-Québec	475 586	524 645	523 931	514 623	510 691	-0,8	7,4 <sup>†</sup>
Nunavik	120 756	121 266	120 917	120 171	121 168	0,8	0,3
Eeyou Istchee	46 111	47 796	54 226	52 498	56 185	7,0	21,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>25 243 492</b>	<b>25 366 083</b>	<b>25 194 783</b>	<b>25 711 500</b>	<b>26 015 308</b>	<b>1,2</b>	<b>3,1<sup>†</sup></b>

Suite à la page 96

Tableau 9.2 (suite)

Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2015-2019

Région touristique	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2018	Variation 2019/2015
	n					%	
<b>Unités louées</b>							
Îles-de-la-Madeleine	42 141 *	42 170	45 469	46 823	49 453	5,6	17,4
Gaspésie	362 564	412 533	412 027	421 362	421 596	0,1	16,3
Bas-Saint-Laurent	406 574	414 928	424 666	426 436	423 814	-0,6	4,2
Québec	2 447 621	2 621 390	2 761 796	2 821 052	2 826 906	0,2	15,5 <sup>†</sup>
Charlevoix	308 904	333 329	343 484	360 011	345 172	-4,1	11,7
Chaudière-Appalaches	348 595	392 817	416 570	434 119	459 696	5,9	31,9 <sup>†</sup>
Mauricie	355 092	376 237	395 884	407 826	429 750	5,4	21,0
Cantons-de-l'Est	543 247	538 895	574 569	564 210	581 025	3,0	7,0
Montérégie	741 451	771 675	816 920	880 459	924 890	5,0	24,7 <sup>†</sup>
Lanaudière	191 886	217 707	215 917	208 802	220 531	5,6	14,9
Laurentides	867 242	919 314	953 328	972 246	999 052	2,8	15,2 <sup>†</sup>
Montréal	5 098 415	5 153 247	5 301 802	5 433 783	5 504 674	1,3	8,0
Outaouais	567 222	593 562	651 181	655 666	614 602	-6,3	8,4
Abitibi-Témiscamingue	276 839	268 628	297 194	303 630	307 551	1,3	11,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	427 650	464 635	463 076	466 199	474 819	1,8	11,0 <sup>†</sup>
Manicouagan	176 483	184 881	191 768	189 852	182 761	-3,7	3,6
Duplessis	132 771	132 574	143 538	152 956	163 373	6,8	23,0 <sup>†</sup>
Baie-James	62 855	59 709	67 461	73 081	69 284	-5,2	10,2
Laval	374 280	429 799	442 764	451 048	440 590	-2,3	17,7
Centre-du-Québec	224 924	253 329	265 070	267 920	259 311	-3,2	15,3
Nunavik	54 229	55 847	56 871	64 929	70 877	9,2	30,7 <sup>†</sup>
Eeyou Istchee	15 050*	15 116*	20 572*	21 377	24 332	13,8	61,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>14 119 246</b>	<b>14 663 410</b>	<b>15 256 797</b>	<b>15 658 037</b>	<b>15 807 360</b>	<b>1,0</b>	<b>12,0<sup>†</sup></b>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2019 et 2018 ou 2019 et 2015.

Note : Données annuelles.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2015 à 2019.

Tableau 9.3

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques et ensemble du Québec, 2015-2019

Région touristique	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2018	Variation 2019/2015
	%						
Îles-de-la-Madeleine	42,5	48,1	47,2	51,3	54,9	3,6	12,4
Gaspésie	40,7	46,9	48,3	49,6	50,8	1,3	10,1
Bas-Saint-Laurent	48,3	49,3	52,0	50,7	50,3	-0,3	2,0
Québec	61,1	65,0	67,8	68,8	68,5	-0,3	7,4 <sup>†</sup>
Charlevoix	43,4	47,1	49,5	52,4	49,4	-3,1	6,0
Chaudière-Appalaches	43,7	47,4	48,8	50,1	51,6	1,4	7,9 <sup>†</sup>
Mauricie	42,6	46,7	51,0	49,1	50,1	1,0	7,5
Cantons-de-l'Est	42,1	41,1	44,2	44,4	46,3	1,9	4,2
Montérégie	48,2	49,0	53,5	54,7	54,9	0,2	6,8
Lanaudière	34,4	38,6	41,4	42,4	44,4	1,9	10,0 <sup>†</sup>
Laurentides	44,9	47,1	49,1	50,3	51,9	1,5	6,9 <sup>†</sup>
Montréal	71,6	73,0	75,5	72,9	71,6	-1,3	0,0
Outaouais	55,8	58,1	61,9	63,3	62,1	-1,2	6,3
Abitibi-Témiscamingue	53,3	52,1	57,3	56,4	55,8	-0,6	2,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	42,8	46,4	46,5	47,7	48,7	0,9	5,8
Manicouagan	46,9	47,6	51,5	52,1	50,7	-1,5	3,8
Duplessis	35,8	33,2	36,3	39,5	43,4	3,9	7,5
Baie-James	44,2	42,7	48,6	53,1	52,0	-1,1	7,9
Laval	68,8	77,2	80,9	82,2	80,3	-1,9	11,5
Centre-du-Québec	47,3	48,3	50,6	52,1	50,8	-1,3	3,5
Nunavik	44,9	46,1	47,0	54,0	58,5	4,5	13,6 <sup>†</sup>
Eeyou Istchee	32,6 <sup>*</sup>	31,6 <sup>*</sup>	37,9 <sup>*</sup>	40,7	43,3	2,6	10,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>55,9</b>	<b>57,8</b>	<b>60,6</b>	<b>60,9</b>	<b>60,8</b>	<b>-0,1</b>	<b>4,8<sup>†</sup></b>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2019 et 2018 ou 2019 et 2015.

Note : Données annuelles.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2015 à 2019.

Tableau 9.4

Revenus bruts de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2015-2019

Région touristique	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/ 2018	Variation 2019/ 2015
	\$					%	
Îles-de-la-Madeleine	4 425 223*	4 423 088	4 646 066	5 226 422	5 521 167*	5,6	24,8
Gaspésie	36 150 106	41 124 671	44 414 432	47 701 302	49 835 750	4,5	37,9†
Bas-Saint-Laurent	42 925 495	44 067 796	48 557 352*	48 582 901	50 232 730	3,4	17,0
Québec	340 541 434	379 661 795	416 447 704	444 565 728	452 351 915	1,8	32,8†
Charlevoix	41 588 392	45 442 850	48 409 698	55 482 159	54 461 992	-1,8	31,0†
Chaudière-Appalaches	32 432 083	39 624 850	43 798 318	47 711 471	51 286 392	7,5	58,1†
Mauricie	38 126 121	41 408 008	44 199 622	46 800 164	51 455 682	9,9	35,0
Cantons-de-l'Est	64 610 831	68 354 392	75 128 822	75 777 569	79 555 705	5,0	23,1†
Montérégie	76 282 790	83 705 535	91 484 679	100 633 252	110 419 047	9,7	44,7†
Lanaudière	19 277 602	22 980 155	23 625 907	23 903 695	26 666 925	11,6	38,3†
Laurentides	128 511 315	142 607 302	150 650 339	162 213 649	168 211 965	3,7	30,9†
Montréal	782 108 503	847 626 381	895 627 111	894 857 970	931 191 305	4,1	19,1
Outaouais	74 965 612	80 935 533	91 147 963	92 518 643	87 318 076	-5,6	16,5
Abitibi-Témiscamingue	31 693 657	31 113 992	34 916 220	35 780 687*	37 783 524*	5,6	19,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	44 753 057	49 375 310	50 202 357	52 772 980	54 215 881	2,7	21,1†
Manicouagan	18 429 267	19 345 654	20 120 648	21 054 860	21 263 799	1,0	15,4
Duplessis	14 642 774	14 150 648	15 129 211	15 761 077	17 176 463	9,0	17,3
Baie-James	6 996 381	6 848 376	7 549 074	8 984 433	8 567 301	-4,6	22,5
Laval	41 227 834	47 334 889	52 332 613	54 792 140	57 338 449	4,6	39,1†
Centre-du-Québec	24 136 998	27 205 695	29 743 526	30 472 515	30 114 255	-1,2	24,8
Nunavik	10 645 991	10 940 823	11 202 275	12 865 018	14 175 717	10,2	33,2†
Eeyou Istchee	2 264 566*	2 260 510*	3 215 575*	3 330 715	3 802 911	14,2	67,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1 887 310 000</b>	<b>2 048 560 000</b>	<b>2 196 980 000</b>	<b>2 288 810 000</b>	<b>2 363 520 000</b>	<b>3,3</b>	<b>25,2†</b>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2019 et 2018 ou 2019 et 2015.

Note : Données annuelles.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2015 à 2019.

Tableau 9.5

Prix moyen de location par unité louée, régions touristiques et ensemble du Québec, 2015-2019

Région touristique	2015	2016	2017	2018	2019	Variation	
						2019/2018	2019/2015
	\$					%	
Îles-de-la-Madeleine	105,00**	104,90*	102,20	111,60	111,60*	0,0	6,3
Gaspésie	99,70	99,70	107,80	113,20	118,20	4,4	18,6
Bas-Saint-Laurent	105,60	106,20	114,30*	113,90	118,50	4,0	12,2
Québec	139,10	144,80	150,80	157,60	160,00	1,5	15,0†
Charlevoix	134,60	136,30	140,90	154,10	157,80	2,4	17,2
Chaudière-Appalaches	93,00	100,90	105,10	109,90	111,60	1,5	20,0
Mauricie	107,40	110,10	111,60	114,80	119,70	4,3	11,5
Cantons-de-l'Est	118,90	126,80	130,80	134,30	136,90	1,9	15,1
Montérégie	102,90	108,50	112,00	114,30	119,40	4,5	16,0
Lanaudière	100,50	105,60	109,40	114,50	120,90	5,6	20,3
Laurentides	148,20	155,10	158,00	166,80	168,40	1,0	13,6
Montréal	153,40	164,50	168,90	164,70	169,20	2,7	10,3
Outaouais	132,20	136,40	140,00	141,10	142,10	0,7	7,5
Abitibi-Témiscamingue	114,50	115,80	117,50	117,80*	122,90*	4,3	7,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	104,60	106,30	108,40	113,20	114,20	0,9	9,2
Manicouagan	104,40	104,60	104,90	110,90	116,30	4,9	11,4
Duplessis	110,30	106,70	105,40	103,00	105,10	2,0	-4,7
Baie-James	111,30*	114,70	111,90	122,90	123,70	0,7	11,1
Laval	110,20	110,10	118,20	121,50	130,10	7,1	18,1
Centre-du-Québec	107,30	107,40	112,20	113,70	116,10	2,1	8,2
Nunavik	196,30	195,90	197,00	198,10	200,00	1,0	1,9
Eeyou Istchee	150,50**	149,50**	156,30**	155,80*	156,30*	0,3	3,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>133,70</b>	<b>139,70</b>	<b>144,00</b>	<b>146,20</b>	<b>149,50</b>	<b>2,3</b>	<b>11,8</b>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % entre 2019 et 2018 ou 2019 et 2015.

Note : Données annuelles.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2015 à 2019.

Tableau 9.6

Unités disponibles et louées, taux d'occupation, revenus bruts de location et prix moyen par unité louée, ensemble du Québec, 2019

Mois	Unités disponibles	Unités louées	Taux d'occupation	Revenus bruts de location	Prix moyen par unité louée
	n	n	%	\$	\$
Janvier	2 106 169	940 881	44,7	125 320 000	59,5
Février	1 909 678	1 070 362	56,0	148 710 000	77,9
Mars	2 106 451	1 118 102	53,1	151 730 000	72,0
Avril	2 036 184	1 115 060	54,8	151 170 000	74,2
Mai	2 194 921	1 345 495	61,3	199 710 000	91,0
Juin	2 234 800	1 504 443	67,3	239 380 000	107,1
Juillet	2 346 342	1 718 673	73,2	270 740 000	115,4
Août	2 361 180	1 878 460	79,6	311 110 000	131,8
Septembre	2 257 317	1 532 029	67,9	242 440 000	107,4
Octobre	2 238 610	1 432 692	64,0	218 010 000	97,4
Novembre	2 070 695	1 131 429	54,6	154 100 000	74,4
Décembre	2 152 961	1 019 734	47,4	151 100 000	70,2

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Données mensuelles.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec*, 2019.

# Mines

---

Par Louis Madore, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

La production minérale du Québec provient de 32 mines actives en 2018 ainsi que de 507 sites d'extraction de substances minérales de surface. Les principales substances métalliques extraites du sol québécois sont l'or, le fer, le nickel, le titane, le niobium, le cuivre, le zinc et l'ilménite. À cela s'ajoutent plusieurs substances secondaires, dont l'antimoine, l'argent, le bismuth, le cadmium, le cobalt, les éléments du groupe du platine, le sélénium et le tellure. Les substances non métalliques extraites des mines québécoises sont le diamant, le feldspath, le graphite, le mica, le sel et la silice. Les sites d'extraction de substances minérales de surface fournissent de la pierre, du sable, du gravier et de la tourbe ainsi que les substances nécessaires à la production de la chaux, du ciment et des produits d'argile. Enfin, des fonderies et affinerie québécoises récupèrent du soufre livré sous forme d'acide sulfurique.

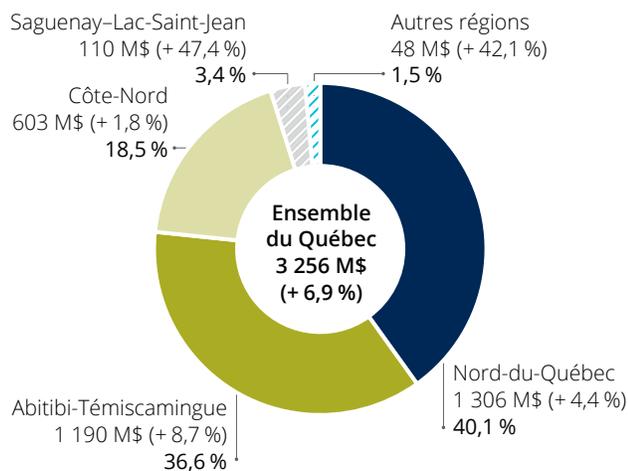
L'ensemble des données présentées dans ce chapitre provient du *Recensement annuel sur l'investissement minier* et du *Recensement annuel sur la production minérale* réalisés par l'Institut de la statistique du Québec. Il s'agit des données finales de 2018.

## L'activité minière au Québec

Le bilan de 2018 montre une augmentation des dépenses en investissement minier de 6,9 % par rapport à 2017, celles-ci atteignant 3,26 G\$. En 2018, les trois principales régions minières de la province se partagent 95,2 % de l'investissement minier total du Québec, soit 40,1 % (1 306 M\$) pour le Nord-du-Québec, 36,6 % (1 190 M\$) pour l'Abitibi-Témiscamingue et 18,5 % (603 M\$) pour la Côte-Nord (figure 10.1).

Figure 10.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2018

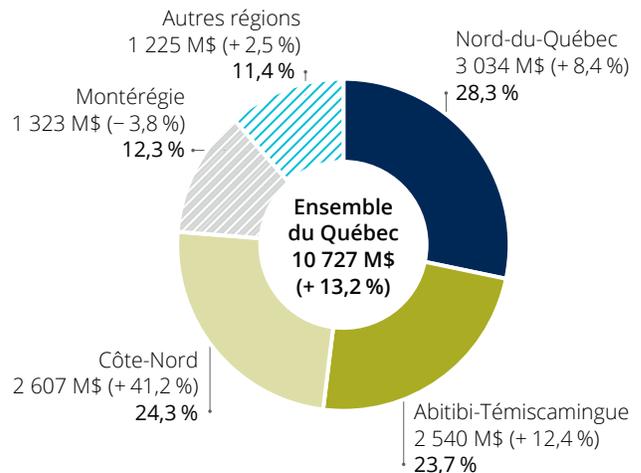


Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur l'investissement minier*.

En 2018, la valeur des livraisons minérales atteint 10,73 G\$, une augmentation de 13,2 % par rapport à 2017. Les trois principales régions minières du Québec détiennent 76,3 % de la valeur totale des livraisons minérales de la province, soit 28,3 % (3,03 G\$) pour le Nord-du-Québec, 24,3 % (2,61 G\$) pour la Côte-Nord et 23,7 % (2,54 G\$) pour l'Abitibi-Témiscamingue. La Montérégie, en raison de la présence d'usines de transformation des minéraux sur son territoire, arrive en quatrième position et représente 12,3 % (1,32 G\$) de la valeur totale des livraisons (figure 10.2).

Figure 10.2

Répartition de la valeur des livraisons minérales, régions administratives et ensemble du Québec, 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minière*.

## Nord-du-Québec : la région demeure en tête sur le plan de la production et des investissements

Avec des dépenses qui atteignent 1 306 M\$ en 2018, le Nord-du-Québec occupe le premier rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région a vu ses dépenses à ce chapitre augmenter de 4,4 % par rapport à 2017.

En 2018, le Nord-du-Québec occupe aussi le premier rang des régions administratives au chapitre de la valeur des livraisons minérales. Celle-ci atteint 3,03 G\$, soit 28,3 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (10,73 G\$). Il s'agit d'une augmentation de 8,4 % par rapport à 2017.

La région du Nord-du-Québec compte quatre mines d'or en exploitation en 2018 et une usine qui traite le minerai d'or à forfait. Elle compte aussi quatre mines de métaux usuels en exploitation, dont deux mines de nickel et de cuivre situées dans le nord de la péninsule d'Ungava et, plus au sud, deux mines de zinc et de cuivre dans les secteurs de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon.

Sur le territoire du Nord-du-Québec se trouve la première mine de diamant du Québec, qui a commencé sa production commerciale en décembre 2016. On y trouve aussi une fosse située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Schefferville d'où est extrait du minerai de fer depuis l'été 2017.

Des sablières et des gravières sont aussi exploitées sur le territoire du Nord-du-Québec.

Tableau 10.1

### Établissements miniers en production, Nord-du-Québec, 2018

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Renard	Stornoway Diamond Corporation	Diamant	Fosse et mine souterraine	200 à 499
Mine Goodwood	Tata Steel Minerals Canada	Minerai de fer	Fosse	200 à 499
Mine Nunavik Nickel	Jilin HOROC Nonferrous Metal Group Co., Ltd.	Nickel, cuivre	Fosse	200 à 499
Mine Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre	Fosse et mine souterraine	500 à 999
Mine Casa Berardi	Hecla Mining Company	Or	Fosse et mine souterraine	200 à 499
Mine Éléonore	Newmont Corporation	Or	Mine souterraine	200 à 499
Mine Lac Bachelor	Bonterra Resources	Or	Mine souterraine	200 à 499
Mine Vezza	Ressources Nottaway	Or	Mine souterraine	100 à 199
Mine Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre	Mine souterraine	200 à 499
Mine Langlois	Nyrstar Canada Resources	Zinc, cuivre	Mine souterraine	200 à 499
Usine Géant Dormant	Mines Abcourt	Or	Concentrateur	50 à 99

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

## Abitibi-Témiscamingue : hausse importante des investissements en 2018

Avec des dépenses de 1 190 M\$ en 2018, l'Abitibi-Témiscamingue occupe le deuxième rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. Dans cette région, où les activités minières sont surtout axées sur l'or, les investissements augmentent de 8,7 % en 2018.

L'Abitibi-Témiscamingue arrive au troisième rang des régions administratives au chapitre de la valeur des livraisons minérales en 2018. Celle-ci atteint 2,54 G\$,

soit 23,7 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (10,73 G\$). Il s'agit d'une augmentation de 12,4 % par rapport à 2017.

L'Abitibi-Témiscamingue compte neuf mines d'or en exploitation en 2018, soit deux de plus qu'en 2017. Elle compte également deux usines de traitement de minerai aurifère ainsi qu'une fonderie de cuivre. En 2018, on trouve également dans la région la première mine à produire du lithium au Québec, mais celle-ci n'est plus en activité depuis février 2019.

Finalement, de la pierre, du sable et du gravier ainsi que de la tourbe sont extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface situés en Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 10.2

### Établissements miniers en production, Abitibi-Témiscamingue, 2018

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Beaufor	Corporation Aurifère Monarques	Or	Mine souterraine	100 à 199
Mine Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle / Yamana Gold	Or	Fosse	500 à 999
Mine Elder	Mines Abcourt	Or	Mine souterraine	50 à 99
Mine Goldex	Mines Agnico Eagle	Or	Mine souterraine	200 à 499
Mine Lamaque Sud	Eldorado Gold Corporation	Or	Mine souterraine	200 à 499
Mine Lapa	Mines Agnico Eagle	Or	Mine souterraine	200 à 499
Mine LaRonde	Mines Agnico Eagle	Or	Mine souterraine	500 à 999
Mine LaRonde – Zone 5	Mines Agnico Eagle	Or	Mine souterraine	100 à 199
Mine Westwood	IAMGOLD Corporation	Or	Mine souterraine	500 à 999
Mine North American Lithium	Contemporary Amperex Technology Co. Limited (CATL)	Lithium	Fosse	50 à 99
Usine Camflo	Corporation Aurifère Monarques	Or	Concentrateur	20 à 49
Usine Doyon	IAMGOLD Corporation	Or	Concentrateur	20 à 49
Fonderie Horne	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Fonderie	500 à 999

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

## Côte-Nord : les livraisons minérales augmentent de plus de 40 % en 2018

Avec des dépenses de 603 M\$ en 2018, la Côte-Nord arrive au troisième rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. Dans cette région où les activités minières sont surtout axées sur l'extraction du minerai de fer et de l'ilménite, les investissements augmentent de 1,8 % en 2018.

En 2018, la Côte-Nord est passée au second rang des régions administratives au chapitre de la valeur des livraisons minérales, une position occupée en 2017 par l'Abitibi-Témiscamingue. Celle-ci atteint 2,61 G\$, soit 24,3 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (10,73 G\$). Il s'agit d'une augmentation de 41,2 % par rapport à 2017.

En 2018, la Côte-Nord compte trois mines de fer en exploitation ainsi qu'une mine d'ilménite. On compte aussi une usine de bouletage de minerai de fer à Port-Cartier et deux stations portuaires par lesquelles transite le minerai de fer extrait au Québec et au Labrador.

Sur la Côte-Nord, en plus du minerai de fer et de l'ilménite extraits des mines et de la boulette de fer produite à l'usine de Port-Cartier, on extrait de la pierre, du sable, du gravier, de la silice ainsi que de la tourbe de sites d'extraction de substances minérales de surface.

Tableau 10.3

### Établissements miniers en production, Côte-Nord, 2018

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	Inclus dans Mont-Wright
Mine Mont-Wright	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	1 000 à 1 499
Mine du lac Bloom	Champion Iron Limited	Minerai de fer	Fosse	200 à 499
Mine Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane	Ilménite	Fosse	200 à 499
Usine de Port-Cartier	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Boulette de fer	Usine de bouletage	200 à 499

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

## Montérégie : léger recul de la valeur des livraisons minérales en 2018

En Montérégie, les livraisons minérales proviennent principalement de produits de première transformation de minéraux extraits du sous-sol québécois. En 2018, ces produits représentent 82,5 % de la valeur totale des livraisons minérales de la région. Le reste des livraisons provient de sites d'extraction de substances minérales de surface, c'est-à-dire des carrières, des sablières, des gravières et des tourbières situées sur le territoire.

Sans être une région typiquement minière, la Montérégie occupe le quatrième rang des régions administratives au chapitre de la valeur des livraisons minérales en 2018. Celle-ci atteint 1,32 G\$, soit 12,3 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une diminution de 3,8 % par rapport à 2017, année où l'on a noté une augmentation de 9,6 % par rapport à 2016.

En 2018, la Montérégie compte un complexe métallurgique qui produit de la fonte, de l'acier et du dioxyde de titane ainsi qu'une raffinerie de zinc. La Montérégie compte aussi trois usines de fabrication de produits minéraux non métalliques, dont une cimenterie, une usine de chaux et une usine de mica.

Tableau 10.4

### Établissements miniers en production, Montérégie, 2018

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Affinerie CEZinc	Glencore Canada Corporation/ Fonds de revenu Noranda	Zinc	Affinerie	500 à 999
Cimenterie de Saint-Constant	Lafarge Canada inc.	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Bedford	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
Usine de Boucherville	Imerys Mica Suzorite	Mica	Usine de transformation	20 à 49
Usine Sorel-Tracy	Rio Tinto Group	Dioxyde de titane	Usine de transformation	1 000 à 1 499

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

## Progression importante de l'investissement minier observée au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2018

En 2018, les dépenses en investissement minier atteignent 110 M\$ dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une augmentation de 47,4 % par rapport à 2017. Elles ont par ailleurs crû de manière importante dans les autres régions du Québec en 2018 (+42,1 %), pour atteindre 48 M\$.

La [figure 10.2](#) montre qu'à l'extérieur du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Montérégie, la valeur des livraisons minérales de la province totalise 1,22 G\$, soit 11,4 % de la valeur totale en 2018. Ces livraisons minérales proviennent de :

- l'extraction minière de substances minérales (36,6 %) telles que le graphite, le feldspath, le mica, le niobium, le sel et la silice ;
- l'exploitation de sites d'extraction de substances minérales de surface (41,0 %) fournissant de la pierre, du sable, du gravier et de la tourbe ;
- la fabrication de chaux et de ciment (22,3 %).

**Tableau 10.5**

**Établissements miniers en production, certaines régions administratives, 2018**

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
<b>Bas-Saint-Laurent</b>				
Usine de Saint-Moise	Coopérative de Producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent	Chaux	Usine de transformation	1 à 19
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>				
Mine Niobec	Magris Resources	Niobium	Mine souterraine	200 à 499
<b>Capitale-Nationale</b>				
Mine Petit-Lac-Malbaie	Sitec Amérique du Nord	Silice	Fosse	1 à 19
Cimenterie Gustave Papillon	Ciment Québec	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
<b>Mauricie</b>				
Mine Lac Letondal	Imerys Mica Suzorite	Mica	Fosse	1 à 19
<b>Estrie</b>				
Usine de Marbleton	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
<b>Montréal</b>				
Affinerie CCR	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Usine de transformation	200 à 499
<b>Outaouais</b>				
Mine Othmer	Dentsply Canada	Feldspath	Fosse	1 à 19
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>				
Mine Seleine	K + S Sel Windsor	Sel	Mine souterraine	100 à 199
<b>Lanaudière</b>				
Cimenterie de Joliette	Groupe CRH Canada	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Joliette	Graymont	Chaux	Usine de transformation	1 à 19
<b>Laurentides</b>				
Mine Lac-des-Îles	Imerys Graphite & Carbon	Graphite	Fosse	50 à 99
Mine Saint-Canut	Covia Canada	Silice	Fosse	1 à 19
Mine Saint-Rémi-d'Amherst	Société minière Gerdin	Silice	Fosse	1 à 19
Cimenterie de Kilmar	Lehigh Hanson	Ciment	Usine de transformation	20 à 49

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

## L'emploi dans le secteur de l'exploitation minière

En 2018, on dénombre 17 909 emplois (années-personnes) liés au secteur de l'exploitation minière, qui comprend l'extraction minière et les activités de première transformation des minéraux. La masse salariale correspondant à ces emplois atteint 2 004 M\$ en 2018. Par rapport à 2017, il s'agit d'une hausse de 11,1 % du nombre d'emplois et de 14,2 % de la masse salariale. De ces 17 909 emplois, 63,6 % (11 391 emplois) proviennent de l'extraction minière, 20,4 % (3 653 emplois) des activités de première transformation des minéraux et 16,0 % (2 865 emplois) de l'exploitation de sites d'extraction de substances minérales de surface.

Le salaire annuel moyen pour un emploi du secteur minier au Québec est de 111 906 \$. Les trois principales régions minières du Québec (Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord) fournissent la majorité des emplois dans le secteur minier, soit 63,8 % des emplois pour l'ensemble du Québec.

Tableau 10.6

Années-personnes et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2017-2018

Région administrative	Années-personnes			Salaire annuel moyen		
	2017	2018	Variation 2018/2017	2017	2018	Variation 2018/2017
	n		%	\$		%
Nord-du-Québec	3 985	4 331	8,7	121 180	127 563	5,3
Abitibi-Témiscamingue	3 777	4 142	9,7	108 293	111 691	3,1
Montérégie	2 435	2 815	15,6	90 376	86 101	-4,7
Côte-Nord	2 243	2 948	31,4	173 114	156 005	-9,9
Autres régions	3 676	3 673	-0,1	69 197	78 069	12,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>16 116</b>	<b>17 909</b>	<b>11,1</b>	<b>108 876</b>	<b>111 906</b>	<b>2,8</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minière*.

### Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées du secteur minier sont disponibles sur le [site Web de l'Institut de la statistique du Québec](#).

Tableau 10.7

Années-personnes, masse salariale et heures payées, régions administratives et ensemble du Québec, 2018

Région administrative et secteur d'activité	Années-personnes	Masse salariale	Heures payées
	n	\$	n
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	374	14 195 036	712 926
Chaux, pierre, sable et gravier, tourbe			
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	622	66 387 690	1 249 958
Niobium (ferro-niobium), pierre, sable et gravier, tourbe			
<b>Capitale-Nationale</b>	489	30 225 308	935 623
Ciment, pierre, sable et gravier, silice			
<b>Mauricie</b>	109	4 777 739	192 738
Pierre, sable et gravier, silice			
<b>Estrie</b>	190	14 535 130	344 602
Chaux, pierre, sable et gravier			
<b>Montréal</b>	572	71 831 164	1 256 422
Fonte, affinage et transformation, pierre			
<b>Outaouais</b>	56	2 415 667	97 032
Pierre, sable et gravier			
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	4 142	462 625 931	8 886 280
Fonte, affinage et transformation, lithium (spodumène), or, pierre, sable et gravier, tourbe			
<b>Côte-Nord</b>	2 948	459 903 204	6 235 014
Ilménite (FeTiO <sub>3</sub> ), minerai de fer, pierre, sable et gravier, silice, tourbe			
<b>Nord-du-Québec</b>	4 331	552 473 242	9 041 509
Diamant, minerai de fer, nickel, or, pierre, sable et gravier, zinc			
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	202	15 622 049	373 186
Ciment, pierre, sable et gravier, sel, tourbe			
<b>Chaudière-Appalaches</b>	194	7 891 769	292 626
Pierre, sable et gravier, tourbe			
<b>Laval</b>	81	6 461 772	167 562
Pierre			
<b>Lanaudière</b>	292	20 167 640	574 114
Chaux, ciment, pierre, sable et gravier			
<b>Laurentides</b>	334	23 392 681	715 239
Ciment, graphite, pierre, sable et gravier, silice			
<b>Montérégie</b>	2 815	242 375 197	5 996 735
Chaux, ciment, fonte, affinage et transformation, mica, pierre, produit d'argile, sable et gravier, tourbe			
<b>Centre-du-Québec</b>	158	8 842 619	332 940
Pierre, sable et gravier, tourbe			
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>17 909</b>	<b>2 004 123 838</b>	<b>37 404 506</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Tableau 10.8

Répartition de l'investissement minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2018

Région administrative	Travaux d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux		Travaux d'aménagement de complexes miniers	Immobilisation	Réparation et entretien	Total par région
	Sur site minier	Hors site minier				
k\$						
Bas-Saint-Laurent	-	1 790	-	-	-	1 790
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	x	x	x	x	110 002
Capitale-Nationale	-	x	-	x	x	2 081
Mauricie	-	x	x	x	x	1 483
Estrie	-	693	-	-	-	693
Montréal	-	-	-	-	-	-
Outaouais	-	1 549	-	-	-	1 549
Abitibi-Témiscamingue	11 815	147 137	546 421	321 583	163 340	1 190 296
Côte-Nord	1 195	15 535	12 178	343 501	230 254	602 665
Nord-du-Québec	20 622	337 752	354 805	304 017	288 337	1 305 532
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	x	x	x	x	13 559
Chaudière-Appalaches	-	303	-	-	-	303
Laval	-	-	-	-	-	-
Lanaudière	-	17 361	-	-	-	17 361
Laurentides	x	x	x	x	x	7 707
Montérégie	x	x	x	x	x	1 169
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>33 632</b>	<b>531 189</b>	<b>926 159</b>	<b>1 032 657</b>	<b>732 554</b>	<b>3 256 191</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur l'investissement minier*.

**Tableau 10.9**

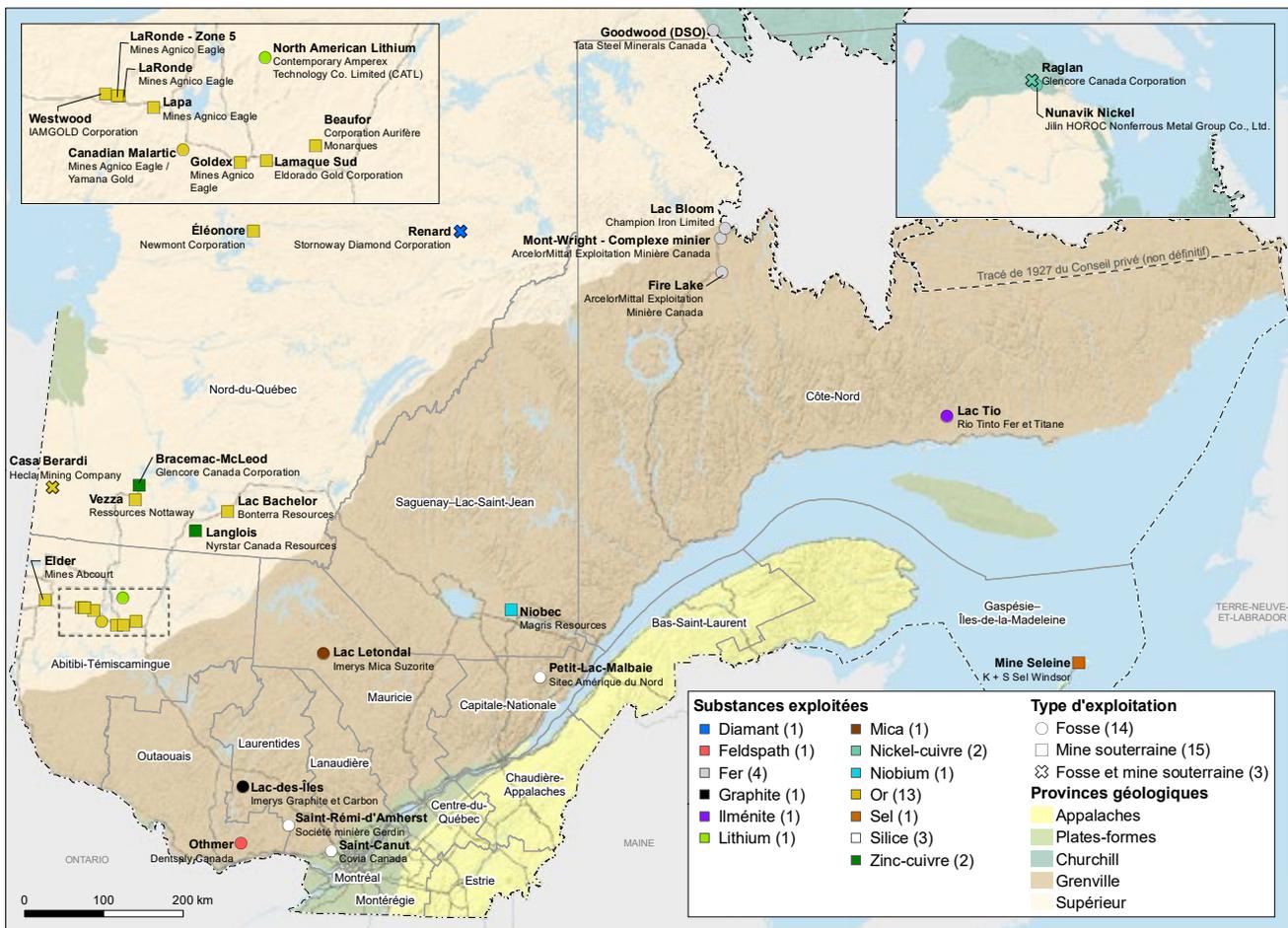
**Valeur des livraisons minérales, régions administratives et ensemble du Québec, 2018**

Région administrative et substance(s)	Valeur (k\$)
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>51 313</b>
Chaux, pierre, sable et gravier, tourbe, silice	
<b>Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	<b>359 526</b>
Niobium (ferroniobium), pierre, sable et gravier, tourbe	
<b>Capitale-Nationale</b>	<b>217 227</b>
Ciment, pierre, sable et gravier, silice	
<b>Mauricie</b>	<b>41 947</b>
Mica, pierre, sable et gravier, silice	
<b>Estrie</b>	<b>67 917</b>
Chaux, pierre, sable et gravier	
<b>Montréal</b>	<b>19 409</b>
Pierre, sable et gravier	
<b>Outaouais</b>	<b>21 344</b>
Feldspath, pierre, sable et gravier	
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>2 539 551</b>
Antimoine, argent, bismuth, cadmium, cuivre, lithium (spodumène), or, pierre, sable et gravier, sélénium, tellure, tourbe, zinc	
<b>Côte-Nord</b>	<b>2 606 509</b>
Ilménite (FeTiO <sub>3</sub> ), minerai de fer, pierre, sable et gravier, silice, tourbe	
<b>Nord-du-Québec</b>	<b>3 033 543</b>
Argent, cadmium, cobalt, cuivre, diamant, iridium, minerai de fer, nickel, or, palladium, pierre, platine, rhodium, ruthénium, sable et gravier, tourbe, zinc	
<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	<b>66 535</b>
Pierre, sable et gravier, sel, tourbe	
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>60 167</b>
Pierre, sable et gravier, tourbe	
<b>Laval</b>	<b>53 155</b>
Pierre	
<b>Lanaudière</b>	<b>131 957</b>
Chaux, ciment, pierre, sable et gravier	
<b>Laurentides</b>	<b>105 484</b>
Ciment, graphite, pierre, sable et gravier, silice	
<b>Montérégie</b>	<b>1 323 038</b>
Chaux, ciment, fer (fonte, acier), pierre, produit d'argile, sable et gravier, titane (TiO <sub>2</sub> ), tourbe	
<b>Centre-du-Québec</b>	<b>28 552</b>
Pierre, sable et gravier, tourbe	
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>10 727 173</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

Carte 10.1

Mines en production ou en démarrage, Québec, 2018



Sources : Cartographie réalisée par l'Institut de la statistique du Québec. Découpage administratif du territoire : Système sur les découpages administratifs (SDA), ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), janvier 2018. Réseau routier : Adresses Québec, 2018.

# Culture et communications : dépenses en culture des municipalités en services rendus à la population

Par Louis-Simon Corriveau, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Les données présentées dans ce chapitre portent sur les dépenses en culture des municipalités, et se concentrent sur celles consacrées aux services rendus à la population dans chaque région administrative. Ces données sont tirées de *l'Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture*, réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec depuis 2007<sup>1</sup>.

Aux fins de cette enquête, les municipalités de 5 000 habitants et plus sont invitées à indiquer leurs dépenses pour l'année visée<sup>2</sup>. En ce qui concerne les municipalités de moins de 5 000 habitants, leurs dépenses en culture sont estimées à partir d'un traitement statistique par modélisation intégrant les données des rapports financiers municipaux du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (lorsque celles-ci sont disponibles pour une municipalité donnée) et les données de *l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec*, réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le ministère de la Culture et des Communications<sup>3</sup>.

Dans les tableaux et graphiques, les 17 régions administratives du Québec sont regroupées en quatre groupes en fonction de la distance qui les sépare des villes de Montréal ou de Québec : régions centrales, régions périphériques, régions intermédiaires et régions éloignées.

Ce chapitre présente les dépenses en culture des municipalités effectuées pour l'année 2018 ainsi qu'une comparaison avec celles réalisées en 2014. Cette comparaison permet de brosser un portrait du rythme de l'évolution de ces dépenses en quatre ans.

## Dépenses totales

En 2018, les dépenses des municipalités du Québec pour les services rendus à la population en matière de culture s'élevaient à 779 M\$<sup>4,5</sup>. Il s'agit d'une hausse de 132 M\$ (20 %) par rapport à 2014 (648 M\$) ([tableau 11.1](#)). Plus de la moitié (60 %) des dépenses municipales en services rendus en matière de culture au Québec se concentre dans les régions de la Montérégie (108 M\$) et de Montréal (335 M\$).

1. Les statistiques sont disponibles à partir de 2007, mais il est à noter qu'il n'existe aucune donnée sur les dépenses de 2017 puisque *l'Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture*, qui était autrefois annuelle, a eu lieu tous les deux ans à partir de 2016.
2. L'enquête porte sur les municipalités locales, à l'exclusion du village naskapi et des villages nordiques et cris. Elle ne couvre pas les territoires autochtones et les territoires non organisés.
3. Pour des précisions concernant la méthodologie de *l'Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture*, veuillez consulter la « Note méthodologique sur les dépenses en culture des municipalités » sur le site de l'Institut de la statistique du Québec au [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/cdmi.html](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/cdmi.html).
4. Il s'agit de dépenses nettes, desquelles est soustraite la part de la taxe de vente du Québec (TVQ) remboursée par le gouvernement.
5. Outre les dépenses en services rendus à la population, les municipalités ont d'autres types de dépenses en matière de culture : dépenses d'immobilisation, frais généraux et frais de financement et d'amortissement. La définition de chacun de ces types de dépenses se retrouve dans la section « [Concepts et définitions](#) ».

Entre 2014 et 2018, les dépenses municipales en culture consacrées aux services rendus à la population ont augmenté de 4,7 % par année en moyenne, la plupart des régions administratives ayant connu une hausse (figure 11.1). Les régions où s'observent les plus fortes augmentations de ces dépenses entre 2014 et 2018 sont la Mauricie (+ 8,2 % par année en moyenne), la Capitale-Nationale (+ 7,2 %) et Montréal (+ 6,1 %). Les dépenses demeurent stables dans la région du Bas-Saint-Laurent (+ 0,1 % par année en moyenne), alors qu'elles connaissent une faible baisse dans les régions de Lanaudière (- 0,5 %) et de l'Outaouais (- 0,4 %).

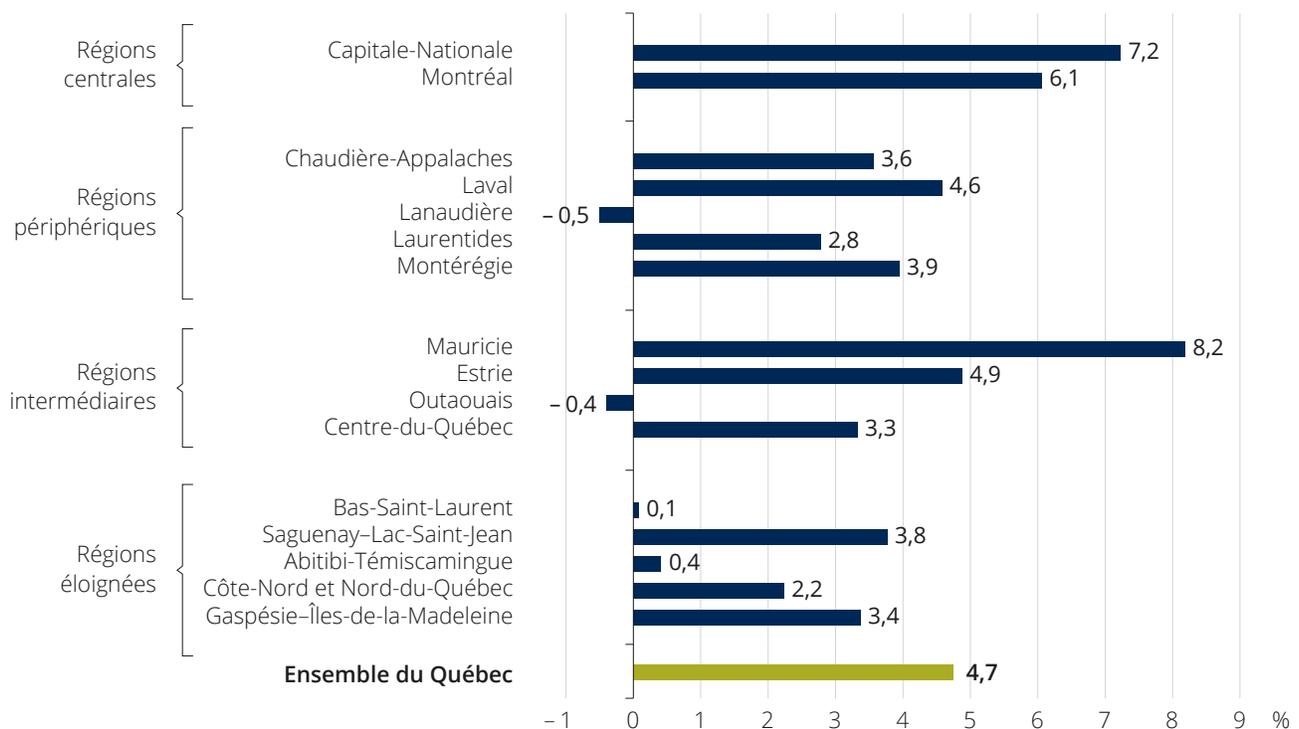
## Dépenses par habitant

Calculées par habitant<sup>6</sup>, les dépenses municipales en services rendus à la population en matière de culture permettent d'intéressantes comparaisons interrégionales. En 2018, pour l'ensemble du Québec, les dépenses de ce type s'élèvent à 93,71 \$ par habitant, une augmentation de 18 % par rapport à 2014 (79,54 \$) (figure 11.2). Le montant moyen de ces dépenses par habitant est particulièrement élevé dans les régions de Montréal (164,83 \$), de la Mauricie (133,41 \$) et dans le bloc régional de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (106,52 \$).

Entre 2014 et 2018, la dépense moyenne par habitant a augmenté surtout dans les régions de la Mauricie (+ 7,9 %) et de la Capitale-Nationale (+ 6,8 %), alors qu'une faible diminution a été enregistrée dans Lanaudière (- 1,2 %) et dans l'Outaouais (- 0,9 %).

Figure 11.1

Taux de croissance annuel moyen des dépenses en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2018<sup>1</sup>



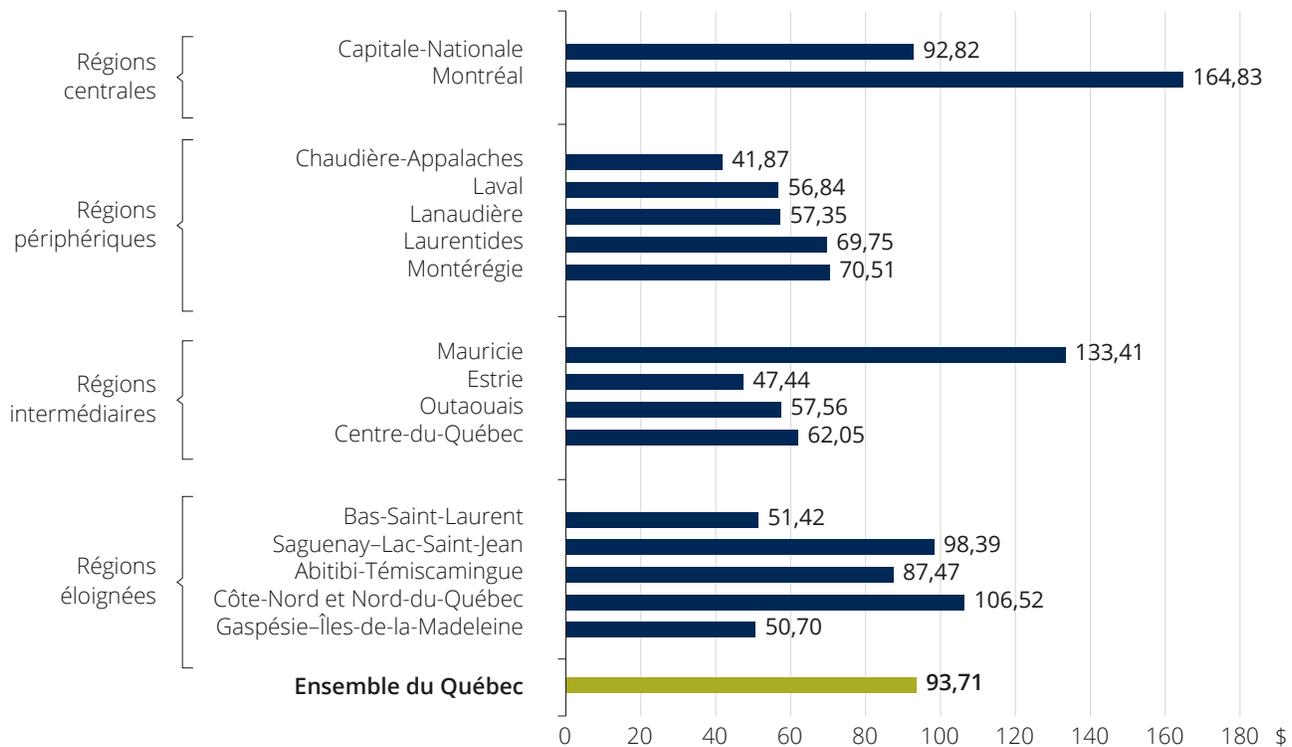
1. Les dépenses en culture des municipalités ne sont pas disponibles pour l'année 2017.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

6. Le montant des dépenses par habitant est calculé en divisant la somme totale des dépenses en services rendus faites par les municipalités d'une région administrative donnée par le nombre total d'habitants de la région.

Figure 11.2

**Montant des dépenses en culture des municipalités en services rendus par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2018**



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

### Catégories de dépenses

Les dépenses en culture des municipalités en services rendus sont réparties en six catégories<sup>7</sup> :

- salaires et avantages sociaux ;
- subventions octroyées ;
- cachets d'artistes et honoraires ;
- achat de biens et de services ;
- entretien des immeubles et autres services municipaux ;
- autres dépenses.

En 2018, 42 % des dépenses municipales en services rendus en matière de culture (328 M\$) correspondent aux salaires et avantages sociaux payés au personnel relevant du service responsable de la culture. Il s'agit du poste de dépense le plus important.

Certaines régions administratives se distinguent des autres quant à la manière dont les fonds municipaux alloués aux services culturels rendus à la population sont répartis entre les six catégories présentées ci-dessus (tableau 11.3). On constate notamment qu'en Mauricie, la portion des dépenses culturelles municipales consacrée aux salaires et avantages sociaux (18 %) est plus faible que dans les autres régions (où la proportion se situe entre 31 % et 51 %). En contrepartie, la proportion des

7. Les catégories de dépenses sont définies dans la section « [Concepts et définitions](#) ».

dépenses destinée aux cachets d'artistes et aux honoraires est nettement plus élevée en Mauricie (53 %) qu'ailleurs. Par ailleurs, la portion des dépenses culturelles municipales correspondant aux subventions octroyées s'avère plus élevée au Saguenay–Lac-Saint-Jean (38 %) et en Estrie (36 %) que dans les autres régions.

## Domaines culturels

En 2018, comme lors des années précédentes, près de 80 % des 779 M\$ dépensés par les municipalités en services culturels rendus à la population profitent à trois domaines<sup>8</sup> (tableau 11.4) :

- Bibliothèques : 348 M\$ sont alloués aux bibliothèques publiques par les municipalités en 2018, ce qui correspond à 45 % des dépenses municipales en services rendus en matière de culture ;
- Arts et lettres : 156 M\$ sont destinés au domaine des arts et lettres, ce qui équivaut à 20 % des dépenses en services rendus ;
- Patrimoine, art public et design : 116 M\$ sont consacrés à ce domaine culturel, ce qui représente 15 % des dépenses en services rendus.

À l'échelle régionale, on remarque qu'en Mauricie, une part importante (57 %) des dépenses municipales pour les services culturels rendus à la population est consacrée au domaine des arts et lettres (tableau 11.4). Les dépenses destinées à ce domaine y sont ainsi plus élevées que celles allouées au domaine des bibliothèques (25 %). On observe sensiblement la même chose en Abitibi-Témiscamingue : la portion du budget culturel destinée aux arts et lettres est de 49 % et celle consacrée aux bibliothèques est de 32 %. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la situation est semblable également, bien que l'écart entre les domaines « Arts et lettres » (35 %) et « Bibliothèques » (31 %) soit moins grand.

Quant au domaine « Patrimoine, art public et design », 15 % des dépenses municipales en services rendus à la population en matière de culture à l'échelle du Québec lui sont consacrées. Mais dans la région de Montréal, la proportion des dépenses destinée à ce domaine s'élève à 27 % et, à l'opposé, elle n'est que de 2 % dans les Laurentides.

### Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur les dépenses en culture des municipalités selon la taille de la population et le type de région sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/index.html](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/index.html).

8. Les domaines culturels sont définis dans la section « [Concepts et définitions](#) ».

Tableau 11.1

Dépenses en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2018<sup>1</sup>

	2014	2015	2016	2018	Variation 2018/2014	TCAM <sup>2</sup> 2018/2014
	M\$				%	
<b>Régions centrales</b>						
Capitale-Nationale	52,0	61,8	61,7	68,7	32,2	7,2
Montréal	264,9	281,3	310,7	335,1	26,5	6,1
<b>Régions périphériques</b>						
Chaudière-Appalaches	15,5	15,4	16,0	17,9	15,0	3,6
Laval	20,8	21,0	22,9	24,9	19,6	4,6
Lanaudière	29,6	30,8	31,5	29,0	-2,0	-0,5
Laurentides	38,0	38,2	41,4	42,4	11,6	2,8
Montérégie	92,8	102,5	100,4	108,4	16,7	3,9
<b>Régions intermédiaires</b>						
Mauricie	25,9	31,3	33,3	35,5	37,0	8,2
Estrie	12,8	12,8	14,0	15,5	21,0	4,9
Outaouais	22,9	22,8	22,4	22,5	-1,6	-0,4
Centre-du-Québec	13,3	15,8	14,7	15,2	14,0	3,3
<b>Régions éloignées</b>						
Bas-Saint-Laurent	10,2	10,5	10,9	10,3	0,3	0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	23,2	24,8	26,3	27,0	15,9	3,8
Abitibi-Témiscamingue	12,4	11,6	11,9	12,6	1,7	0,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,3	9,4	9,1	10,2	9,2	2,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,9 <sup>D</sup>	4,1	4,2	4,5	14,2	3,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>647,5</b>	<b>694,0</b>	<b>731,3</b>	<b>779,5</b>	<b>20,4</b>	<b>4,7</b>

D Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Les dépenses en culture des municipalités ne sont pas disponibles pour l'année 2017.

2. TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 11.2

**Montant des dépenses en culture des municipalités en services rendus par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014 à 2018<sup>1</sup>**

	2014	2015	2016	2018	Variation 2018/2014	TCAM <sup>2</sup> 2018/2014
	\$				%	
<b>Régions centrales</b>						
Capitale-Nationale	71,23	84,06	83,90	92,82	30,3	6,8
Montréal	133,22	140,67	154,23	164,83	23,7	5,5
<b>Régions périphériques</b>						
Chaudière-Appalaches	37,01	36,41	37,62	41,87	13,1	3,1
Laval	49,38	49,47	53,35	56,84	15,1	3,6
Lanaudière	60,30	62,40	63,00	57,35	-4,9	-1,2
Laurentides	65,00	64,66	68,95	69,75	7,3	1,8
Montérégie	62,11	68,04	65,93	70,51	13,5	3,2
<b>Régions intermédiaires</b>						
Mauricie	98,28	118,62	125,89	133,41	35,7	7,9
Estrie	40,08	39,61	43,28	47,44	18,4	4,3
Outaouais	59,59	59,81	57,94	57,56	-3,4	-0,9
Centre-du-Québec	55,72	65,70	60,26	62,05	11,4	2,7
<b>Régions éloignées</b>						
Bas-Saint-Laurent	51,10	52,55	54,53	51,42	0,6	0,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	84,46	90,17	95,65	98,39	16,5	3,9
Abitibi-Témiscamingue	86,06	80,77	82,30	87,47	1,6	0,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	93,91	95,35	94,39	106,52	13,4	3,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43,89 <sup>D</sup>	45,71	47,54	50,70	15,5	3,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>79,54</b>	<b>84,75</b>	<b>88,65</b>	<b>93,71</b>	<b>17,8</b>	<b>4,2</b>

D Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Les dépenses en culture des municipalités ne sont pas disponibles pour l'année 2017.

2. TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 11.3

**Dépenses en culture des municipalités en services rendus par catégorie de dépenses, régions administratives et ensemble du Québec, 2018**

	Salaires et avantages sociaux	Subventions octroyées	Cachets d'artistes et honoraires	Achat de biens et de services	Entretien des immeubles et autres services municipaux <sup>1</sup>	Autres dépenses <sup>2</sup>	Dépenses en culture en services rendus
	%						
<b>Régions centrales</b>							
Capitale-Nationale	36,6	28,8	2,5	22,4	6,6	3,0	100,0
Montréal	43,8	19,4	5,6	14,8	10,3	6,2	100,0
<b>Régions périphériques</b>							
Chaudière-Appalaches	42,5 <sup>D</sup>	14,6	4,9 <sup>D</sup>	16,9	16,5	F	100,0
Laval	50,6	10,5	3,9	17,5	14,2	3,4	100,0
Lanaudière	50,3	7,1	8,1	16,0	11,1	7,4	100,0
Laurentides	49,0	8,2	8,6	14,4	13,7	6,1	100,0
Montérégie	45,9	8,3	8,2	12,2	12,5	13,0	100,0
<b>Régions intermédiaires</b>							
Mauricie	17,8	13,8	53,2	5,3	7,9	2,0 <sup>D</sup>	100,0
Estrie	34,5	35,6	3,5 <sup>D</sup>	11,8	12,2	F	100,0
Outaouais	49,0	11,5	7,9	18,4	11,7	F	100,0
Centre-du-Québec	34,0	24,0	12,0	13,6	11,3*	5,1 <sup>D</sup>	100,0
<b>Régions éloignées</b>							
Bas-Saint-Laurent	42,1	12,2	5,6 <sup>D</sup>	18,0	18,0	4,1 <sup>D</sup>	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	31,3	38,3	7,9	6,9	12,9	2,7	100,0
Abitibi-Témiscamingue	35,7	15,4	17,5	9,4 <sup>D</sup>	14,0	8,0	100,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	40,3	13,3 <sup>D</sup>	8,3 <sup>D</sup>	11,4 <sup>D</sup>	23,1	F	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	34,3	16,2 <sup>D</sup>	F	17,0 <sup>D</sup>	17,1 <sup>D</sup>	F	100,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>42,1</b>	<b>17,6</b>	<b>8,5</b>	<b>14,5</b>	<b>11,2</b>	<b>6,2</b>	<b>100,0</b>

D Précision passable ; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

1. Dépenses en entretien des immeubles et pour d'autres services municipaux qui n'ont pas pu être réparties par catégories.

2. Sont compris les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 11.4

## Dépenses en culture des municipalités en services rendus par domaine culturel, régions administratives et ensemble du Québec, 2018

	Bibliothèques	Arts et lettres <sup>1</sup>	Festivals et événements culturels	Festivals et événements à composante culturelle	Loisirs culturels et scientifiques	Patrimoine, art public et design	Conservation d'archives historiques	Dépenses non réparties <sup>2</sup>	Dépenses en culture en services rendus
	%								
<b>Régions centrales</b>									
Capitale-Nationale	40,0	18,2	16,9	6,7	4,1	10,7	0,7	2,7	<b>100,0</b>
Montréal	41,3	20,8	4,9	F	2,8	26,6	0,5	2,9	<b>100,0</b>
<b>Régions périphériques</b>									
Chaudière-Appalaches	57,3	14,2	5,8	F	F	6,1	1,4	F	<b>100,0</b>
Laval	58,9	21,3	6,5	1,4	8,3	3,0	0,4	F	<b>100,0</b>
Lanaudière	61,9	6,3	9,4	6,5 <sup>D</sup>	3,2	3,1	0,1 <sup>D</sup>	9,5	<b>100,0</b>
Laurentides	58,6	7,1	8,9	2,7 <sup>D</sup>	12,3	1,7	F	8,7	<b>100,0</b>
Montérégie	51,3	9,4	7,8	11,9	4,5	5,3	0,8	9,0	<b>100,0</b>
<b>Régions intermédiaires</b>									
Mauricie	24,9	56,6	6,0	3,2 <sup>D</sup>	1,2	5,9	0,4	1,8 <sup>D</sup>	<b>100,0</b>
Estrie	46,5	15,1	14,0	F	2,9	6,5	F	12,1	<b>100,0</b>
Outaouais	53,4	21,2	4,7	5,3 <sup>D</sup>	6,0	2,9	2,4	4,1	<b>100,0</b>
Centre-du-Québec	47,1	19,5	9,8	7,2 <sup>D</sup>	1,6 <sup>D</sup>	7,5	0,1 <sup>D</sup>	7,3	<b>100,0</b>
<b>Régions éloignées</b>									
Bas-Saint-Laurent	49,9	19,3	6,9	F	6,8	5,2	1,1	6,8 <sup>D</sup>	<b>100,0</b>
Saguenay-Lac-Saint-Jean	31,2	35,0	6,1	12,0	2,3	11,1	0,6	F	<b>100,0</b>
Abitibi-Témiscamingue	32,2	48,5	F	F	2,8	7,0	0,8	F	<b>100,0</b>
Côte-Nord et Nord-du-Québec	37,4	22,1	F	F	11,1	5,4 <sup>D</sup>	0,3	12,3	<b>100,0</b>
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	36,8 <sup>D</sup>	F	F	F	F	7,9	F	F	<b>100,0</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>44,6</b>	<b>20,0</b>	<b>7,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,1</b>	<b>14,9</b>	<b>0,6</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>

D Précision passable ; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable, ne peut être publiée.

1. Sont inclus les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

2. Tous les domaines, sauf les bibliothèques.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

# Transport électrique

Par Joanie Migneault, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration de la Direction du développement durable et des mobilités innovantes du ministère des Transports du Québec

Les données présentées dans ce chapitre portent sur les véhicules légers de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux. Elles incluent également les taxis et quelques véhicules à basse vitesse autorisés à circuler sur le réseau routier. Les véhicules légers regroupent les automobiles et les camions légers<sup>1</sup>.

Seuls les véhicules entièrement électriques, y compris les véhicules à basse vitesse, ainsi que les véhicules hybrides rechargeables sont pris en compte dans l'analyse. Les véhicules hybrides qui ne sont pas rechargeables à partir d'une source externe d'électricité sont exclus.

L'analyse s'appuie sur les données d'immatriculation des véhicules électriques extraites en date du 31 mars de chaque année et fournies par le ministère des Transports du Québec.

1. Pour les définitions, voir la section « [Concepts et définitions](#) » à la fin du document.

## Les véhicules électriques en 2020

En mars 2020, plus de 69 000 véhicules électriques étaient immatriculés au Québec. Certes, l'importance de ces véhicules demeure limitée étant donné qu'ils ne représentent qu'un peu plus de 1 % de l'ensemble des véhicules légers immatriculés au Québec. Cependant, l'augmentation du nombre de véhicules électriques est depuis quelques années très rapide, encouragée notamment par différentes initiatives gouvernementales visant à soutenir l'électrification du parc automobile au Québec<sup>1</sup> et au Canada<sup>2</sup>.

### Entre 2019 et 2020, le nombre de véhicules électriques a crû de 60 %

En 2015, on comptait moins de 6 000 véhicules électriques sur les routes du Québec ([figure 12.1](#)). La hausse survenue depuis est fulgurante, s'établissant à 1 114 %. Entre 2019 et 2020 seulement, près de 26 000 voitures électriques se sont ajoutées sur les routes du Québec, ce qui signifie qu'il y a eu une croissance de la présence de cette catégorie de véhicules de près de 60 % au cours de la période.

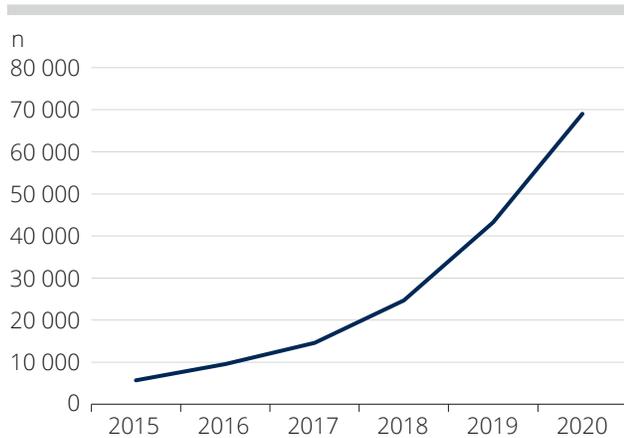
À l'échelle régionale, on constate une augmentation partout, quoique d'ampleur variable. Les régions de la Capitale-Nationale (+ 25 %), de la Côte-Nord (+ 44 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 52 %) et de Montréal (+ 53 %)

1. Ministère des Transports du Québec, *Électrification des transports*, [En ligne]. [[www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role\\_ministere/electrification/Pages/electrification.aspx](http://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/electrification/Pages/electrification.aspx)] (Consulté le 21 juillet 2020).

2. Le gouvernement du Canada offre depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019 des incitatifs pour l'achat d'un véhicule zéro émission, dont une remise pouvant aller jusqu'à 5 000 \$. (Source : Transports Canada, *Véhicules zéro émission*, [En ligne]. [[tc.canada.ca/fr/transport-routier/technologies-novatrices/vehicules-zero-emission](http://tc.canada.ca/fr/transport-routier/technologies-novatrices/vehicules-zero-emission)] [Consulté le 21 juillet 2020].)

Figure 12.1

**Évolution du nombre de véhicules électriques immatriculés au Québec, 2015-2020**



Note : Données au 31 mars.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

ont connu les croissances les moins élevées. En revanche, le nombre de véhicules électriques a crû de manière plus importante dans les régions de l'Outaouais (+ 83 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 73 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 73 %) et du Bas-Saint-Laurent (+ 70 %). Si la croissance la plus forte est observée dans le Nord-du-Québec (+ 100 %), on remarquera que cette région ne compte, en 2020, que 50 véhicules électriques au total.

Encore cette année, la Montérégie compte le plus grand nombre de véhicules électriques. On trouve en effet dans cette région près de 3 véhicules électriques sur 10 circulant au Québec, soit l'équivalent de plus de 19 000. Elle est suivie en importance par les régions de Montréal, qui en compte un peu moins de 10 000, de Lanaudière (7 246) et des Laurentides (6 559).

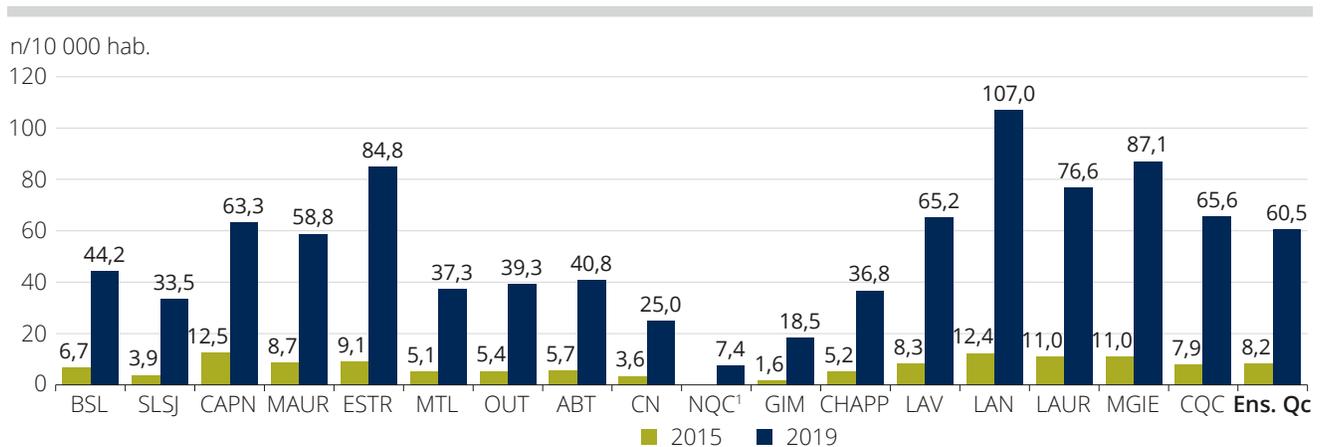
**Lanaudière se distingue par un nombre élevé de véhicules électriques par 10 000 habitants**

Entre 2015 et 2019, le nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus est passé de 8,2 à 60,5 au Québec. Comme en témoigne la figure 12.2, une progression importante s'observe dans l'ensemble des régions pour la période 2015-2019.

Certaines régions se distinguent par des ratios plus élevés en 2019. C'est le cas de Lanaudière, où l'on compte 107 voitures électriques pour 10 000 habitants, ainsi que de la Montérégie et de l'Estrie, où les ratios sont respectivement de 87,1 et 84,8. Les voitures électriques sont, à l'autre bout du spectre, beaucoup plus rares dans le Nord-du-Québec (7,4) et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (18,5). On remarquera finalement que ces véhicules sont plus présents dans la Capitale-Nationale (63,3) qu'à Montréal (37,3).

Figure 12.2

**Nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2015 et 2019**



1. Les données pour 2015 n'apparaissent pas parce qu'elles sont confidentielles.

Note : Données de population au 1<sup>er</sup> juillet ; données sur les véhicules électriques au 31 mars.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Les véhicules hybrides rechargeables : moins présents dans certaines régions

Majoritaires par le passé, les véhicules hybrides rechargeables représentent aujourd'hui moins de la moitié des véhicules électriques immatriculés au Québec (47 %). Dans 8 des 17 régions, ces véhicules demeurent toutefois majoritaires. On observe notamment que le Nord-du-Québec (78 %), l'Abitibi-Témiscamingue (71 %) et la Côte-Nord (68 %) en comptent davantage (figure 12.3). À l'inverse, ils ont une présence moindre à Laval (41 %) et à Montréal (42 %).

En 2020, le véhicule hybride rechargeable le plus populaire est la Chevrolet Volt (11 157), tandis que la Nissan LEAF arrive en tête du côté des véhicules entièrement électriques (8 531), devant la Model 3 de Tesla (7 678). Au Québec, ces trois modèles sont les plus populaires, et ce, dans chacune des régions.

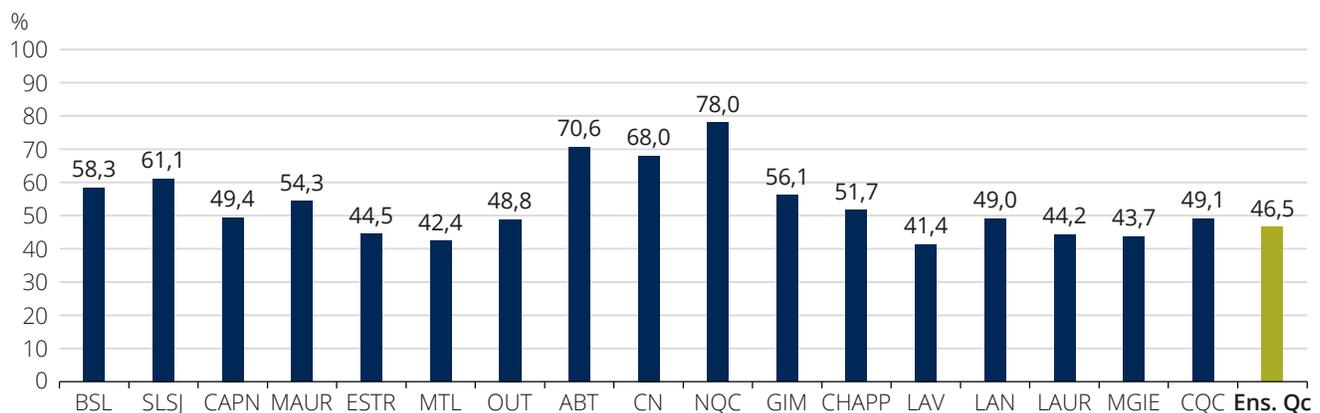
## Les bornes de recharge

Les véhicules électriques peuvent être rechargés à partir d'une prise de courant de 120 volts, soit une prise d'usage domestique ordinaire, ou d'une borne de recharge de 240 volts installée à domicile. Selon Hydro-Québec, près de 90 % des besoins de recharge des véhicules électriques sont comblés à la maison ou sur les lieux de travail<sup>3</sup>. Des bornes de recharge de 240 volts (niveau 2) ou de 400 volts (niveau 3 ou recharge rapide) sont également mises à la disposition des conducteurs de véhicules électriques par l'entremise de quelques réseaux publics et privés.

Le réseau public Circuit électrique, inauguré en mars 2012, est le plus vaste dans la province. Il offre des bornes de niveau 2 et de recharge rapide dans les stationnements de partenaires privés et institutionnels. Celles-ci comptent pour 42 % de l'ensemble des bornes publiques installées au Québec. Les réseaux de bornes privés, par exemple ceux des compagnies québécoises AddÉnergie, Astria Technologies et Elmec ou de la société canadienne Sun Country Highway, sont mises à la disposition des utilisateurs le long des grands axes routiers. Ces entreprises travaillent parfois en partenariat avec les municipalités. Le constructeur automobile Tesla détient quant à lui son propre réseau, destiné uniquement aux propriétaires de véhicules Tesla.

Figure 12.3

Proportion de véhicules hybrides rechargeables par rapport à l'ensemble des véhicules électriques, régions administratives d'immatriculation et ensemble du Québec, 2020



Note : Données au 31 mars 2020.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

3. Hydro-Québec, « Durée et lieux de recharge des véhicules électriques », *Électrification des transports*, [En ligne]. [[www.hydroquebec.com/electrification-transport/voitures-electriques/recharge.html](http://www.hydroquebec.com/electrification-transport/voitures-electriques/recharge.html)] (Consulté le 21 juillet 2020).

## Des bornes de recharge désormais en place dans toutes les régions du Québec

Au total, au 31 mars 2020, 5 764 bornes étaient installées dans la province. Il s'agit en grande majorité de bornes de 240 volts (5 206 unités). Les réseaux publics et privés s'étendent désormais à l'ensemble des régions du Québec, y compris le Nord-du-Québec, où l'on trouve six bornes, toutes mises en place au cours de la dernière année. C'est toujours à Montréal que l'on trouve le plus grand nombre de bornes de recharge (1 570), alors que les régions de la Montérégie (953) et de la Capitale-Nationale (507) suivent en importance.

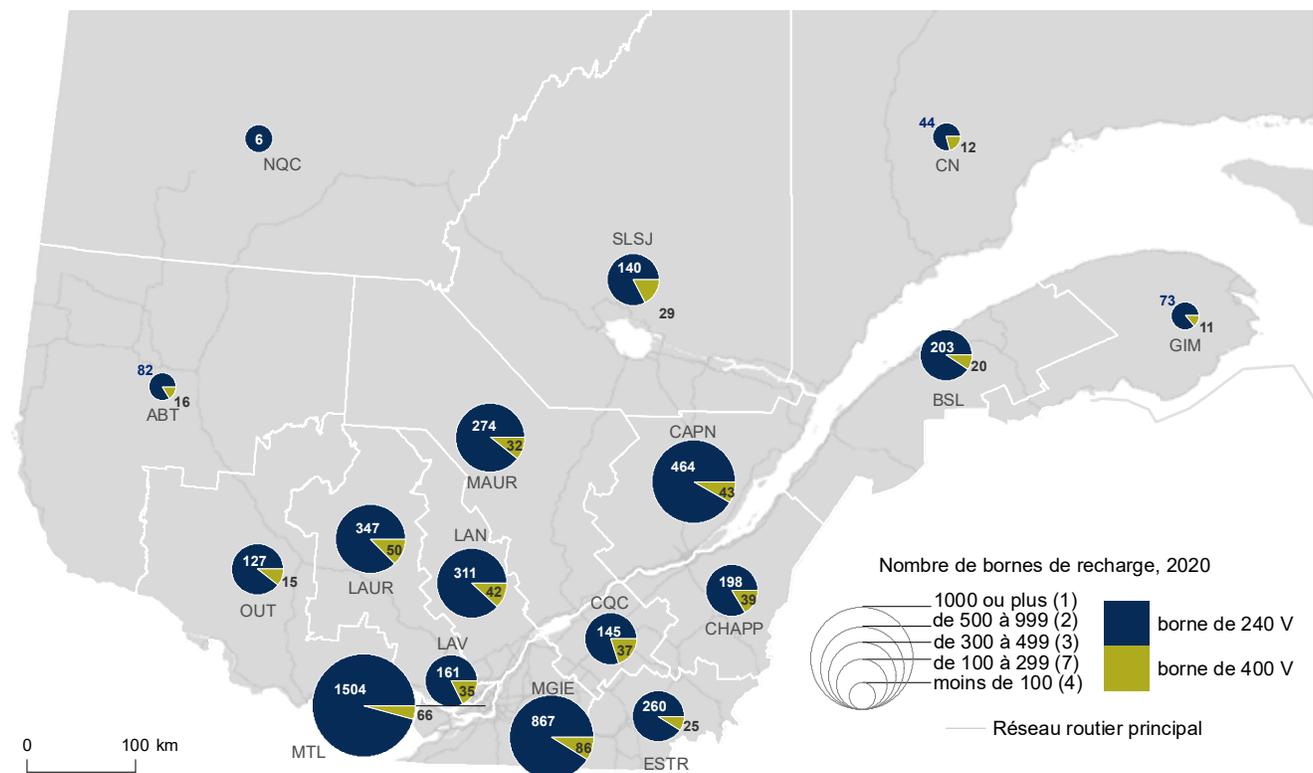
À l'échelle provinciale, le nombre de bornes a crû rapidement entre mars 2019 et mars 2020 (+ 35 %), mais de façon moins importante que le nombre de véhicules électriques (+ 60 %). Une augmentation est

d'ailleurs observée dans chaque région ([tableau 12.1](#)). La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 100 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (+ 113 %) présentent les augmentations les plus fortes, quoique le nombre de bornes y demeure inférieur à une centaine. En revanche, les mises en service de bornes ont été, cette année, beaucoup moins nombreuses dans la région de l'Estrie (+ 15 %).

Comme le montre la carte 12.1, les bornes de recharge de 240 volts représentent la vaste majorité des bornes accessibles au public. Les bornes de recharge rapide (400 volts) comptent quant à elles pour 9,7 % de l'ensemble des bornes installées actuellement. On en trouve dans chacune des régions, sauf dans le Nord-du-Québec. À Montréal, elles ne représentent que 4 % de l'ensemble des bornes de recharge. À l'opposé, plus d'une borne sur six dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (17,2 %), de Laval (17,9 %), du Centre-du-Québec (20,3 %) et de la Côte-Nord (21,4 %) est une borne de recharge rapide.

Carte 12.1

Répartition des bornes selon la rapidité de la recharge, régions administratives, Québec, mars 2020



Sources : Mogile technologies inc. (mogiletech.com) (données sur les bornes) ; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, 2020 (données sur les découpages administratifs) et Adresses Québec, 2018 (données sur le réseau routier principal).  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Le nombre de véhicules électriques par borne est inégal d'une région à l'autre

Dans l'ensemble, au Québec, on compte 12 véhicules électriques pour chaque borne présente sur le territoire en mars 2020. Supérieur à celui observé l'an dernier (10,1), ce ratio s'inscrit ainsi dans la tendance à la hausse observée dans les dernières années.

Dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3,0), de la Côte-Nord (4,9) et du Bas-Saint-Laurent (5,7), le nombre de véhicules électriques par borne est inférieur à 6. À Montréal, le nombre de véhicules par borne est également faible, comparativement à ce que l'on observe pour l'ensemble de la province (6,3 contre 12,0). En Montérégie, région où l'on trouve un nombre élevé de véhicules électriques, on compte un peu plus de 20 véhicules pour chaque borne. C'est également le cas à Laval (20,2) et dans Lanaudière (20,5).

Tableau 12.1

Nombre de bornes de recharge, régions administratives et ensemble du Québec, 2019 et 2020

Région administrative	2019	2020	Variation
	n		2020/2019 %
Bas-Saint-Laurent	170	223	31
Saguenay-Lac-Saint-Jean	102	169	66
Capitale-Nationale	407	507	25
Mauricie	179	306	71
Estrie	247	285	15
Montréal	1 236	1 570	27
Outaouais	106	142	34
Abitibi-Témiscamingue	46	98	113
Côte-Nord	33	56	70
Nord-du-Québec	0	6	...
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	42	84	100
Chaudière-Appalaches	160	237	48
Laval	161	196	22
Lanaudière	249	353	42
Laurentides	306	397	30
Montérégie	691	953	38
Centre-du-Québec	139	182	31
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4 274</b>	<b>5 764</b>	<b>35</b>

Note : Données au 31 mars.

Source : Ministère des Transports du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.2

Nombre de véhicules électriques immatriculés, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2020

Région administrative	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019	Variation 2020/2015
	n						%	
Bas-Saint-Laurent	114	174	257	431	751	1 277	70	1 020
Saguenay–Lac-Saint-Jean	92	155	229	402	793	1 372	73	1 391
Capitale-Nationale	781	1 171	1 635	2 565	4 056	5 068	25	549
Mauricie	201	346	526	865	1 377	2 197	60	993
Estrie	245	445	741	1 329	2 365	3 891	65	1 488
Montréal	853	1 562	2 379	3 859	6 491	9 904	53	1 061
Outaouais	172	282	414	729	1 295	2 369	83	1 277
Abitibi-Témiscamingue	70	99	170	290	502	763	52	990
Côte-Nord	28	40	70	113	191	275	44	882
Nord-du-Québec	x	5	9	16	25	50	100	...
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13	21	46	80	147	253	72	1 846
Chaudière-Appalaches	185	313	431	766	1 324	2 261	71	1 122
Laval	292	478	762	1 289	2 386	3 965	66	1 258
Lanaudière	511	954	1 558	2 605	4 573	7 246	58	1 318
Laurentides	542	901	1 397	2 253	3 994	6 559	64	1 110
Montérégie	1 390	2 314	3 575	6 265	11 492	19 206	67	1 282
Centre-du-Québec	161	268	410	755	1 377	2 267	65	1 308
Indéterminée et hors Québec <sup>1</sup>	31	22	15	82	83	81	-2	161
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>5 684</b>	<b>9 550</b>	<b>14 624</b>	<b>24 694</b>	<b>43 222</b>	<b>69 004</b>	<b>60</b>	<b>1 114</b>

1. La région est indéterminée notamment lorsque le véhicule est immatriculé au Québec, mais acheté par un individu ou une entreprise établi à l'extérieur de la province.

Note : Données au 31 mars.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

# Statistiques par MRC

---

Ce chapitre du *Panorama des régions du Québec* offre une analyse à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Recourir à cette unité territoriale qu'est la MRC permet la comparaison entre des territoires d'une même région ou appartenant à des régions limitrophes. De cette manière, il devient possible d'apporter des nuances au portrait d'une région administrative ou de faire ressortir les territoires supralocaux qui se démarquent.

Au Québec, le territoire se divise en 104 MRC géographiques. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Comme par les années passées, sont examinés à l'échelle de ces territoires la démographie, le revenu disponible et le taux de travailleurs, auxquels vient s'ajouter la valeur foncière.

### À noter

- La MRC d'Eeyou Istchee désigne un espace géostatistique pour les Cris<sup>1</sup> dans le Nord-du-Québec. Même si ce n'est pas systématiquement mentionné dans le texte, ce toponyme est provisoire et un toponyme officiel est à venir.
- Les régions administratives de Montréal et Laval sont respectivement composées d'une MRC identique au territoire régional.
- Les variables sont analysées suivant le découpage géographique et la dénomination au 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour la démographie, tandis que, pour le revenu disponible et le taux de travailleurs, l'analyse est faite selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2018. Quant à la valeur foncière, l'analyse est faite selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2019.

---

1. Ce territoire géostatistique comprend les terres réservées aux Cris (TC) et les villages cris (VC).

## 13.1 Démographie

Par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région administrative à l'autre, mais également à l'intérieur de chaque région. Pour illustrer ces contrastes, la [carte 13.1.1](#) présente les taux d'accroissement annuels moyens de la population des MRC au cours de la période 2016-2019. Le [tableau 13.1.1](#) contient quant à lui les données détaillées de l'évolution de la population de chaque MRC pour les périodes 2006-2011, 2011-2016 et 2016-2019.

Les résultats sur l'évolution de la population présentés ci-dessous sont parus dans un article intitulé [La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec en 2019](#), publié dans le bulletin *Coup d'œil sociodémographique* de février 2020.

### Principales croissances et décroissances démographiques à l'échelle des MRC

Entre 2016 et 2019, 11 des 104 MRC du Québec ont enregistré une croissance annuelle moyenne supérieure ou égale à 15 pour mille (ou 1,5 %), selon les estimations provisoires. Parmi ces MRC à forte croissance se trouvent Montréal ainsi que huit MRC situées dans les régions qui lui sont adjacentes (quatre en Montérégie, deux dans les Laurentides, deux dans Lanaudière). Les deux autres se trouvent dans les régions de la Capitale-Nationale et du Nord-du-Québec. Avec une croissance annuelle moyenne de 39,4 pour mille, soit près de 4 %, la MRC de Mirabel, dans la région des Laurentides au nord de Montréal, occupe de loin le premier rang. Soulignons que Laval et toutes les MRC de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie ont connu une hausse de leur population entre 2016 et 2019.

À l'inverse, les 11 MRC qui ont vu leur population décliner le plus fortement (taux inférieur à -5 pour mille) sont toutes situées dans les régions plus éloignées des grands centres. Néanmoins, la plupart de ces régions comptent des MRC où la population est en croissance. La Côte-Nord est la seule exception. En outre, des 6 MRC que compte cette région, 5 font partie des 11 MRC du Québec où la population s'est réduite le plus fortement entre 2016 et 2019. La Haute-Côte-Nord (-11,4 pour mille) présente même le taux d'accroissement le plus négatif de l'ensemble des MRC du Québec.

## Les estimations de la population

Les estimations de la population des différents découpages géographiques du Québec sont le produit d'une collaboration entre Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont fondées sur les comptes des recensements qui sont rajustés afin de tenir compte du sous-dénombrement net des recensements et des réserves indiennes partiellement dénombrées.

Les estimations de population de la période 2016-2019 sont encore provisoires. Elles ont comme point de départ les comptes rajustés du Recensement de 2016, auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Comme plusieurs de ces composantes ne sont pas définitives (obtenues par modélisation ou tirées de sources disponibles rapidement, mais moins précises), les estimations peuvent changer au fil des révisions<sup>1</sup>. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de ces résultats récents.

1. La révision des données entraîne parfois des changements non négligeables pour certains territoires. Par exemple, les données révisées de la période 2011-2016 présentaient pour Montréal une croissance nettement moins rapide que ce qu'indiquaient les données provisoires. Pour plus d'information sur la révision des données de 2011 à 2016, consulter l'édition 2019 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 9-10).

## Informations statistiques complémentaires

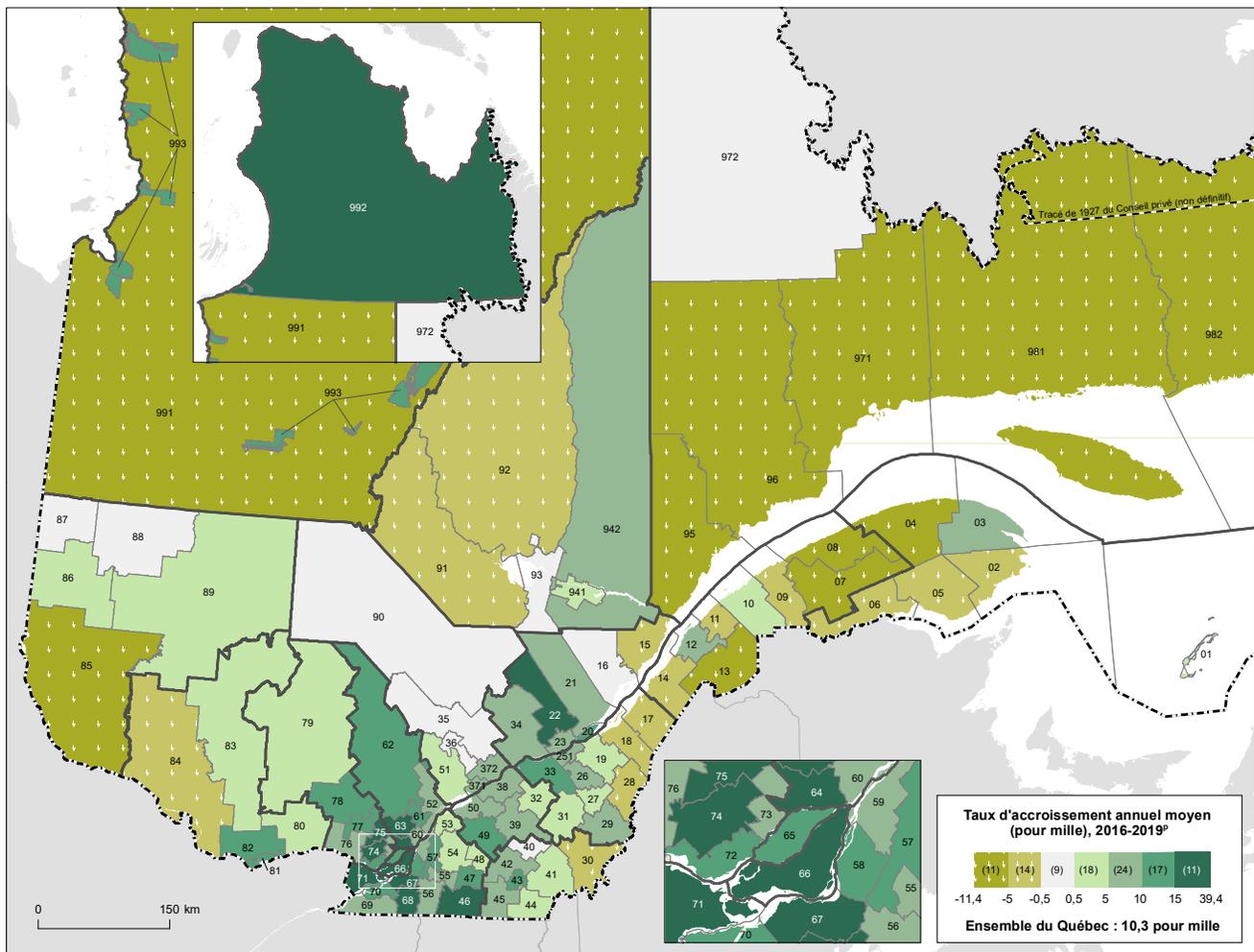
Des données détaillées sur [la population et la structure par âge et sexe](#) du Québec, des régions administratives, des MRC, des municipalités et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. D'autres données y sont également consultables, notamment celles concernant les composantes démographiques qui façonnent la taille et la structure de la population ([naissances](#), [décès](#) et [mouvements migratoires](#)). De plus, les résultats de l'édition 2019 des [perspectives démographiques](#) du Québec, des régions administratives et métropolitaines, des MRC et des municipalités sont maintenant disponibles.

## Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). « La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec en 2019 », *Coup d'œil sociodémographique*, [En ligne], n° 71, février, L'Institut, p. 1-12. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no71.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no71.pdf)].

Carte 13.1.1

Taux d'accroissement annuel moyen de la population, MRC du Québec, 2016-2019



p : Donnée provisoire.

Note : La correspondance entre le code et le nom des MRC ainsi que les résultats détaillés se trouvent dans le tableau 13.1.1.

Sources : Données sur la démographie : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (février 2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Données sur les limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), janvier 2019.

Tableau 13.1.1

**Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population, municipalités régionales de comté (MRC), régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2019**

Code	MRC <sup>1</sup> par régions administratives	Population au 1 <sup>er</sup> juillet				Taux d'accroissement annuel moyen <sup>2</sup>			Part <sup>3</sup>	
		2006	2011 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2019 <sup>p</sup>	2006-2011 <sup>r</sup>	2011-2016 <sup>r</sup>	2016-2019 <sup>p</sup>	2006	2019 <sup>p</sup>
		n				pour 1 000			%	
<b>01</b>	<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>201 558</b>	<b>201 199</b>	<b>197 802</b>	<b>197 322</b>	<b>-0,4</b>	<b>-3,4</b>	<b>-0,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,3</b>
07	La Matapédia	19 251	18 662	17 935	17 631	-6,2	-7,9	-5,7	9,6	8,9
08	La Matanie	22 334	21 891	21 312	20 860	-4,0	-5,4	-7,1	11,1	10,6
09	La Mitis	19 380	19 017	18 289	18 034	-3,8	-7,8	-4,7	9,6	9,1
10	Rimouski-Neigette	53 534	55 627	56 869	57 419	7,7	4,4	3,2	26,6	29,1
11	Les Basques	9 480	9 156	8 694	8 574	-7,0	-10,4	-4,6	4,7	4,3
12	Rivière-du-Loup	33 581	34 640	34 073	34 710	6,2	-3,3	6,2	16,7	17,6
13	Témiscouata	21 835	20 630	19 568	19 238	-11,4	-10,6	-5,7	10,8	9,7
14	Kamouraska	22 163	21 576	21 062	20 856	-5,4	-4,8	-3,3	11,0	10,6
<b>02</b>	<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	<b>274 193</b>	<b>277 298</b>	<b>277 076</b>	<b>277 796</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>3,6</b>	<b>3,3</b>
91	Le Domaine-du-Roy	32 143	32 047	31 389	31 176	-0,6	-4,1	-2,3	11,7	11,2
92	Maria-Chapdelaine	25 917	25 418	24 778	24 517	-3,9	-5,1	-3,5	9,5	8,8
93	Lac-Saint-Jean-Est	51 509	52 935	52 874	52 946	5,5	-0,2	0,5	18,8	19,1
941	Saguenay	144 471	146 039	146 327	146 797	2,2	0,4	1,1	52,7	52,8
942	Le Fjord-du-Saguenay	20 153	20 859	21 708	22 360	6,9	8,0	9,9	7,3	8,0
<b>03</b>	<b>Capitale-Nationale</b>	<b>668 846</b>	<b>710 445</b>	<b>733 847</b>	<b>750 645</b>	<b>12,1</b>	<b>6,5</b>	<b>7,5</b>	<b>8,8</b>	<b>8,8</b>
15	Charlevoix-Est	16 445	16 347	15 521	15 293	-1,2	-10,4	-4,9	2,5	2,0
16	Charlevoix	13 219	13 387	12 947	12 931	2,5	-6,7	-0,4	2,0	1,7
20	L'Île-d'Orléans	6 868	6 752	7 276	7 529	-3,4	14,9	11,4	1,0	1,0
21	La Côte-de-Beaupré	23 232	26 450	28 348	29 202	25,9	13,9	9,9	3,5	3,9
22	La Jacques-Cartier	30 267	37 611	43 889	46 213	43,3	30,8	17,2	4,5	6,2
23	Québec	532 029	560 024	572 693	585 057	10,3	4,5	7,1	79,5	77,9
34	Portneuf	46 786	49 874	53 173	54 420	12,8	12,8	7,7	7,0	7,2
<b>04</b>	<b>Mauricie</b>	<b>260 404</b>	<b>265 562</b>	<b>267 021</b>	<b>270 889</b>	<b>3,9</b>	<b>1,1</b>	<b>4,8</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>
35	Mékinac	12 692	12 962	12 364	12 367	4,2	-9,4	0,1	4,9	4,6
36	Shawinigan	52 043	50 276	49 430	49 382	-6,9	-3,4	-0,3	20,0	18,2
371	Trois-Rivières	127 287	132 542	135 013	138 200	8,1	3,7	7,8	48,9	51,0
372	Les Chenaux	17 037	18 006	18 716	19 082	11,1	7,7	6,5	6,5	7,0
51	Maskinongé	35 810	36 532	36 427	36 803	4,0	-0,6	3,4	13,8	13,6
90	La Tuque	15 535	15 244	15 071	15 055	-3,8	-2,3	-0,4	6,0	5,6
<b>05</b>	<b>Estrie</b>	<b>301 041</b>	<b>313 397</b>	<b>320 452</b>	<b>328 998</b>	<b>8,0</b>	<b>4,5</b>	<b>8,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,9</b>
30	Le Granit	22 480	22 301	21 504	21 383	-1,6	-7,3	-1,9	7,5	6,5
40	Les Sources	14 500	14 810	14 281	14 298	4,2	-7,3	0,4	4,8	4,3
41	Le Haut-Saint-François	21 713	22 206	22 377	22 687	4,5	1,5	4,6	7,2	6,9
42	Le Val-Saint-François	29 234	29 864	30 821	31 344	4,3	6,3	5,6	9,7	9,5
43	Sherbrooke	148 965	156 522	162 373	168 518	9,9	7,3	12,4	49,5	51,2
44	Coaticook	18 596	18 941	18 565	18 704	3,7	-4,0	2,5	6,2	5,7
45	Memphrémagog	45 553	48 753	50 531	52 064	13,6	7,2	10,0	15,1	15,8

Suite à la page 132

Tableau 13.1.1 (suite)

**Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population, municipalités régionales de comté (MRC), régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2019**

Code	MRC <sup>1</sup> par régions administratives	Population au 1 <sup>er</sup> juillet				Taux d'accroissement annuel moyen <sup>2</sup>			Part <sup>3</sup>	
		2006	2011 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2019 <sup>p</sup>	2006-2011 <sup>r</sup>	2011-2016 <sup>r</sup>	2016-2019 <sup>p</sup>	2006	2019 <sup>p</sup>
		n				pour 1 000			%	
<b>06</b>	<b>Montréal</b>	<b>1 873 025</b>	<b>1 913 756</b>	<b>1 959 014</b>	<b>2 052 910</b>	<b>4,3</b>	<b>4,7</b>	<b>15,6</b>	<b>24,5</b>	<b>24,2</b>
66	Montréal	1 873 025	1 913 756	1 959 014	2 052 910	4,3	4,7	15,6	100,0	100,0
<b>07</b>	<b>Outaouais</b>	<b>344 905</b>	<b>373 718</b>	<b>385 385</b>	<b>397 193</b>	<b>16,0</b>	<b>6,1</b>	<b>10,1</b>	<b>4,5</b>	<b>4,7</b>
80	Papineau	21 980	22 771	22 927	23 218	7,1	1,4	4,2	6,4	5,8
81	Gatineau	244 746	268 634	278 257	287 868	18,6	7,0	11,3	71,0	72,5
82	Les Collines-de-l'Outaouais	42 501	46 875	49 403	51 378	19,6	10,5	13,1	12,3	12,9
83	La Vallée-de-la-Gatineau	20 922	20 956	20 527	20 588	0,3	-4,1	1,0	6,1	5,2
84	Pontiac	14 756	14 482	14 271	14 141	-3,7	-2,9	-3,1	4,3	3,6
<b>08</b>	<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>144 897</b>	<b>146 737</b>	<b>147 293</b>	<b>147 542</b>	<b>2,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>
85	Témiscamingue	17 078	16 285	16 017	15 698	-9,5	-3,3	-6,7	11,8	10,6
86	Rouyn-Noranda	40 271	41 461	42 554	43 055	5,8	5,2	3,9	27,8	29,2
87	Abitibi-Ouest	20 896	21 122	20 584	20 574	2,2	-5,2	-0,2	14,4	13,9
88	Abitibi	24 438	24 567	24 708	24 710	1,1	1,1	0,0	16,9	16,7
89	La Vallée-de-l'Or	42 214	43 302	43 430	43 505	5,1	0,6	0,6	29,1	29,5
<b>09</b>	<b>Côte-Nord</b>	<b>96 561</b>	<b>95 751</b>	<b>92 713</b>	<b>90 704</b>	<b>-1,7</b>	<b>-6,4</b>	<b>-7,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>
95	La Haute-Côte-Nord	12 352	11 607	10 899	10 531	-12,4	-12,6	-11,4	12,8	11,6
96	Manicouagan	33 250	32 360	31 055	30 326	-5,4	-8,2	-7,9	34,4	33,4
971	Sept-Rivières	35 008	35 666	35 521	34 874	3,7	-0,8	-6,1	36,3	38,4
972	Caniapiscau	3 996	4 309	3 889	3 894	15,1	-20,5	0,4	4,1	4,3
981	Minganie	6 413	6 661	6 592	6 445	7,6	-2,1	-7,5	6,6	7,1
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 542	5 148	4 757	4 634	-14,7	-15,8	-8,7	5,7	5,1
<b>10</b>	<b>Nord-du-Québec</b>	<b>40 284</b>	<b>43 015</b>	<b>44 720</b>	<b>45 866</b>	<b>13,1</b>	<b>7,8</b>	<b>8,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>
991	Jamésie	14 944	14 248	13 942	13 633	-9,5	-4,3	-7,5	37,1	29,7
992	Administration régionale Kativik	10 977	12 233	13 385	14 102	21,6	18,0	17,4	27,2	30,7
993	Eeyou Istchee <sup>4</sup>	14 363	16 534	17 393	18 131	28,1	10,1	13,8	35,7	39,5
<b>11</b>	<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	<b>95 178</b>	<b>94 518</b>	<b>90 740</b>	<b>90 334</b>	<b>-1,4</b>	<b>-8,2</b>	<b>-1,5</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	13 158	12 857	12 508	12 637	-4,6	-5,5	3,4	13,8	14,0
02	Le Rocher-Percé	18 473	18 053	17 311	17 066	-4,6	-8,4	-4,8	19,4	18,9
03	La Côte-de-Gaspé	17 955	18 086	17 166	17 434	1,5	-10,4	5,2	18,9	19,3
04	La Haute-Gaspésie	12 360	12 122	11 310	10 953	-3,9	-13,9	-10,7	13,0	12,1
05	Bonaventure	17 984	18 088	17 664	17 566	1,2	-4,7	-1,9	18,9	19,4
06	Avignon	15 248	15 312	14 781	14 678	0,8	-7,1	-2,3	16,0	16,2

Suite à la page 133

Tableau 13.1.1 (suite)

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population, municipalités régionales de comté (MRC), régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2019

Code	MRC <sup>1</sup> par régions administratives	Population au 1 <sup>er</sup> juillet				Taux d'accroissement annuel moyen <sup>2</sup>			Part <sup>3</sup>	
		2006	2011 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2019 <sup>p</sup>	2006-2011 <sup>r</sup>	2011-2016 <sup>r</sup>	2016-2019 <sup>p</sup>	2006	2019 <sup>p</sup>
		n				pour 1 000			%	
<b>12</b>	<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>397 095</b>	<b>414 407</b>	<b>422 019</b>	<b>428 618</b>	<b>8,5</b>	<b>3,6</b>	<b>5,2</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>
17	L'Islet	18 958	18 595	17 821	17 651	-3,9	-8,5	-3,2	4,8	4,1
18	Montmagny	23 296	23 071	22 723	22 548	-1,9	-3,0	-2,6	5,9	5,3
19	Bellechasse	33 679	35 663	37 396	37 616	11,4	9,5	2,0	8,5	8,8
251	Lévis	131 498	140 075	144 224	147 673	12,6	5,8	7,9	33,1	34,5
26	La Nouvelle-Beauce	31 791	35 471	37 030	37 897	21,9	8,6	7,7	8,0	8,8
27	Robert-Cliche	18 936	19 417	19 172	19 290	5,0	-2,5	2,0	4,8	4,5
28	Les Etchemins	17 672	17 319	16 571	16 478	-4,0	-8,8	-1,9	4,5	3,8
29	Beauce-Sartigan	50 094	51 509	52 718	53 639	5,6	4,6	5,8	12,6	12,5
31	Les Appalaches	43 530	43 351	42 404	42 550	-0,8	-4,4	1,1	11,0	9,9
33	Lotbinière	27 641	29 936	31 960	33 276	15,9	13,1	13,4	7,0	7,8
<b>13</b>	<b>Laval</b>	<b>372 371</b>	<b>405 926</b>	<b>425 461</b>	<b>438 973</b>	<b>17,2</b>	<b>9,4</b>	<b>10,4</b>	<b>4,9</b>	<b>5,2</b>
65	Laval	372 371	405 926	425 461	438 973	17,2	9,4	10,4	100,0	100,0
<b>14</b>	<b>Lanaudière</b>	<b>433 853</b>	<b>476 969</b>	<b>497 298</b>	<b>515 448</b>	<b>18,9</b>	<b>8,3</b>	<b>11,9</b>	<b>5,7</b>	<b>6,1</b>
52	D'Autray	40 650	41 964	42 368	43 430	6,4	1,9	8,3	9,4	8,4
60	L'Assomption	110 811	121 030	125 293	127 499	17,6	6,9	5,8	25,5	24,7
61	Joliette	58 853	64 156	66 729	69 220	17,2	7,9	12,2	13,6	13,4
62	Matawinie	49 918	50 127	50 632	52 201	0,8	2,0	10,2	11,5	10,1
63	Montcalm	43 112	48 953	53 072	56 064	25,4	16,1	18,3	9,9	10,9
64	Les Moulins	130 509	150 739	159 204	167 034	28,8	10,9	16,0	30,1	32,4
<b>15</b>	<b>Laurentides</b>	<b>518 608</b>	<b>566 661</b>	<b>594 981</b>	<b>620 264</b>	<b>17,7</b>	<b>9,8</b>	<b>13,9</b>	<b>6,8</b>	<b>7,3</b>
72	Deux-Montagnes	89 773	98 229	100 357	103 502	18,0	4,3	10,3	17,3	16,7
73	Thérèse-De Blainville	144 993	155 498	158 091	162 434	14,0	3,3	9,0	28,0	26,2
74	Mirabel	35 353	42 616	51 086	57 500	37,3	36,2	39,4	6,8	9,3
75	La Rivière-du-Nord	102 737	116 603	129 351	136 512	25,3	20,7	18,0	19,8	22,0
76	Argenteuil	30 195	32 371	32 477	33 189	13,9	0,7	7,2	5,8	5,4
77	Les Pays-d'en-Haut	36 798	40 532	42 039	43 885	19,3	7,3	14,3	7,1	7,1
78	Les Laurentides	43 124	45 467	46 171	47 665	10,6	3,1	10,6	8,3	7,7
79	Antoine-Labelle	35 635	35 345	35 409	35 577	-1,6	0,4	1,6	6,9	5,7

Suite à la page 134

Tableau 13.1.1 (suite)

**Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population, municipalités régionales de comté (MRC), régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2019**

Code	MRC <sup>1</sup> par régions administratives	Population au 1 <sup>er</sup> juillet				Taux d'accroissement annuel moyen <sup>2</sup>			Part <sup>3</sup>	
		2006	2011 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2019 <sup>p</sup>	2006-2011 <sup>r</sup>	2011-2016 <sup>r</sup>	2016-2019 <sup>p</sup>	2006	2019 <sup>p</sup>
		n				pour 1 000			%	
<b>16</b>	<b>Montérégie</b>	<b>1 383 174</b>	<b>1 469 481</b>	<b>1 526 762</b>	<b>1 582 067</b>	<b>12,1</b>	<b>7,6</b>	<b>11,9</b>	<b>18,1</b>	<b>18,6</b>
46	Brome-Missisquoi	53 071	56 042	58 567	61 543	10,9	8,8	16,5	3,8	3,9
47	La Haute-Yamaska	80 193	85 823	88 678	91 751	13,6	6,5	11,4	5,8	5,8
48	Acton	15 409	15 497	15 623	15 727	1,1	1,6	2,2	1,1	1,0
53	Pierre-De Saurel	50 173	51 236	51 142	51 293	4,2	-0,4	1,0	3,6	3,2
54	Les Maskoutains	81 381	85 039	87 618	88 841	8,8	6,0	4,6	5,9	5,6
55	Rouville	31 735	36 125	36 723	37 409	25,9	3,3	6,2	2,3	2,4
56	Le Haut-Richelieu	109 977	115 379	118 002	120 915	9,6	4,5	8,1	8,0	7,6
57	La Vallée-du-Richelieu	107 979	117 903	125 116	130 826	17,6	11,9	14,9	7,8	8,3
58	Longueuil	388 660	403 137	417 816	431 685	7,3	7,2	10,9	28,1	27,3
59	Marguerite-D'Youville	70 655	75 146	77 967	79 888	12,3	7,4	8,1	5,1	5,0
67	Roussillon	161 225	173 733	182 587	192 308	14,9	9,9	17,3	11,7	12,2
68	Les Jardins-de-Napierville	24 404	26 518	28 346	30 501	16,6	13,3	24,4	1,8	1,9
69	Le Haut-Saint-Laurent	25 035	24 465	23 733	24 204	-4,6	-6,1	6,6	1,8	1,5
70	Beauharnois-Salaberry	61 161	62 526	64 639	66 949	4,4	6,6	11,7	4,4	4,2
71	Vaudreuil-Soulanges	122 116	140 912	150 205	158 227	28,6	12,8	17,3	8,8	10,0
<b>17</b>	<b>Centre-du-Québec</b>	<b>225 973</b>	<b>236 250</b>	<b>243 366</b>	<b>249 396</b>	<b>8,9</b>	<b>5,9</b>	<b>8,2</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>
32	L'Érable	23 268	23 513	23 484	23 727	2,1	-0,2	3,4	10,3	9,5
38	Bécancour	18 920	20 234	20 478	20 819	13,4	2,4	5,5	8,4	8,3
39	Arthabaska	66 771	69 895	72 277	74 080	9,1	6,7	8,2	29,5	29,7
49	Drummond	93 889	99 659	103 898	107 087	11,9	8,3	10,1	41,5	42,9
50	Nicolet-Yamaska	23 125	22 949	23 229	23 683	-1,5	2,4	6,5	10,2	9,5
	<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7 631 966</b>	<b>8 005 090</b>	<b>8 225 950</b>	<b>8 484 965</b>	<b>9,5</b>	<b>5,4</b>	<b>10,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

p : Donnée provisoire.

r : Donnée révisée.

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

2. Calculé en faisant le rapport entre la variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée et la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

3. La part des régions administratives correspond à leur poids au sein de la population totale du Québec, alors que la part des MRC correspond à leur poids au sein de la population régionale.

4. Nouveau toponyme officiel à venir.

Notes : Les taux de la période 2016-2019 couvrent une période de trois ans, alors que l'amplitude des deux périodes précédentes est de cinq ans. Les taux d'accroissement sont toutefois annualisés, ce qui permet la comparaison du rythme de la croissance d'une période à l'autre.

Les périodes sont définies en fonction des années de recensement qui balisent les estimations de population utilisées.

Les estimations des années 2011 à 2016 ont fait l'objet d'une révision mineure par Statistique Canada à la suite d'un changement dans l'utilisation de la source de données servant à estimer la répartition régionale des immigrants.

Les estimations actuellement disponibles pour les années 2016 à 2019 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2016 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2021. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (février 2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## 13.2 Revenu disponible par habitant

Par Stéphane Ladouceur et Joanie Migneault, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En plus de comparer les données de 2018 avec celles de 2017 afin de mieux cerner l'évolution récente du revenu disponible par habitant dans les MRC de la province<sup>1</sup>, la présente section met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les territoires supra-locaux d'une même région. Ce segment du *Panorama* se veut un complément au [chapitre 5](#), dans lequel nous faisons ressortir les points saillants des données sur le revenu disponible à l'échelle des régions administratives.

### Croissance dans 97 MRC

Entre 2017 et 2018, le revenu disponible par habitant a augmenté dans la grande majorité des MRC du Québec. Dans 39 d'entre elles, la croissance est égale ou supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 3,1 %). Les croissances les plus fortes s'observent dans les MRC de Nicolet-Yamaska dans le Centre-du-Québec (+ 6,3 %) et de Charlevoix dans la région de la Capitale-Nationale (+ 6,2 %). L'augmentation dans Nicolet-Yamaska est attribuable en grande partie à l'accroissement des revenus agricoles nets qui ont plus que doublé, tandis que celle dans Charlevoix s'explique par la hausse conjuguée de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété.

Au [tableau 13.2.2](#), on remarque que la plupart des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue connaissent une croissance du revenu disponible supérieure ou égale à celle observée dans l'ensemble du Québec. Les hausses les plus remarquables sont notées dans les MRC d'Abitibi (+ 4,7 %) et de Témiscamingue (+ 3,9 %). Celles-ci sont dues à une croissance plus importante de la rémunération des salariés et du revenu net des entreprises individuelles. La seule MRC de la région à connaître une croissance en deçà de celle du Québec est La Vallée-de-l'Or, avec une hausse de 2,7 %.

En revanche, dans 58 MRC, le revenu disponible croît moins rapidement que dans l'ensemble de la province. C'est le cas dans la majorité des territoires supra-locaux du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Seules sept MRC présentent en 2018 un revenu disponible inférieur à celui observé en 2017. Dans six de ces MRC, les reculs sont toutefois peu marqués, de l'ordre de moins de 0,5 %. Les territoires caractérisés par une faible baisse du revenu disponible entre 2017 et 2018 sont relativement dispersés dans les différentes régions du Québec, à l'exception des MRC des Jardins-de-Napierville et d'Acton, toutes deux situées en Montérégie. Les autres se trouvent au Bas-Saint-Laurent (Kamouraska), dans le Centre-du-Québec (Bécancour), dans la Chaudière-Appalaches (Les Etchemins) et en Mauricie (Shawinigan). L'Administration régionale Kativik affiche finalement la plus forte diminution du revenu disponible par habitant (- 1,5 %) en 2018. Ce recul tranche avec les progressions de plus de 5 % enregistrées en 2016 et en 2017. La baisse observée en 2018 dans cette MRC nordique est attribuable essentiellement au recul des transferts courants versés par les administrations autochtones aux ménages.

1. Des précisions méthodologiques au sujet des données figurent dans l'encadré du chapitre 5.

## Position inchangée pour les MRC de Caniapiscou et de l'Administration régionale Kativik en 2018

En 2018, la MRC de Caniapiscou (40 385 \$), dont la principale municipalité est Fermont, demeure celle qui affiche le revenu disponible par habitant le plus élevé au Québec. Elle est suivie par Les Pays-d'en-Haut (36 800 \$) dans les Laurentides, puis par les MRC de Memphrémagog (Estrie), de La Vallée-du-Richelieu (Montérégie) et de La Jacques-Cartier (Capitale-Nationale), qui présentent toutes un revenu allant de 34 000 \$ à 34 500 \$. Comme l'illustre la [figure 13.2.1](#), les territoires supralocaux affichant les revenus les plus élevés se concentrent, cette année encore, dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal ainsi que dans les régions dont l'économie repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources minières, comme la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'inverse, dans les dix MRC présentant les revenus les plus faibles en 2018, le revenu disponible est inférieur à 26 000 \$ (tableau 13.2.1). Ces MRC se situent principalement dans le nord de la Mauricie et de l'Outaouais ainsi qu'au Bas-Saint-Laurent. La MRC des Sources (24 909 \$) en Estrie et la MRC de La Haute-Gaspésie (24 951 \$) présentent elles aussi un revenu disponible parmi les plus faibles au Québec en 2018.

Tout comme c'était le cas en 2017, c'est le territoire supralocal de l'Administration régionale Kativik (22 080 \$) qui présente le revenu disponible par habitant le plus faible au Québec. Dans ce territoire inuit, le poids démographique de la population en âge de travailler, soit les personnes âgées de 15 à 64 ans, est nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec. En 2018, un peu moins du tiers de la population avait moins de 15 ans (32 %). Les jeunes de ce groupe d'âge sont évidemment moins susceptibles d'avoir des revenus.

Tableau 13.2.1

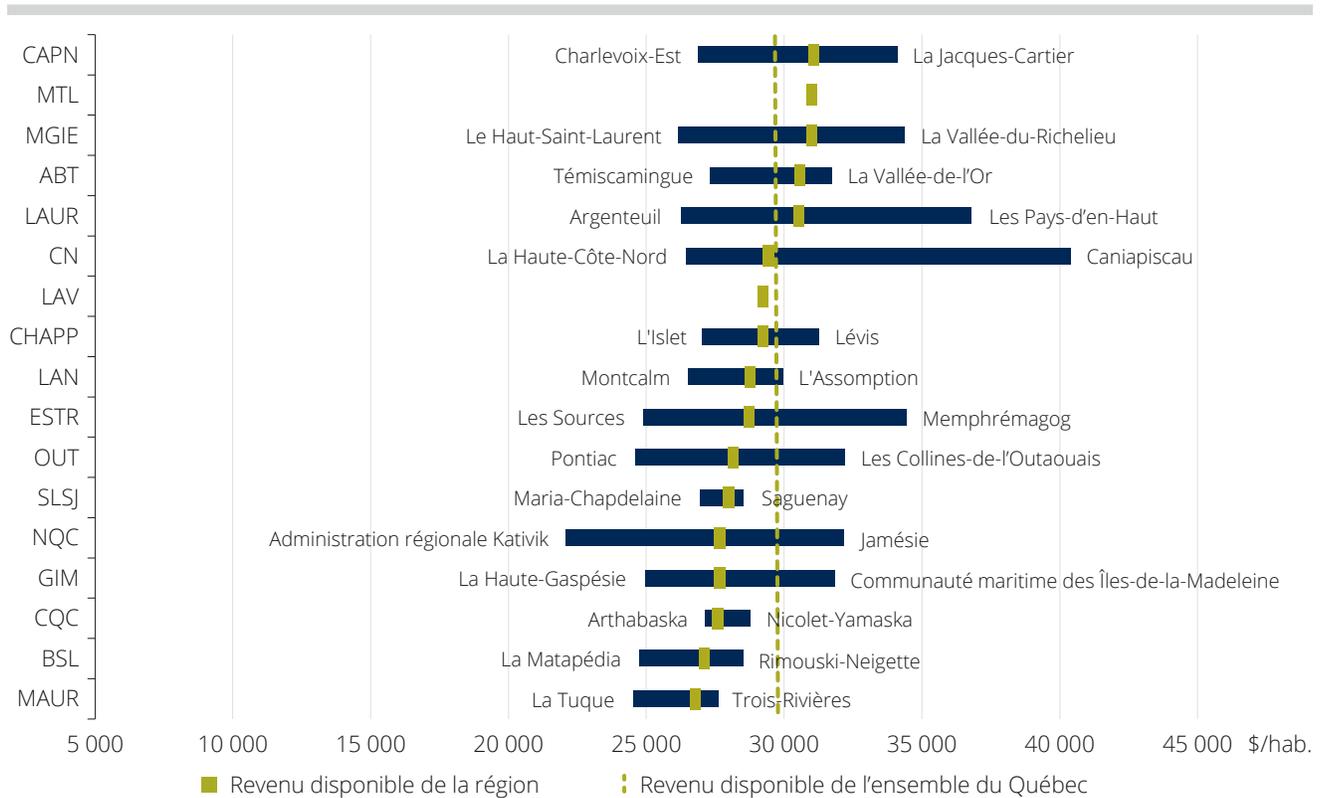
### MRC présentant les revenus disponibles par habitant les plus élevés et les plus faibles, 2018

MRC	Région administrative	Revenu disponible \$/hab.	MRC	Région administrative	Revenu disponible \$/hab.
<b>Revenus disponibles par habitant les plus élevés</b>			<b>Revenus disponibles par habitant les plus faibles</b>		
Caniapiscou	CN	40 385	Administration régionale Kativik	NQC	22 080
Les Pays-d'en-Haut	LAUR	36 800	La Tuque	MAUR	24 542
Memphrémagog	ESTR	34 444	Pontiac	OUT	24 605
La Vallée-du-Richelieu	MGIE	34 365	La Matapédia	BSL	24 771
La Jacques-Cartier	CAPN	34 116	Les Sources	ESTR	24 909
Thérèse-De Blainville	LAUR	33 663	La Haute-Gaspésie	GIM	24 951
La Côte-de-Beaupré	CAPN	32 912	La Vallée-de-la-Gatineau	OUT	24 971
L'Île-d'Orléans	CAPN	32 674	La Mitis	BSL	25 455
Marguerite-D'Youville	MGIE	32 593	Shawinigan	MAUR	25 503
Longueuil	MGIE	32 559	La Matanie	BSL	25 856

Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs criss, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Figure 13.2.1

Écart entre la MRC affichant le revenu disponible par habitant le plus élevé et celle affichant le plus faible dans chacune des régions administratives, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

### Des écarts de revenu importants au sein des MRC de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec

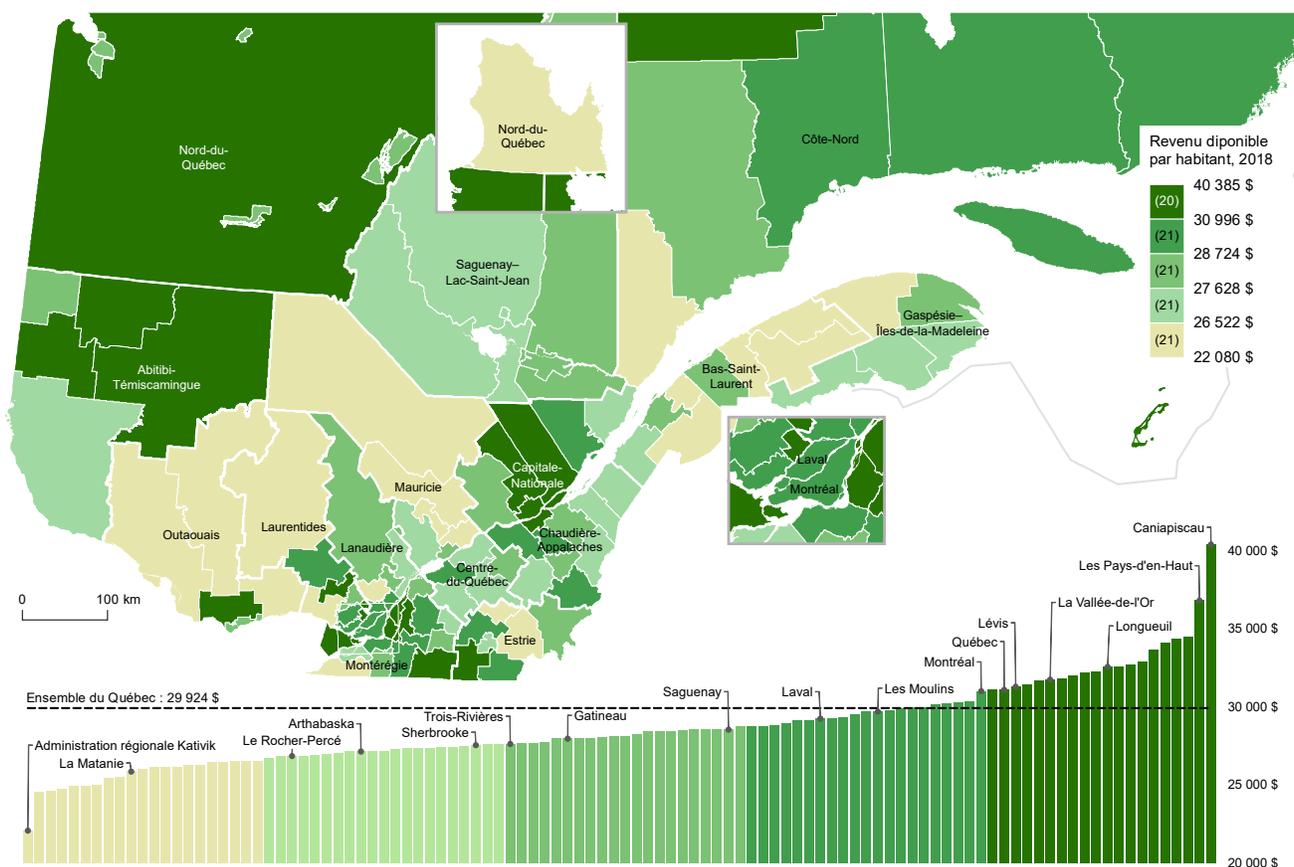
Les différences de revenu entre les MRC varient considérablement d'une région à l'autre, comme en témoigne la figure 13.2.1. En 2018, l'écart le plus important entre les territoires supralocaux d'une même région est observé sur la Côte-Nord. Dans cette région côtière, la différence est de près de 14 000 \$ entre la MRC qui présente le revenu disponible le plus élevé, Caniapiscou (40 385 \$), et celle affichant le revenu le plus faible, La Haute-Côte-Nord (26 433 \$).

Le Nord-du-Québec se caractérise également par des différences de revenu importantes entre les trois territoires supralocaux qui le composent. À preuve, le revenu disponible par habitant de la Jamésie (32 178 \$) est supérieur de plus de 10 000 \$ à celui de l'Administration

régionale Kativik (22 080 \$) et de 3 647 \$ à celui d'Eeyou Istchee (28 531 \$). Dans les territoires de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee, la proportion de personnes en âge de travailler est plus faible que dans la Jamésie, ce qui pèse globalement sur leur niveau de revenu, puisque ce sont surtout les 15-64 ans qui touchent des revenus de travail, principale source de revenus des particuliers.

Figure 13.2.2

Revenu disponible par habitant, en dollars courants, MRC du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crûs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada (données sur le revenu disponible).  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Les régions des Laurentides et de l'Estrie continuent, elles aussi, d'être marquées par un clivage territorial important. Dans les Laurentides, le revenu disponible des résidents des Pays-d'en-Haut est supérieur d'au moins 10 000 \$, en moyenne, à celui des habitants des MRC d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil, ces deux territoires étant caractérisés par un taux de travailleurs de 25 à 64 ans relativement faible (voir la section 13.3). En Estrie, les différences au chapitre du revenu disponible demeurent substantielles entre la MRC des Sources (24 909 \$), qui se classe au dernier rang dans la région, et celle de Memphrémagog (34 444 \$), qui trône en tête en raison notamment de l'importance des revenus nets de la propriété déclarés par ses résidents.

À l'opposé, les régions du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean continuent de se distinguer par un niveau de revenu relativement homogène. Dans chacune de ces deux régions, l'écart de revenu se situe autour de 1 600 \$ par habitant entre la MRC affichant la valeur la plus élevée et celle présentant la valeur la plus faible.

Tableau 13.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation	TCAM
		\$/hab.						2018/2017	2018/2013
								%	
<b>01</b>	<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>23 676</b>	<b>24 226</b>	<b>24 861</b>	<b>25 525</b>	<b>26 725</b>	<b>27 105</b>	<b>1,4</b>	<b>2,7</b>
07	La Matapédia	21 503	22 430	22 578	23 121	24 083	24 771	2,9	2,9
08	La Matanie	23 127	23 558	24 000	24 363	25 297	25 856	2,2	2,3
09	La Mitis	21 986	22 937	23 535	24 200	24 995	25 455	1,8	3,0
10	Rimouski-Neigette	25 407	25 691	26 509	27 004	28 226	28 526	1,1	2,3
11	Les Basques	22 852	23 403	24 412	25 411	25 583	26 108	2,1	2,7
12	Rivière-du-Loup	24 423	24 986	25 469	26 781	28 342	28 506	0,6	3,1
13	Témiscouata	22 117	22 973	23 445	24 091	25 357	26 161	3,2	3,4
14	Kamouraska	23 642	23 960	24 932	25 252	26 925	26 853	-0,3	2,6
<b>02</b>	<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	<b>24 528</b>	<b>25 005</b>	<b>25 447</b>	<b>26 039</b>	<b>27 233</b>	<b>27 984</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>
91	Le Domaine-du-Roy	23 528	24 462	24 928	25 485	26 575	27 418	3,2	3,1
92	Maria-Chapdelaine	22 597	23 645	23 799	24 618	25 596	26 968	5,4	3,6
93	Lac-Saint-Jean-Est	24 371	24 954	25 046	25 608	26 761	27 359	2,2	2,3
941	Saguenay	25 146	25 440	26 071	26 564	27 832	28 543	2,6	2,6
942	Le Fjord-du-Saguenay	24 437	24 557	24 853	25 969	27 143	27 703	2,1	2,5
<b>03</b>	<b>Capitale-Nationale</b>	<b>27 301</b>	<b>27 646</b>	<b>28 498</b>	<b>28 774</b>	<b>30 110</b>	<b>31 060</b>	<b>3,2</b>	<b>2,6</b>
15	Charlevoix-Est	23 651	24 149	24 669	25 300	26 220	26 902	2,6	2,6
16	Charlevoix	25 024	25 071	26 551	26 465	27 598	29 301	6,2	3,2
20	L'Île-d'Orléans	30 963	31 706	32 400	32 013	32 193	32 674	1,5	1,1
21	La Côte-de-Beaupré	28 622	29 048	29 899	30 345	31 541	32 912	4,3	2,8
22	La Jacques-Cartier	31 288	31 007	31 269	31 100	33 156	34 116	2,9	1,7
23	Québec	27 245	27 614	28 545	28 835	30 151	31 090	3,1	2,7
34	Portneuf	25 322	25 740	26 083	26 496	27 811	28 542	2,6	2,4
<b>04</b>	<b>Mauricie</b>	<b>23 613</b>	<b>24 039</b>	<b>24 614</b>	<b>25 315</b>	<b>26 464</b>	<b>26 767</b>	<b>1,1</b>	<b>2,5</b>
35	Mékinac	23 048	23 639	23 904	25 040	25 800	26 290	1,9	2,7
36	Shawinigan	22 631	22 805	23 307	24 096	25 529	25 503	-0,1	2,4
371	Trois-Rivières	24 311	24 820	25 418	26 092	27 149	27 629	1,8	2,6
372	Les Chenaux	23 662	24 234	24 719	25 176	25 882	25 999	0,5	1,9
51	Maskinongé	23 648	23 986	24 697	25 208	26 646	26 726	0,3	2,5
90	La Tuque	21 067	21 424	22 016	23 008	24 174	24 542	1,5	3,1
<b>05</b>	<b>Estrie</b>	<b>24 635</b>	<b>25 218</b>	<b>25 793</b>	<b>26 641</b>	<b>27 876</b>	<b>28 740</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>
30	Le Granit	23 409	24 725	25 382	26 601	27 872	28 724	3,1	4,2
40	Les Sources	21 841	23 247	23 445	23 400	24 223	24 909	2,8	2,7
41	Le Haut-Saint-François	22 113	23 338	23 588	24 237	25 487	26 510	4,0	3,7
42	Le Val-Saint-François	24 677	25 614	26 381	26 802	27 933	28 818	3,2	3,2
43	Sherbrooke	24 028	24 278	24 966	25 668	26 892	27 544	2,4	2,8
44	Coaticook	24 209	26 181	25 867	26 984	28 731	29 131	1,4	3,8
45	Memphrémagog	29 232	29 268	29 882	31 543	32 761	34 444	5,1	3,3
<b>06</b>	<b>Montréal</b>	<b>26 305</b>	<b>27 335</b>	<b>28 639</b>	<b>28 816</b>	<b>29 841</b>	<b>30 996</b>	<b>3,9</b>	<b>3,3</b>
66	Montréal	26 305	27 335	28 639	28 816	29 841	30 996	3,9	3,3

Suite à la page 140

Tableau 13.2.2 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation	TCAM
		\$/hab.						2018/2017	2018/2013
								%	
<b>07</b>	<b>Outaouais</b>	<b>25 200</b>	<b>25 355</b>	<b>26 012</b>	<b>26 231</b>	<b>27 441</b>	<b>28 148</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>
80	Papineau	23 078	23 312	23 862	24 961	25 522	26 482	3,8	2,8
81	Gatineau	25 328	25 410	25 899	26 142	27 395	27 965	2,1	2,0
82	Les Collines-de-l'Outaouais	28 580	28 657	30 425	29 463	30 966	32 217	4,0	2,4
83	La Vallée-de-la-Gatineau	21 385	21 969	22 205	23 361	24 320	24 971	2,7	3,1
84	Pontiac	20 391	21 275	22 038	22 939	23 528	24 605	4,6	3,8
<b>08</b>	<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>26 605</b>	<b>27 005</b>	<b>27 273</b>	<b>28 011</b>	<b>29 560</b>	<b>30 561</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>
85	Témiscamingue	23 940	24 349	24 726	25 253	26 322	27 338	3,9	2,7
86	Rouyn-Noranda	27 601	27 771	27 996	28 639	30 131	31 074	3,1	2,4
87	Abitibi-Ouest	24 698	25 050	25 218	25 842	27 433	28 414	3,6	2,8
88	Abitibi	26 911	27 344	27 553	28 417	30 045	31 452	4,7	3,2
89	La Vallée-de-l'Or	27 390	27 998	28 334	29 210	30 910	31 738	2,7	3,0
<b>09</b>	<b>Côte-Nord</b>	<b>26 831</b>	<b>27 331</b>	<b>27 125</b>	<b>27 523</b>	<b>28 699</b>	<b>29 426</b>	<b>2,5</b>	<b>1,9</b>
95	La Haute-Côte-Nord	23 282	23 999	24 051	25 058	25 676	26 433	2,9	2,6
96	Manicouagan	25 512	25 512	25 928	26 330	27 268	28 057	2,9	1,9
971	Sept-Rivières	28 448	29 190	28 235	28 283	29 517	30 118	2,0	1,1
972	Caniapiscau	35 184	36 641	36 730	37 045	39 254	40 385	2,9	2,8
981	Minganie	28 141	28 341	27 887	28 483	29 757	30 335	1,9	1,5
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	22 635	23 652	24 674	26 168	28 848	29 747	3,1	5,6
<b>10</b>	<b>Nord-du-Québec</b>	<b>23 452</b>	<b>24 055</b>	<b>24 236</b>	<b>25 645</b>	<b>27 365</b>	<b>27 682</b>	<b>1,2</b>	<b>3,4</b>
991	Jamésie	28 536	28 828	28 805	29 445	31 921	32 178	0,8	2,4
992	Administration régionale Kativik	19 170	19 712	20 125	21 233	22 427	22 080	-1,5	2,9
993	Eeyou Istchee <sup>2</sup>	22 374	23 368	23 636	25 995	27 582	28 531	3,4	5,0
<b>11</b>	<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	<b>23 177</b>	<b>23 785</b>	<b>24 339</b>	<b>25 426</b>	<b>27 142</b>	<b>27 682</b>	<b>2,0</b>	<b>3,6</b>
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	24 700	25 448	26 088	26 925	31 190	31 817	2,0	5,2
02	Le Rocher-Percé	22 356	22 985	23 840	25 044	26 454	26 850	1,5	3,7
03	La Côte-de-Gaspé	24 299	24 712	25 551	26 619	27 605	28 143	1,9	3,0
04	La Haute-Gaspésie	20 801	21 571	21 790	22 946	23 874	24 951	4,5	3,7
05	Bonaventure	23 733	24 091	24 267	25 300	26 515	27 155	2,4	2,7
06	Avignon	22 750	23 601	24 099	25 268	27 211	27 268	0,2	3,7

Suite à la page 141

Tableau 13.2.2 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation	TCAM
		\$/hab.						2018/2017	2018/2013
								%	
<b>12</b>	<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>25 251</b>	<b>26 114</b>	<b>26 938</b>	<b>27 199</b>	<b>28 416</b>	<b>29 234</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>
17	L'Islet	22 747	24 264	25 045	25 535	26 884	27 028	0,5	3,5
18	Montmagny	23 246	23 954	24 177	25 419	26 372	27 382	3,8	3,3
19	Bellechasse	25 296	25 830	26 005	26 993	27 872	27 972	0,4	2,0
251	Lévis	27 504	28 073	29 077	28 943	30 278	31 285	3,3	2,6
26	La Nouvelle-Beauce	24 729	25 215	26 096	26 668	28 029	28 753	2,6	3,1
27	Robert-Cliche	23 119	24 045	25 161	25 293	26 595	28 109	5,7	4,0
28	Les Etchemins	22 876	24 514	25 055	26 357	27 556	27 504	-0,2	3,8
29	Beauce-Sartigan	24 445	26 313	27 548	26 830	28 162	29 145	3,5	3,6
31	Les Appalaches	23 245	23 988	24 586	25 459	26 375	27 151	2,9	3,2
33	Lotbinière	25 240	25 949	26 617	26 871	28 049	28 931	3,1	2,8
<b>13</b>	<b>Laval</b>	<b>25 836</b>	<b>26 368</b>	<b>26 897</b>	<b>27 371</b>	<b>28 312</b>	<b>29 251</b>	<b>3,3</b>	<b>2,5</b>
65	Laval	25 836	26 368	26 897	27 371	28 312	29 251	3,3	2,5
<b>14</b>	<b>Lanaudière</b>	<b>25 248</b>	<b>25 675</b>	<b>26 154</b>	<b>26 862</b>	<b>28 017</b>	<b>28 752</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>
52	D'Autray	23 744	24 183	24 763	25 490	26 715	27 134	1,6	2,7
60	L'Assomption	26 726	27 177	27 311	27 953	29 015	29 962	3,3	2,3
61	Joliette	24 366	24 648	25 451	26 246	27 225	27 666	1,6	2,6
62	Matawinie	23 808	24 274	25 080	25 897	27 245	27 962	2,6	3,3
63	Montcalm	22 874	23 393	23 612	24 685	25 928	26 499	2,2	3,0
64	Les Moulins	26 087	26 513	27 091	27 660	28 857	29 699	2,9	2,6
<b>15</b>	<b>Laurentides</b>	<b>26 574</b>	<b>27 023</b>	<b>27 742</b>	<b>28 426</b>	<b>29 666</b>	<b>30 521</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>
72	Deux-Montagnes	25 506	25 884	26 453	27 058	28 456	29 263	2,8	2,8
73	Thérèse-De Blainville	29 204	30 145	30 915	31 498	32 902	33 663	2,3	2,9
74	Mirabel	26 445	26 777	27 389	28 081	29 532	30 197	2,3	2,7
75	La Rivière-du-Nord	24 809	24 879	25 529	26 103	27 289	28 002	2,6	2,5
76	Argenteuil	23 272	23 727	23 872	25 048	25 719	26 284	2,2	2,5
77	Les Pays-d'en-Haut	31 563	31 674	32 679	34 107	35 214	36 800	4,5	3,1
78	Les Laurentides	25 705	26 048	27 717	28 039	28 935	30 289	4,7	3,3
79	Antoine-Labelle	22 492	23 048	23 467	24 438	25 537	26 522	3,9	3,4

Suite à la page 142

Tableau 13.2.2 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Variation 2018/2017	TCAM 2018/2013
		\$/hab.						%	
<b>16</b>	<b>Montérégie</b>	<b>27 045</b>	<b>27 601</b>	<b>28 248</b>	<b>28 787</b>	<b>30 029</b>	<b>30 994</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>
46	Brome-Missisquoi	27 557	28 086	28 886	29 498	30 518	31 981	4,8	3,0
47	La Haute-Yamaska	24 651	25 038	25 508	26 590	27 417	28 439	3,7	2,9
48	Acton	23 532	24 480	24 316	24 702	26 872	26 829	-0,2	2,7
53	Pierre-De Saurel	25 167	25 375	26 023	26 307	27 524	28 461	3,4	2,5
54	Les Maskoutains	25 893	26 511	26 877	27 284	28 911	29 487	2,0	2,6
55	Rouville	26 538	26 646	27 118	28 035	29 133	29 930	2,7	2,4
56	Le Haut-Richelieu	25 807	26 112	26 834	27 463	28 915	29 673	2,6	2,8
57	La Vallée-du-Richelieu	30 115	30 547	31 470	31 651	33 191	34 365	3,5	2,7
58	Longueuil	28 256	28 929	29 602	30 133	31 316	32 559	4,0	2,9
59	Marguerite-D'Youville	28 474	29 139	29 801	30 072	31 630	32 593	3,0	2,7
67	Roussillon	26 022	26 771	27 223	27 806	28 820	29 883	3,7	2,8
68	Les Jardins-de-Napierville	25 685	26 128	27 061	27 525	28 366	28 212	-0,5	1,9
69	Le Haut-Saint-Laurent	22 112	23 343	25 038	25 388	26 060	26 157	0,4	3,4
70	Beauharnois-Salaberry	24 541	24 887	25 282	25 993	26 988	27 574	2,2	2,4
71	Vaudreuil-Soulanges	27 804	28 287	28 997	29 552	30 970	31 679	2,3	2,6
<b>17</b>	<b>Centre-du-Québec</b>	<b>23 956</b>	<b>24 299</b>	<b>25 233</b>	<b>25 784</b>	<b>26 966</b>	<b>27 575</b>	<b>2,3</b>	<b>2,9</b>
32	L'Érable	22 722	24 098	25 188	26 006	26 752	27 685	3,5	4,0
38	Bécancour	24 689	25 310	25 547	26 600	27 418	27 357	-0,2	2,1
39	Arthabaska	24 319	24 328	25 099	25 789	26 974	27 141	0,6	2,2
49	Drummond	23 765	24 030	25 225	25 466	26 898	27 628	2,7	3,1
50	Nicolet-Yamaska	24 285	24 709	25 451	26 250	27 069	28 771	6,3	3,4
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>25 968</b>	<b>26 586</b>	<b>27 383</b>	<b>27 838</b>	<b>29 020</b>	<b>29 924</b>	<b>3,1</b>	<b>2,9</b>

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

## 13.3 Taux de travailleurs

*Par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable*

Le taux de travailleurs est un indicateur qui a été élaboré par l'ISQ, à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, dans le but de suivre annuellement l'évolution du marché du travail dans les MRC. Il correspond au nombre de personnes occupant un emploi, qu'elles soient employées ou travailleuses autonomes, exprimé en pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus.

La présente section donne un aperçu de l'évolution récente de ce taux dans les 104 MRC du Québec, en comparant les données de 2018 avec celles de 2017. Sont également abordées les différences qui subsistent entre les hommes et les femmes dans certaines MRC en ce qui concerne le taux de travailleurs.

Il importe de mentionner que les estimations de l'année la plus récente sont provisoires et sont sujettes à des révisions qui peuvent parfois être de grande ampleur. Elles doivent donc être interprétées avec une certaine prudence. Quant aux données des années antérieures à 2018, elles peuvent différer de celles présentées dans les éditions précédentes du *Panorama des régions du Québec* puisqu'elles ont récemment fait l'objet d'une révision complète.

### Forte croissance en 2018

Depuis la fin de la récession économique de 2008-2009, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans ne cesse de s'accroître au Québec et atteint en 2018 un sommet de 78,1%. L'augmentation de 1,1 point de pourcentage en 2018 représente d'ailleurs la plus forte croissance des neuf dernières années. Cette hausse se manifeste dans la grande majorité des MRC du Québec. Seulement quatre MRC accusent un repli du taux de travailleurs entre 2017 et 2018, à savoir l'Administration régionale Kativik et Eeyou Istchee dans le Nord-du-Québec, Pontiac dans l'Outaouais et Le Golfe-du-Saint-Laurent sur la Côte-Nord.

Dans 36 des 104 MRC, le taux de travailleurs augmente avec plus de vigueur que dans l'ensemble du Québec. Avec une progression de 2 points de pourcentage de leur taux de travailleurs, les MRC de Sept-Rivières et du Fjord-du-Saguenay sont celles qui enregistrent les hausses les plus marquées au Québec. D'ailleurs, toutes les MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean enregistrent une croissance du taux de travailleurs supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Outre la croissance notée au Fjord-du-Saguenay, les hausses les plus marquées dans cette région sont observées dans Le Domaine-du-Roy et Lac-Saint-Jean-Est.

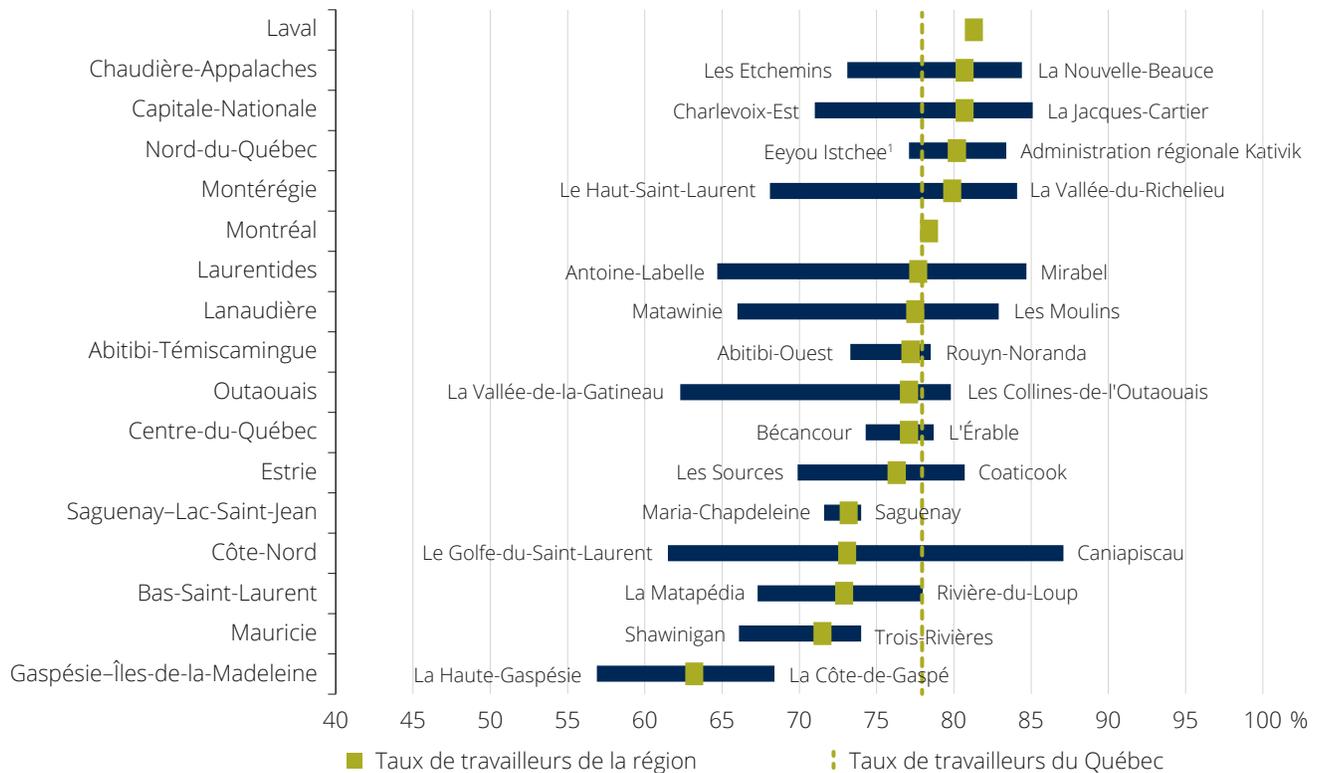
Le taux de travailleurs progresse aussi de façon marquée dans la plupart des MRC du Centre-du-Québec. Avec une augmentation de 1,4 point de pourcentage de son taux, la MRC la plus peuplée de la région, Drummond, est celle qui enregistre la plus importante hausse.

À Montréal, le taux de travailleurs progresse de 1,5 point de pourcentage en 2018. Il faut remonter en 2007 pour observer une telle augmentation. Certaines MRC en périphérie de l'île de Montréal enregistrent également des hausses notables, comme Longueuil, Montcalm et Beauharnois-Salaberry.

Par ailleurs, dans plusieurs MRC éloignées des grands centres urbains, particulièrement dans celles aux prises avec un déclin important de la population en âge de travailler, le taux de travailleurs n'évolue pas dans la même direction que le nombre de travailleurs. En effet, plusieurs MRC qui accusent un recul du nombre de travailleurs en 2018 connaissent en revanche une augmentation de leur taux de travailleurs, comme La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et La Mitis. Le taux de travailleurs grimpe dans ces territoires parce que la population âgée de 25 à 64 ans diminue à une cadence plus rapide que le nombre de travailleurs appartenant à ce même groupe d'âge.

Figure 13.3.1

Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives du Québec, 2018



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

## Les MRC en périphérie de Montréal et de Québec se démarquent

Les taux de travailleurs les plus élevés continuent d'être observés dans les régions situées en périphérie des grands centres. Parmi les 24 MRC qui obtiennent des taux supérieurs à 80 %, 11 se trouvent dans la couronne de Montréal, et sept sont situées en partie ou en totalité dans la région métropolitaine de Québec, dont quatre dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. Les MRC de Jamésie, de l'Administration régionale Kativik et de Caniapiscou font figure d'exception en étant les seules situées dans les régions dites éloignées où le taux de travailleurs dépasse 80 %. La MRC de Caniapiscou affiche d'ailleurs, pour une deuxième année consécutive, le taux de travailleurs le plus élevé au Québec, et ce, en dépit d'une baisse du nombre de travailleurs observée en 2018.

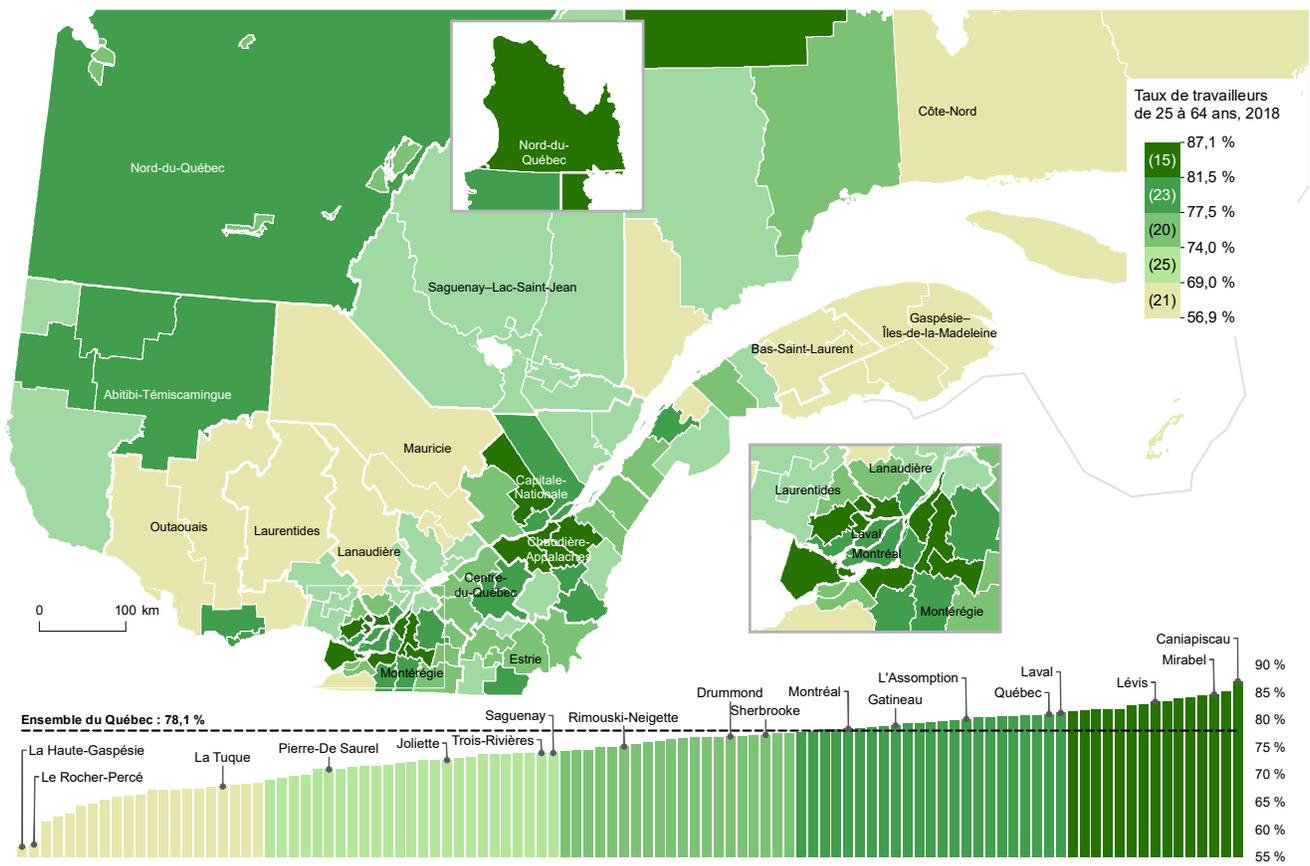
## Faibles taux de travailleurs dans les régions éloignées des grands centres

En revanche, la majorité des MRC des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie se caractérisent par des taux de travailleurs nettement plus faibles que le taux québécois. Ce sont d'ailleurs deux MRC de la péninsule gaspésienne qui présentent les taux les plus bas au Québec, soit La Haute-Gaspésie (56,9 %) et Le Rocher-Percé (57,3 %).

Dans les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière, les taux de travailleurs sont, là aussi, parmi les plus faibles du Québec. Par contraste, dans ces mêmes régions, les MRC les plus méridionales montrent des taux généralement plus élevés, comme l'illustrent les figures 13.3.1 et [13.3.2](#).

Figure 13.3.2

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur les taux de travailleurs).  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (limites administratives).

## Le taux de travailleurs croît tant chez les hommes que chez les femmes

Dans l'ensemble du Québec, en 2018, le taux de travailleurs grimpe au même rythme chez les hommes et chez les femmes, soit de 1,1 point de pourcentage, et s'établissent respectivement à 80,0 % et à 76,2 %. L'écart entre le taux masculin et le taux féminin demeure donc le même qu'en 2017 : il est de 3,8 points de pourcentage.

À l'échelle des territoires supralocaux, le taux de travailleurs chez les hommes est en progression dans 96 MRC, et plus particulièrement dans Le Fjord-du-Saguenay, Minganie et Sept-Rivières, qui connaissent des hausses de plus de 2 points de pourcentage. Chez les femmes, le taux de travailleurs s'accroît dans un nombre encore plus grand de MRC, soit 100. Les augmentations les plus notables sont enregistrées dans L'Île-d'Orléans (+ 2,3 points), Rivière-du-Loup (+ 2,1 points) et Le Fjord-du-Saguenay (+ 2,1 points).

Par ailleurs, les MRC de La Haute-Gaspésie et du Rocher-Percé montrent en 2018, comme en 2017, les taux de travailleurs les plus faibles, tant chez les hommes que chez les femmes. À l'opposé, le taux de travailleurs le plus élevé est relevé dans La Jacques-Cartier chez les femmes (84,9 %) et dans Caniapiscau du côté des hommes (90,9 %). D'ailleurs, ce dernier territoire nord-côtier ressort une nouvelle fois comme celui affichant l'écart le plus marqué entre les deux sexes en ce qui a trait au taux de travailleurs, soit une différence de plus de 8 points de pourcentage à l'avantage des hommes. L'écart s'est toutefois passablement amoindri depuis 2006, année où il atteignait 20,5 points de pourcentage.

Dans 10 MRC, le taux des femmes est supérieur à celui des hommes ([figure 13.3.3](#)). Parmi ces MRC, six se trouvent en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, deux sur la Côte-Nord et deux dans le Nord-du-Québec. Enfin, notons que parmi les MRC où le taux de travailleurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, les plus grands écarts sont relevés dans Le Golfe-du-Saint-Laurent, Bonaventure et Le Rocher-Percé.

### Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées par MRC sur le nombre et le taux de travailleurs ainsi que sur le revenu d'emploi sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

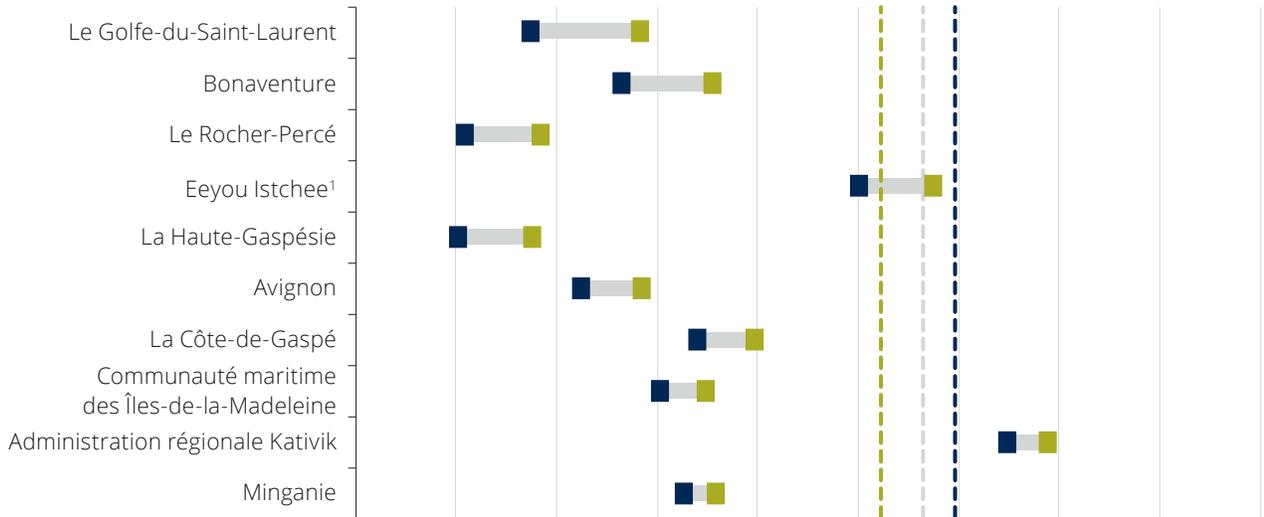
## Référence

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). *Évolution du marché du travail dans les MRC*, [En ligne], juillet, L'Institut, p. 1-22. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/evolution-marche-travail-mrc-2020.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/evolution-marche-travail-mrc-2020.pdf)].

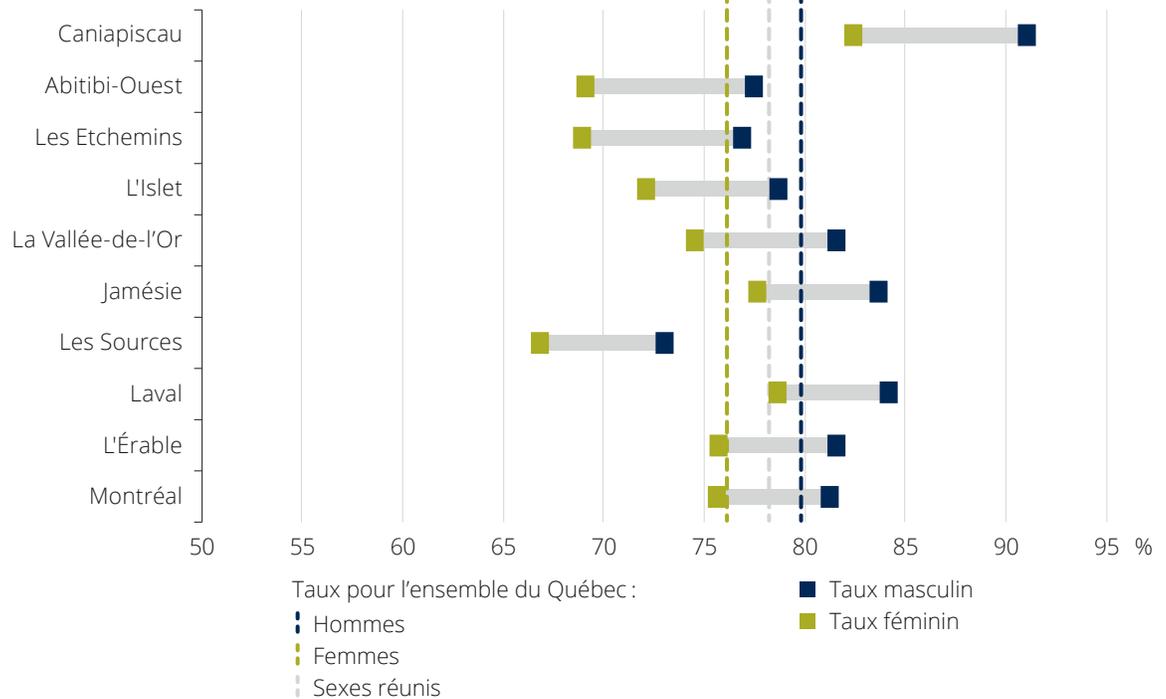
Figure 13.3.3

Écarts entre les hommes et les femmes, taux de travailleurs de 25 à 64 ans, pour certaines MRC, 2018

MRC où le taux féminin est supérieur au taux masculin



MRC où l'écart entre le taux masculin et le taux féminin est le plus élevé



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales de Revenu Québec.

Tableau 13.3.1

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
01	Bas-Saint-Laurent	69,4	69,8	70,0	70,4	71,6	72,9	1,3	3,5
07	La Matapédia	63,7	64,5	64,5	64,8	66,3	67,3	1,0	3,6
	Hommes	64,9	65,0	65,0	65,5	67,2	68,3	1,1	3,4
	Femmes	62,4	64,0	64,0	64,1	65,4	66,2	0,8	3,8
08	La Matanie	64,5	65,1	65,4	65,3	66,6	67,8	1,2	3,3
	Hommes	65,9	66,0	66,3	66,4	67,7	68,9	1,2	3,0
	Femmes	63,2	64,2	64,4	64,2	65,4	66,7	1,3	3,5
09	La Mitis	65,7	66,2	65,9	66,5	67,9	69,1	1,2	3,4
	Hommes	66,8	66,9	66,0	66,6	68,7	70,2	1,5	3,4
	Femmes	64,5	65,4	65,7	66,5	67,1	67,8	0,7	3,3
10	Rimouski-Neigette	72,6	72,8	72,7	72,9	73,9	75,2	1,3	2,6
	Hommes	73,4	73,6	73,4	73,8	74,7	76,2	1,5	2,8
	Femmes	71,8	72,0	71,9	72,1	73,2	74,3	1,1	2,5
11	Les Basques	65,3	66,2	66,2	66,5	67,4	68,5	1,1	3,2
	Hommes	67,2	67,0	67,4	67,9	69,2	70,9	1,7	3,7
	Femmes	63,3	65,4	65,0	64,9	65,6	66,0	0,4	2,7
12	Rivière-du-Loup	73,5	73,8	74,5	75,1	76,4	78,0	1,6	4,5
	Hommes	76,0	76,2	76,7	77,3	78,6	79,9	1,3	3,9
	Femmes	70,9	71,4	72,2	72,8	74,1	76,2	2,1	5,3
13	Témiscouata	65,8	66,8	66,7	67,1	68,2	69,4	1,2	3,6
	Hommes	66,4	67,4	67,7	68,1	69,0	70,6	1,6	4,2
	Femmes	65,2	66,1	65,6	66,1	67,4	68,3	0,9	3,1
14	Kamouraska	72,2	72,0	72,9	73,5	74,4	75,6	1,2	3,4
	Hommes	75,2	74,1	75,2	75,3	76,6	77,8	1,2	2,6
	Femmes	69,1	69,8	70,5	71,7	72,0	73,4	1,4	4,3

Suite à la page 149

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	70,2	70,3	69,9	70,5	71,6	73,2	1,6	3,0
91	Le Domaine-du-Roy	68,6	69,1	68,8	69,5	70,1	71,8	1,7	3,2
	Hommes	70,6	71,1	70,1	70,7	71,5	73,2	1,7	2,6
	Femmes	66,5	67,1	67,4	68,3	68,7	70,3	1,6	3,8
92	Maria-Chapdelaine	68,1	68,8	68,8	68,9	70,0	71,6	1,6	3,5
	Hommes	70,5	70,5	70,1	70,6	71,6	73,6	2,0	3,1
	Femmes	65,5	66,9	67,3	67,0	68,3	69,4	1,1	3,9
93	Lac-Saint-Jean-Est	69,8	70,1	69,7	70,0	70,9	72,6	1,7	2,8
	Hommes	72,9	72,4	71,9	72,2	73,1	74,7	1,6	1,8
	Femmes	66,4	67,6	67,4	67,7	68,7	70,3	1,6	3,9
941	Saguenay	71,4	71,2	70,6	71,3	72,5	74,0	1,5	2,6
	Hommes	74,3	73,6	72,7	73,4	74,6	76,0	1,4	1,7
	Femmes	68,3	68,7	68,5	69,1	70,4	71,9	1,5	3,6
942	Le Fjord-du-Saguenay	67,9	68,4	68,3	69,2	70,7	72,7	2,0	4,8
	Hommes	72,3	71,8	70,8	71,9	73,0	75,2	2,2	2,9
	Femmes	63,1	64,5	65,5	66,3	68,0	70,1	2,1	7,0
03	Capitale-Nationale	77,9	78,1	78,2	78,8	79,7	80,7	1,0	2,8
15	Charlevoix-Est	68,5	68,8	68,1	68,5	70,0	71,0	1,0	2,5
	Hommes	70,6	70,5	69,6	70,2	71,7	72,6	0,9	2,0
	Femmes	66,3	67,0	66,6	66,9	68,4	69,3	0,9	3,0
16	Charlevoix	71,3	71,3	71,2	72,1	73,2	74,0	0,8	2,7
	Hommes	72,1	71,9	71,5	72,6	74,1	75,1	1,0	3,0
	Femmes	70,5	70,8	70,8	71,6	72,4	72,9	0,5	2,4
20	L'Île-d'Orléans	76,6	76,6	78,0	79,3	79,5	80,9	1,4	4,3
	Hommes	78,3	79,2	81,2	82,3	82,9	83,4 <sup>a</sup>	0,5	5,1
	Femmes	74,9	74,1	74,9	76,3	76,1	78,4	2,3	3,5
21	La Côte-de-Beaupré	78,0	78,1	78,0	78,3	78,9	79,6	0,7	1,6
	Hommes	78,9	78,6	78,3	78,8	79,7	80,1	0,4	1,2
	Femmes	77,0	77,6	77,7	77,7	78,0	79,1	1,1	2,1
22	La Jacques-Cartier	84,0	84,1	83,9	84,3	84,8	85,1	0,3	1,1
	Hommes	84,8	84,5	84,4	84,7	85,2	85,3	0,1	0,5
	Femmes	83,2	83,7	83,5	83,9	84,3	84,9	0,6	1,7
23	Québec	78,2	78,4	78,5	79,0	80,0	81,1	1,1	2,9
	Hommes	79,8	79,9	79,8	80,2	81,2	82,3	1,1	2,5
	Femmes	76,6	76,9	77,2	77,8	78,7	79,8	1,1	3,2
34	Portneuf	74,9	75,2	75,6	75,9	76,7	77,5	0,8	2,6
	Hommes	76,9	76,9	77,2	77,6	78,6	79,5	0,9	2,6
	Femmes	72,7	73,4	73,8	74,0	74,8	75,5	0,7	2,8

Suite à la page 150

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
04	Mauricie	67,9	68,6	68,6	69,2	70,4	71,5	1,1	3,6
35	Mékinac	64,7	66,0	65,6	66,1	67,1	67,4	0,3	2,7
	Hommes	67,1	67,8	66,7	67,5	68,5	69,3	0,8	2,2
	Femmes	62,3	64,1	64,5	64,6	65,6	65,5	-0,1	3,2
36	Shawinigan	62,6	63,4	62,8	63,4	64,5	66,1	1,6	3,5
	Hommes	63,6	64,1	63,1	63,4	65,2	66,6	1,4	3,0
	Femmes	61,6	62,8	62,5	63,4	63,9	65,5	1,6	3,9
371	Trois-Rivières	70,3	71,0	71,1	71,5	72,8	74,0	1,2	3,7
	Hommes	72,1	72,5	72,4	72,9	74,3	75,2	0,9	3,1
	Femmes	68,5	69,4	69,9	70,2	71,2	72,7	1,5	4,2
372	Les Chenaux	70,3	70,5	70,5	71,4	72,9	73,7	0,8	3,4
	Hommes	72,0	71,9	71,4	72,4	74,3	74,8	0,5	2,8
	Femmes	68,5	69,0	69,7	70,4	71,4	72,5	1,1	4,0
51	Maskinongé	67,9	68,7	69,0	69,7	70,5	71,5	1,0	3,6
	Hommes	69,6	70,6	70,4	71,0	72,2	73,0	0,8	3,4
	Femmes	66,1	66,7	67,5	68,3	68,8	69,8	1,0	3,7
90	La Tuque	64,8	64,3	64,6	65,6	66,7	67,9	1,2	3,1
	Hommes	65,4	63,9	64,2	65,2	67,0	68,1	1,1	2,7
	Femmes	64,2	64,8	65,1	66,0	66,3	67,7	1,4	3,5
05	Estrie	73,6	73,9	73,9	74,3	75,2	76,3	1,1	2,7
30	Le Granit	73,0	73,4	73,6	74,1	74,7	75,1	0,4	2,1
	Hommes	75,7	75,8	75,4	76,1	76,6	76,8	0,2	1,1
	Femmes	70,0	70,9	71,5	71,9	72,7	73,3	0,6	3,3
40	Les Sources	66,6	67,3	67,3	67,8	69,1	69,9	0,8	3,3
	Hommes	69,8	70,7	69,8	70,7	71,6	72,8	1,2	3,0
	Femmes	63,2	63,9	64,7	64,8	66,4	67,0	0,6	3,8
41	Le Haut-Saint-François	71,2	71,7	71,6	72,5	73,2	74,5	1,3	3,3
	Hommes	72,8	72,6	72,3	73,3	73,9	75,6	1,7	2,8
	Femmes	69,4	70,7	70,9	71,6	72,5	73,3	0,8	3,9
42	Le Val-Saint-François	75,8	76,5	76,1	75,9	76,2	77,2	1,0	1,4
	Hommes	77,6	77,6	77,4	77,4	77,5	78,7	1,2	1,1
	Femmes	73,9	75,2	74,8	74,4	75,0	75,7	0,7	1,8
43	Sherbrooke	74,4	74,4	74,2	74,7	75,8	77,3	1,5	2,9
	Hommes	75,7	75,5	75,1	75,6	76,8	78,5	1,7	2,8
	Femmes	73,2	73,3	73,3	73,9	74,8	76,1	1,3	2,9
44	Coaticook	78,3	79,2	79,3	79,3	79,9	80,7	0,8	2,4
	Hommes	80,6	81,0	80,8	80,9	81,8	82,3	0,5	1,7
	Femmes	75,9	77,3	77,7	77,7	77,8	79,0	1,2	3,1
45	Memphrémagog	71,4	71,9	72,4	72,5	73,4	73,7	0,3	2,3
	Hommes	72,8	73,2	73,9	73,8	75,2	75,5	0,3	2,7
	Femmes	70,0	70,6	70,9	71,2	71,7	72,0	0,3	2,0

Suite à la page 151

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
06	Montréal	74,9	75,0	75,4	75,9	76,9	78,4	1,5	3,5
66	Montréal	74,9	75,0	75,4	75,9	76,9	78,4	1,5	3,5
	Hommes	77,4	77,6	77,9	78,4	79,4	81,0	1,6	3,6
	Femmes	72,3	72,4	72,9	73,4	74,3	75,7	1,4	3,4
07	Outaouais	75,8	75,7	75,3	75,5	76,2	77,1	0,9	1,3
80	Papineau	66,1	66,1	65,9	66,3	66,7	67,4	0,7	1,3
	Hommes	68,1	67,7	67,1	67,3	68,0	68,5	0,5	0,4
	Femmes	64,1	64,5	64,7	65,2	65,4	66,4	1,0	2,3
81	Gatineau	77,8	77,6	77,2	77,2	78,0	79,0	1,0	1,2
	Hommes	79,4	79,1	78,6	78,7	79,4	80,5	1,1	1,1
	Femmes	76,3	76,2	75,9	75,9	76,6	77,6	1,0	1,3
82	Les Collines-de-l'Outaouais	79,2	79,1	78,7	78,7	79,3	79,8	0,5	0,6
	Hommes	79,5	78,9	78,7	78,9	79,6	80,0	0,4	0,5
	Femmes	79,0	79,2	78,6	78,5	79,0	79,5	0,5	0,5
83	La Vallée-de-la-Gatineau	60,7	61,4	60,8	61,3	62,2	62,3	0,1	1,6
	Hommes	61,3	62,1	61,2	61,9	63,0	62,6	-0,4	1,3
	Femmes	60,0	60,6	60,4	60,7	61,3	62,1	0,8	2,1
84	Pontiac	62,2	62,7	63,0	63,9	64,4	64,3	-0,1	2,1
	Hommes	63,0	63,3	63,6	65,2	65,5	65,3	-0,2	2,3
	Femmes	61,5	62,1	62,3	62,6	63,2	63,2	0,0	1,7
08	Abitibi-Témiscamingue	74,3	74,2	73,9	74,6	76,0	77,2	1,2	2,9
85	Témiscamingue	71,5	71,4	71,3	71,9	72,7	73,7	1,0	2,2
	Hommes	73,6	73,0	73,4	74,0	74,7	76,0	1,3	2,4
	Femmes	69,2	69,6	69,0	69,7	70,6	71,4	0,8	2,2
86	Rouyn-Noranda	75,9	75,7	75,4	75,7	77,3	78,5	1,2	2,6
	Hommes	78,6	78,1	78,0	78,0	79,7	80,7	1,0	2,1
	Femmes	73,2	73,2	72,7	73,3	74,6	76,3	1,7	3,1
87	Abitibi-Ouest	70,7	70,5	70,3	71,1	72,4	73,3	0,9	2,6
	Hommes	75,1	74,2	74,0	75,3	76,6	77,2	0,6	2,1
	Femmes	66,0	66,4	66,4	66,6	68,0	69,1	1,1	3,1
88	Abitibi	75,2	75,0	75,0	75,8	77,4	78,2	0,8	3,0
	Hommes	77,8	77,4	77,0	78,3	80,1	80,8	0,7	3,0
	Femmes	72,5	72,5	72,9	73,1	74,7	75,6	0,9	3,1
89	La Vallée-de-l'Or	74,9	74,9	74,5	75,3	76,7	78,2	1,5	3,3
	Hommes	78,4	78,2	77,6	78,6	80,3	81,3	1,0	2,9
	Femmes	71,3	71,4	71,1	71,7	72,8	74,8	2,0	3,5

Suite à la page 152

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
09	Côte-Nord	72,4	71,5	70,9	70,4	71,6	73,1	1,5	0,7
95	La Haute-Côte-Nord	64,2	64,3	63,8	64,5	65,8	67,2	1,4	3,0
	Hommes	67,9	67,0	65,8	66,6	67,6	68,9	1,3	1,0
	Femmes	60,2	61,5	61,7	62,2	63,8	65,5	1,7	5,3
96	Manicouagan	71,8	69,9	69,6	69,3	70,3	71,6	1,3	-0,2
	Hommes	74,4	70,7	69,6	69,5	70,8	71,8	1,0	-2,6
	Femmes	69,1	69,1	69,6	69,0	69,9	71,3	1,4	2,2
971	Sept-Rivières	76,8	76,0	74,7	74,0	75,5	77,5	2,0	0,7
	Hommes	80,4	78,9	77,2	76,2	77,7	79,8	2,1	-0,6
	Femmes	72,9	72,8	72,1	71,7	73,3	75,0	1,7	2,1
972	Caniapiscau	84,9	84,4	85,2	83,1	86,5	87,1	0,6	2,2
	Hommes	91,3	90,0	91,8	88,4	91,4	90,9	-0,5	-0,4
	Femmes	77,3	78,0	77,6	76,9	80,9	82,7	1,8	5,4
981	Minganie	68,1	67,4	67,7	66,2	65,9	67,2	1,3	-0,9
	Hommes	68,3	67,1	67,2	65,0	64,5	66,6	2,1	-1,7
	Femmes	67,9	67,7	68,3	67,5	67,4	67,7	0,3	-0,2
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	59,2	59,8	60,5	60,2	61,6	61,5	-0,1	2,3
	Hommes	56,8	57,5	58,8	57,8	60,1	59,0	-1,1	2,2
	Femmes	61,7	62,1	62,2	62,6	63,0	64,0	1,0	2,3
10	Nord-du-Québec	79,4	79,1	79,4	79,5	80,1	80,2	0,1	0,8
991	Jamésie	78,1	78,6	78,4	78,3	79,9	80,6	0,7	2,5
	Hommes	80,7	80,8	80,8	80,8	82,8	83,4	0,6	2,7
	Femmes	75,1	76,1	75,8	75,6	76,6	77,5	0,9	2,4
992	Administration régionale Kativik	84,1	82,6	83,7	84,3	83,9	83,4	-0,5	-0,7
	Hommes	83,0	81,3	82,4	83,1	82,6	82,6	0,0	-0,4
	Femmes	85,1	83,8	85,1	85,5	85,3	84,2	-1,1	-0,9
993	Eeyou Istchee <sup>2</sup>	77,2	77,1	77,1	77,1	77,4	77,1 <sup>a</sup>	-0,3	-0,1
	Hommes	73,8 <sup>a</sup>	73,9 <sup>a</sup>	74,4 <sup>a</sup>	74,2 <sup>a</sup>	75,8 <sup>a</sup>	75,3 <sup>a</sup>	-0,5	1,5
	Femmes	80,1	79,9	79,4	79,5	78,8	78,6 <sup>a</sup>	-0,2	-1,5

Suite à la page 153

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	59,2	59,6	60,1	60,6	61,9	63,2	1,3	4,0
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	60,9	61,9	62,4	62,7	65,3	66,3	1,0	5,4
	Hommes	58,3	59,5	60,8	60,6	64,5	65,4	0,9	7,1
	Femmes	63,6	64,4	64,0	64,7	66,0	67,2	1,2	3,6
02	Le Rocher-Percé	52,8	53,1	53,8	55,1	56,4	57,3	0,9	4,5
	Hommes	50,6	50,5	51,5	53,0	54,5	55,6	1,1	5,0
	Femmes	55,1	55,7	56,3	57,3	58,5	59,0	0,5	3,9
03	La Côte-de-Gaspé	65,5	65,7	66,0	66,1	67,1	68,4	1,3	2,9
	Hommes	63,9	64,1	64,5	64,3	66,1	67,2	1,1	3,3
	Femmes	67,1	67,3	67,5	67,8	68,1	69,6	1,5	2,5
04	La Haute-Gaspésie	52,6	53,2	53,1	54,5	55,9	56,9	1,0	4,3
	Hommes	50,8	51,5	51,7	52,9	54,3	55,3	1,0	4,5
	Femmes	54,4	55,0	54,6	56,1	57,5	58,5	1,0	4,1
05	Bonaventure	61,6	62,0	62,5	63,0	63,8	65,5	1,7	3,9
	Hommes	60,2	60,6	61,0	61,1	62,0	63,4	1,4	3,2
	Femmes	63,1	63,5	64,0	64,9	65,7	67,6	1,9	4,5
06	Avignon	60,0	60,4	61,0	60,7	61,1	62,8	1,7	2,8
	Hommes	58,4	59,0	59,3	59,2	59,7	61,5	1,8	3,1
	Femmes	61,6	61,7	62,6	62,0	62,6	64,0	1,4	2,4

Suite à la page 154

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
12	Chaudière-Appalaches	77,9	78,3	78,5	78,9	79,8	80,7	0,9	2,8
17	L'Islet	72,8	74,1	74,2	74,7	75,4	76,0	0,6	3,2
	Hommes	76,6	77,6	77,6	78,1	78,6	79,4	0,8	2,8
	Femmes	68,7	70,3	70,5	71,1	71,9	72,3	0,4	3,6
18	Montmagny	72,3	73,0	73,2	74,0	74,9	76,2	1,3	3,9
	Hommes	75,0	75,6	75,5	76,3	77,1	78,0	0,9	3,0
	Femmes	69,4	70,4	70,8	71,5	72,7	74,4	1,7	5,0
19	Bellechasse	79,6	80,0	80,6	80,9	81,4	82,0	0,6	2,4
	Hommes	82,0	82,3	82,5	83,0	83,5	84,0	0,5	2,0
	Femmes	77,0	77,5	78,4	78,7	79,1	79,8	0,7	2,8
251	Lévis	81,7	81,7	81,7	81,8	82,8	83,3	0,5	1,6
	Hommes	83,4	83,4	83,2	83,3	84,4	84,9	0,5	1,5
	Femmes	80,1	80,1	80,1	80,3	81,2	81,8	0,6	1,7
26	La Nouvelle-Beauce	82,0	82,3	82,3	82,7	83,5	84,4	0,9	2,4
	Hommes	83,8	83,7	84,1	84,5	85,3	86,1	0,8	2,3
	Femmes	80,2	80,8	80,5	80,8	81,6	82,6	1,0	2,4
27	Robert-Cliche	77,5	78,0	78,4	78,9	79,2	80,4	1,2	2,9
	Hommes	80,9	80,9	81,3	81,4	81,7	82,9	1,2	2,0
	Femmes	73,7	74,7	75,2	76,2	76,4	77,7	1,3	4,0
28	Les Etchemins	69,7	70,5	70,9	70,8	71,9	73,1	1,2	3,4
	Hommes	73,7	74,0	74,1	74,0	75,3	76,6	1,3	2,9
	Femmes	65,3	66,6	67,4	67,3	68,0	69,1	1,1	3,8
29	Beauce-Sartigan	76,6	76,7	77,1	77,7	78,4	79,4	1,0	2,8
	Hommes	79,5	79,1	79,4	79,9	80,4	81,4	1,0	1,9
	Femmes	73,5	74,1	74,6	75,3	76,3	77,4	1,1	3,9
31	Les Appalaches	69,2	70,3	71,1	71,6	72,7	73,9	1,2	4,7
	Hommes	71,5	72,3	73,1	73,7	75,1	76,3	1,2	4,8
	Femmes	66,7	68,1	68,9	69,3	70,1	71,3	1,2	4,6
33	Lotbinière	78,7	79,3	79,3	79,8	81,1	81,9	0,8	3,2
	Hommes	80,3	80,6	80,1	80,8	82,3	82,9	0,6	2,6
	Femmes	77,0	77,8	78,3	78,7	79,8	80,8	1,0	3,8
13	Laval	79,8	79,6	79,4	79,6	80,3	81,3	1,0	1,5
65	Laval	79,8	79,6	79,4	79,6	80,3	81,3	1,0	1,5
	Hommes	82,5	82,2	82,1	82,3	83,0	84,0	1,0	1,5
	Femmes	77,1	77,1	76,9	77,0	77,7	78,6	0,9	1,5

Suite à la page 155

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
14	Lanaudière	75,8	75,7	75,4	75,8	76,5	77,5	1,0	1,7
52	D'Au-tray	70,6	70,6	70,2	70,8	71,3	72,4	1,1	1,8
	Hommes	73,8	73,5	72,5	73,4	74,2	74,9	0,7	1,1
	Femmes	67,3	67,6	67,7	68,0	68,4	69,8	1,4	2,5
60	L'Assomption	79,3	78,8	78,2	78,7	79,4	80,2	0,8	0,9
	Hommes	81,8	81,0	80,2	80,8	81,5	82,1	0,6	0,3
	Femmes	76,9	76,6	76,3	76,7	77,4	78,3	0,9	1,4
61	Joliette	70,9	71,0	70,8	71,2	71,6	72,7	1,1	1,8
	Hommes	73,2	72,8	72,4	72,9	73,5	74,3	0,8	1,1
	Femmes	68,6	69,3	69,3	69,6	69,8	71,1	1,3	2,5
62	Matawinie	63,5	63,6	63,4	63,9	65,1	66,0	0,9	2,5
	Hommes	64,8	64,7	64,4	64,9	65,9	67,0	1,1	2,2
	Femmes	62,2	62,5	62,4	62,8	64,3	64,9	0,6	2,7
63	Montcalm	72,1	72,4	72,3	73,0	74,0	75,1	1,1	3,0
	Hommes	75,3	75,4	74,8	75,7	76,5	77,5	1,0	2,2
	Femmes	68,6	69,2	69,6	70,1	71,3	72,6	1,3	4,0
64	Les Moulins	81,4	81,2	81,1	81,3	82,0	82,9	0,9	1,5
	Hommes	83,8	83,2	83,0	83,2	83,8	84,6	0,8	0,8
	Femmes	79,1	79,2	79,3	79,4	80,2	81,3	1,1	2,2
15	Laurentides	75,9	76,0	75,8	76,1	76,9	77,7	0,8	1,8
72	Deux-Montagnes	79,2	79,4	79,3	79,3	79,9	80,9	1,0	1,7
	Hommes	81,3	81,1	80,9	80,9	81,8	82,6	0,8	1,3
	Femmes	77,2	77,7	77,7	77,8	78,2	79,2	1,0	2,0
73	Thérèse-De Blainville	80,8	80,6	80,2	80,4	81,0	81,7	0,7	0,9
	Hommes	83,3	82,9	82,3	82,3	82,8	83,4	0,6	0,1
	Femmes	78,5	78,4	78,2	78,7	79,2	80,0	0,8	1,5
74	Mirabel	83,1	83,3	82,9	83,0	83,9	84,7	0,8	1,6
	Hommes	85,0	84,8	84,1	84,1	85,1	86,0	0,9	1,0
	Femmes	81,1	81,7	81,6	81,8	82,6	83,3	0,7	2,2
75	La Rivière-du-Nord	74,7	74,7	74,6	74,8	75,8	76,8	1,0	2,1
	Hommes	76,6	76,5	75,9	76,4	77,3	78,4	1,1	1,8
	Femmes	72,7	72,8	73,3	73,3	74,3	75,2	0,9	2,5
76	Argenteuil	67,9	68,0	67,2	68,1	69,1	69,8	0,7	1,9
	Hommes	70,0	69,9	69,1	70,2	71,2	71,5	0,3	1,5
	Femmes	65,6	66,0	65,3	65,9	67,1	68,0	0,9	2,4
77	Les Pays-d'en-Haut	70,3	70,3	70,2	70,7	71,0	71,1	0,1	0,8
	Hommes	72,0	71,8	71,7	71,8	72,0	72,1	0,1	0,1
	Femmes	68,7	68,9	68,7	69,7	70,0	70,2	0,2	1,5
78	Les Laurentides	70,0	70,3	70,3	70,7	71,5	72,2	0,7	2,2
	Hommes	70,5	70,6	70,8	71,0	72,1	72,7	0,6	2,2
	Femmes	69,4	69,9	69,8	70,4	71,0	71,8	0,8	2,4
79	Antoine-Labelle	61,8	62,5	62,2	62,7	63,8	64,7	0,9	2,9
	Hommes	62,1	62,7	62,4	63,0	64,1	64,8	0,7	2,7
	Femmes	61,4	62,2	62,0	62,4	63,4	64,6	1,2	3,2

Suite à la page 156

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
16	Montérégie	78,1	78,0	78,0	78,2	79,1	79,9	0,8	1,8
46	Brome-Missisquoi	74,6	74,7	74,4	74,8	75,7	76,9	1,2	2,3
	Hommes	77,0	76,9	76,6	77,0	77,7	78,8	1,1	1,8
	Femmes	72,2	72,6	72,2	72,6	73,8	75,0	1,2	2,8
47	La Haute-Yamaska	75,2	75,3	74,9	74,9	75,8	76,8	1,0	1,6
	Hommes	77,2	77,3	76,8	76,7	77,6	78,5	0,9	1,3
	Femmes	73,2	73,4	73,0	73,0	73,9	75,0	1,1	1,8
48	Acton	74,0	74,3	74,6	75,1	75,7	76,6	0,9	2,6
	Hommes	75,8	76,6	76,4	77,0	77,5	78,3	0,8	2,5
	Femmes	72,1	71,8	72,6	73,2	73,9	74,7	0,8	2,6
53	Pierre-De Saurel	68,1	68,3	68,6	68,8	69,9	71,0	1,1	2,9
	Hommes	71,7	71,4	71,3	71,3	72,5	73,5	1,0	1,8
	Femmes	64,3	65,1	65,8	66,3	67,3	68,5	1,2	4,2
54	Les Maskoutains	77,1	77,0	77,1	77,4	78,5	79,3	0,8	2,2
	Hommes	79,1	78,8	78,9	79,2	80,2	81,1	0,9	2,0
	Femmes	75,0	75,2	75,2	75,4	76,6	77,4	0,8	2,4
55	Rouville	79,9	80,0	80,3	80,4	81,4	81,9	0,5	2,0
	Hommes	81,9	81,6	81,7	81,7	82,3	82,9	0,6	1,0
	Femmes	77,8	78,4	78,8	79,1	80,3	80,9	0,6	3,1
56	Le Haut-Richelieu	76,8	76,7	76,5	76,9	78,0	78,9	0,9	2,1
	Hommes	78,9	78,5	78,3	78,7	79,9	80,7	0,8	1,8
	Femmes	74,7	74,9	74,8	75,1	76,0	77,1	1,1	2,4
57	La Vallée-du-Richelieu	83,0	82,9	82,7	82,9	83,6	84,1	0,5	1,1
	Hommes	84,5	84,2	84,0	84,3	85,1	85,5	0,4	1,0
	Femmes	81,6	81,7	81,4	81,6	82,2	82,6	0,4	1,0
58	Longueuil	77,6	77,5	77,5	77,9	78,8	79,9	1,1	2,3
	Hommes	80,1	79,7	79,7	80,0	81,1	82,2	1,1	2,1
	Femmes	75,2	75,4	75,4	75,8	76,6	77,7	1,1	2,5
59	Marguerite-D'Youville	83,2	83,1	82,9	83,0	83,4	84,0	0,6	0,8
	Hommes	85,2	84,8	84,4	84,6	85,2	85,5	0,3	0,3
	Femmes	81,2	81,4	81,4	81,4	81,7	82,4	0,7	1,2
67	Roussillon	80,6	80,4	80,3	80,5	81,2	81,6	0,4	1,0
	Hommes	82,7	82,2	82,3	82,3	83,0	83,4	0,4	0,7
	Femmes	78,6	78,6	78,4	78,7	79,4	80,0	0,6	1,4
68	Les Jardins-de-Napierville	79,0	78,8	79,1	79,7	80,1	80,5	0,4	1,5
	Hommes	82,0	81,2	81,5	82,1	82,3	82,6	0,3	0,6
	Femmes	75,7	76,4	76,6	77,1	77,9	78,4	0,5	2,7
69	Le Haut-Saint-Laurent	66,2	66,8	67,0	67,7	67,9	68,1	0,2	1,9
	Hommes	68,2	68,4	68,5	69,1	69,8	69,6	-0,2	1,4
	Femmes	64,2	65,1	65,4	66,4	66,0	66,5	0,5	2,3
70	Beauharnois-Salaberry	71,5	71,7	71,7	72,2	73,4	74,5	1,1	3,0
	Hommes	73,6	73,4	73,1	73,7	75,0	76,0	1,0	2,4
	Femmes	69,5	70,0	70,3	70,7	71,8	72,9	1,1	3,4
71	Vaudreuil-Soulanges	81,8	81,7	81,5	81,4	82,2	82,6	0,4	0,8
	Hommes	83,7	83,6	83,4	83,3	84,0	84,5	0,5	0,8
	Femmes	79,8	79,8	79,6	79,6	80,4	80,8	0,4	1,0

Suite à la page 157

Tableau 13.3.1 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC<sup>1</sup> classées par régions administratives, 2013-2018

Code	MRC par régions administratives	2013 <sup>r</sup>	2014 <sup>r</sup>	2015 <sup>r</sup>	2016 <sup>r</sup>	2017 <sup>r</sup>	2018 <sup>p</sup>	Écart 2018-2017	Écart 2018-2013
		%						points de %	
17	Centre-du-Québec	73,7	74,1	74,4	74,9	75,9	77,1	1,2	3,4
32	L'Érable	75,2	75,9	76,6	76,9	77,5	78,7	1,2	3,5
	Hommes	78,8	79,3	80,2	80,6	80,7	81,3	0,6	2,5
	Femmes	71,4	72,2	72,7	72,9	74,1	75,9	1,8	4,5
38	Bécancour	71,7	71,8	72,0	72,7	74,0	74,3	0,3	2,6
	Hommes	73,9	73,6	73,8	74,2	76,0	75,6	-0,4	1,7
	Femmes	69,4	69,8	70,1	71,1	71,9	73,0	1,1	3,6
39	Arthabaska	74,6	74,9	75,1	75,6	76,6	77,8	1,2	3,2
	Hommes	76,7	77,1	77,0	77,5	78,6	79,5	0,9	2,8
	Femmes	72,4	72,8	73,1	73,7	74,6	76,0	1,4	3,6
49	Drummond	73,3	73,7	74,0	74,6	75,6	77,0	1,4	3,7
	Hommes	75,9	76,2	76,4	76,9	78,1	79,2	1,1	3,3
	Femmes	70,6	71,1	71,5	72,1	73,1	74,7	1,6	4,1
50	Nicolet-Yamaska	73,3	74,0	74,3	74,3	75,2	76,5	1,3	3,2
	Hommes	74,9	75,7	76,2	76,3	77,3	78,3	1,0	3,4
	Femmes	71,5	72,2	72,3	72,2	73,0	74,5	1,5	3,0
	<b>Ensemble du Québec</b>	<b>75,5</b>	<b>75,6</b>	<b>75,7</b>	<b>76,1</b>	<b>77,0</b>	<b>78,1</b>	<b>1,1</b>	<b>2,6</b>
	<b>Hommes</b>	<b>77,6</b>	<b>77,6</b>	<b>77,5</b>	<b>77,9</b>	<b>78,9</b>	<b>80,0</b>	<b>1,1</b>	<b>2,4</b>
	<b>Femmes</b>	<b>73,4</b>	<b>73,7</b>	<b>73,9</b>	<b>74,2</b>	<b>75,1</b>	<b>76,2</b>	<b>1,1</b>	<b>2,8</b>

a Dans le présent tableau, les données sont accompagnées de la lettre a lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants :

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- L'adresse inscrite dans les fichiers administratifs de Revenu Québec correspond presque tout le temps à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, pour certains particuliers, l'adresse inscrite dans les fichiers de Revenu Québec correspond à l'adresse de leur comptable ou du fiscaliste qui a rempli la déclaration de revenus ou à l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la localité de résidence du particulier.

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

## 13.4 Valeur foncière des résidences unifamiliales

Par Joanie Migneault, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'analyse de la valeur foncière présentée dans cette section permet de dresser un portrait régional plus précis que celui proposé au chapitre 7 et de faire ressortir les écarts, parfois importants, qui existent entre les MRC du Québec et au sein d'une même région. Contrairement au chapitre 7, qui présente de l'information sur les copropriétés, cette section est entièrement consacrée à l'examen des résidences unifamiliales, étant donné le nombre très limité, voire inexistant, de copropriétés dans certaines MRC de la province (voir encadré). L'évolution de la valeur moyenne des résidences unifamiliales présentée est celle observée entre les exercices financiers 2019 et 2020.

Pour toute précision d'ordre méthodologique, le lecteur pourra se référer à l'encadré présenté au [chapitre 7](#).

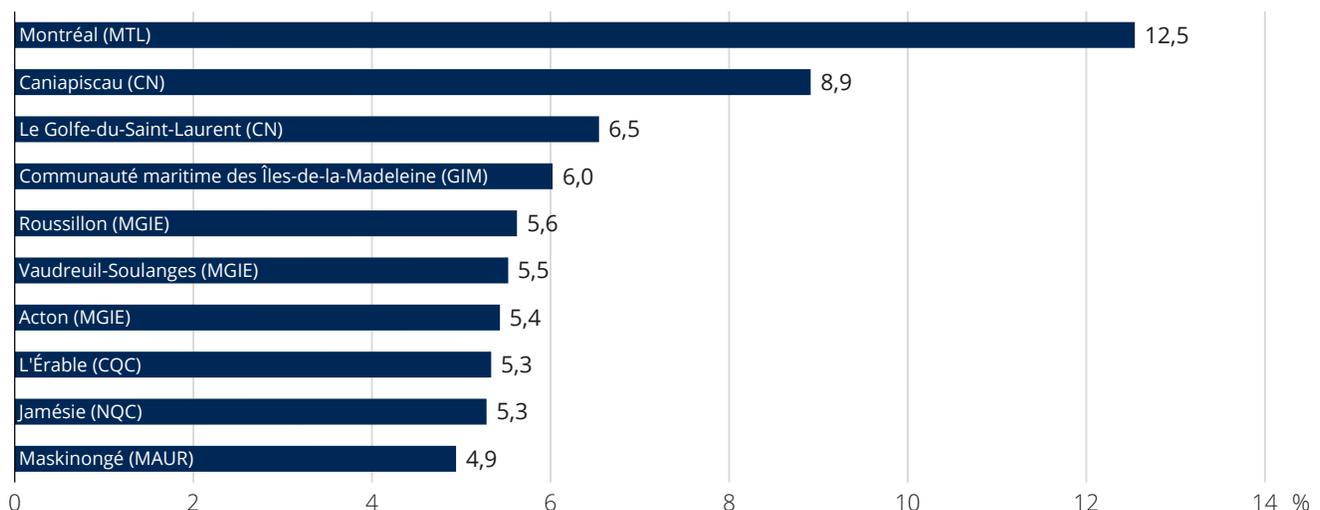
Rappelons que les villages nordiques et cris, le village naskapi ainsi que les réserves indiennes et les établissements indiens ne sont pas pris en compte dans les données. Ces localités n'ont pas à produire de rôle d'évaluation foncière étant donné qu'elles ne sont pas assujetties à la Loi sur la fiscalité municipale.

### Croissance de la valeur des résidences unifamiliales : des contrastes importants sur la Côte-Nord

Entre 2019 et 2020, la grande majorité des MRC ont connu une augmentation de la valeur des résidences unifamiliales ([tableau 13.4.2](#)). Dans 80 des 104 MRC, cette hausse varie de 0,1 % à moins de 4,0 %. Treize MRC présentent aussi des augmentations, mais elles sont plus importantes. Comme l'indique la figure 13.4.1, la plus forte croissance s'observe à Montréal, où le prix moyen d'une résidence unifamiliale a grimpé de 12,5 % au cours de la dernière année seulement. Deux MRC de la Côte-Nord, soit celles de Caniapiscau (+ 8,9 %) et du Golfe-du-Saint-Laurent (+ 6,5 %), enregistrent aussi des croissances importantes. Certaines MRC du sud du Québec, telles que Roussillon (+ 5,6 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 5,5 %) et Acton (+ 5,4 %), et du centre de la province, comme L'Érable (+ 5,3 %) et Maskinongé (+ 4,9 %), ont elles aussi connu une croissance plus rapide que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 4,1 %) au cours de la dernière année.

Figure 13.4.1

MRC affichant les plus fortes croissances de la valeur des résidences unifamiliales, 2019-2020



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Demeurée stable dans la MRC de La Mitis, la valeur des résidences unifamiliales a reculé, entre 2019 et 2020, dans 8 des 104 MRC du Québec. La baisse la plus marquée s'observe dans la MRC de Nicolet-Yamaska (- 3,8 %), située dans le Centre-du-Québec. La valeur foncière moyenne a également diminué dans trois territoires de la Côte-Nord, soit dans les MRC de la Minganie (- 1,7 %), de Manicouagan (- 1,6 %) et des Sept-Rivières (- 0,6 %). La région de la Côte-Nord est donc le lieu d'évolutions contrastées, regroupant à la fois des MRC affichant des croissances parmi les plus élevées au Québec et d'autres faisant état d'un recul.

À la lecture de ces données, on constate qu'il importe de tenir compte du fait que les MRC présentent un profil différent quant au type de propriétés qui se trouvent sur leur territoire. En effet, les résidences unifamiliales sont présentes en grand nombre dans l'ensemble des MRC du Québec. Toutefois, les copropriétés sont, à Montréal, presque aussi nombreuses que les résidences unifamiliales. À l'opposé, une dizaine de MRC ne comptent, en 2020, aucune copropriété sur leur territoire. Au Québec, ce type de propriété se trouve principalement au sein des grandes zones urbaines à forte densité de population, soit à Montréal (42,5 %), Québec (10,2 %), Longueuil (9,4 %), Laval (6,9 %) et Gatineau (3,6 %).

### Valeur des résidences : près de sept fois plus élevée à Montréal que dans Le Golfe-du-Saint-Laurent

Dans 18 des 104 MRC, la valeur moyenne des résidences unifamiliales est supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (286 344 \$). Le tableau 13.4.1 indique que les valeurs les plus élevées se trouvent dans les MRC des grands centres ou situées à proximité de ceux-ci. Les trois territoires qui figurent en tête présentent d'ailleurs les plus fortes densités de population au kilomètre carré à l'échelle du Québec. Montréal arrive ainsi de loin première, avec une valeur moyenne de 601 135 \$. Toute proche, Longueuil, en Montérégie, se place au second rang (386 315 \$), devant Laval, où la valeur moyenne des résidences unifamiliales atteint 366 541 \$ en 2020.

Trois autres MRC de la Montérégie figurent parmi les dix MRC du Québec affichant les valeurs foncières les plus élevées. Il s'agit, par ordre d'importance, de La Vallée-du-Richelieu (350 564 \$), de Vaudreuil-Soulanges (341 991 \$) et de Marguerite-d'Youville (326 424 \$). Les MRC de L'Île-d'Orléans (348 292 \$) et de La Jacques-Cartier (331 390 \$), dans la Capitale-Nationale, ainsi que celle des Collines-de-l'Outaouais (326 343 \$) sont les plus éloignées de la région montréalaise figurant à ce palmarès.

Tableau 13.4.1

#### MRC affichant les valeurs moyennes des résidences unifamiliales les plus faibles et les plus élevées, 2020

MRC	Région administrative	Valeur moyenne \$	MRC	Région administrative	Valeur moyenne \$
<b>Valeurs les plus faibles</b>			<b>Valeurs les plus élevées</b>		
Le Golfe-du-Saint-Laurent	CN	86 211	Montréal	MTL	601 135
La Haute-Gaspésie	GIM	106 163	Longueuil	MGIE	386 315
Le Rocher-Percé	GIM	113 141	Laval	LAV	366 541
La Haute-Côte-Nord	CN	114 095	Thérèse-De Blainville	LAUR	354 858
Témiscouata	BSL	117 168	La Vallée-du-Richelieu	MGIE	350 564
La Matapédia	BSL	120 064	L'Île-d'Orléans	CAPN	348 292
La Tuque	MAUR	120 556	Vaudreuil-Soulanges	MGIE	341 991
Les Basques	BSL	121 742	La Jacques-Cartier	CAPN	331 390
Les Etchemins	CHAPP	128 181	Marguerite-D'Youville	MGIE	326 424
La Vallée-de-la-Gatineau	OUT	128 220	Les Collines-de-l'Outaouais	OUT	326 343

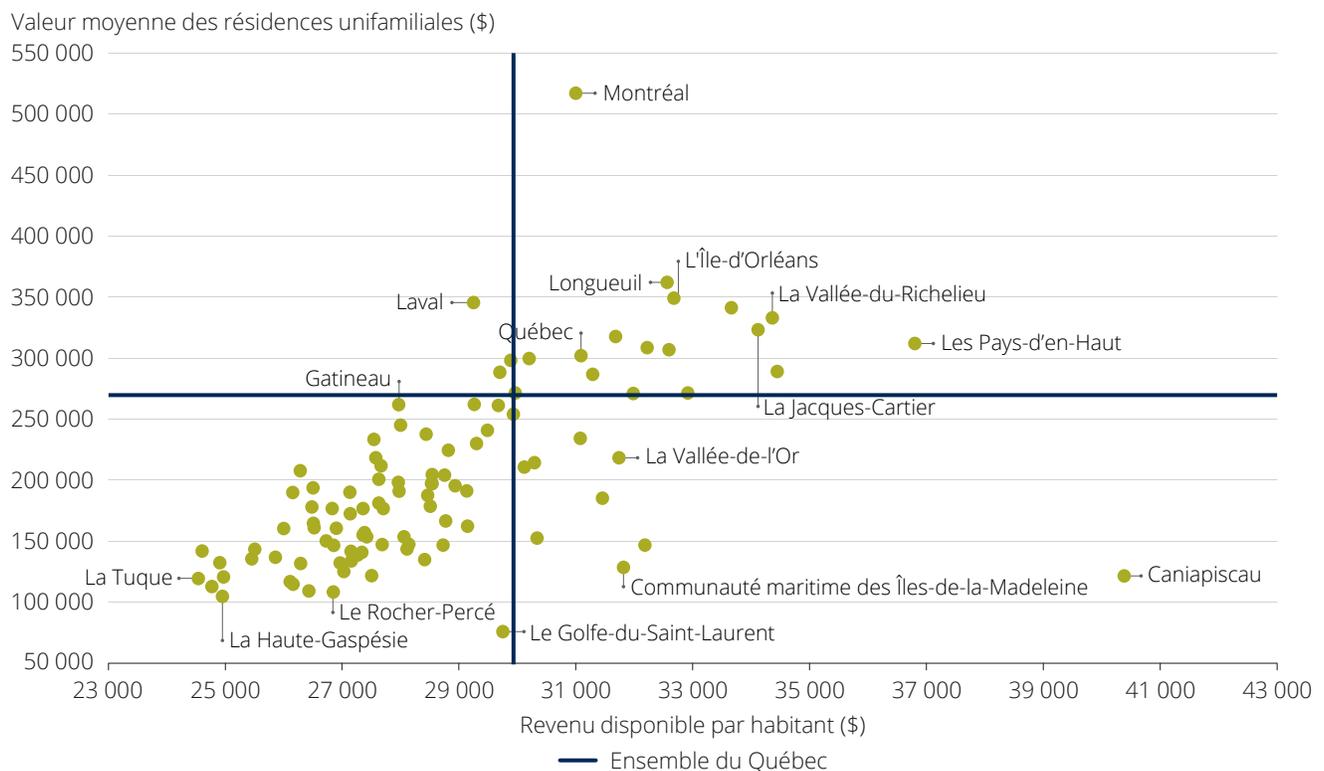
Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Dans certaines MRC, la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales se situe en revanche nettement en dessous de celle observée dans l'ensemble du Québec. Les plus faibles valeurs se trouvent principalement à l'est de la province, dans des zones peu densément peuplées<sup>1</sup>, dont certaines se caractérisent par un revenu disponible par habitant parmi les plus faibles du Québec (figure 13.4.2). La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord, est la seule qui présente une valeur inférieure à 100 000 \$ (86 211 \$). Deux MRC

de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit La Haute-Gaspésie (106 163 \$) et Le Rocher-Percé (113 141 \$), présentent aussi des valeurs bien inférieures à la moyenne québécoise. Trois des huit MRC du Bas-Saint-Laurent se classent finalement parmi les MRC où les valeurs sont les plus faibles, les résidences unifamiliales ayant une valeur moyenne allant de 117 000 \$ à un peu moins de 121 000 \$. Il s'agit du Témiscouata (117 168 \$), de La Matapédia (120 064 \$) et des Basques (121 742 \$).

Figure 13.4.2

Revenu disponible par habitant et valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. Les 10 MRC présentant les valeurs foncières moyennes les plus faibles ont une densité variant de 0,1 habitant/km<sup>2</sup> (Le Golfe-du-Saint-Laurent) à 9,1 habitants/km<sup>2</sup> (Les Etchemins).

## Des écarts infrarégionaux allant de 45 000 \$ à près de 200 000 \$

Dans certaines régions, la valeur moyenne des résidences unifamiliales peut varier considérablement d'une MRC à l'autre. La figure 13.4.3 montre qu'en 2020, des écarts d'ampleur variable s'observent dans les régions du Québec.

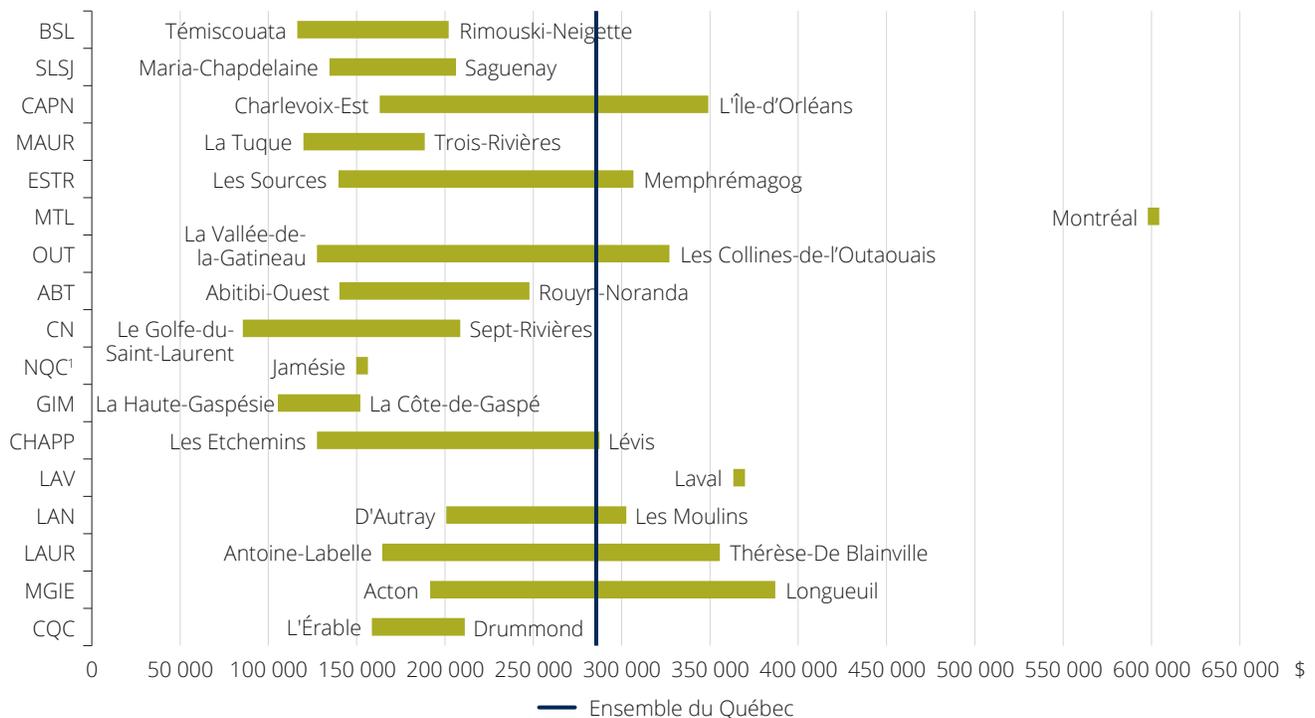
Dans six régions, la valeur la plus élevée enregistrée pour une MRC est au moins deux fois plus importante que la valeur la plus faible. C'est le cas notamment dans l'Outaouais, qui présente la situation la plus fortement contrastée de la province. La MRC des Collines-de-l'Outaouais (326 343 \$) affiche une valeur moyenne 2,5 fois plus élevée que celle observée dans La Vallée-de-la-Gatineau (128 220 \$). L'écart se chiffre donc à près de 200 000 \$, le plus marqué entre deux MRC d'une même région en 2020. Les écarts enregistrés dans les régions de la Montérégie, des Laurentides et de la Capitale-Nationale

sont eux aussi prononcés. On remarque que la Côte-Nord se distingue par d'importants contrastes à ce chapitre également : la valeur des résidences unifamiliales est 2,4 fois plus élevée dans la MRC des Sept-Rivières (207 844 \$) que dans le Golfe-du-Saint-Laurent (86 211 \$).

Dans le Centre-du-Québec et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les écarts infrarégionaux sont moins marqués. Les résidences unifamiliales de la Haute-Gaspésie valent en moyenne 106 163 \$, soit 45 000 \$ de moins que la valeur moyenne de celles de la MRC de La Côte-de-Gaspé (151 292 \$). De même, l'écart entre la valeur moyenne des résidences de la MRC de Drummond (210 510 \$), où elle est la plus élevée dans le Centre-du-Québec, et de la MRC de L'Érable (159 413 \$), où elle est la plus faible, est de 51 000 \$. Dans le Centre-du-Québec, la valeur la plus faible enregistrée pour une MRC représente ainsi 75 % de la valeur la plus élevée, ce qui indique que les disparités sur le plan foncier y sont moins prononcées qu'ailleurs au Québec.

Figure 13.4.3

**Écart entre la MRC affichant la valeur foncière la plus basse et celle affichant la plus élevée dans chacune des régions administratives, 2020**



1. Aucune donnée disponible pour les MRC de l'Administration régionale Kativik et d'Eeyou Istchee.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 13.4.2

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2020

Code	MRC par régions administratives	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation	
								2020/ 2019	2020/ 2015
								\$	
								%	
<b>01</b>	<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>146 441</b>	<b>150 606</b>	<b>153 180</b>	<b>154 482</b>	<b>156 786</b>	<b>158 049</b>	<b>0,8</b>	<b>1,5</b>
07	La Matapédia	101 809	105 121	108 943	112 763	116 918	120 064	2,7	3,4
08	La Matanie	132 046	135 894	137 382	136 786	134 450	133 680	-0,6	0,2
09	La Mitis	124 881	128 598	131 477	135 559	132 668	132 608	-0,0	1,2
10	Rimouski-Neigette	193 372	197 527	198 982	197 356	201 793	201 331	-0,2	0,8
11	Les Basques	109 911	110 655	112 792	116 820	120 158	121 742	1,3	2,1
12	Rivière-du-Loup	169 717	173 255	178 337	178 660	184 980	187 543	1,4	2,0
13	Témiscouata	107 068	112 058	112 579	114 780	115 436	117 168	1,5	1,8
14	Kamouraska	133 496	138 908	142 218	146 504	146 515	150 299	2,6	2,4
<b>02</b>	<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	<b>183 305</b>	<b>182 493</b>	<b>182 971</b>	<b>182 784</b>	<b>184 260</b>	<b>185 328</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>
91	Le Domaine-du-Roy	142 301	146 699	149 221	153 556	158 502	160 256	1,1	2,4
92	Maria-Chapdelaine	124 068	127 837	131 907	132 018	133 475	135 391	1,4	1,8
93	Lac-Saint-Jean-Est	168 891	175 565	177 071	176 739	179 815	180 367	0,3	1,3
941	Saguenay	214 381	207 284	205 938	204 562	204 609	205 525	0,4	-0,8
942	Le Fjord-du-Saguenay	170 719	174 517	175 984	176 752	178 152	179 721	0,9	1,0
<b>03</b>	<b>Capitale-Nationale</b>	<b>277 969</b>	<b>279 553</b>	<b>281 490</b>	<b>284 448</b>	<b>285 641</b>	<b>285 904</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>
15	Charlevoix-Est	150 284	154 072	157 874	160 477	162 025	163 785	1,1	1,7
16	Charlevoix	211 496	219 998	225 870	230 049	228 029	230 529	1,1	1,7
20	L'Île-d'Orléans	342 079	334 003	339 889	349 113	344 444	348 292	1,1	0,4
21	La Côte-de-Beaupré	256 754	260 079	265 982	271 309	276 354	280 320	1,4	1,8
22	La Jacques-Cartier	315 034	311 477	317 895	323 076	326 726	331 390	1,4	1,0
23	Québec	297 683	299 187	299 544	301 932	302 343	301 061	-0,4	0,2
34	Portneuf	183 801	189 298	194 446	197 135	200 766	203 680	1,5	2,1
<b>04</b>	<b>Mauricie</b>	<b>154 468</b>	<b>157 645</b>	<b>159 879</b>	<b>160 561</b>	<b>164 079</b>	<b>167 657</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>
35	Mékinac	129 220	129 454	130 978	131 589	138 014	140 633	1,9	1,7
36	Shawinigan	142 944	146 714	144 935	143 313	147 091	149 796	1,8	0,9
371	Trois-Rivières	174 396	178 156	181 283	181 179	184 853	187 783	1,6	1,5
372	Les Chenaux	149 383	153 526	155 010	160 429	161 972	164 307	1,4	1,9
51	Maskinongé	142 343	144 882	149 487	150 187	154 252	161 876	4,9	2,6
90	La Tuque	109 375	110 220	112 444	119 347	118 949	120 556	1,4	2,0
<b>05</b>	<b>Estrie</b>	<b>211 337</b>	<b>214 188</b>	<b>217 166</b>	<b>221 544</b>	<b>223 993</b>	<b>228 609</b>	<b>2,1</b>	<b>1,6</b>
30	Le Granit	134 244	138 616	141 975	146 734	151 436	155 749	2,8	3,0
40	Les Sources	123 914	125 321	128 343	132 237	135 055	140 463	4,0	2,5
41	Le Haut-Saint-François	163 182	165 370	163 176	164 585	169 071	172 874	2,2	1,2
42	Le Val-Saint-François	208 812	213 976	220 586	224 383	226 068	230 283	1,9	2,0
43	Sherbrooke	225 048	227 587	227 994	233 429	234 623	235 544	0,4	0,9
44	Coaticook	176 117	176 483	181 599	191 021	185 878	189 562	2,0	1,5
45	Memphrémagog	277 577	279 797	287 140	288 954	293 997	305 893	4,0	2,0

Suite à la page 163

Tableau 13.4.2 (suite)

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2020

Code	MRC par régions administratives	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation	
								2020/ 2019	2020/ 2015
								\$	
								%	
<b>06</b>	<b>Montréal</b>	495 165	500 533	510 360	516 985	534 129	601 135	12,5	4,0
66	Montréal	495 165	500 533	510 360	516 985	534 129	601 135	12,5	4,0
<b>07</b>	<b>Outaouais</b>	244 572	248 162	249 722	248 166	251 982	258 614	2,6	1,1
80	Papineau	172 632	173 764	178 014	177 908	177 621	183 260	3,2	1,2
81	Gatineau	260 737	264 099	264 746	261 777	265 068	271 201	2,3	0,8
82	Les Collines-de-l'Outaouais	300 298	304 061	307 784	308 485	315 970	326 343	3,3	1,7
83	La Vallée-de-la-Gatineau	116 218	119 120	119 020	120 686	123 833	128 220	3,5	2,0
84	Pontiac	129 291	137 825	141 162	141 885	146 071	150 965	3,4	3,1
<b>08</b>	<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	180 045	181 021	187 569	192 573	196 129	202 695	3,3	2,4
85	Témiscamingue	117 528	133 676	139 527	140 864	142 420	146 917	3,2	4,6
86	Rouyn-Noranda	229 332	225 343	229 631	234 157	239 910	247 038	3,0	1,5
87	Abitibi-Ouest	122 194	129 500	133 772	134 748	137 999	140 928	2,1	2,9
88	Abitibi	168 873	169 913	177 558	185 113	188 541	195 127	3,5	2,9
89	La Vallée-de-l'Or	205 631	200 090	210 124	218 181	220 830	230 048	4,2	2,3
<b>09</b>	<b>Côte-Nord</b>	170 558	165 177	163 472	159 780	158 433	158 193	-0,2	-1,5
95	La Haute-Côte-Nord	103 640	103 779	107 138	109 132	111 761	114 095	2,1	1,9
96	Manicouagan	158 705	152 877	154 069	153 596	149 878	147 470	-1,6	-1,5
971	Sept-Rivières	234 513	224 906	217 654	210 573	209 188	207 844	-0,6	-2,4
972	Caniapiscau	174 300	158 620	151 540	121 417	122 226	133 123	8,9	-5,2
981	Minganie	153 639	151 436	152 909	152 470	147 005	144 517	-1,7	-1,2
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	68 734	77 108	77 499	75 857	80 916	86 211	6,5	4,6
<b>10</b>	<b>Nord-du-Québec</b>	139 609	140 544	140 128	146 765	145 368	153 051	5,3	1,9
991	Jamésie	139 609	140 544	140 128	146 765	145 368	153 051	5,3	1,9
992	Administration régionale Kativik	..	..	..	..	..	..	...	...
993	Eeyou Istchee <sup>2</sup>	..	..	..	..	..	..	...	...
<b>11</b>	<b>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>	121 912	126 168	126 947	127 341	129 698	133 593	3,0	1,8
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	132 527	132 429	128 472	128 392	130 942	138 830	6,0	0,9
02	Le Rocher-Percé	99 298	101 176	105 608	108 237	109 372	113 141	3,4	2,6
03	La Côte-de-Gaspé	142 342	148 982	148 860	147 268	150 240	151 292	0,7	1,2
04	La Haute-Gaspésie	98 431	102 197	100 620	104 783	105 071	106 163	1,0	1,5
05	Bonaventure	127 376	132 270	135 291	133 815	137 864	142 410	3,3	2,3
06	Avignon	130 119	138 977	139 817	138 657	141 290	146 635	3,8	2,4

Suite à la page 164

Tableau 13.4.2 (suite)

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2020

Code	MRC par régions administratives	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation	
								2020/ 2019	2020/ 2015
								\$	
								%	
<b>12</b>	<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>190 834</b>	<b>195 749</b>	<b>199 703</b>	<b>200 420</b>	<b>202 376</b>	<b>204 356</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>
17	L'Islet	116 473	120 660	125 821	125 177	128 010	132 428	3,5	2,6
18	Montmagny	145 071	152 751	155 408	156 958	159 413	161 417	1,3	2,2
19	Bellechasse	182 460	186 617	189 941	190 984	191 307	195 136	2,0	1,4
251	Lévis	279 325	283 785	287 964	286 548	288 146	286 724	-0,5	0,5
26	La Nouvelle-Beauce	189 988	194 006	200 347	204 028	205 517	210 663	2,5	2,1
27	Robert-Cliche	132 812	136 545	141 597	143 489	145 515	148 914	2,3	2,3
28	Les Etchemins	111 211	114 275	119 541	121 769	125 226	128 181	2,4	2,9
29	Beauce-Sartigan	149 497	156 908	158 673	162 334	168 382	170 711	1,4	2,7
31	Les Appalaches	132 704	137 309	141 785	141 542	141 319	145 157	2,7	1,8
33	Lotbinière	188 748	193 861	195 574	195 273	196 052	198 442	1,2	1,0
<b>13</b>	<b>Laval</b>	<b>327 766</b>	<b>336 805</b>	<b>337 584</b>	<b>345 399</b>	<b>358 286</b>	<b>366 541</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>
65	Laval	327 766	336 805	337 584	345 399	358 286	366 541	2,3	2,3
<b>14</b>	<b>Lanaudière</b>	<b>230 343</b>	<b>235 005</b>	<b>235 830</b>	<b>238 861</b>	<b>243 244</b>	<b>251 072</b>	<b>3,2</b>	<b>1,7</b>
52	D'Autray	182 002	185 681	187 389	189 960	197 915	201 411	1,8	2,0
60	L'Assomption	264 774	268 770	269 499	271 446	274 784	284 784	3,6	1,5
61	Joliette	200 641	207 165	209 111	211 741	216 819	224 381	3,5	2,3
62	Matawinie	192 778	195 102	195 444	198 046	203 926	210 267	3,1	1,8
63	Montcalm	185 422	187 801	190 646	193 714	196 895	201 691	2,4	1,7
64	Les Moulins	275 348	283 383	283 300	288 302	292 311	301 972	3,3	1,9
<b>15</b>	<b>Laurentides</b>	<b>260 243</b>	<b>263 824</b>	<b>265 721</b>	<b>269 875</b>	<b>273 544</b>	<b>281 394</b>	<b>2,9</b>	<b>1,6</b>
72	Deux-Montagnes	248 218	253 228	255 943	261 917	268 143	275 230	2,6	2,1
73	Thérèse-De Blainville	327 130	331 023	333 703	341 160	344 468	354 858	3,0	1,6
74	Mirabel	275 908	286 523	288 833	299 626	304 252	314 744	3,4	2,7
75	La Rivière-du-Nord	236 764	238 935	241 103	245 051	248 004	254 936	2,8	1,5
76	Argenteuil	202 848	201 540	205 006	207 673	210 328	215 708	2,6	1,2
77	Les Pays-d'en-Haut	306 294	307 394	307 855	311 895	313 018	322 929	3,2	1,1
78	Les Laurentides	213 847	215 368	217 968	214 202	222 750	228 212	2,5	1,3
79	Antoine-Labelle	154 614	162 122	159 251	160 855	161 435	165 247	2,4	1,3

Suite à la page 165

Tableau 13.4.2 (suite)

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, MRC<sup>1</sup>, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2020

Code	MRC par régions administratives	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation	
								2020/ 2019	2020/ 2015
							\$	%	
<b>16</b>	<b>Montérégie</b>	<b>281 885</b>	<b>286 425</b>	<b>289 286</b>	<b>294 636</b>	<b>302 556</b>	<b>313 346</b>	<b>3,6</b>	<b>2,1</b>
46	Brome-Missisquoi	260 039	266 273	268 061	270 885	281 795	289 170	2,6	2,1
47	La Haute-Yamaska	228 274	227 830	232 164	237 513	241 224	246 838	2,3	1,6
48	Acton	166 827	171 967	174 140	176 704	182 423	192 332	5,4	2,9
53	Pierre-De Saurel	176 399	180 575	183 576	187 515	186 093	193 363	3,9	1,9
54	Les Maskoutains	229 165	233 185	236 415	240 697	244 847	248 515	1,5	1,6
55	Rouville	242 964	246 489	251 742	254 001	258 545	266 777	3,2	1,9
56	Le Haut-Richelieu	256 818	256 481	259 488	261 191	270 086	277 280	2,7	1,5
57	La Vallée-du-Richelieu	318 839	322 899	325 293	332 969	340 714	350 564	2,9	1,9
58	Longueuil	342 810	347 913	354 127	362 029	372 403	386 315	3,7	2,4
59	Marguerite-D'Youville	292 313	302 386	302 439	306 883	320 093	326 424	2,0	2,2
67	Roussillon	287 916	293 674	293 412	298 093	307 139	324 420	5,6	2,4
68	Les Jardins-de-Napierville	241 668	249 951	250 492	259 581	264 240	268 236	1,5	2,1
69	Le Haut-Saint-Laurent	182 860	183 306	185 025	189 898	201 240	204 287	1,5	2,2
70	Beauharnois-Salaberry	204 468	214 114	216 994	218 323	225 962	229 091	1,4	2,3
71	Vaudreuil-Soulanges	304 449	308 798	310 778	317 599	324 086	341 991	5,5	2,4
<b>17</b>	<b>Centre-du-Québec</b>	<b>162 339</b>	<b>167 477</b>	<b>172 218</b>	<b>178 209</b>	<b>180 467</b>	<b>185 215</b>	<b>2,6</b>	<b>2,7</b>
32	L'Érable	139 425	142 104	145 356	147 107	151 339	159 413	5,3	2,7
38	Bécancour	140 805	146 667	148 576	155 056	156 163	159 802	2,3	2,6
39	Arthabaska	159 148	162 816	168 663	172 434	174 300	178 623	2,5	2,3
49	Drummond	183 003	187 416	193 968	200 695	203 168	210 510	3,6	2,8
50	Nicolet-Yamaska	140 363	154 193	152 734	166 465	167 791	161 342	-3,8	2,8
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>259 800</b>	<b>263 529</b>	<b>266 316</b>	<b>269 697</b>	<b>275 148</b>	<b>286 344</b>	<b>4,1</b>	<b>2,0</b>

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.



Annexe

# Concepts et définitions

---



## Démographie

### ► Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

### ► Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

### ► Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

## Marché du travail

### ► Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

### ► Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

### ► Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

### ► Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

### ► Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

### ► Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

### ► Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de déclarants de 25 à 64 ans.

### ► Nombre de travailleurs

Personnes âgées de 25 à 64 ans qui occupaient un emploi au cours d'une année donnée, qu'elles aient été employées ou travailleuses autonomes, et pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite auprès de Revenu Québec. Les personnes qui étaient en emploi mais qui n'étaient pas au travail, comme celles qui se sont prévaluées du congé parental offert par le Régime québécois d'assurance parentale, sont également considérées dans le nombre de travailleurs.

L'estimation du nombre de travailleurs est établie en fonction des revenus d'emploi déclarés par chaque particulier (se reporter à la définition du revenu d'emploi médian pour voir ce qui est considéré comme un revenu d'emploi). Ces revenus de travail sont ensuite rapportés à l'ensemble des montants déclarés au titre de revenus d'emploi, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Ainsi, selon cette méthode, un particulier qui a déclaré, pour une année donnée, 20 000 \$ en revenus d'emploi et 20 000 \$ en revenus d'assurance-emploi ajustés ne sera considéré en emploi que la moitié de l'année et sera donc comptabilisé comme 0,5 travailleur. En revanche, un particulier qui a déclaré uniquement des revenus d'emploi comptera pour 1,0 travailleur.

### ► Nombre de déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) auprès de Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec.

## Éducation

### ▶ **Aucun certificat, diplôme ou grade**

Ce niveau comprend les personnes n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, ni d'équivalent.

### ▶ **Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence**

Ce niveau comprend les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'une attestation d'équivalence qui n'ont obtenu aucun certificat, diplôme ou grade supérieur ; n'inclut pas les personnes ayant obtenu une qualification professionnelle dans le cadre d'un programme de formation professionnelle au secondaire.

### ▶ **Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers**

Ce niveau comprend les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'une attestation équivalente dans un métier spécialisé ou dans un emploi professionnel ou technique au niveau d'entrée ; comprend notamment, au Québec, les personnes ayant obtenu une qualification dans le cadre d'un programme de formation professionnelle de niveau secondaire.

### ▶ **Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire**

Ce niveau comprend notamment les titulaires d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires décerné par un cégep, que ce soit en formation générale ou technique.

### ▶ **Certificat, diplôme ou grade universitaire**

Ce niveau comprend les titulaires d'un certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat, d'un baccalauréat, d'un certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, d'un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, d'une maîtrise ou encore d'un doctorat.

## Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

## Revenu disponible par habitant

### ▶ **Revenu disponible**

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

### ▶ **Revenu disponible par habitant**

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

### ▶ **Revenu primaire**

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

► **Rémunération des salariés**

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations ; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

► **Revenu mixte net**

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

► **Revenu net de la propriété**

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

► **Transferts courants des administrations publiques**

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

► **Transferts courants des non-résidents**

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

► **Transferts courants des ISBLSM**

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

► **Transferts courants aux non-résidents**

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

► **Transferts courants aux ISBLSM**

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

► **Transferts courants des ménages aux administrations publiques**

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

► **Transferts courants aux sociétés financières**

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

► **Transferts courants des sociétés financières**

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

## Conditions de vie

### ► Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

### ► Revenu médian

Le revenu médian après impôt des familles est la valeur centrale qui sépare en deux parties égales les familles ayant un revenu : la première moitié regroupe les familles ayant des revenus inférieurs à la médiane et la seconde moitié regroupe les familles ayant des revenus qui se situent au-dessus de la médiane.

Le revenu familial après impôt se compose des salaires, traitements et commissions, du revenu net provenant d'un travail autonome, des revenus de placements, des pensions de retraite privées, des transferts gouvernementaux et des autres revenus en espèces (pensions alimentaires, revenus de location, etc.). Sont soustraits du revenu familial les impôts provinciaux et fédéraux. L'impôt fédéral est ajusté pour tenir compte de l'abattement du Québec. Ne sont pas compris dans le revenu familial après impôt les prestations aux anciens combattants, les gains de loterie, les gains en capitaux ainsi que certains crédits d'impôt provinciaux remboursables.

Les revenus de tous les membres de la famille sont inclus dans le calcul du revenu familial.

### ► Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

### ► Famille de recensement

Une famille de recensement est composée d'un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants, ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants biologiques, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

## Valeur foncière

### ► Valeur moyenne des résidences unifamiliales

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des résidences unifamiliales par le nombre de résidences unifamiliales imposables.

### ► Valeur moyenne des copropriétés

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des copropriétés par le nombre de copropriétés imposables.

### ► Valeur imposable uniformisée

Elle représente la valeur imposable des terrains et des bâtiments inscrite au rôle d'évaluation multipliée par le facteur comparatif établi pour chacun des exercices financiers des municipalités. Le facteur comparatif est l'inverse de la proportion médiane du rôle. Cette dernière est établie après le dépôt du rôle triennal, et elle est constituée par la donnée médiane d'une distribution de proportions individuelles mettant en relation le prix de vente des propriétés ayant fait l'objet de transaction et leur évaluation inscrite au rôle.

## Investissements

### ► Dépenses en immobilisation ou investissements

Dépenses faites pour l'acquisition d'actifs durables neufs qui procurent un avantage économique à son propriétaire. Elles sont divisées entre les immobilisations corporelles (bâtiment, travaux de génie, matériel et outillage), incorporelles (logiciel, recherche et développement, prospection pétrolière, gazière et minérale, etc.) et financières (actions, obligations, prêts, créances, etc.). Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de matériel ou d'outillage d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

### ► Investissements de propriété publique

Dépenses en immobilisation des administrations, des entreprises et des organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

### ► Dépenses en immobilisation selon le pays de contrôle ou investissement sous contrôle étranger

Dépenses faites par les entreprises dont le contrôle est exercé majoritairement par des intérêts étrangers. Le pays de contrôle est attribué aux sociétés selon la règle de la propriété de 50 % des actions avec droits de vote. Lorsqu'il n'est pas possible d'attribuer le contrôle de la société à une personne ou à une entreprise, le lieu de son siège social est utilisé.

### ► Construction résidentielle

Constructions permanentes qui produisent un service de logement. Les constructions doivent avoir une salle de bain et une cuisine pour chaque logement. Elles comprennent, entre autres, les maisons, appartements, garages, chalets et maisons mobiles.

## Tourisme

### ► Établissement d'hébergement

Tout établissement exploité par une personne qui offre en location à des touristes, contre rémunération, au moins une unité d'hébergement pour une période n'excédant pas 31 jours.

### ► Établissement hôtelier

Établissement où est offert de l'hébergement en chambres, suites ou appartements meublés dotés d'un service d'autocuisine, incluant des services hôteliers.

### ► Prix moyen de location

Prix à partir des revenus bruts de location des unités. Cela exclut les revenus découlant du service aux unités de location, la TPS, la TVQ et la taxe sur l'hébergement.

### ► Résidence de tourisme

Établissement où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'autocuisine.

### ► Région touristique

Division territoriale établie aux fins de développement d'un produit touristique régional et représentée auprès du ministère du Tourisme par un organisme du milieu.

### ► Revenu de location

Résultat des revenus bruts annuels ou mensuels lié à la location des unités d'hébergement.

### ► Taux d'occupation

Rapport entre le nombre d'unités de location occupées et le nombre d'unités de location disponibles.

### ► Unités disponibles

Estimations d'unités d'hébergement mises annuellement à la disposition de la clientèle des établissements d'hébergement en exploitation.

### ► Unités louées

Unités de location occupées quotidiennement dans les établissements d'hébergement : unités de location louées et celles offertes à titre gracieux.

## Mines

### ► Investissement minier

L'investissement minier regroupe l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

### ► Production minérale

La production minérale du Québec comprend uniquement les substances minérales extraites au Québec. Elle exclut les minéraux provenant des autres provinces et territoires canadiens ou de l'étranger. Elle exclut aussi les substances minérales recyclées ainsi que le pétrole et le gaz.

### ► Quantité livrée

Pour la plupart des métaux, la quantité livrée correspond au poids récupérable des métaux contenus dans le produit (brique d'or, concentré ou autre) livré par l'établissement minier. Lorsque l'établissement livre un produit fini ou un minerai vendu tel quel, c'est le poids brut de ces derniers qui est pris en compte.

### ► Valeur des livraisons

La valeur des livraisons d'une substance minérale est calculée en fonction de son prix moyen annuel sur les marchés internationaux pour l'année visée par l'enquête. Les valeurs sont converties en dollars canadiens à partir de la moyenne annuelle des taux de change fournis par la Banque du Canada. Lorsque le prix sur les marchés n'est pas disponible, la valeur des livraisons est calculée selon le prix de la substance minérale fourni par l'établissement.

### ► Emploi du secteur minier

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois. Les données sur l'emploi portent aussi sur certaines usines de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec et qui traitent des substances extraites au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année visée par l'enquête.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel sur la production minérale*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

## Culture et communications : Dépenses des municipalités en services rendus

### Genre de dépenses

#### ► Dépenses en services rendus à la population

Les dépenses en culture en services rendus à la population sont présentées par domaines culturels et par catégories.

#### ► Frais de financement et d'amortissement

Ces frais font référence au service de la dette (intérêts et amortissement des immobilisations) lié à l'ensemble des activités culturelles.

#### ► Frais généraux

Ces frais correspondent aux frais généraux consacrés à la culture.

## Domaines culturels

### ► Bibliothèques

Les données sur les dépenses consacrées à ce domaine sont en partie validées à l'aide de l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

### ► Arts et lettres

Il s'agit d'un regroupement de domaines qui inclut les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia. Les arts et lettres regroupent les dépenses pour les activités culturelles ayant un caractère permanent.

### ► Festivals et événements culturels

Ce domaine regroupe les dépenses engagées pour la tenue d'une manifestation culturelle et artistique publique (festival ou autre) d'une durée déterminée, généralement organisée de manière récurrente (ex. : chaque année), durant laquelle sont présentées des activités culturelles dans un but de promotion ou de diffusion d'une discipline, d'un genre ou d'une thématique en particulier, dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art et des arts médiatiques, des arts de la scène, du patrimoine, des institutions muséales et des archives, des bibliothèques, du livre, du périodique, de l'enregistrement sonore, du cinéma et de l'audiovisuel, de la radio et de la télévision, du multimédia, de l'architecture et du design, de la publicité et des relations publiques, des activités culturelles et artistiques multidisciplinaires et de l'interculturalisme.

### ► Événements à composante culturelle

Ce domaine regroupe les dépenses liées à l'organisation d'événements de tout genre qui comportent une composante artistique ou culturelle importante et nettement définie (ex. : un spectacle dans le cadre du Festival des petits fruits).

### ► Loisirs culturels et scientifiques

Ce domaine regroupe les dépenses engagées pour soutenir l'expression artistique ou scientifique pratiquée comme loisir, c'est-à-dire en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle dans les domaines suivants : astronomie, arts visuels, chant devant auditoire, chant choral, conte, danse, écriture, généalogie, métiers d'art, musique instrumentale, photographie, théâtre, vidéo.

### ► Patrimoine, art public et design

Ce domaine regroupe les dépenses relatives à l'exploitation de centres d'interprétation du patrimoine, d'institutions muséales, de sociétés d'histoire et d'autres institutions publiques ou privées. Sont également incluses les dépenses relatives à l'acquisition et l'entretien d'œuvres d'art originales conçues expressément pour être intégrées à l'architecture d'un édifice donné ou d'un lieu public donné (parvis, hall, parc, place publique, etc.) ainsi que les dépenses de fonctionnement relatives au design et à la restauration d'édifices patrimoniaux, à des travaux archéologiques, à la mise en valeur d'arrondissements historiques, et à la mise en place et la restauration de monuments ou de plaques historiques et commémoratifs.

### ► Conservation d'archives historiques

Ce domaine regroupe, d'une part, les dépenses consacrées à la préservation des fonds d'archives historiques de la municipalité et, d'autre part, les coûts relatifs aux subventions versées à des centres privés de conservation, de restauration et d'exposition d'archives et autres artefacts historiques.

### ► Dépenses non réparties

Ces dépenses sont les dépenses relatives à tous les domaines mentionnés précédemment, sauf les bibliothèques, et que la municipalité ne pouvait détailler.

## Catégorie de dépenses

### ► Salaires et avantages sociaux

Ils correspondent au total des salaires versés (personnel régulier, contractuel et autre), avantages sociaux y compris. Ces salaires et avantages sociaux incluent ceux payés aux employés de la municipalité prêtés à une organisation si la municipalité continue à payer les salaires et les avantages sociaux de ces personnes durant la période du prêt.

### ► Subventions octroyées

Elles correspondent au total des subventions versées sans contrepartie de la part de la personne ou du groupe receveur. Dans les cas où une subvention est accordée de façon globale à un événement comportant un volet culturel, seul le montant correspondant au prorata du volet culturel dans l'ensemble de la manifestation (budget culturel/budget de l'événement) est pris en compte. Sont incluses les subventions octroyées à un OBNL, par exemple un organisme de promotion touristique, à des fins culturelles uniquement (ex. : la promotion d'un événement culturel).

### ► Cachets d'artistes et honoraires

Ils correspondent aux montants versés en cachets d'artistes ainsi que les montants versés en honoraires pour la production d'un bien ou service. Cela inclut les montants figurant à la comptabilité municipale pour l'octroi de mandats à des OBNL qui agissent pour et au nom de la municipalité lors d'activités culturelles (gestion de salle de spectacles, etc.). Seuls les montants figurant à la comptabilité municipale sont inclus et non la valeur totale des activités (revenus de billetterie, etc.) de l'OBNL.

### ► Achat de biens et services

Dépenses en achat de biens et services, à l'exception de l'entretien des immeubles.

### ► Entretien des immeubles et autres services municipaux

Sont incluses dans cette catégorie les dépenses en culture de la municipalité pour les autres services qui n'ont pu être réparties par catégories de dépenses.

### ► Autres dépenses

Elles correspondent aux frais de locaux, aux crédits de taxes et à la quote-part versée aux organismes supra-municipaux. Les frais de locaux correspondent à la subvention indirecte qu'un organisme reçoit, soit en ne payant pas le loyer réel résultant de l'occupation d'un local appartenant à la municipalité, soit en l'occupant gratuitement. L'exemption (le crédit) de taxes correspond aux montants de taxes non perçus par la municipalité auprès des organismes qui se sont prévalus des dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale à cet égard. Les municipalités contribuent, au moyen de transferts (quotes-parts), aux dépenses des organismes supra-municipaux que sont les MRC et les communautés métropolitaines ; ces dépenses ne comprennent que les montants entièrement alloués à la culture.

## **Transport : véhicules électriques**

---

### ▶ **Véhicule entièrement électrique**

Véhicule léger dont la motorisation est entièrement électrique, qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle doit être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

### ▶ **Véhicule hybride**

Véhicule léger dont la motorisation est soit électrique et à essence, soit électrique et au diesel et qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle ne peut pas être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

### ▶ **Véhicule hybride rechargeable**

Véhicule léger dont la motorisation est soit électrique et à essence, soit électrique et au diesel et qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle peut être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

### ▶ **Véhicules légers**

Les véhicules légers comprennent les véhicules légers de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux, incluant les taxis. Ils comprennent les automobiles et les camions légers.

### ▶ **Automobile**

Véhicule routier de 3 000 kg ou moins dont la fonction principale est le transport des passagers et dont la construction n'est pas sur un châssis de camion.

### ▶ **Camion léger**

Véhicule routier de 4 000 kg ou moins, de type fourgonnette, camionnette ou véhicule tout usage (4 X 4).

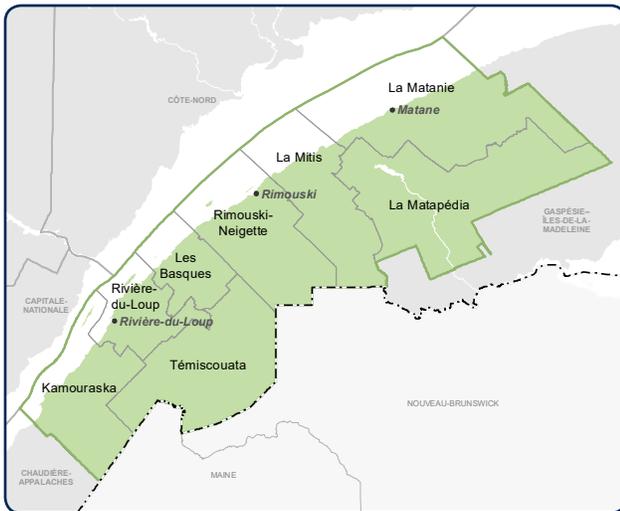
Annexe

# Coup d'œil sur les régions

---



## Bas-Saint-Laurent



Superficie en terre ferme :	22 185 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>p</sup> )	197 322 hab.
Densité de la population :	8,9 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>p</sup> ) :	
Rimouski	49 419 hab.
Rivière-du-Loup	20 055 hab.
Matane	14 051 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	11,4 %
Construction	8,4 %
Services d'enseignement	7,9 %
Administrations publiques	7,3 %
Commerce de détail	7,3 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région du Bas-Saint-Laurent

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	198 127 <sup>r</sup>	197 802 <sup>r</sup>	197 516 <sup>r</sup>	197 178 <sup>r</sup>	197 322 <sup>p</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	6,6	6,5	6,4	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	146 441	150 606	153 180	154 482	156 786
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	-48,7	43,6	24,5	-13,7	-19,2 <sup>p</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	34 981 <sup>r</sup>	36 215 <sup>r</sup>	37 757 <sup>er</sup>	39 005 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 861 <sup>r</sup>	25 525 <sup>r</sup>	26 725 <sup>r</sup>	27 105 <sup>p</sup>	..
Taux d'activité	%	54,0	55,9	53,5	57,3	58,5
Taux d'emploi	%	49,7	51,4	50,1	54,3	55,3
Taux de chômage	%	8,0	8,1	6,1	5,4	5,5

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

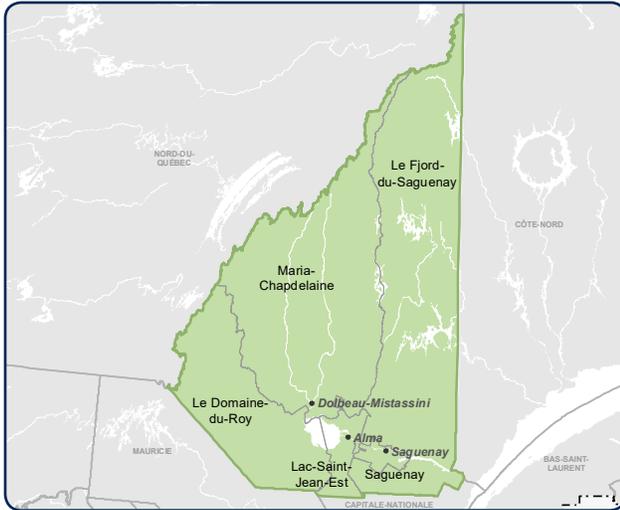
### Statistiques des MRC du Bas-Saint-Laurent

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>p</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>p</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>p</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
La Matapédia	17 631	-5,7	24 771	2,9	67,3	1,0
La Matanie	20 860	-7,1	25 856	2,2	67,8	1,2
La Mitis	18 034	-4,7	25 455	1,8	69,1	1,2
Rimouski-Neigette	57 419	3,2	28 526	1,1	75,2	1,3
Les Basques	8 574	-4,6	26 108	2,1	68,5	1,1
Rivière-du-Loup	34 710	6,2	28 506	0,6	78,0	1,6
Témiscouata	19 238	-5,7	26 161	3,2	69,4	1,2
Kamouraska	20 856	-3,3	26 853	-0,3	75,6	1,2

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Saguenay–Lac-Saint-Jean



Superficie en terre ferme :	95 760 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> )	277 796 hab.
Densité de la population :	2,9 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Saguenay	146 797 hab.
Alma	30 791 hab.
Dolbeau-Mistassini	14 072 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	10,7 %
Services d'enseignement	8,0 %
Administrations publiques	7,5 %
Construction	7,4 %
Première transformation des métaux	x %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	277 222 <sup>r</sup>	277 076 <sup>r</sup>	277 098 <sup>r</sup>	277 187 <sup>r</sup>	277 796 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	6,7	6,3	6,2	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	183 305	182 493	182 971	182 784	184 260
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	14,3	-3,9	26,1	6,7	-2,6 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	38 059 <sup>r</sup>	38 491 <sup>r</sup>	39 586 <sup>er</sup>	41 797 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 447 <sup>r</sup>	26 039 <sup>r</sup>	27 233 <sup>r</sup>	27 984 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité	%	60,3	59,5	60,0	57,4	59,2
Taux d'emploi	%	55,3	54,7	55,9	53,9	55,9
Taux de chômage	%	8,3	7,9	6,9	6,1	5,5

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

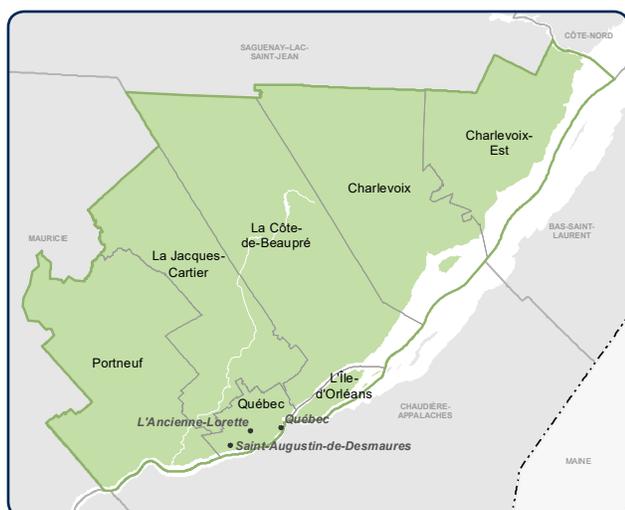
### Statistiques des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>P</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>P</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>P</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Le Domaine-du-Roy	31 176	-2,3	27 418	3,2	71,8	1,7
Maria-Chapdelaine	24 517	-3,5	26 968	5,4	71,6	1,6
Lac-Saint-Jean-Est	52 946	0,5	27 359	2,2	72,6	1,7
Saguenay	146 797	1,1	28 543	2,6	74,0	1,5
Le Fjord-du-Saguenay	22 360	9,9	27 703	2,1	72,7	2,0

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Capitale-Nationale



Superficie en terre ferme :	18 644 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>p</sup> )	750 645 hab.
Densité de la population :	40,3 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>p</sup> ) :	
Québec	546 424 hab.
Saint-Augustin-de-Desmaures	19 388 hab.
L'Ancienne-Lorette	16 677 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Administrations publiques	16,6 %
Soins de santé et assistance sociale	10,4 %
Services d'enseignement	7,1 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,1 %
Commerce de détail	5,8 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de la Capitale-Nationale

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	729 094 <sup>r</sup>	733 847 <sup>r</sup>	738 417 <sup>r</sup>	743 688 <sup>r</sup>	750 645 <sup>p</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	6,0	5,8	5,7	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	277 969	279 553	281 490	284 448	285 641
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	-6,0	-1,9	22,3	23,9	-3,2 <sup>p</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	48 740 <sup>r</sup>	49 774 <sup>r</sup>	52 128 <sup>er</sup>	53 861 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	28 498 <sup>r</sup>	28 774 <sup>r</sup>	30 110 <sup>r</sup>	31 060 <sup>p</sup>	..
Taux d'activité	%	68,2	68,4	67,9	66,1	67,2
Taux d'emploi	%	65,0	65,3	64,7	63,4	64,9
Taux de chômage	%	4,7	4,6	4,7	4,1	3,5

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

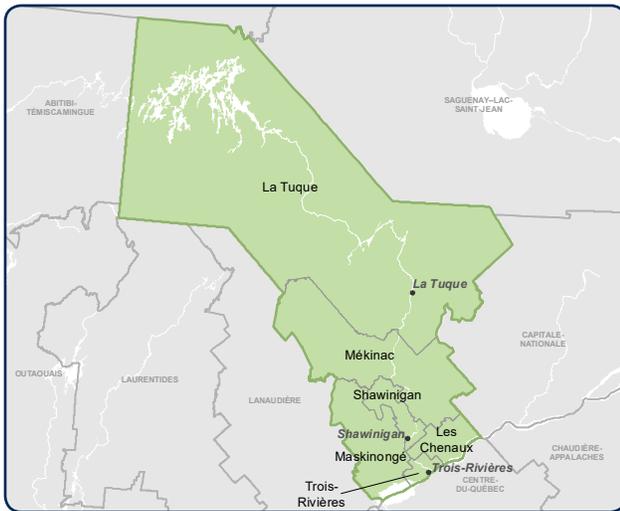
### Statistiques des MRC de la Capitale-Nationale

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>p</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>p</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>p</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Charlevoix-Est	15 293	-4,9	26 902	2,6	71,0	1,0
Charlevoix	12 931	-0,4	29 301	6,2	74,0	0,8
L'Île-d'Orléans	7 529	11,4	32 674	1,5	80,9	1,4
La Côte-de-Beaupré	29 202	9,9	32 912	4,3	79,6	0,7
La Jacques-Cartier	46 213	17,2	34 116	2,9	85,1	0,3
Québec	585 057	7,1	31 090	3,1	81,1	1,1
Portneuf	54 420	7,7	28 542	2,6	77,5	0,8

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Mauricie



Superficie en terre ferme :	35 447 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> ) :	270 889 hab.
Densité de la population :	7,6 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Trois-Rivières	138 200 hab.
Shawinigan	49 382 hab.
La Tuque	10 912 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	11,9 %
Services d'enseignement	8,4 %
Construction	8,2 %
Administrations publiques	7,5 %
Commerce de détail	7,2 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de la Mauricie

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	266 240 <sup>r</sup>	267 021 <sup>r</sup>	268 363 <sup>r</sup>	269 250 <sup>r</sup>	270 889 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	9,4	9,2	9,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	154 468	157 645	159 879	160 561	164 079
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	3,4	6,5	20,2	12,4	-11,8 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	33 781 <sup>r</sup>	34 473 <sup>r</sup>	36 011 <sup>er</sup>	37 631 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 614 <sup>r</sup>	25 315 <sup>r</sup>	26 464 <sup>r</sup>	26 767 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité	%	56,0	57,9	56,6	55,6	56,8
Taux d'emploi	%	51,6	53,8	53,2	52,7	53,7
Taux de chômage	%	7,9	7,1	6,0	5,1	5,5

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

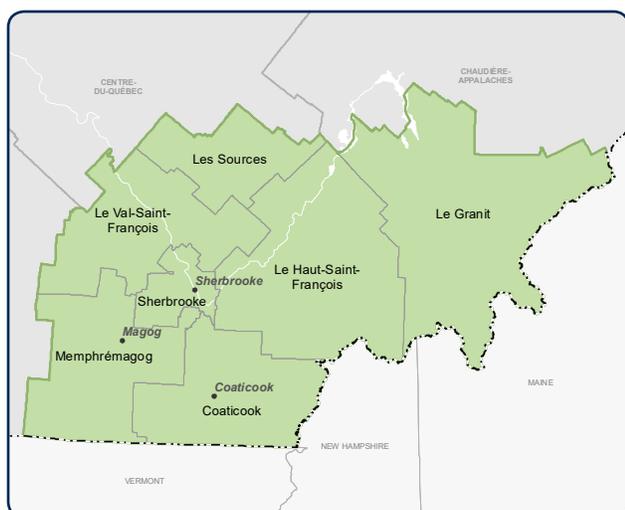
### Statistiques des MRC de la Mauricie

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>P</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>P</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>P</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Mékinac	12 367	0,1	26 290	1,9	67,4	0,3
Shawinigan	49 382	-0,3	25 503	-0,1	66,1	1,6
Trois-Rivières	138 200	7,8	27 629	1,8	74,0	1,2
Les Chenaux	19 082	6,5	25 999	0,5	73,7	0,8
Maskinongé	36 803	3,4	26 726	0,3	71,5	1,0
La Tuque	15 055	-0,4	24 542	1,5	67,9	1,2

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Estrie



Superficie en terre ferme :	10 196 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> ) :	328 998 hab.
Densité de la population :	32,3 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Sherbrooke	168 518 hab.
Magog	27 280 hab.
Coaticook	8 906 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	11,9 %
Services d'enseignement	10,7 %
Construction	6,6 %
Commerce de détail	5,9 %
Administrations publiques	5,8 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de l'Estrie

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	317 894 <sup>r</sup>	320 452 <sup>r</sup>	322 593 <sup>r</sup>	325 599 <sup>r</sup>	328 998 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	8,9	8,6	8,5	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	211 337	214 188	217 166	221 544	223 993
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	-4,5	-0,6	8,1	14,1	6,3 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	35 761 <sup>r</sup>	36 502 <sup>r</sup>	37 904 <sup>er</sup>	40 036 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 793 <sup>r</sup>	26 641 <sup>r</sup>	27 876 <sup>r</sup>	28 740 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité	%	61,0	60,2	60,5	61,7	61,9
Taux d'emploi	%	57,1	56,5	57,4	58,8	59,2
Taux de chômage	%	6,5	6,1	5,0	4,7	4,3

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

### Statistiques des MRC de l'Estrie

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>P</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>P</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>P</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Le Granit	21 383	-1,9	28 724	3,1	75,1	0,4
Les Sources	14 298	0,4	24 909	2,8	69,9	0,8
Le Haut-Saint-François	22 687	4,6	26 510	4,0	74,5	1,3
Le Val-Saint-François	31 344	5,6	28 818	3,2	77,2	1,0
Sherbrooke	168 518	12,4	27 544	2,4	77,3	1,5
Coaticook	18 704	2,5	29 131	1,4	80,7	0,8
Memphrémagog	52 064	10,0	34 444	5,1	73,7	0,3

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Montréal



Superficie en terre ferme :	498 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> )	2 052 910 hab.
Densité de la population :	4 121,1 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Montréal	1 806 022 hab.
Dollard-Des Ormeaux	49 900 hab.
Côte-Saint-Luc	34 632 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Services professionnels, scientifiques et techniques	8,9 %
Soins de santé et assistance sociale	7,8 %
Commerce de gros	6,3 %
Construction	6,0 %
Administrations publiques	5,9 %

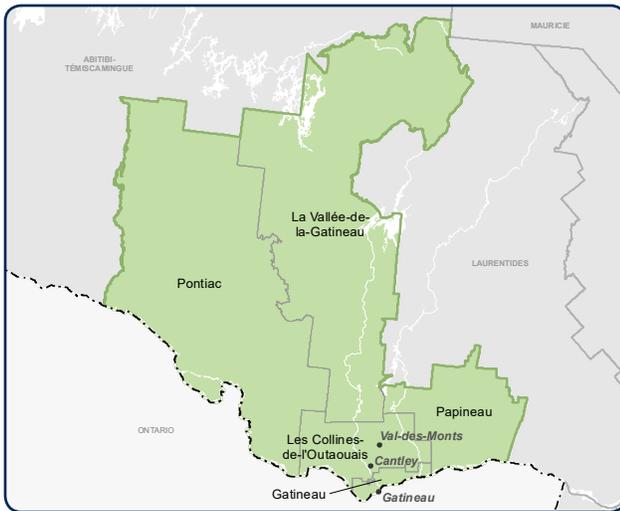
1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de Montréal

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	1 950 025 <sup>r</sup>	1 959 014 <sup>r</sup>	1 983 991 <sup>r</sup>	2 018 348 <sup>r</sup>	2 052 910 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	16,8	16,2	16,3	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	495 165	500 533	510 360	516 985	534 129
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	11,6	-0,5	8,3	19,8	4,4 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	63 405 <sup>r</sup>	64 802 <sup>r</sup>	67 964 <sup>er</sup>	70 619 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	28 639 <sup>r</sup>	28 816 <sup>r</sup>	29 841 <sup>r</sup>	30 996 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité	%	65,0	65,5	66,5	66,3	67,3
Taux d'emploi	%	58,2	59,3	61,1	61,6	62,5
Taux de chômage	%	10,5	9,5	8,2	7,2	7,2

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

## Outaouais



Superficie en terre ferme :	30 469 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>p</sup> )	397 193 hab.
Densité de la population :	13,0 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>p</sup> ) :	
Gatineau	287 868 hab.
Val-des-Monts	12 241 hab.
Cantley	11 216 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Administrations publiques	31,1 %
Soins de santé et assistance sociale	8,9 %
Construction	6,3 %
Services d'enseignement	6,3 %
Commerce de détail	5,8 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de l'Outaouais

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	381 942 <sup>r</sup>	385 385 <sup>r</sup>	388 246 <sup>r</sup>	392 002 <sup>r</sup>	397 193 <sup>p</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	9,5	9,3	9,2	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	244 572	248 162	249 722	248 166	251 982
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	19,1	-24,9	4,8	27,5	1,2 <sup>p</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	33 100 <sup>r</sup>	33 496 <sup>r</sup>	35 377 <sup>er</sup>	36 560 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 012 <sup>r</sup>	26 231 <sup>r</sup>	27 441 <sup>r</sup>	28 148 <sup>p</sup>	..
Taux d'activité	%	67,9	66,8	65,9	65,9	66,9
Taux d'emploi	%	62,9	62,0	62,3	62,7	63,6
Taux de chômage	%	7,4	7,2	5,6	4,9	5,0

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

### Statistiques des MRC de l'Outaouais

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>p</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>p</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>p</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Papineau	23 218	4,2	26 482	3,8	67,4	0,7
Gatineau	287 868	11,3	27 965	2,1	79,0	1,0
Les Collines-de-l'Outaouais	51 378	13,1	32 217	4,0	79,8	0,5
La Vallée-de-la-Gatineau	20 588	1,0	24 971	2,7	62,3	0,1
Pontiac	14 141	-3,1	24 605	4,6	64,3	-0,1

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Abitibi-Témiscamingue



Superficie en terre ferme :	57 337 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>p</sup> )	147 542 hab.
Densité de la population :	2,6 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>p</sup> ) :	
Rouyn-Noranda	43 055 hab.
Val-d'Or	32 896 hab.
Amos	12 734 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	16,0 %
Construction	9,6 %
Soins de santé et assistance sociale	7,9 %
Services d'enseignement	5,8 %
Première transformation des métaux	x %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	147 305 <sup>r</sup>	147 293 <sup>r</sup>	147 566 <sup>r</sup>	147 480 <sup>r</sup>	147 542 <sup>p</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	7,5	7,1	7,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	180 045	181 021	187 569	192 573	196 129
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	-16,7	9,6	18,9	14,8	-8,2 <sup>p</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	49 072 <sup>r</sup>	51 520 <sup>r</sup>	53 799 <sup>er</sup>	57 119 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	27 273 <sup>r</sup>	28 011 <sup>r</sup>	29 560 <sup>r</sup>	30 561 <sup>p</sup>	..
Taux d'activité	%	63,0	65,0	65,7	66,1	66,6
Taux d'emploi	%	58,6	60,7	62,4	63,6	64,0
Taux de chômage	%	7,0	6,6	5,1	3,8	3,9

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

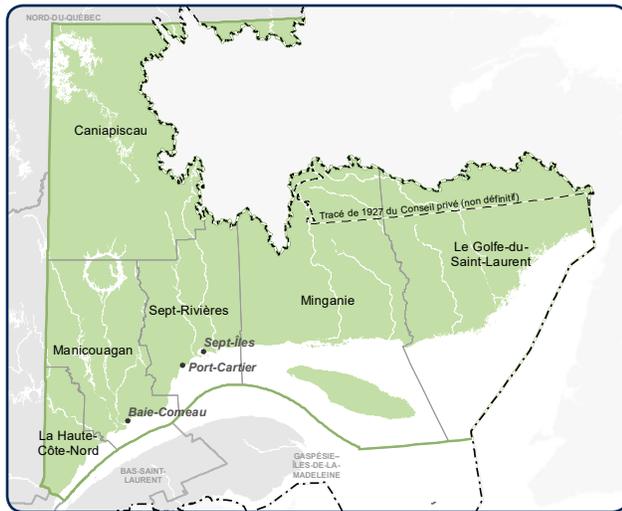
### Statistiques des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>p</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>p</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>p</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Témiscamingue	15 698	-6,7	27 338	3,9	73,7	1,0
Rouyn-Noranda	43 055	3,9	31 074	3,1	78,5	1,2
Abitibi-Ouest	20 574	-0,2	28 414	3,6	73,3	0,9
Abitibi	24 710	0,0	31 452	4,7	78,2	0,8
La Vallée-de-l'Or	43 505	0,6	31 738	2,7	78,2	1,5

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Côte-Nord



Superficie en terre ferme :	236 665 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> )	90 704 hab.
Densité de la population :	0,4 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Sept-Îles	25 063 hab.
Baie-Comeau	21 061 hab.
Port-Cartier	6 563 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	22,0 %
Construction	12,7 %
Administrations publiques	6,5 %
Services publics	x %
Première transformation des métaux	x %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de la Côte-Nord

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	93 940 <sup>r</sup>	92 713 <sup>r</sup>	91 822 <sup>r</sup>	91 147 <sup>r</sup>	90 704 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	8,8	8,8	9,1	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	170 558	165 177	163 472	159 780	158 433
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	-14,4	-14,6	0,4	19,5	4,7 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	65 836 <sup>r</sup>	66 095 <sup>r</sup>	69 236 <sup>er</sup>	73 999 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	27 125 <sup>r</sup>	27 523 <sup>r</sup>	28 699 <sup>r</sup>	29 426 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité <sup>4</sup>	%	61,0	64,2	64,0	63,6	63,7
Taux d'emploi <sup>4</sup>	%	55,1	58,8	60,1	60,4	60,7
Taux de chômage <sup>4</sup>	%	9,8	8,7	6,0	4,9	4,8

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.
4. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

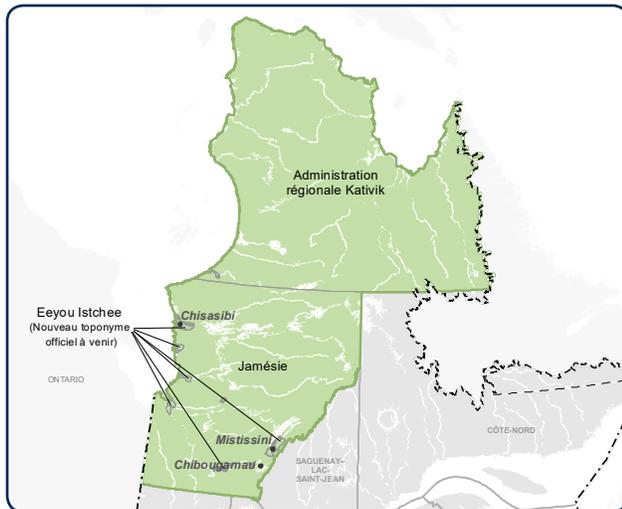
### Statistiques des MRC de la Côte-Nord

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>P</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>P</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>P</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
La Haute-Côte-Nord	10 531	-11,4	26 433	2,9	67,2	1,4
Manicouagan	30 326	-7,9	28 057	2,9	71,6	1,3
Sept-Rivières	34 874	-6,1	30 118	2,0	77,5	2,0
Caniapiscau	3 894	0,4	40 385	2,9	87,1	0,6
Minganie	6 445	-7,5	30 335	1,9	67,2	1,3
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 634	-8,7	29 747	3,1	61,5	-0,1

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Nord-du-Québec



Superficie en terre ferme :	707 112 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> ) :	45 866 hab.
Densité de la population :	0,1 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Chibougamau	7 493 hab.
Chisasibi	5 203 hab.
Mistissini	3 738 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	38,8 %
Construction	13,2 %
Services publics	11,6 %
Administrations publiques	8,2 %
Soins de santé et assistance sociale	7,4 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région du Nord-du-Québec

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	44 533 <sup>r</sup>	44 720 <sup>r</sup>	45 073 <sup>r</sup>	45 537 <sup>r</sup>	45 866 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	16,3	17,2	17,9	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	139 609	140 544	140 128	146 765	145 368
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	-28,9	3,1	0,0	-3,1	-2,6 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	78 990 <sup>r</sup>	88 236 <sup>r</sup>	95 132 <sup>er</sup>	98 700 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 236 <sup>r</sup>	25 645 <sup>r</sup>	27 365 <sup>r</sup>	27 682 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité <sup>4</sup>	%	61,0	64,2	64,0	63,6	63,7
Taux d'emploi <sup>4</sup>	%	55,1	58,8	60,1	60,4	60,7
Taux de chômage <sup>4</sup>	%	9,8	8,7	6,0	4,9	4,8

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.
4. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

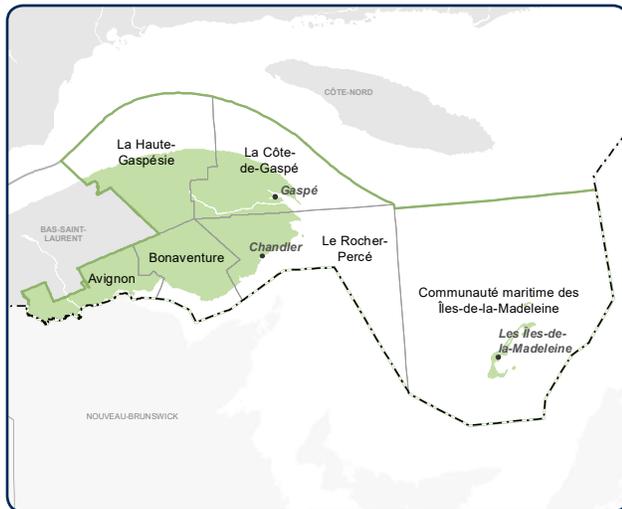
### Statistiques des MRC du Nord-du-Québec

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>P</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>P</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>P</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Jamésie	13 633	-7,5	32 178	0,8	80,6	0,7
Administration régionale Kativik	14 102	17,4	22 080	-1,5	83,4	-0,5
Eeyou Istchee <sup>2</sup>	18 131	13,8	28 531	3,4	77,1	-0,3

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Superficie en terre ferme :	20 272 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> ) :	90 334 hab.
Densité de la population :	4,5 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Gaspé	15 024 hab.
Les Îles-de-la-Madeleine	12 168 hab.
Chandler	7 400 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	13,1 %
Administrations publiques	10,4 %
Services d'enseignement	8,4 %
Construction	8,1 %
Commerce de détail	7,1 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	91 443 <sup>r</sup>	90 740 <sup>r</sup>	90 521 <sup>r</sup>	90 560 <sup>r</sup>	90 334 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	8,7	8,4	7,9	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	121 912	126 168	126 947	127 341	129 698
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	36,2	32,5	-45,3	-35,3	13,5 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	34 399 <sup>r</sup>	36 998 <sup>r</sup>	36 159 <sup>er</sup>	35 744 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 339 <sup>r</sup>	25 426 <sup>r</sup>	27 142 <sup>r</sup>	27 682 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité	%	54,0	53,3	54,8	51,8	50,9
Taux d'emploi	%	46,0	45,5	48,4	45,1	44,3
Taux de chômage	%	14,7	14,6	11,7	12,9	13,0

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

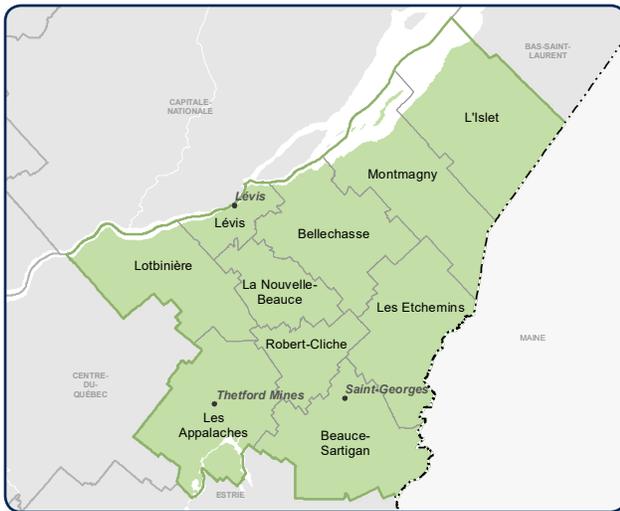
### Statistiques des MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>P</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>P</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>P</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	12 637	3,4	31 817	2,0	66,3	1,0
Le Rocher-Percé	17 066	-4,8	26 850	1,5	57,3	0,9
La Côte-de-Gaspé	17 434	5,2	28 143	1,9	68,4	1,3
La Haute-Gaspésie	10 953	-10,7	24 951	4,5	56,9	1,0
Bonaventure	17 566	-1,9	27 155	2,4	65,5	1,7
Avignon	14 678	-2,3	27 268	0,2	62,8	1,7

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Chaudière-Appalaches



Superficie en terre ferme :	15 074 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> )	428 618 hab.
Densité de la population :	28,4 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Lévis	147 673 hab.
Saint-Georges	33 370 hab.
Thetford Mines	25 618 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	8,0 %
Construction	7,2 %
Commerce de détail	6,0 %
Services d'enseignement	5,4 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de la Chaudière-Appalaches

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	419 809 <sup>r</sup>	422 019 <sup>r</sup>	424 144 <sup>r</sup>	426 406 <sup>r</sup>	428 618 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	5,1	5,1	5,1	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	190 834	195 749	199 703	200 420	202 376
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	-6,4	-4,3	31,0	4,4	-7,2 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	39 961 <sup>r</sup>	40 566 <sup>r</sup>	43 047 <sup>er</sup>	44 638 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 938 <sup>r</sup>	27 199 <sup>r</sup>	28 416 <sup>r</sup>	29 234 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité	%	66,0	65,0	63,3	64,6	64,8
Taux d'emploi	%	62,6	61,5	61,1	62,5	62,6
Taux de chômage	%	5,0	5,5	3,5	3,3	3,3

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

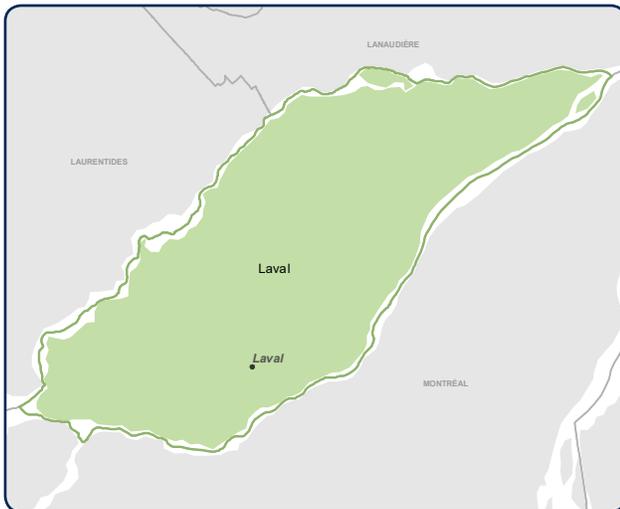
### Statistiques des MRC de la Chaudière-Appalaches

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>P</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>P</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>P</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
L'Islet	17 651	-3,2	27 028	0,5	76,0	0,6
Montmagny	22 548	-2,6	27 382	3,8	76,2	1,3
Bellechasse	37 616	2,0	27 972	0,4	82,0	0,6
Lévis	147 673	7,9	31 285	3,3	83,3	0,5
La Nouvelle-Beauce	37 897	7,7	28 753	2,6	84,4	0,9
Robert-Cliche	19 290	2,0	28 109	5,7	80,4	1,2
Les Etchemins	16 478	-1,9	27 504	-0,2	73,1	1,2
Beauce-Sartigan	53 639	5,8	29 145	3,5	79,4	1,0
Les Appalaches	42 550	1,1	27 151	2,9	73,9	1,2
Lotbinière	33 276	13,4	28 931	3,1	81,9	0,8

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Laval



Superficie en terre ferme :	246 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> )	438 973 hab.
Densité de la population :	1 783,5 hab./km <sup>2</sup>
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Commerce de gros	8,8 %
Soins de santé et assistance sociale	8,8 %
Commerce de détail	8,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,9 %
Administrations publiques	6,7 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de Laval

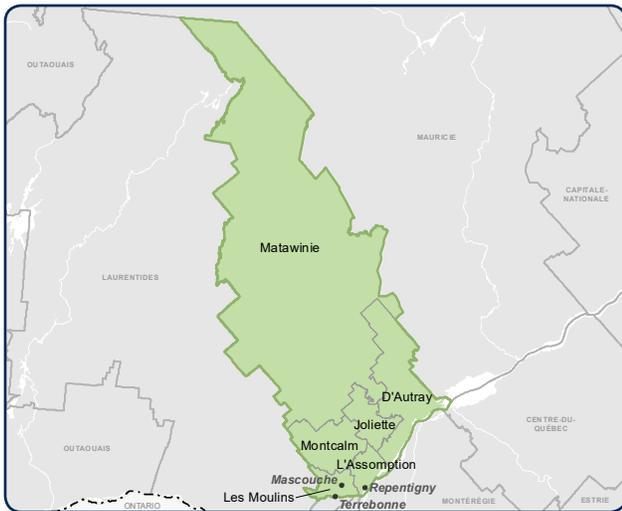
	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	421 393 <sup>r</sup>	425 461 <sup>r</sup>	429 663 <sup>r</sup>	434 644 <sup>r</sup>	438 973 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	9,4	9,2	9,1	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	327 766	336 805	337 584	345 399	358 286
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	2,2	1,0	- 5,1	32,0	- 1,5 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	34 873 <sup>r</sup>	35 709 <sup>r</sup>	37 159 <sup>er</sup>	38 577 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 897 <sup>r</sup>	27 371 <sup>r</sup>	28 312 <sup>r</sup>	29 251 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité	%	64,7	64,5	65,7	68,9	62,2
Taux d'emploi	%	59,5	59,8	61,3	65,3	59,5
Taux de chômage	%	8,0	7,3	6,7	5,3	4,3

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

## Lanaudière



Superficie en terre ferme :	12 308 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>p</sup> )	515 448 hab.
Densité de la population :	41,9 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>p</sup> ) :	
Terrebonne	117 615 hab.
Repentigny	85 676 hab.
Mascouche	49 419 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	10,5 %
Commerce de détail	9,4 %
Services d'enseignement	7,9 %
Construction	7,5 %
Administrations publiques	5,3 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de Lanaudière

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	493 750 <sup>r</sup>	497 298 <sup>r</sup>	502 941 <sup>r</sup>	508 741 <sup>r</sup>	515 448 <sup>p</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	8,2	8,1	7,9	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	230 343	235 005	235 830	238 861	243 244
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	0,7	-4,3	3,9	10,2	0,6 <sup>p</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	26 204 <sup>r</sup>	27 149 <sup>r</sup>	27 967 <sup>er</sup>	28 980 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 154 <sup>r</sup>	26 862 <sup>r</sup>	28 017 <sup>r</sup>	28 752 <sup>p</sup>	..
Taux d'activité	%	67,7	64,2	66,1	63,6	64,5
Taux d'emploi	%	62,0	60,0	62,4	59,9	61,9
Taux de chômage	%	8,4	6,5	5,6	5,8	4,1

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

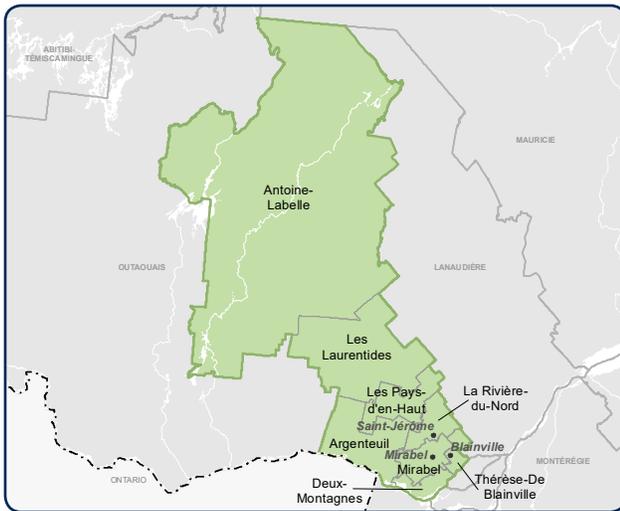
### Statistiques des MRC de Lanaudière

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>p</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>p</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>p</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
D'Autray	43 430	8,3	27 134	1,6	72,4	1,1
L'Assomption	127 499	5,8	29 962	3,3	80,2	0,8
Joliette	69 220	12,2	27 666	1,6	72,7	1,1
Matawinie	52 201	10,2	27 962	2,6	66,0	0,9
Montcalm	56 064	18,3	26 499	2,2	75,1	1,1
Les Moulins	167 034	16,0	29 699	2,9	82,9	0,9

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Laurentides



Superficie en terre ferme :	20 548 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>p</sup> )	620 264 hab.
Densité de la population :	30,2 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>p</sup> ) :	
Saint-Jérôme	78 747 hab.
Blainville	60 695 hab.
Mirabel	57 500 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	8,9 %
Commerce de détail	8,3 %
Construction	7,5 %
Services d'enseignement	6,7 %
Fabrication de matériel de transport	6,1 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région des Laurentides

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	588 192 <sup>r</sup>	594 981 <sup>r</sup>	603 127 <sup>r</sup>	611 596 <sup>r</sup>	620 264 <sup>p</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	8,2	7,8	7,9	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	260 243	263 824	265 721	269 875	273 544
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	-0,1	-4,4	5,9	21,1	-0,2 <sup>p</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	34 008 <sup>r</sup>	34 414 <sup>r</sup>	35 437 <sup>er</sup>	36 637 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	27 742 <sup>r</sup>	28 426 <sup>r</sup>	29 666 <sup>r</sup>	30 521 <sup>p</sup>	..
Taux d'activité	%	67,4	66,1	64,4	64,3	64,4
Taux d'emploi	%	63,3	62,3	60,4	60,7	61,5
Taux de chômage	%	6,1	5,8	6,2	5,6	4,4

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

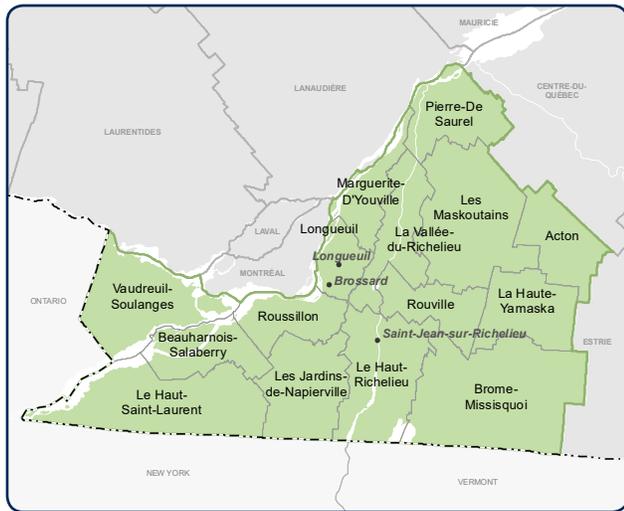
### Statistiques des MRC des Laurentides

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>p</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>p</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>p</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Deux-Montagnes	103 502	10,3	29 263	2,8	80,9	1,0
Thérèse-De Blainville	162 434	9,0	33 663	2,3	81,7	0,7
Mirabel	57 500	39,4	30 197	2,3	84,7	0,8
La Rivière-du-Nord	136 512	18,0	28 002	2,6	76,8	1,0
Argenteuil	33 189	7,2	26 284	2,2	69,8	0,7
Les Pays-d'en-Haut	43 885	14,3	36 800	4,5	71,1	0,1
Les Laurentides	47 665	10,6	30 289	4,7	72,2	0,7
Antoine-Labelle	35 577	1,6	26 522	3,9	64,7	0,9

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Montérégie



Superficie en terre ferme :	11 112 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>p</sup> )	1 582 067 hab.
Densité de la population :	142,4 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>p</sup> ) :	
Longueuil	249 997 hab.
Saint-Jean-sur-Richelieu	97 711 hab.
Brossard	89 392 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Soins de santé et assistance sociale	8,1 %
Construction	7,1 %
Commerce de détail	6,7 %
Commerce de gros	6,5 %
Services d'enseignement	6,1 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région de la Montérégie

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	1 512 767 <sup>r</sup>	1 526 762 <sup>r</sup>	1 542 227 <sup>r</sup>	1 560 858 <sup>r</sup>	1 582 067 <sup>p</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	8,3	8,1	8,1	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	281 885	286 425	289 286	294 636	302 556
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	9,9	3,4	5,4	9,8	7,0 <sup>p</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	36 189 <sup>r</sup>	37 299 <sup>r</sup>	38 635 <sup>er</sup>	39 946 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	28 248 <sup>r</sup>	28 787 <sup>r</sup>	30 029 <sup>r</sup>	30 994 <sup>p</sup>	..
Taux d'activité	%	66,0	65,2	66,5	65,9	65,6
Taux d'emploi	%	62,0	61,3	63,4	62,9	62,9
Taux de chômage	%	5,9	6,0	4,6	4,5	4,1

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).
2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).
3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

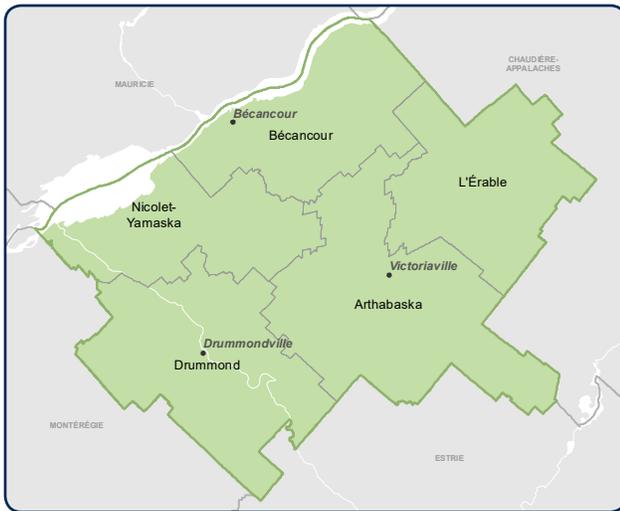
### Statistiques des MRC de la Montérégie

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>p</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>p</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>p</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
Brome-Missisquoi	61 543	16,5	31 981	4,8	76,9	1,2
La Haute-Yamaska	91 751	11,4	28 439	3,7	76,8	1,0
Acton	15 727	2,2	26 829	-0,2	76,6	0,9
Pierre-De-Saurel	51 293	1,0	28 461	3,4	71,0	1,1
Les Maskoutains	88 841	4,6	29 487	2,0	79,3	0,8
Rouville	37 409	6,2	29 930	2,7	81,9	0,5
Le Haut-Richelieu	120 915	8,1	29 673	2,6	78,9	0,9
La Vallée-du-Richelieu	130 826	14,9	34 365	3,5	84,1	0,5
Longueuil	431 685	10,9	32 559	4,0	79,9	1,1
Marguerite-D'Youville	79 888	8,1	32 593	3,0	84,0	0,6
Roussillon	192 308	17,3	29 883	3,7	81,6	0,4
Les Jardins-de-Napierville	30 501	24,4	28 212	-0,5	80,5	0,4
Le Haut-Saint-Laurent	24 204	6,6	26 157	0,4	68,1	0,2
Beauharnois-Salaberry	66 949	11,7	27 574	2,2	74,5	1,1
Vaudreuil-Soulanges	158 227	17,3	31 679	2,3	82,6	0,4

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

## Centre-du-Québec



Superficie en terre ferme :	6 921 km <sup>2</sup>
Population (2019 <sup>P</sup> )	249 396 hab.
Densité de la population :	36,0 hab./km <sup>2</sup>
Principales municipalités et population (2019 <sup>P</sup> ) :	
Drummondville	78 376 hab.
Victoriaville	47 466 hab.
Bécancour	13 545 hab.
Principaux secteurs économiques de la région <sup>1</sup> :	
Commerce de gros	8,8 %
Soins de santé et assistance sociale	8,0 %
Services d'enseignement	6,1 %
Construction	6,0 %
Commerce de détail	6,0 %

1. Si on ne tient pas compte des secteurs suivants : *finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

### Statistiques de la région du Centre-du-Québec

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Population au 1 <sup>er</sup> juillet <sup>1</sup>	n	241 596 <sup>r</sup>	243 366 <sup>r</sup>	245 519 <sup>r</sup>	247 411 <sup>r</sup>	249 396 <sup>P</sup>
Taux de faible revenu des familles	%	8,3	8,1	8,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales <sup>2</sup>	\$	162 339	167 477	172 218	178 209	180 467
Variation annuelle des dépenses en immobilisation <sup>3</sup>	%	13,5	16,3	5,4	-3,6	2,3 <sup>P</sup>
PIB par habitant	\$/hab.	36 682 <sup>r</sup>	38 071 <sup>r</sup>	39 144 <sup>er</sup>	41 190 <sup>e</sup>	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 233 <sup>r</sup>	25 784 <sup>r</sup>	26 966 <sup>r</sup>	27 575 <sup>P</sup>	..
Taux d'activité	%	62,3	64,5	63,4	61,0	64,0
Taux d'emploi	%	58,1	61,1	59,8	57,6	61,5
Taux de chômage	%	6,7	5,3	5,7	5,5	3,9

1. Voir l'encadré de la [page 18](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 73](#).

3. Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle.

### Statistiques des MRC du Centre-du-Québec

	Population au 1 <sup>er</sup> juillet 2019 <sup>P</sup>		Revenu disponible par habitant 2018 <sup>P</sup>		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2018 <sup>P</sup>	
	n	TAAM <sup>1</sup> 2016-2019 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2018/2017 en %	%	Écart 2018-2017 en points de %
L'Érable	23 727	3,4	27 685	3,5	78,7	1,2
Bécancour	20 819	5,5	27 357	-0,2	74,3	0,3
Arthabaska	74 080	8,2	27 141	0,6	77,8	1,2
Drummond	107 087	10,1	27 628	2,7	77,0	1,4
Nicolet-Yamaska	23 683	6,5	28 771	6,3	76,5	1,3

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 129](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018.

Publié annuellement, le *Panorama des régions du Québec* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) qui les constituent, à partir des données administratives et d'enquêtes les plus récentes.

L'édition 2020 contient :

- douze chapitres qui présentent les régions administratives selon différentes thématiques : démographie, marché du travail, éducation, PIB régional, revenu disponible par habitant, revenu des familles, valeur foncière, investissements, hébergement touristique, secteur minier, dépenses en culture et transport électrique ;
- des statistiques détaillées traçant l'évolution, à l'échelle des MRC, de quatre indicateurs clés, à savoir la population, le revenu disponible par habitant, le taux de travailleurs et la valeur foncière ;
- un portrait statistique de chaque région administrative disponible en un coup d'œil.

Pour certaines thématiques, des données se rapportant à l'année 2020 permettent de jeter un premier regard sur les répercussions économiques de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 à l'échelle régionale.

Référence en matière d'analyses statistiques régionales et supralocales depuis 2009, le *Panorama des régions du Québec* se veut un outil d'aide à la prise de décision pour les différents acteurs régionaux.

« La statistique au service de la société : la référence au Québec »

[stat.gouv.qc.ca](http://stat.gouv.qc.ca)